

Rapport d'étape de la mission de documentation historique
DDU – Recensement du paysage architectural et urbain



Premier projet de construction de la porte d'Aquitaine, A. Portier arch., 1752, façade sud, élévation et plan. Arch. Dép. Gironde, cliché SRI.

(tome III)

Sylvain Schoonbaert, chargé de documentation historique
Anne-Laure Moniot, chef de projet de la mission recensement

décembre 2006

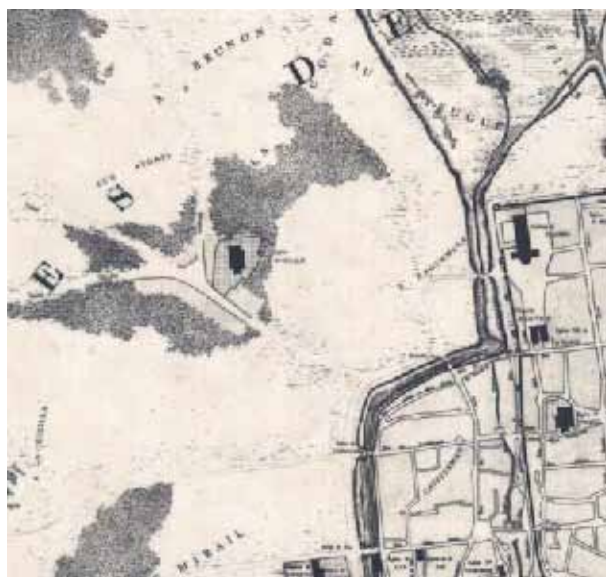
Mairie de Bordeaux
Direction du Développement Urbain
Recensement du paysage architectural et urbain



Introduction

Après les faubourgs de Saint-Michel et Sainte-Croix, puis les quartiers Nansouty et Sacré-Cœur, sont documentés dans ce volume les faubourgs de Saint-Julien et Sainte-Eulalie, de la place de la Victoire et du cours Aristide-Briand au sud, au cours Victor-Hugo et à la rue de Cursol, au nord ; de la rue Leyteire à l'est, au cours d'Albret à l'ouest (voir plan de situation).

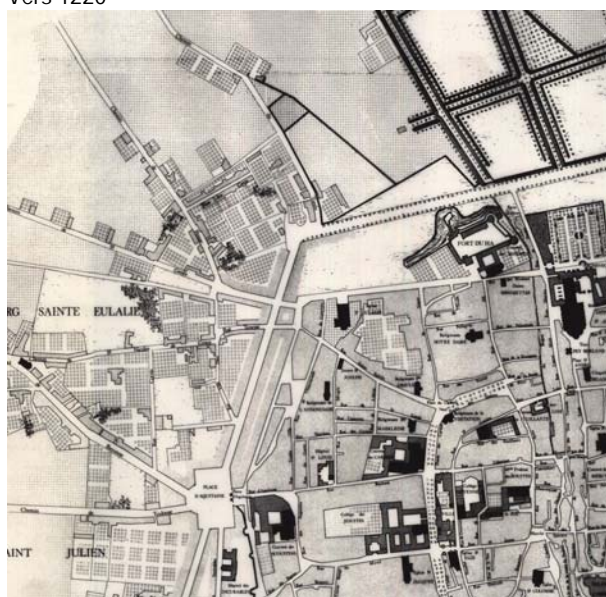
Cette zone a été divisé en quatre secteurs : Mirail, Pasteur, Sainte-Eulalie et Victoire dont on trouvera ci-après des notices générales. Mais, en fait, ces secteurs appartiennent bel et bien aux deux faubourgs susmentionnés : Saint-Julien et Sainte-Eulalie, le quartier du Mirail les limitant à l'est, au contact de Saint-Michel. Il s'agit en réalité d'un vaste quart sud-ouest de la ville historique, qui prend naissance à l'intérieur des deux enceintes médiévales, celle de la première moitié du XIIIe siècle en forme la limite au long des fossés (cours Victor-Hugo) ; celle du XIVe siècle et ses ajouts postérieurs intègre définitivement le quartier du Mirail et la paroisse Sainte-Eulalie dans les murs de la ville. Les travaux de la seconde moitié du XVIIIe siècle consistent à réaménager le tour de ville par des cours et des places qui fonctionnent comme des entrées dans la cité. Si la place de la Victoire symbolise ce changement, le projet d'une porte de Berry à Sainte-Eulalie ne verra jamais le jour. Les travaux postérieurs ont, pour leur part, scindé le quartier du Mirail de celui de Sainte-Eulalie, avec notamment l'ouverture du cours Pasteur.



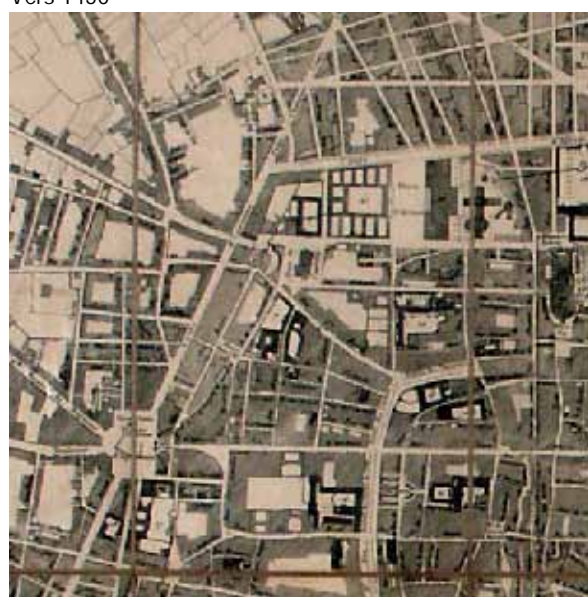
Vers 1220



Vers 1450



Vers 1755



Vers 1850

(Extraits de l'album de Bordeaux publié par la municipalité en 1892 ; le plan de 1850 est une actualisation de celui de Pierrugues, AMB XL-A-102 34PP3).

D'un faubourg à un quartier central, le secteur du Mirail se développe entre les faubourgs Sainte-Croix et Saint-Julien. D'abord chemin d'accès, la rue du Mirail devient une voie traversante d'importance dans la ville remparée puis une rue essentielle d'accès à la mairie. Le quartier se peuple d'aristocrates dès le XVIIe siècle et la rue du Mirail se bâtit d'hôtels particuliers. L'architecture de ces hôtels régularise la géométrie parcellaire et détermine le mode d'occupation du sol : ils investissent la profondeur de la parcelle en organisant les pleins et les vides. Les nouveaux usages de ces bâtiments sont la cause des multiples transformations intérieures ; cependant ils sont aussi à l'origine de la préservation de leurs extérieurs. Le déménagement de l'hôtel de ville à l'archevêché en 1836 entraîna avec lui la population de notables de ce quartier qui prit un visage populaire au XIXe siècle. Les transformations urbanistiques et architecturales du XIXe siècle qui côtoient les bâtiments aristocratiques de cette rue et de ce quartier ajoutent à la diversité et à la singularité de son paysage urbain.

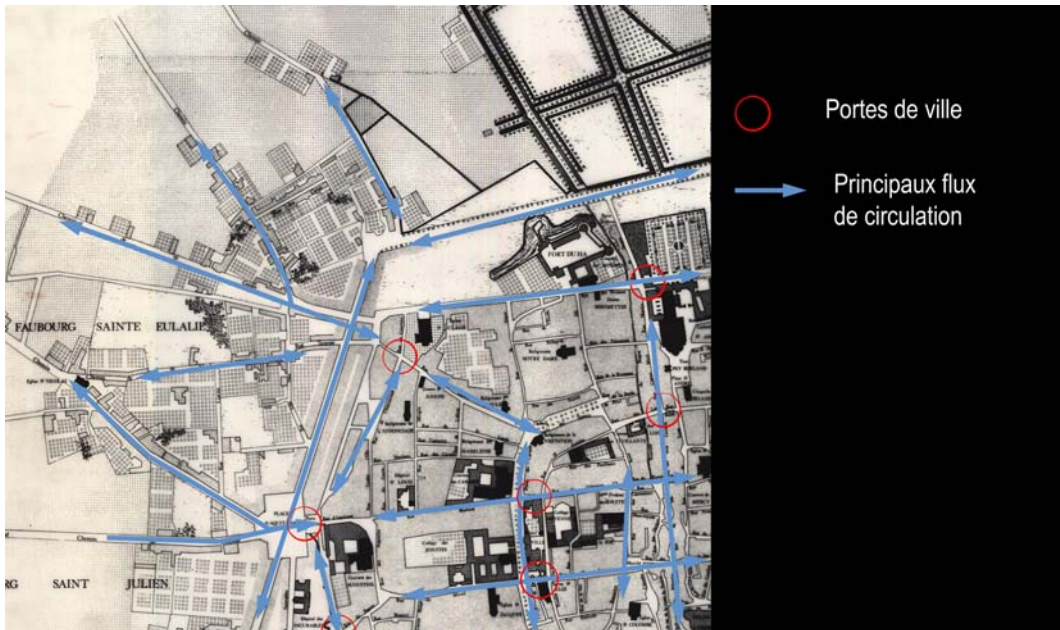
Entre le faubourg Sainte-Eulalie et le quartier du Mirail, la rectification progressive de la rue Sainte-Catherine puis le percement du cours Pasteur au début du XXe siècle ont profondément modifié ce secteur dont le parcellaire ancien est fortement marqué par la présence de ces deux voies. La seconde opération de voirie surtout a pourfendu l'ancien tissu du faubourg. La partie de la rue Sainte-Catherine comprise entre la place de la Victoire et les fossés de ville est historiquement celle qui fut la plus difficile à redresser et aligner. Son urbanisation et ses rectifications entrent en contact à l'ouest avec les marges du faubourg Sainte-Eulalie. À l'est, le couvent des Augustins articule cette rue avec le quartier du Mirail. L'ouverture du cours Pasteur dédouble la rue Sainte-Catherine et dédouble également un ancien lotissement du XVIIIe siècle. De par leurs proportions et leur époque de construction, ses rives s'opposent avec les édifices anciens du quartier. Il en résulte des contrastes saisissants aux carrefours des voies anciennes et de la nouvelle. Les hauts immeubles du cours servent ainsi « d'entrée » dans les rues plus basses et modestes. L'ouverture de ce cours illustre la mode des percées post-haussmanniennes, rares, à Bordeaux.

Secteur d'une densité patrimoniale importante, le faubourg Sainte-Eulalie présente des évolutions caractéristiques de ses équipements publics, des édifices religieux, de l'aménagement des espaces publics et de lotissements entre remparts et boulevards. Si les potentialités de la place Sainte-Eulalie sont nombreuses, elles ne sont cependant pas exploitées. La qualité essentielle de cet espace public est de fonctionner au centre et à l'intérieur du tissu historique du faubourg. La place polarise des édifices monumentaux remarquables sur ses faces : le mur du couvent de la Miséricorde, la chapelle Saint-Joseph, l'hôpital. Ces bâtiments sont d'ailleurs liés au développement intrinsèque et aux fonctions premières de ce faubourg. Les transferts de fonctions dans les édifices du faubourg sont donc particulièrement intéressants en ce sens qu'ils reflètent une étonnante capacité d'adaptation et de transformation qui ajoute à ces bâtiments, à leur intérêt architectural propre, une qualité patrimoniale supplémentaire. En outre, aux intérêts urbains de ces édifices monumentaux s'ajoute un intérêt historique et culturel qui témoigne de l'histoire des institutions locales et de leur mobilité dans l'espace urbain.

Enfin, le quartier étudiant et commerçant de la Victoire correspond à une ancienne porte de ville profondément remaniée par la création de la place d'Aquitaine, conçue selon un programme d'architectures uniformes inabouties et fortement remaniées dans le temps, notamment par l'ouverture du cours Pasteur. La place d'Aquitaine s'apparente à celle des Capucins, elle appartient au système de places et de cours imaginés par l'intendant Tourny, en relation avec l'aménagement du tour de ville. Ancienne porte de ville, ce secteur demeure une entrée physique et symbolique dans le vieux Bordeaux. Le lotissement de la place d'Aquitaine est resté inachevé. Comme sur la place des Capucins, les terrains valaient moins cher qu'au nord de la ville (allées de Tourny ou place Dauphine (Gambetta) et les emplacements étaient moins courus. Les lotissements inachevés alentours de la place s'inscrivent sur des éléments permanents : remparts, grands domaines, impasses préexistantes, qui peuvent à la fois générer de nouvelles formes urbaines régulières ou au contraire demeurer à l'état de traces dans le nouveau tissu urbain. L'ouverture du cours Pasteur en 1902 est l'occasion d'une requalification esthétique et fonctionnelle de la place. Elle entraîne l'isolement de la porte. Cette dernière perd ses relations avec le dispositif de la place classique, partie intégrante et articulée de l'espace public, elle devient un objet urbain décorant la place.

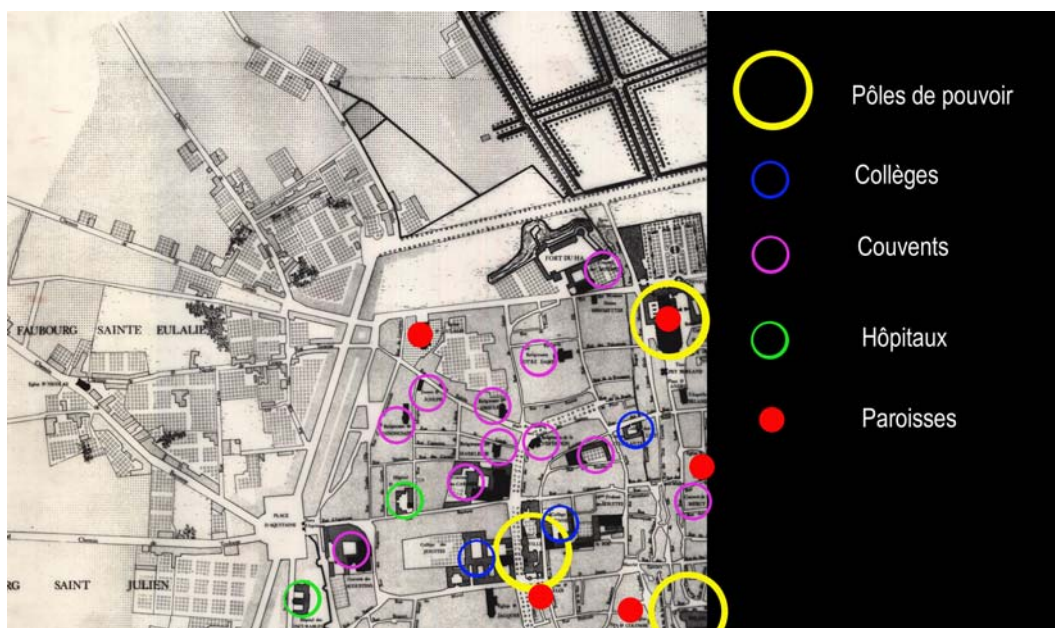
Les éléments permanents, fondateurs et générateurs du quartier

Au long des deux enceintes médiévales de la ville, les flux provenant des principaux chemins d'accès à la cité (Saint-Genès, Saint-Nicolas, route de Bayonne et chemin de Toulouse) se concentrent sur deux portes principales du dernier rempart : Saint-Julien et Sainte-Eulalie. Passée cette enceinte, les flux se reportent principalement sur la rue Sainte-Catherine et celle du Mirail du nord au sud. D'ouest en est, on note l'importance du rempart romain, des fossés du XIII^e siècle et des contre fossés extérieurs (rue Entre-deux-places). Les principaux flux du quartier et ses pôles de centralité (primaires comme la Victoire ou la place Sainte-Eulalie ; secondaires comme les places Mabit et Francis de Préssensé) demeurent.



Portes et principales voies de communications

Un peu à l'écart de l'archevêché et du palais de l'Ombrière, les faubourgs Saint-Julien et Sainte-Eulalie présentent leurs enceintes religieuses au sud et à l'ouest de la mairie (fossés de l'Hôtel de ville et quartier du Mirail). Les établissements religieux sont les supports du développement des principales institutions locales (collèges, hôpitaux, écoles). Ces bâtiments accueillent des fonctions multiples au cours du temps et demeurent des pôles attractifs.



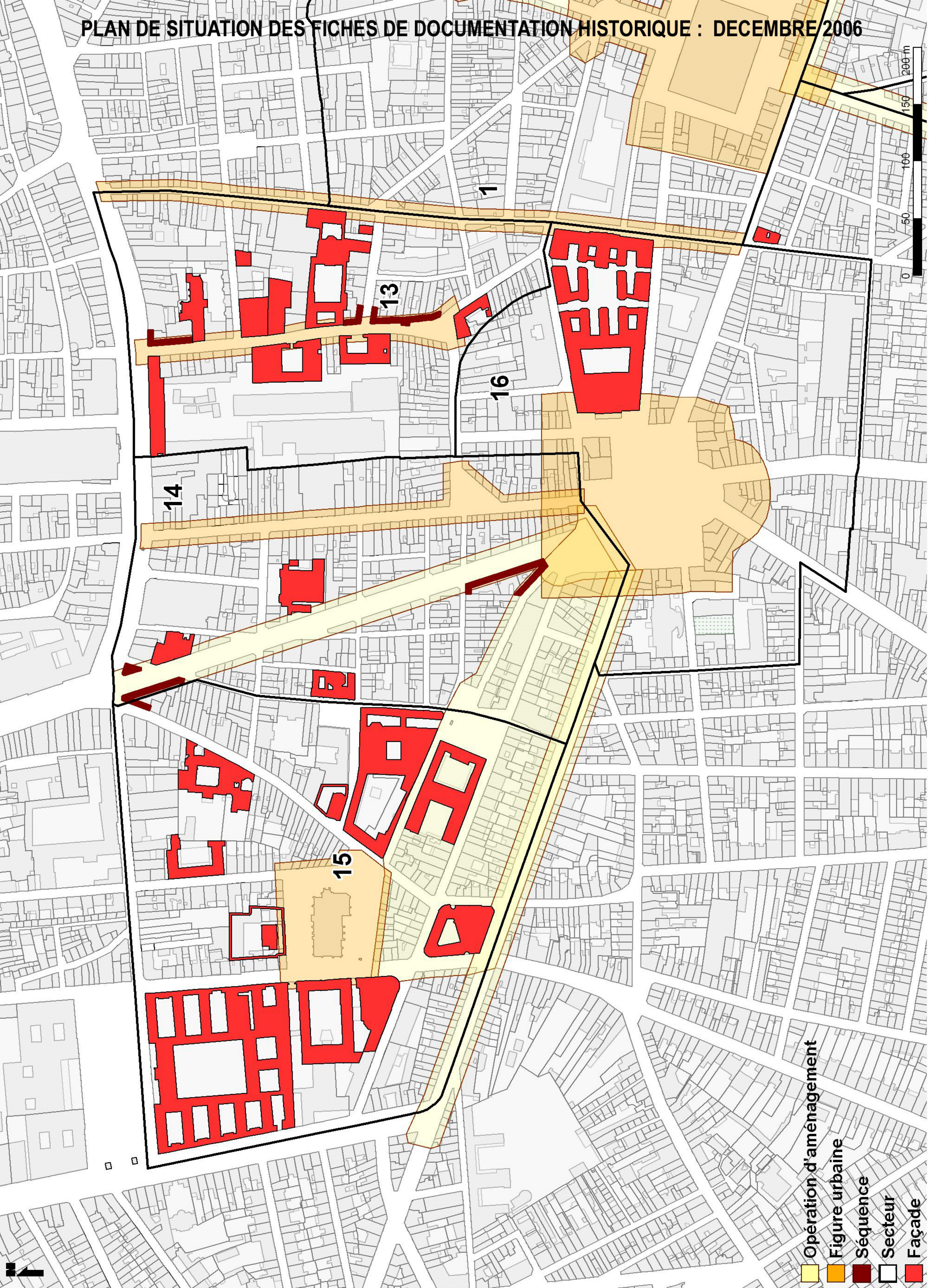
Pôles de pouvoir et dispersion des emprises religieuses et conventuelles

La grande densité d'équipements dans ce secteur et leur vitalité confère aux faubourgs de Sainte-Eulalie et de Saint-Julien une capacité à se renouveler et à intégrer les transformations successives. Ces transformations sont de deux ordres :

- elles peuvent être relatives à l'histoire de la ville en entier, comme l'aménagement des enceintes et du tour de ville, des places qui servent d'entrée et de porte.
- elles sont aussi spécifiques à certains quartiers et pas à d'autres. On note ainsi que la tradition hospitalière de ces faubourgs est fort différente de celle de Sainte-Croix et des Capucins (plus spécifiquement quartier de marché par ailleurs). En effet, le renouvellement et l'expansion des structures et des bâtiments hérités se mêle à Sainte-Eulalie et la Victoire à des institutions d'enseignement (du primaire au supérieur).

En somme, le dynamisme de ces faubourgs est supérieur à ceux du sud-est de Bordeaux (voire tome I), qui, bien qu'intégrant de nombreuses modifications successives, restent encore en attente d'occupations et de fonctions nouvelles.

PLAN DE SITUATION DES FICHES DE DOCUMENTATION HISTORIQUE : DECEMBRE 2006



Identifiant des fiches établies

Identifiant	Nom, adresse
Opérations d'aménagement	
OA1-DS_1	Cours Pasteur
OA1-DU_88	Cours Aristide-Briand
OA1-DT_351	Lotissement Henri IV
Figures urbaines	
FU1-DR_82	Rue du Mirail
FU1-DU_88	Place de la Victoire
FU1-DP_48	Rue Leyteire
FU1-DS_170	Rue Sainte-Catherine
FU1-HC_335	Place Sainte-Eulalie
Séquences	
S1-DR_448	40-62 rue du Mirail
S1-DP_1657	2-8 rue du Mirail
S1-DT_521	69-73 cours Pasteur
S1-DS_633	39-41 cours Pasteur
Immeubles bâtis	
118-F1-DS0177	Lycée Montaigne
10-F1-DP0008	Chapelle Saint-Jacques
2-F1-DR0372	Ecole communale des Augustins
43-F1-DS0177	Hôtel de Razac
36-F1-DP0203	Hôtel Lecomte (de Puységur)
28-F1-DP0188	28 rue du Mirail
29-F1-DS0051	Hôtel Leberthon
22-F1-DP0187	Hôtel Saint-François
34-F1-DP0183	34 rue Saint-François
24-F1-DS0004	Chapelle de la Madeleine
18X-F1-DS0114	Synagogue
54-F1-DT0234	Couvent de l'Annonciade
XX-F1-DS0222	Couvent des dames de la congrégation de Saint-Joseph
13-F1-HC0017	Presbytère Sainte-Eulalie
42-F1-DS0145	Ecole de médecine
XX-F1-HC0001	Hôpital Saint-André (Hôtel-dieu)
XX-F3-HC0001	Caserne Saint-Raphaël
XX-F4-HC0216	Clinique chirurgicale
44-F1-DT0001	Bourse du Travail
8-F1-DT0215	Ecole Henri IV
56-F1-HC0078	Collège de garçons Goya
33-F1-HC0227	19-33, rue Paul-Louis-Lande
XX-F1-DR0406	Faculté de médecine et de pharmacie
45-F1-DC0141	Bureau de la Caisse d'Epargne

SECTEURS

Secteur 13 MIRAIL

1 – D'un faubourg à un quartier central :

Ce quartier se développe entre les faubourgs Sainte-Croix et Saint-Julien.

D'abord hors la ville, le quartier du Mirail est au sud de la porte Saint-Eloi, marqué par l'hôpital Saint-Jacques. A la fin du Moyen Age la voie d'accès à la porte s'étire jusqu'à la troisième enceinte de la ville où elle donne son nom à une nouvelle porte fortifiée. La rue du Mirail relie naturellement ces deux portes entre les deux enceintes.

Le développement moderne du quartier est lié à la présence du collège des jésuites sur l'emplacement de l'actuel lycée Montaigne et surtout à la position de l'ancien hôtel de ville près de la Grosse Cloche.



Vers 1220 secteur mirail-01



Vers 1450 secteur mirail-02



Vers 1755 secteur mirail-03

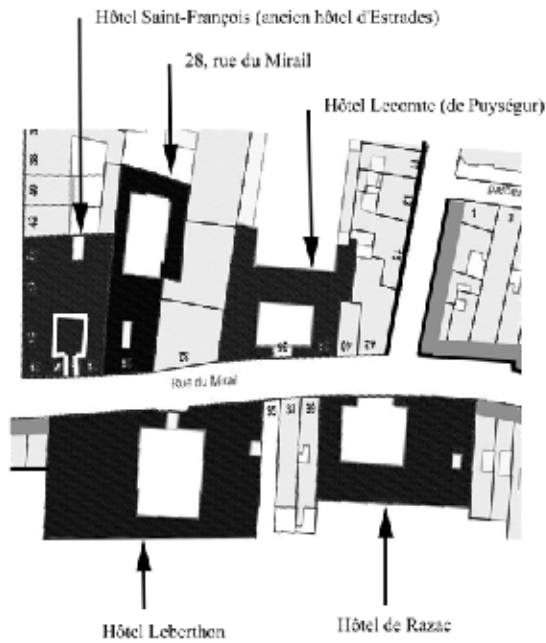
(Extraits de l'Album de Bordeaux publié par la municipalité (1891))

- D'abord chemin d'accès, la rue du Mirail devient une voie traversante d'importance dans la ville remparée puis une rue essentielle d'accès à la mairie.
- Le quartier se peuple d'aristocrates dès le XVIIe siècle et la rue du Mirail se bâtit d'hôtels particuliers.

2 – Les hôtels particuliers :

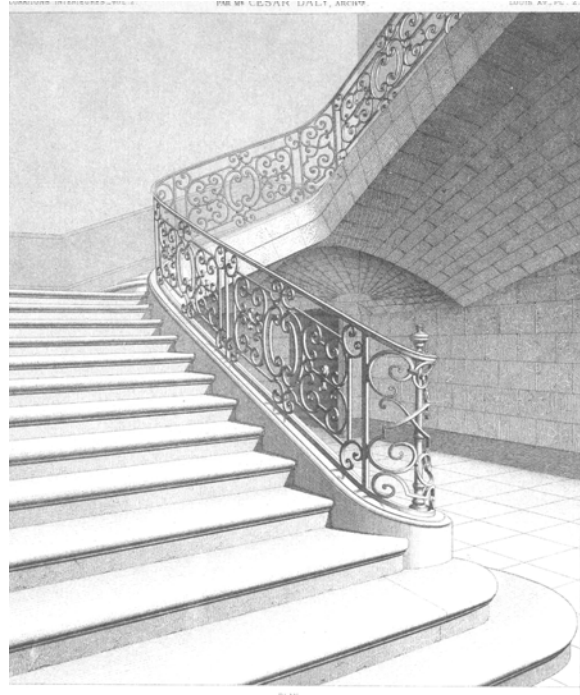
Cinq hôtels particuliers se distinguent rue du Mirail : l'hôtel Lecomte (lycée du Mirail, XVIIe siècle), l'hôtel de Razac (partie du lycée Montaigne, XVIIe siècle), l'hôtel d'Estrades (du XVIIe siècle mais en partie transformé par la construction de l'hôtel Saint-François en 1855), l'hôtel Leberthon (Crédit municipal, du XVIIIe siècle), enfin le n° 28 rue du Mirail, bâti fin XVIe ou début XVIIe et remanié au XVIIIe siècle.

Des XVIIe et XVIIIe siècles, ils se distinguent par leur portail et leur avant-corps sur la rue, qui donne sur une cour en retrait de laquelle se situe le corps de logis principal, flanqué d'ailes en équerre. A l'arrière, ils ouvrent sur leur jardin. Cette disposition est classique des hôtels particuliers. Toutefois ils présentent parfois des cours intérieures, en patio, avec une élévation principale, voire secondaire, sur la rue, comme ce fut le cas de l'ancien hôtel du n° 28 rue du Mirail. Les pièces de bravoure de ces édifices sont souvent les escaliers.



secteur mirail-04

Situation des hôtels particuliers de la rue du Mirail (MRPAU)



secteur mirail-05

Grand escalier de l'hôtel Leberthon (C. Daly, *Motifs historiques*)



secteur mirail-06

Portails des hôtels Razac (lycée Montaigne),



secteur mirail-07

Leberthon (crédit municipal) et Lecomte (lycée du Mirail), rue du Mirail. (Clichés MRPAU)



secteur mirail-08

Lecomte (lycée du Mirail), rue du Mirail. (Clichés MRPAU)



secteur mirail-09

Détails de figures grotesques ornant les baies des hôtels Razac et Lecomte, rue du Mirail. (Clichés MRPAU)



secteur mirail-10

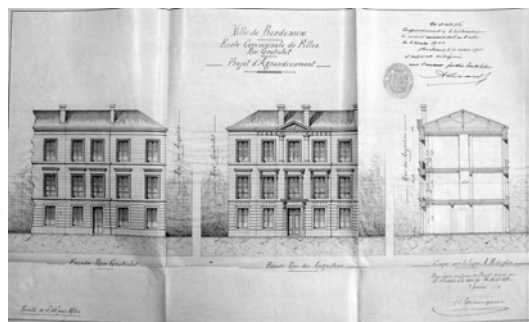
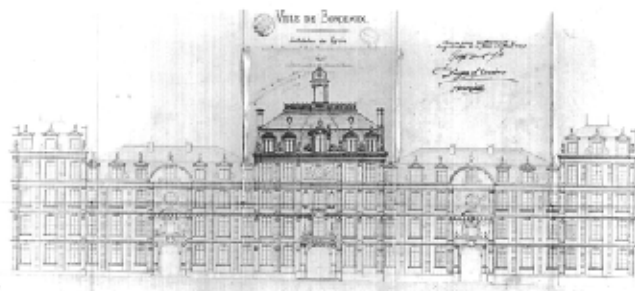
- L'architecture de ces hôtels régularise la géométrie parcellaire et détermine le mode d'occupation du sol : ils investissent la profondeur de la parcelle en organisant les pleins et les vides.
- Les intérieurs de ces bâtiments ont tous été modifiés et parfois intégralement détruits, leur architecture extérieure, malgré des transformations, est mieux préservée.
- Les nouveaux usages de ces bâtiments sont la cause des multiples transformations intérieures ; cependant ils sont aussi à l'origine de la préservation de leurs extérieurs.

- La concentration de bâtiments rares et singuliers tels que ces hôtels particuliers est exceptionnelle dans la rue du Mirail ; elle rappelle les fonctions aristocratiques de l'ancien quartier de l'hôtel de ville et participe à la qualité du paysage urbain de la rue.

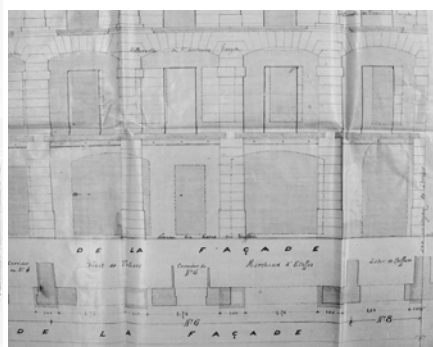
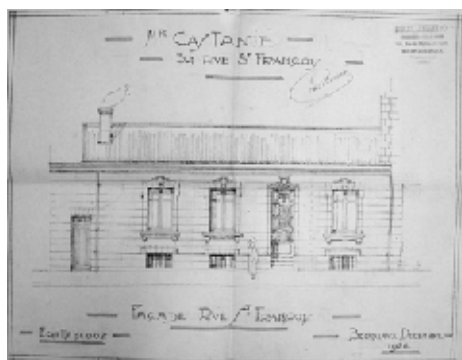
3 – L'image populaire du quartier du Mirail au XIXe siècle :

Le déménagement de l'hôtel de ville à l'archevêché en 1836 entraîna avec lui la population de notables de ce quartier qui prit un visage populaire au XIXe siècle. La caserne des fossés occupa l'ancien collège des Jésuites avant que le lycée national (devenu lycée Montaigne) n'occupât ces locaux remaniés par Burguet à partir de 1877. Une école communale fut aussi agrandie à l'angle de la rue des Augustins. Ces deux établissements apportèrent une vie nouvelle et plus familiale au quartier.

Populaire car aussi marchande, la rue du Mirail fut l'objet de redressements de ses maisons et de lotissements, avec l'ouverture des rues Causserouge et surtout la troisième portion de la rue Saint-François (entre la rue Leyteire et la rue du Mirail), ce qui mit en communication le quartier populaire de Saint-Michel avec le Mirail. Cette opération fut engagée lors de la construction de l'hôtel de la Perle (hôtel Saint-François), gigantesque immeuble moderne qui accueillait une brasserie, un restaurant et des appartements à louer. L'ouverture de cette rue fut l'occasion de lotir une partie des terrains au sud de l'église Saint-Jacques. L'angle du cours Victor-Hugo reçut aussi un imposant immeuble de rapport et de commerces s'étalant en entresol.



Élévation du lycée national, d'après un projet de Burguet, 1877 (AMB) ; agrandissement de l'école de filles rue des Augustins, Flandrai, arch., 1896 (AMB)



Echoppe, rue Saint-François, 1927 (AMB) ; l'hôtel Saint-François dit hôtel de la Perle, Audubert, arch., 1855 (Cliché SRI) ; élévation d'un rez-de-chaussée et d'un entresol commercial à l'angle de la rue du Mirail et du cours Victor-Hugo, 1890 (AMB)

- Les transformations urbanistiques et architecturales du XIXe siècle qui côtoient les bâtiments aristocratiques de cette rue et de ce quartier ajoutent encore à la diversité et à la singularité de son paysage urbain.



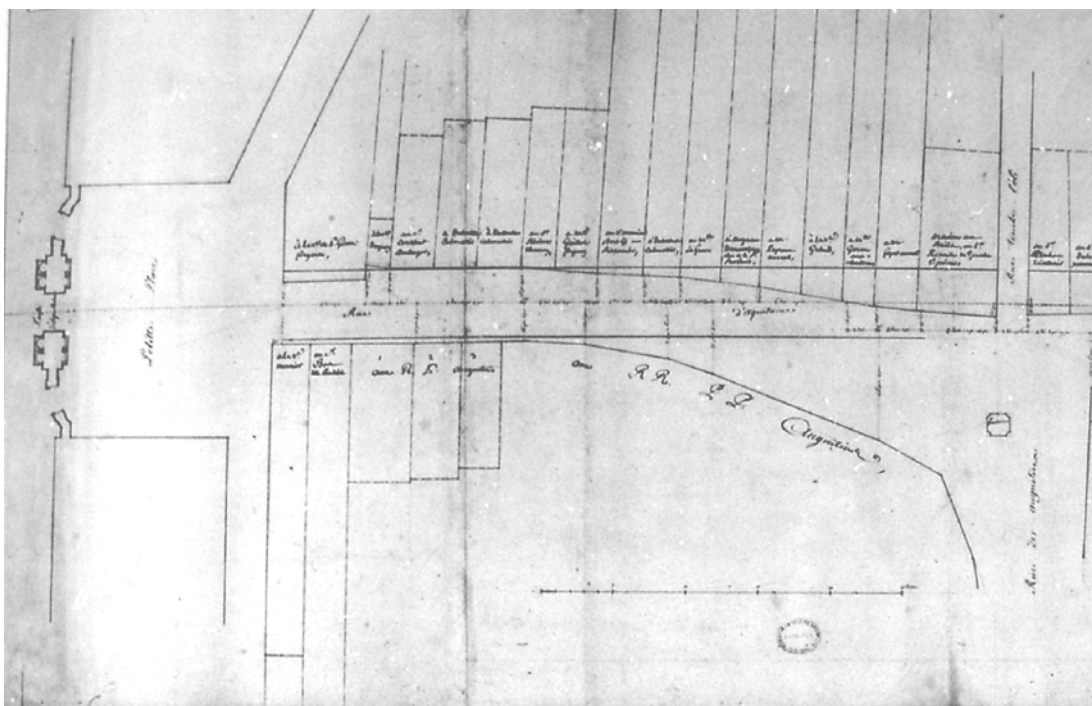
Projet de dégagement de la Grosse Cloche, Artus et Lauriol, 1898 (AMB)

Secteur 14 PASTEUR

Entre le faubourg Sainte-Eulalie et le quartier du Mirail, la rectification progressive de la rue Sainte-Catherine puis le percement du cours Pasteur au début du XXe siècle ont profondément modifié ce secteur dont le parcellaire ancien est fortement marqué par la présence de ces deux voies. La seconde opération de voirie surtout a pourfendu l'ancien tissu du faubourg.

1- Les rectifications de la rue Sainte-Catherine :

Les alignements imaginés par Portier dans les années 1750 dans l'axe de la porte d'Aquitaine ont été sensiblement modifiés au cours de la première moitié du XIXe siècle dans la partie de la rue Sainte-Catherine comprise entre la porte et le cours Victor-Hugo, sur le passage des anciennes rues d'Aquitaine et Bouhaut. Cette portion de la rue a gardé quelques traces des alignements les plus anciens.



secteur pasteur-01

Plan d'alignement de la rue Sainte-Catherine en 1764, à son débouché sur la place d'Aquitaine. Les principaux reculs en sont prévus à l'ouest. (AMB, X B 63).



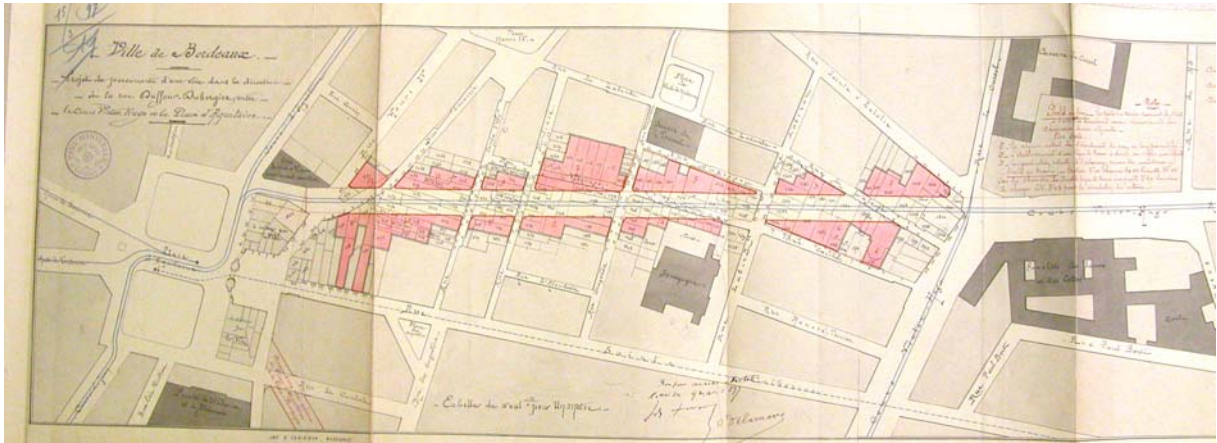
secteur pasteur-02

Alignements réalisés (en rouge) sur la rive ouest de la rue Sainte-Catherine dans la première moitié du XIXe siècle entre la place de la Victoire et le cours Victor-Hugo (fond de plan cadastre 1820-1830, AMB). Seul l'angle avec la place intérieure d'Aquitaine est aujourd'hui maintenu à l'alignement du milieu du XVIIIe siècle.

- Cette partie de la rue Sainte-Catherine est historiquement celle qui fut la plus difficile à redresser et aligner. Son urbanisation et ses rectifications entrent en contact à l'ouest avec les marges du faubourg Sainte-Eulalie. À l'est, le couvent des Augustins articule cette rue avec le quartier du Mirail.

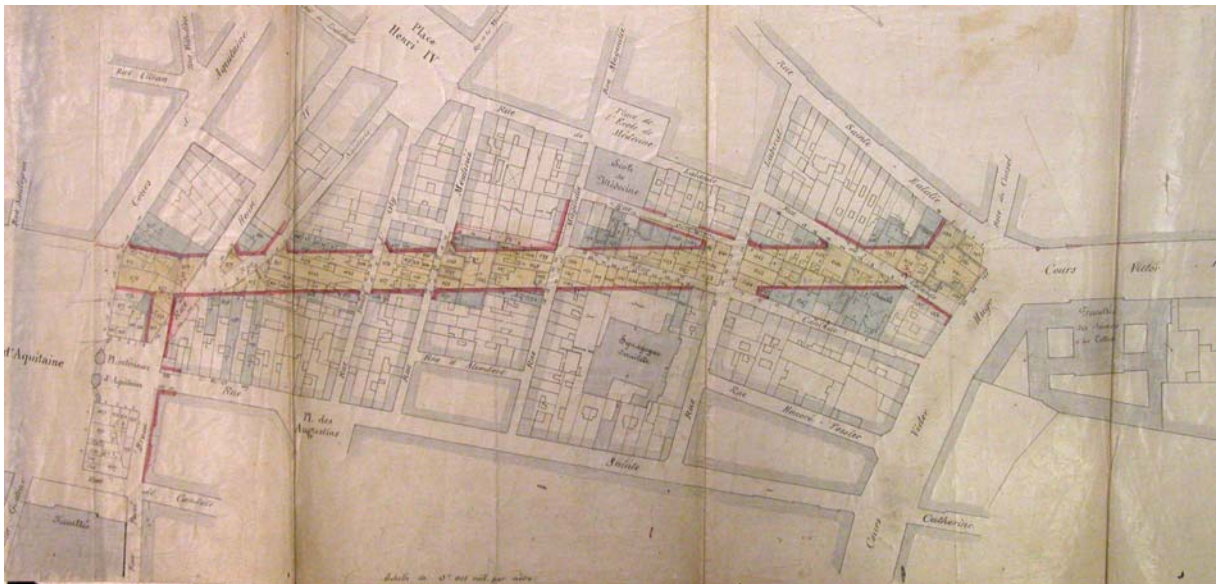
2- Le cours Pasteur :

Ce cours vient littéralement dédoubler la rue Sainte-Catherine, dont le manque de largeur et les embarras de circulation sont patents tout au long du XIXe siècle. Il passe au travers de la trame régulière formée par les rues Tombe-L'Oly, Moulinier, Magendie et Labirat. Plusieurs projets sont dressés dès 1886 et réalisés après 1901. Le projet final a 19 m de largeur. La principale difficulté de son tracé est de le caler sur les fossés de la ville qui ont 28 m de largeur ; une autre, et non des moindres est d'en déterminer le débouché sur la place d'Aquitaine. Le projet finalement adopté détruira l'îlot situé à l'ouest de la porte afin, notamment, de faire passer le tramway sur ce cours devenu dans les années 1900 le cours « des facultés » car il relie les trois grand palais universitaires bâtis par la ville sous la Troisième République.



secteur pasteur-03

Plan pour l'ouverture du cours Pasteur, projet Minvielle, 1897 (AMB, 62 O 21). Ce tracé évite judicieusement la destruction de l'îlot ouest de la porte d'Aquitaine. Il se cale sur la rive ouest des fossés et de la rue Duffour-Dubergier tout en prenant en compte l'hôtel Durand et Videau, déjà bâti à l'angle de la place et du cours d'Aquitaine.



secteur pasteur-04

On distingue bien sur ce plan l'ancien tissu du faubourg aux petites rues étroites et perpendiculaires que le cours Pasteur vient pourfendre en formant des angles aigus ou obtus aux carrefours de ces anciennes voies (projet municipal de 1890, AMB, 62 O 21).

- L'ouverture du cours Pasteur dédouble la rue Sainte-Catherine et dédouble également un ancien lotissement du XVIIIe siècle. De par leurs proportions et leur époque de construction, ses rives s'opposent avec les édifices anciens du quartier. Il en résulte des contrastes saisissants aux

carrefours des voies anciennes et de la nouvelle. Les hauts immeubles du cours servent ainsi « d'entrée » dans les rues plus basses et modestes.

- L'ouverture de ce cours illustre la mode des percées post-haussmanniennes, rares, à Bordeaux.



secteur pasteur-05

secteur pasteur-06

secteur pasteur-07

De gauche à droite : Angle du 55 cours pasteur et de la rue Labirat : l'immeuble nouveau est réduit à la fine épaisseur possible, on notera le contraste des surélévations avec l'immeuble restant. Arrière du cours Pasteur, 6 rue Veyrines : les raccordements des cours arrière avec les maisons préexistantes créent des contrastes de hauteur. Pignon ouvert à l'arrière du 67 cours Pasteur, impasse Moulinié (Clichés RPAU).

3- Les nouveaux édifices et les anciens :

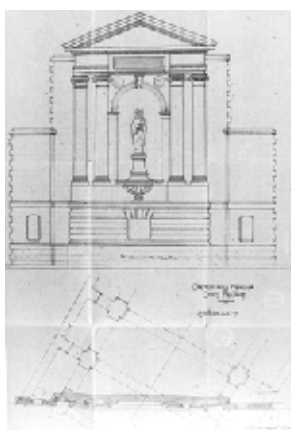
Les travaux urbains engendrent dans ce secteur un renouveau architectural en contraste avec les constructions existantes et qui comporte trois volets : les édifices religieux, les immeubles de rapport et les architectures commerciales.

- les édifices religieux :

Le quartier du cours Pasteur bénéficie de deux édifices religieux singuliers. L'un, la chapelle de la Madeleine (bâtie à la fin du XVIIe siècle), est profondément mutilée par la voie nouvelle. L'architecte Fernand Pujibet lui donne pourtant une élégante façade nouvelle sur le cours. La nouvelle synagogue (l'ancienne se situait rue Causserouge) est bâtie en retrait d'alignement et avec discrétion dans le paysage urbain. Le projet définitif est dû à Charles Durand après 1880.



secteur pasteur-08



secteur pasteur-09

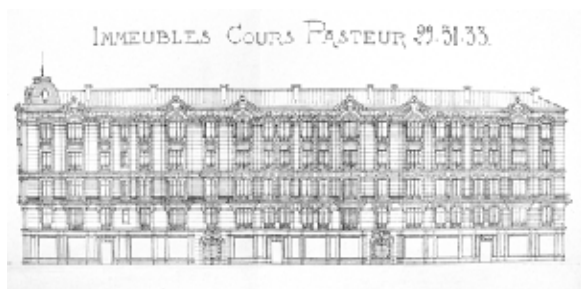


secteur pasteur-10

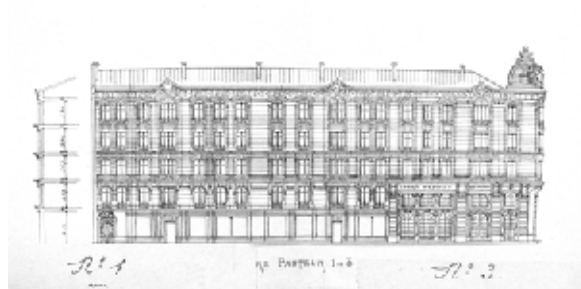
De gauche à droite : façade de l'ancienne chapelle de la Madeleine (détail d'une aquarelle de Fontan, AMB, VIII B 95, rec. 39) ; plan et nouvelle élévation après l'ouverture du cours Pasteur, F. Pujibet, arch., 1902 (AMB, 50 O 1260) ; la synagogue telle qu'elle aurait pu être, élévation principale par Charles Durand, arch., 20 janvier 1880 (Arch. de l'association consistoriale israélite).

- le logement :

Les immeubles de rapport au style 1900 (rares à Bordeaux) contrastent avec les maisons modestes du XVIII^e siècle, parfois même plus anciennes, qui subsistent surtout à l'ouest de la nouvelle percée. Ces immeubles marquent surtout les parcelles où de forts remaniements fonciers furent rendus possibles grâce aux expropriations, et principalement en têtes du cours où les architectes Grémailly et Jélineau réalisent d'imposants immeubles de 4 étages aux angles de la place d'Aquitaine et du cours Victor-Hugo. Toutefois, les petites parcelles réalignées par l'ouverture du cours sont très nombreuses et présentent souvent des formes biscornues qui accueillent des immeubles de rapport plus modestes et moins monumentaux. Ainsi les mêmes architectes ou d'autres comme Fernand Pujibet obtiennent des marchés de moindre importance pour des particuliers.

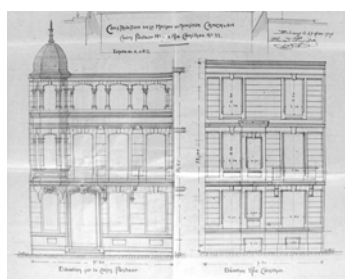


secteur pasteur-11

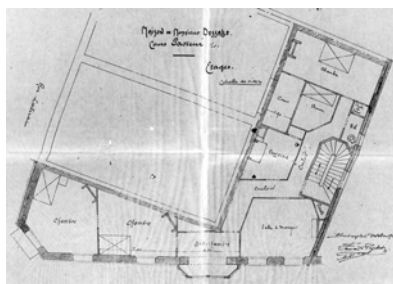


secteur pasteur-12

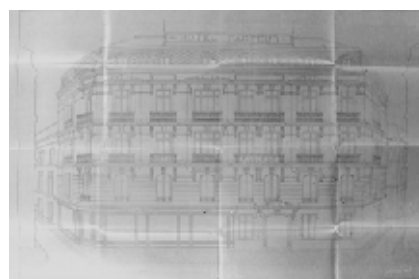
Nouveaux immeubles de rapport, à l'angle de la place de la Victoire [projet] et à l'angle de la rue Paul-Louis Lande (Grémailly et Jélineau, arch., AMB 62 O 22)



secteur pasteur-13



secteur pasteur-14

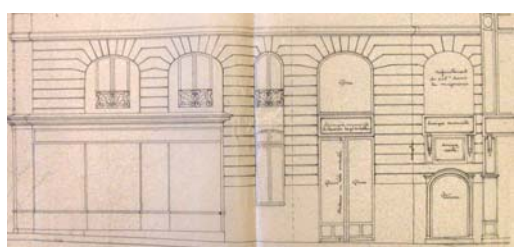


secteur pasteur-15

De gauche à droite, élévations de la maison Cancalon sur le cours et la rue Canihac, Pujibet arch., 1909 ; plan des étages de la maison Dessalle, 67 cours Pasteur, Pujibet arch., 1903 ; élévation perspective de « l'hôtel Pasteur », Grémailly arch., 1903 (AMB, 50 O 1260).

- la vocation commerciale de ce secteur :

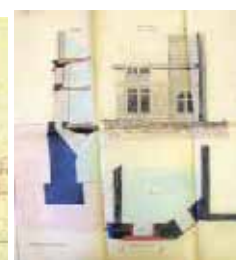
Rue Sainte-Catherine comme cours Pasteur – et dans une moins nette mesure dans les rues adjacentes –, de nombreux magasins occupent les rez-de-chaussée. Aux boutiques des marchands israélites qui habitent le quartier s'ajoutent une foule de commerces aménagés dans tous les pieds d'immeubles de la rue Sainte-Catherine et dans de nombreux autres, voire aux entresols, du cours Pasteur.



secteur pasteur-16



secteur pasteur-17



secteur pasteur-18

Devantures de rez-de-chaussée et d'entresol, n° 181 rue Sainte-Catherine, Robert Touzin arch., 1922 ; placage d'une devanture bois sur un poitrail métallique, n° 204, C. Bouluguet, 1888 ; réparation d'une devanture en saillie d'alignement, n° 1881, 1884(AMB, 50 O 1502).

- Le secteur Pasteur constitue, avec la rue Sainte-Catherine, un lien entre la vieille ville (quartier du Mirail) et son faubourg proche de Sainte-Eulalie.
- Ces deux voies très commerciales et fréquentées engendrent une rupture qui crée des contrastes entre les maisons de l'ancien faubourg et les nouvelles.

Secteur 15 SAINTE-EULALIE

Secteur d'une densité patrimoniale importante, le faubourg Sainte-Eulalie présente de nombreuses caractéristiques de l'évolution des équipements publics, des édifices religieux, de l'aménagement d'espaces publics et de lotissements entre remparts et boulevards.

1 – Le faubourg et la place de l'église :

Situé à l'angle sud-ouest de la troisième enceinte de Bordeaux, le faubourg Sainte-Eulalie prend son essor aux XIII^e et XIV^e siècles, limité par le rempart. Un enclos était formé autour de l'église par son cimetière.

Ce faubourg fut l'objet de l'attention de l'intendant Tourny lorsqu'il réaménagea le tour de ville. La démolition de la porte Sainte-Eulalie et sa reconstruction par l'architecte Bonfin fut décidée en 1754 mais ne fut jamais réalisée en raison des finances de la ville absorbées par des travaux au port et la construction de la place d'Aquitaine. La création du cours d'Aquitaine (cours Aristide-Briand) détermina la nouvelle limite du faubourg, au-devant du rempart.

L'aménagement urbain du XIX^e siècle dans ce secteur se traduit par l'élargissement des rues et l'embellissement de la place. Cette dernière fut considérablement régularisée sur sa face nord grâce à l'ouverture de la rue Pèlerin (du Commandant-Arnould) au début du Second Empire, qui relie le quartier à la place de la cathédrale.

L'église, symbole du quartier, isolée au milieu d'une place, comme la plupart des églises bordelaises, subit des modifications importantes. Son entrée marquée par un porche au début du XIX^e siècle fut considérablement remaniée dans les années 1900 et son clocher fut remonté entre 1863 et 1864.



secteur sainte-eulalie-01



secteur sainte-eulalie-02



secteur sainte-eulalie-03

Sainte-Eulalie, enclose à l'angle sud-ouest du rempart (extrait du plan d'Antoine du Pinet, 1564) ; détail sur le rempart du XIV^e siècle avec la plus ancienne porte (à droite) murée en 1603 lors de l'ouverture de la seconde (à gauche), plan XVIII^e ; la place entourant l'église sur le cadastre de la Restauration, avant l'ouverture de la rue du Commandant-Arnould (AMB).



secteur sainte-eulalie-04



secteur sainte-eulalie-05

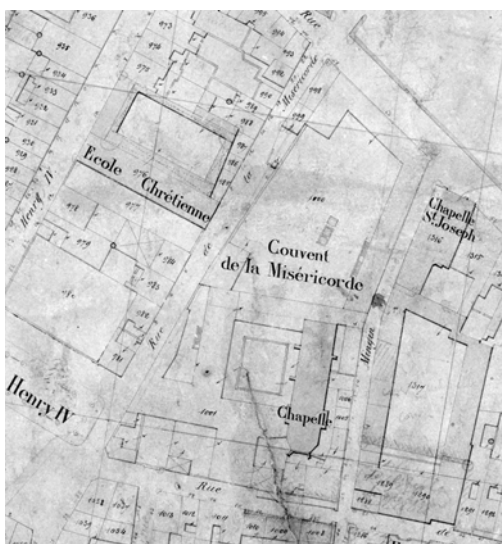


secteur sainte-eulalie-06

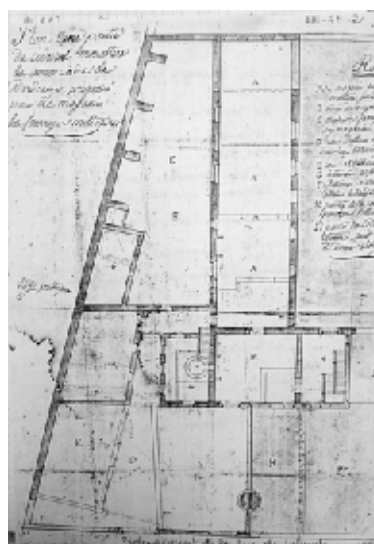
L'église Sainte-Eulalie et sa place : vers 1840 (avec le porche de Poitevin), projet de reconstruction de la flèche par Durassié (1845), la façade après les travaux de 1937 par Magne (AMB).

- Si les potentialités de la place Sainte-Eulalie sont nombreuses, elles ne sont cependant pas exploitées. La qualité essentielle de cet espace public est de fonctionner au centre et à l'intérieur du tissu historique du faubourg.
- La place polarise des édifices monumentaux remarquables sur ses faces : le rempart, le couvent de la Miséricorde, la chapelle Saint-Joseph, l'hôpital. Ces bâtiments sont d'ailleurs liés au développement intrinsèque et aux fonctions premières de ce faubourg.

2 – Des édifices religieux aux équipements publics :



secteur sainte-eulalie-07



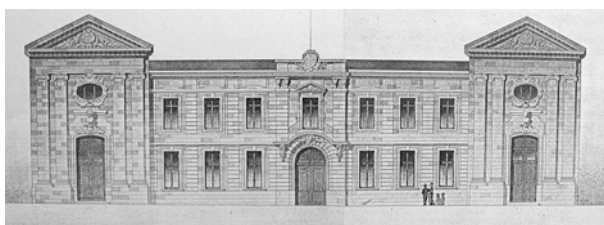
secteur sainte-eulalie-08

Les couvents de la Miséricorde (Annonciade) et de Saint-Joseph sur le cadastre de 1851.
Plan d'aménagement du couvent de l'Annonciade en magasin des fourrages militaires (XVIIIe siècle).

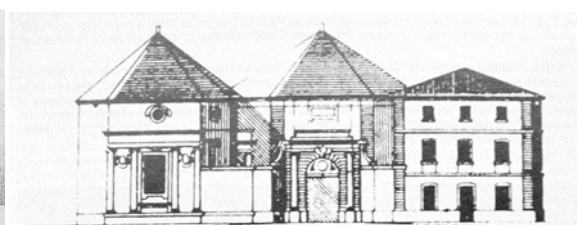
Le couvent de l'Annonciade (actuelle DRAC Aquitaine), celui des Dames de la congrégation de Saint-Joseph l'ancienne maison de force attribuée au séminaire Saint-Raphaël, ainsi que le presbytère Sainte-Eulalie, sont les principaux édifices religieux qui marquent le paysage et l'histoire de la constitution du faubourg. La vocation philanthropique du quartier se traduit par l'école chrétienne de la rue de la Miséricorde, l'orphelinat de Saint-Joseph (rue Sainte-Eulalie) mais aussi l'hôtel Dieu (1825-1829), actuel hôpital Saint-André.

La tradition médicale est d'ailleurs très présente près de l'église puisque l'école de médecine et de chirurgie (1752-1755) est l'une des plus rares en France, avec celles Paris et Montpellier. La caserne Saint-Raphaël fut affectée à une annexe de cette école avant que ne fût bâtie la nouvelle faculté de médecine de la place de la Victoire.

L'implantation du réservoir Sainte-Eulalie, à l'emplacement de l'ancienne porte de Berry qui ne fut jamais réalisée, est un autre exemple de transfert d'équipement public et de la densité de ce type de bâtiments dans le quartier puisque ce réservoir fut rasé pour édifier la bourse du Travail à partir de 1934.

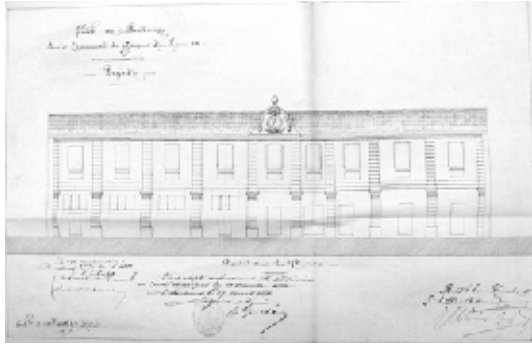


secteur sainte-eulalie-09

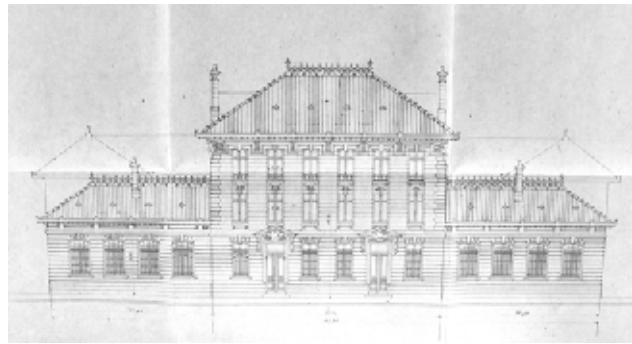


secteur sainte-eulalie-10

L'ancienne caserne Saint-Raphaël devenue l'annexe de l'hôtel Dieu (1878) ; l'amphithéâtre Saint-Cosme (école de médecine et de chirurgie) en 1788.



secteur sainte-eulalie-11



secteur sainte-eulalie-12

Projet de surélévation de l'école de garçons de la rue Henri IV, 1880, Marius Faget, arch. ; élévation de la nouvelle école de filles et de la maternelle place Francis-de-Pressensé, 1912, Henri Veyre, arch. (AMB)

- Les transferts de fonctions dans les édifices du faubourg sont donc particulièrement intéressants en ce sens qu'ils reflètent une étonnante capacité d'adaptation et de transformation qui ajoute à ces bâtiments, à leur intérêt architectural propre, une qualité patrimoniale supplémentaire.
- En outre, aux intérêts urbains de ces édifices monumentaux s'ajoute un intérêt historique et culturel qui témoigne de l'histoire des institutions locales et de leur mobilité dans l'espace urbain.

3 – Les habitations luxueuses du faubourg :

A l'instar de certains quartiers aristocratiques, le secteur de Sainte-Eulalie qui présente des rues et des maisons souvent peu entretenues, recèle aussi des hôtels particuliers, comme au Mirail ou auprès du tribunal et de la cathédrale. Rue Paul-Louis Lande (ancienne rue Sainte-Eulalie), les immeubles compris entre les numéros 19-33 offrent des façades d'un grand intérêt sur rue. Ce sont d'anciennes possessions de l'orphelinat de Saint-Joseph et des hôtels particuliers. Le 33 par exemple est un superbe hôtel néoclassique Louis XVI ; les numéros 19 et 21 contiennent la maison du fils de Montesquieu qui y édifia un pavillon du même style.



secteur sainte-eulalie-13



secteur sainte-eulalie-14



secteur sainte-eulalie-15

Elévation arrière, 33 rue Paul-Louis-Lande, balcon du premier, détail sur la galerie d'entrée et sur le balcon. (Clichés MRAUP)



secteur sainte-eulalie-16
Façade arrière de la maison de Secondat, 19 rue Paul-Louis-Lande ; pavillon, en fond de jardin, détail de la rampe d'escalier
(Clichés Recensement)



secteur sainte-eulalie-17



secteur sainte-eulalie-18

- Dans le tissu ordinaire des rues du faubourg Sainte-Eulalie se dégage donc des architectures domestiques d'un très grand intérêt. Comme au Mirail, ces hôtels particuliers occupent la profondeur des parcelles par une succession de cours et de corps de bâtiments à l'arrière ou en limites séparatives. Cependant, contrairement aux hôtels aristocratiques du Mirail, les façades de ceux de Sainte-Eulalie ne les différencient pas depuis la rue.
- Les potentialités du faubourg Sainte-Eulalie sont nombreuses : cependant, elles ne sont pas exploitées. La qualité essentielle de ce secteur est sa place centrale, espace public qui fonctionne en réseau, à l'intérieur du tissu historique du faubourg, avec deux autres places importantes : la place Francis-de-Pressensé et la place Mabit en mettant en relation des éléments monumentaux et remarquables de son histoire : l'église, le rempart, les couvents, chapelles, l'hôpital, l'ancienne faculté de médecine. Ce potentiel patrimonial est remarquable.
- La requalification du maillage serré des espaces publics aptes à fonctionner en réseau permettrait de mettre en relation les éléments monumentaux et les équipements nombreux dans ce secteur.

Secteur 16 VICTOIRE

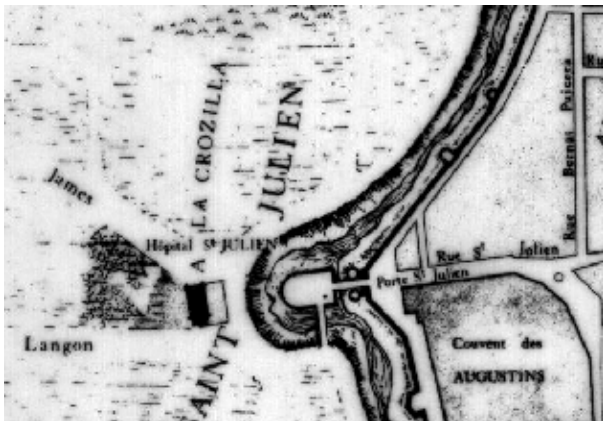
Ce quartier étudiant et commerçant correspond à une ancienne porte de ville profondément remaniée par la création de la place d'Aquitaine (de la Victoire), conçue selon un programme d'architectures uniformes inabouties et fortement remaniées dans le temps, notamment par l'ouverture du cours Pasteur.

1 – La porte et le faubourg Saint-Julien

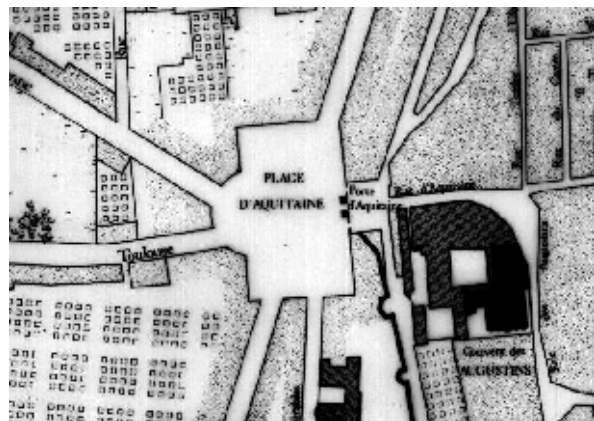
La porte de Saint-Julien se situe dans les terrains de Graves au sud-ouest de la ville remparée de sa troisième enceinte (XIV^e siècle). Un hôpital prend ce nom hors les murs, au carrefour des routes de Bayonne et de Toulouse.

Le bastion qui s'avance dans les terres est marqué de part et d'autre par le mur de ville et les boulevards de défense, jusqu'à Sainte-Eulalie d'une part, jusqu'au Mirail puis les Capucins d'autre part.

On entre en ville par la rue Saint-Julien devenue rue d'Aquitaine, en longeant le couvent des Augustins.

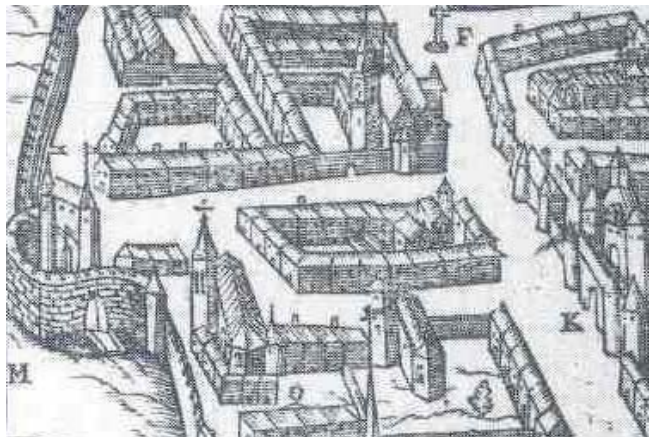


secteur victoire-01



secteur victoire-02

Extraits des plans de l'album de Bordeaux (1891) : Bordeaux vers 1450 et Bordeaux en 1755.



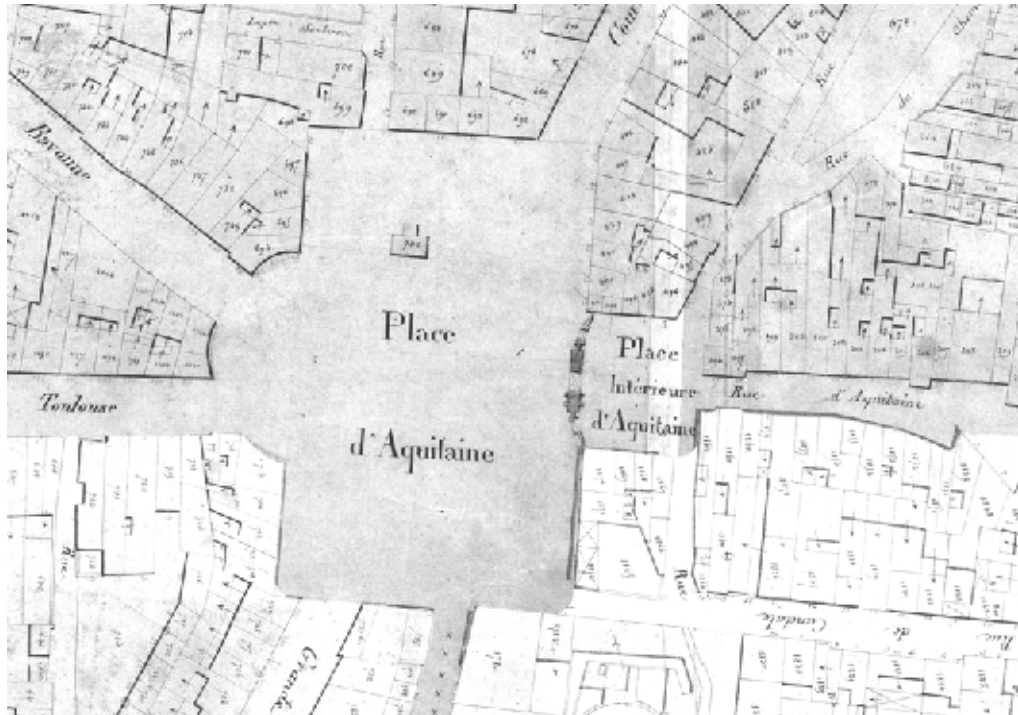
secteur victoire-03

Porte Saint-Julien (extrait du plan d'Antoine du Pinet, 1564)

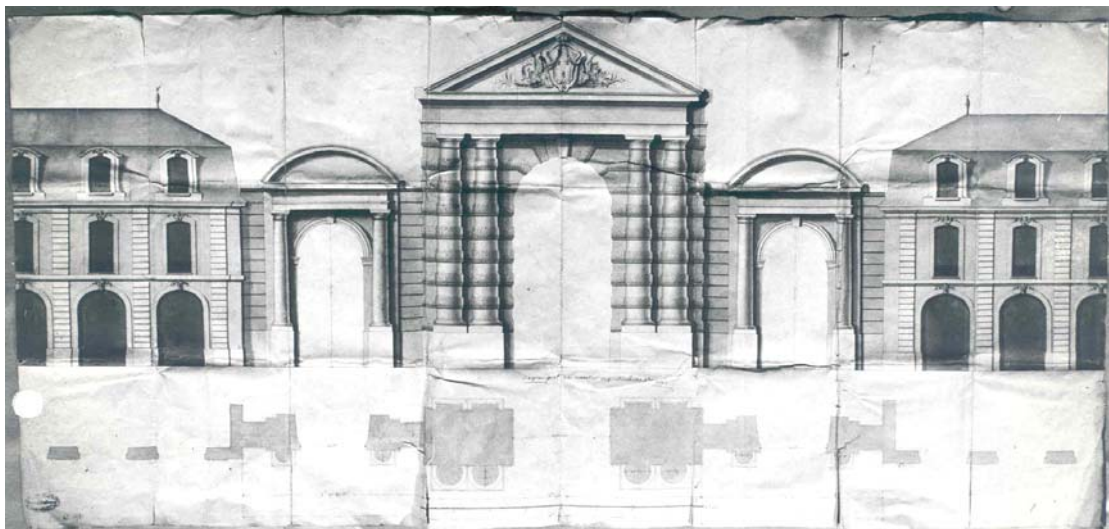
- L'urbanisation de ce quartier à partir du milieu du XVIII^e siècle est rendue possible grâce à la création d'une place accompagnée d'un programme uniforme. La place d'Aquitaine s'apparente à celle des Capucins, elle appartient au système de places et de cours imaginés par l'intendant Tourny, en relation avec l'aménagement du tour de ville.
- Ancienne porte de ville, ce secteur demeure une entrée physique et symbolique dans le vieux Bordeaux.

2 – La place d'Aquitaine : figure urbaine remarquable

Conçue comme un nœud de circulation et une porte de ville, la place se compose d'une vaste place extérieure et d'une place intérieure séparées d'une porte flanquée de guichets latéraux. Le programme architectural de la place présente de nombreuses similitudes avec les autres travaux de l'architecte Portier : arcades au rez-de-chaussée, balcons (substitués par des gardes corps) aux croisées du premier étage, couverture en mansarde d'ardoise et lucarnes cintrées en comble. Ce lotissement connut un succès très relatif, de nombreuses maisons ne furent pas achevées selon le programme prévu.



secteur victoire-04
Assemblage cadastral de la place d'Aquitaine vers 1820 (AMB)



secteur victoire-05
Élévation de la porte d'Aquitaine, des guichets latéraux (premier projet) et des maisons uniformes place d'Aquitaine, Portier, architecte, 1752 (ADG)

- Le lotissement de la place d'Aquitaine reste donc inachevé. Comme sur la place des Capucins, les terrains valaient moins cher qu'au nord de la ville (allées de Tourny ou place Dauphine (Gambetta) et les emplacements étaient moins courus.

3 – Les quartiers de lotissement en marge des travaux des cours :

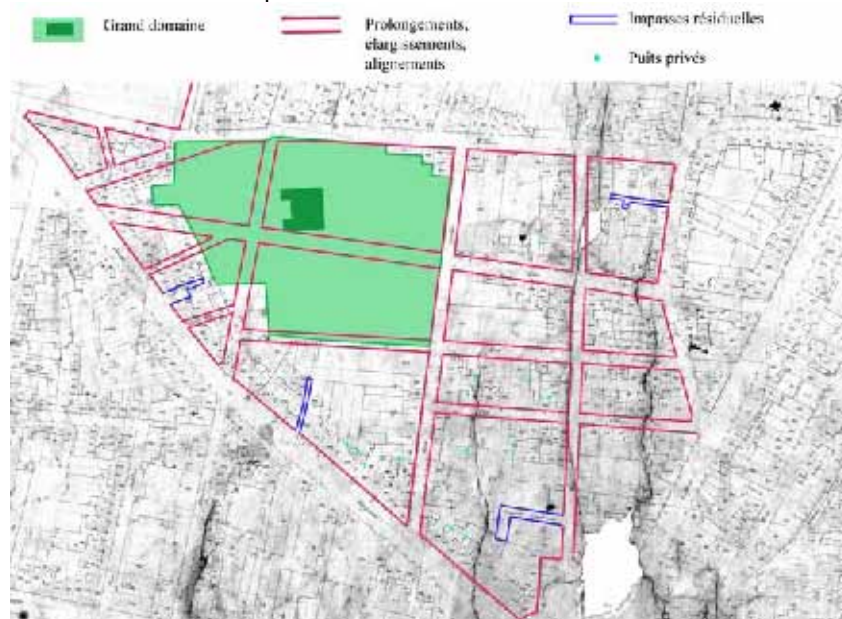
A l'intérieur et à l'extérieur de la ville, l'ouverture des cours génère des lotissements secondaires à la construction des grands axes. Ces opérations se raccordent parfois à des trames régulières préexistantes (comme le lotissement Henri IV) ou bien se créent ex-nihilo (comme autour des rues Leberthon et Millière), au sud-ouest de la place.

a. Près des remparts : le lotissement Henri IV



Éléments constitutifs du lotissement Henri IV (dessin MRPAU) secteur victoire-06

b. Au-delà des cours : le quartier de la rue Leberthon

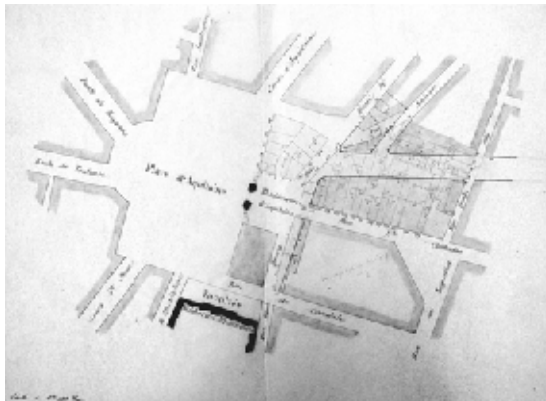


Logiques de constitution des lotissements dans le quartier Leberthon (dessin MRPAU, d'après les cadastres de 1820-1830 et 1854, AMB) secteur victoire-07

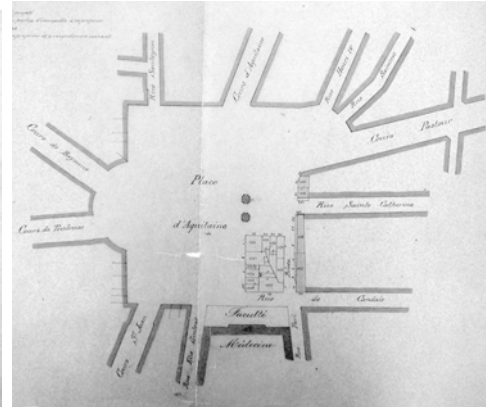
- Les lotissements inachevés alentours de la place s'inscrivent sur des éléments permanents : remparts, grands domaines, impasses préexistantes, qui peuvent à la fois générer de nouvelles formes urbaines régulières ou au contraire demeurer à l'état de traces dans le nouveau tissu urbain.

4 – Les défigurations et l'inachèvement de ce quartier :

A la fin du XIXe siècle le secteur de la Victoire est au centre de nouveaux flux de circulation, liés notamment à l'installation des facultés de Médecine, de Lettres (rue Duffour-Dubergier) et de Droit (place Pey-Berland). La création du cours Pasteur a permis de relier les trois palais universitaires entre eux : elle entraîne la défiguration de la place, sur tout son côté nord-ouest.

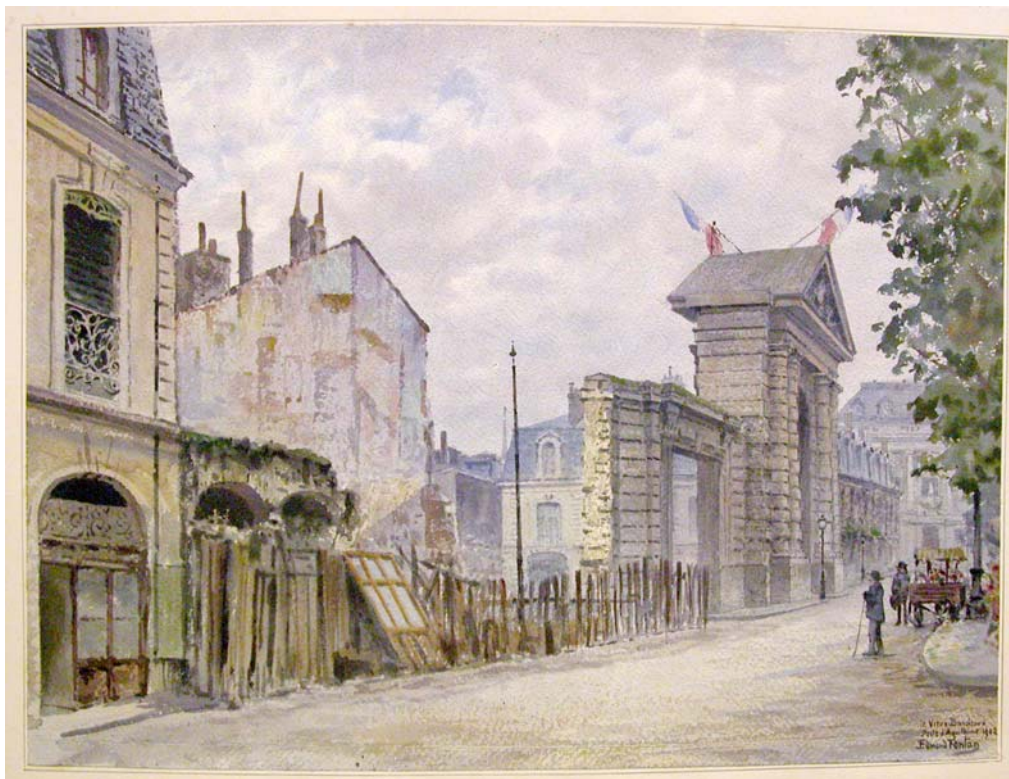


secteur victoire-08



secteur victoire-09

Plan pour l'ouverture du cours Pasteur et plan pour l'expropriation de l'îlot est de la place intérieure d'Aquitaine (non réalisé) AMB.



Démolition des guichets et de l'îlot est de la porte d'Aquitaine 1902, (aquarelle de Fontan, AMB) secteur victoire-10



Mise en scène du percement du cours Pasteur et de la porte isolée sur la place (aquarelle de Artus et Lauriol, AMB) secteur victoire-11

- L'ouverture du cours Pasteur en 1902 est l'occasion d'une requalification esthétique et fonctionnelle de la place.
- Elle entraîne l'isolement de la porte. Cette dernière perd ses relations avec le dispositif de la place classique, partie intégrante et articulée de l'espace public, elle devient un objet urbain décorant la place.

SECTEUR 13 – MIRAIL

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	XIIIe – XIXe siècle
Maîtrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux / privée
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / privée

COMMENTAIRES

La rue du Mirail (rua deu Miralh, toponyme attesté au XIV et XV^e siècle) est dite aussi du miroir ; elle tire son nom d'une légende où, au fond d'un puits situé à l'angle des rues Gratiolet et des Augustins, aurait vécu un serpent qui foudroyait du regard tous ceux qui osaient le regarder dans les yeux. Ce puits aurait été détruit en 1840 et remplacé par une fontaine surmontée d'un réverbère.

Une rue médiévale et aristocratique :

Caractérisée par son tracé sinueux, ses défauts d'alignements, ses hôtels particuliers et sa belle perspective dans l'axe de la Grosse Cloche, la rue du Mirail est un ancien chemin d'accès médiéval à Bordeaux, notamment à l'une des portes de sa deuxième enceinte : l'actuelle Grosse Cloche.

La rue du Mirail, ancien chemin de Saint-Jacques, délimite un quartier appartenant en grande partie à la paroisse Saint-Eloi incorporée à la ville par une ordonnance de 1302. L'existence de la porte du Mirail percée sur la deuxième enceinte est attestée dès le XIV^e siècle où ce quartier devient aristocratique avec des familles comme les Razac, Puységur, de Luxe, d'Estrade, Leberthon... avant de redevenir populaire au XIX^e siècle.

Avec l'installation de l'hôtel de Ville auprès de la Grosse Cloche, après le déplacement de la mairie, la rue du Mirail devient un lieu de résidence et de passage pour les bourgeois et les notables bordelais.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, de nombreux hôtels particuliers entre cour et jardin bordaient la rue du Mirail.

Après la Révolution, la rue perdit de son prestige et la plupart de ces immeubles furent mis en location, restructurés en appartements locatifs, ou cédés, pour les plus importants d'entre eux, à des institutions.

Les travaux de voirie du XIX^e siècle :

Le premier plan d'alignement connu de la rue du Mirail fut validé par un arrêté des trésoriers de France du 01 août 1768. Cette rue fut largement remaniée au XIX^e siècle. La commission d'examen du plan de la ville, réunie en 1817, considéra que cette rue ne pouvait être établie sur une seule ligne droite, sans entraîner trop de dépenses. Sa largeur fut établie au minimum à 29 pieds (9.60 m), on considéra que son axe pouvait être maintenu à découvert ; l'alignement fut arrêté selon trois lignes. Dans les années 1840, lors de la levée du plan général d'alignement de Bordeaux, le Conseil des bâtiments civils jugea cette largeur trop faible, mais la Ville refusa de l'élargir davantage, ce qui fait qu'elle conserva son tracé sinueux et une partie de ses maisons des XVII^e et XVIII^e siècles.

La comparaison du cadastre de 1820-1830 et du cadastre actuel fait apparaître les transformations suivantes :

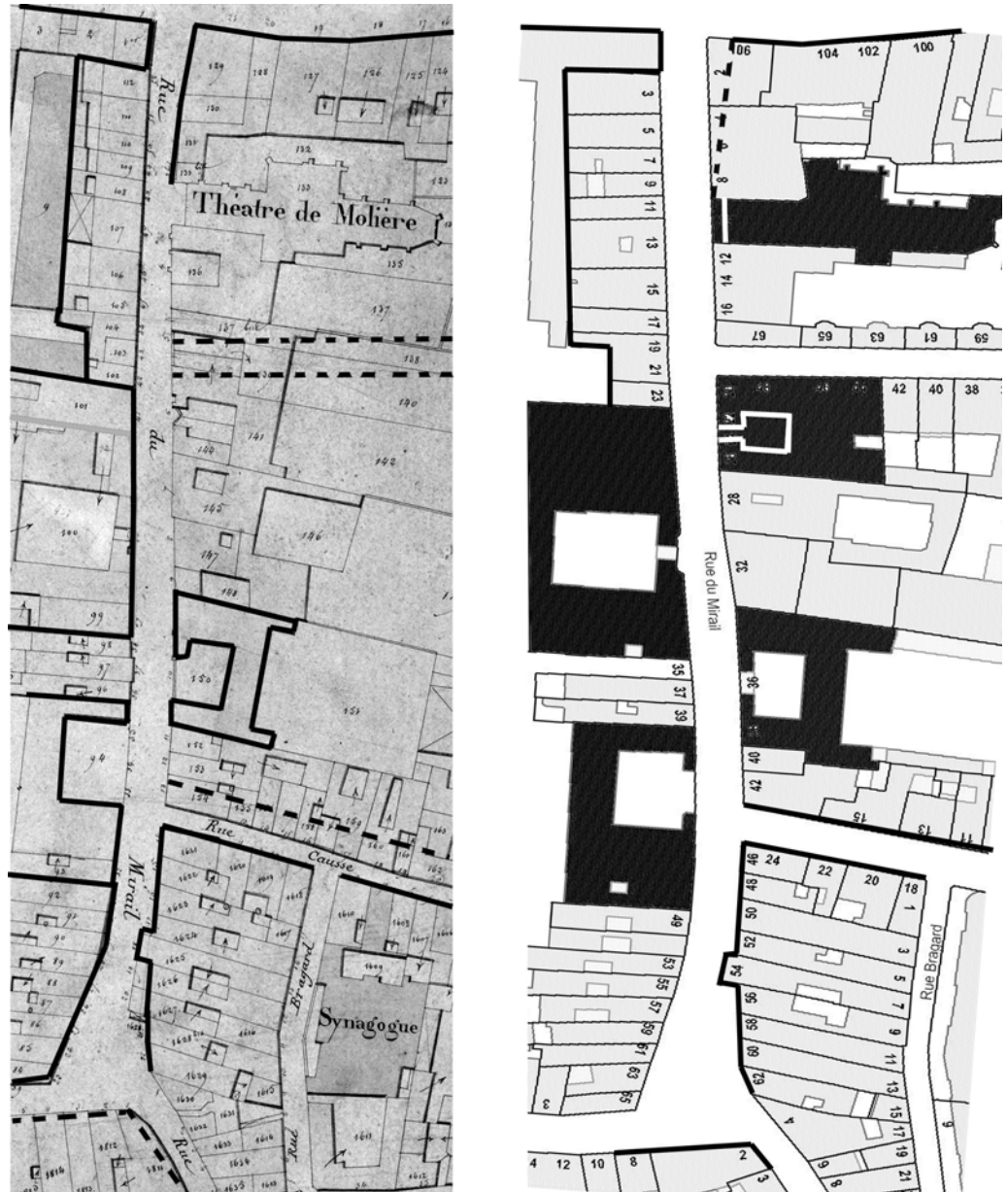
- le carrefour avec la rue des Augustins et la rue Gratiolet fut remanié sous la Troisième République lorsqu'on y implanta une école : à présent ce carrefour fonctionne comme une placette
- les immeubles n° 56 et 58 ont été mis à l'alignement, le n° 54 est resté en saillie d'alignement sur environ 2.5 m. Ces immeubles et ceux contigus, entre les numéros 46 et 62, forment une séquence intéressante de maisons à loyers du XVIII^e siècle, aux remarquables sculptures.
- la rue Causserouge fut élargie à 9m, sur son côté nord seulement.
- le prolongement de la rue Saint-François en 1854, puis de l'hôtel du même nom à son carrefour, offrit une nouvelle communication vers la rue Leyteire.
- du côté nord de la rue Saint-François, jusqu'aux fossés, l'ancien hôpital Saint-James (XII^e siècle), dit théâtre Molière au début du XIX^e siècle présentait une partie de sa chapelle en façade sur rue. Il fut réaligné.
- la rectification du carrefour de la rue du Mirail avec les fossés de l'hôtel de ville (cours Victor Hugo), à l'angle du lycée Montaigne et en vis-à-vis, date de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Le tracé sinueux et seulement régularisé de la rue du Mirail, ainsi que son point de fuite sur la Grosse Cloche, n'ont pas été remis en cause depuis le Second Empire. Cependant, au tournant du siècle, les projets de dégagement de la Grosse Cloche (quitte à démolir l'église Saint-Eloi) et d'élargissement de la rue Saint-James, allaient bon train ; ces projets, s'ils avaient été réalisés, auraient certainement mis à bas le tracé irrégulier de cette ancienne rue de Bordeaux.

IMAGES

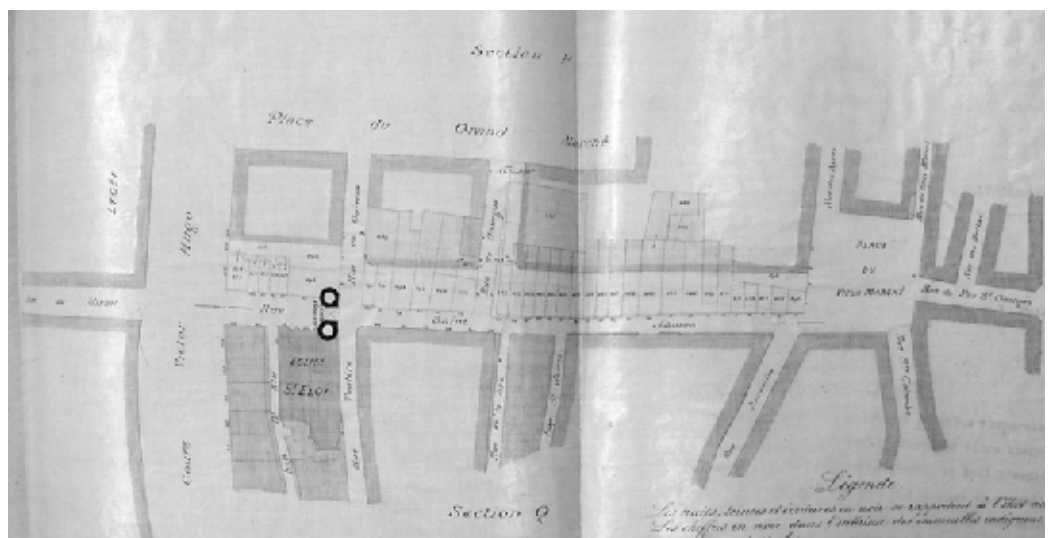
La rue du Mirail sur le cadastre de 1820-1830 (AMB) et le cadastre de 2004 (DDU)

En noir : repérage des principales transformations des rues et des bâtiments remarquables.



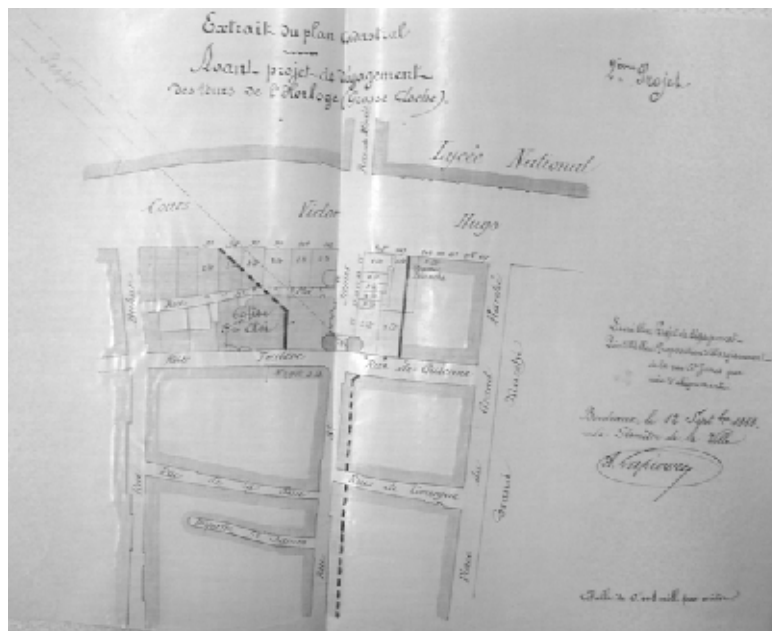
FU1-DR_448-01

Plan du projet de dégagement de la Grosse Cloche et d'élargissement de la rue Saint-James, A. Lapierre, 1883. (AMB, 63 O 1)



FU1-DR_448-02

Plan du projet de dégagement de la Grosse Cloche, A. Lapierre, 1883. (AMB, 63 O 1)



FU1-DR_448-03

Projet de dégagement de la Grosse Cloche, Artus et Lauriol, 1898 (AMB IX B 44)



FU1-DR_448-04

LIENS

43-F1-DS0177 / 36-F1-DP0203 / 29-F1-DS0051 / 22-F1-DP0187 / 118-F1-DS0177 / 28-F1-DP0188 / S1-DP_1657 / S1-DP_905

BIBLIOGRAPHIE

DESGRAVES, Louis. *Evocation du vieux Bordeaux*. Paris : Minuit, 1989, p. 239-243.
JEAN, Ezéchiel. « La Rousselle et la Mar : essai sur le développement urbain et la topographie du faubourg Saint-Eloi », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. XCIV, 2003, p. 93-106
PEYRISSAC, Michèle. *Hôtels bordelais de la première moitié du XVII^e siècle*. Université de Bordeaux III : TER d'histoire de l'art sous la dir. du Prof. Roudié, nd.

SOURCES

AMB, 11 O 5, inventaire des plans d'alignement de la ville de Bordeaux, 1809
AMB, 11 O 5, délibérations de la commission des travaux publics, 1816-1821
AMB, 63 O 1, élargissements de rues
AMB IX B 44, projet de dégagement de la Grosse Cloche, 1898

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section A, dite de l'Hôtel de ville

RECENSEMENT DU PAYSAGE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 03/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

SEQUENCE

IDENTIFIANT : S1-DR_448

Adresse : 40-62, rue du Mirail

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : XVIII-XIXe siècles

Maitrise d'œuvre : Privée

Maitrise d'ouvrage : Privée

COMMENTAIRES

La partie sud de la rue du Mirail, à son carrefour avec les rues Gratiolet et des Augustins, s'élargit en prenant la forme d'un entonnoir et présente des alignements remarquables, particulièrement du côté des numéros pairs.

Les maisons les plus anciennes de cette partie de la rue datent de la seconde moitié du XVIIIe siècle, elles sont reconnaissables par leur composition et leur décor, une surtout, au numéro 54, présente une saillie sur la voie publique de près de 3 m, ainsi que des décors sculptés sur les clés, mascarons et agrafes, consoles à l'entablement, particulièrement soignés.

Les maisons contiguës jusqu'à la rue Causserouge datent de la même époque, sauf à l'angle de cette rue où l'immeuble fut réédifié en 1895 par les entrepreneurs Abadie dans un vocabulaire tout à fait classique : chaînes et rez-de-chaussée à refends ainsi qu'un léger pan coupé assurent la continuité de la séquence avec l'hôtel Lecomte et l'alignement des numéros 40 à 62. Le plan de cet immeuble est très découpé en raison de la structure parcellaire préexistante à l'élargissement de la rue Causserouge.

Le n° 50, rue du Mirail, présente toujours une élévation classique, seulement modifiée en rez-de-chaussée en 1878 par l'ouverture d'une baie commerciale, comme les maisons voisines.

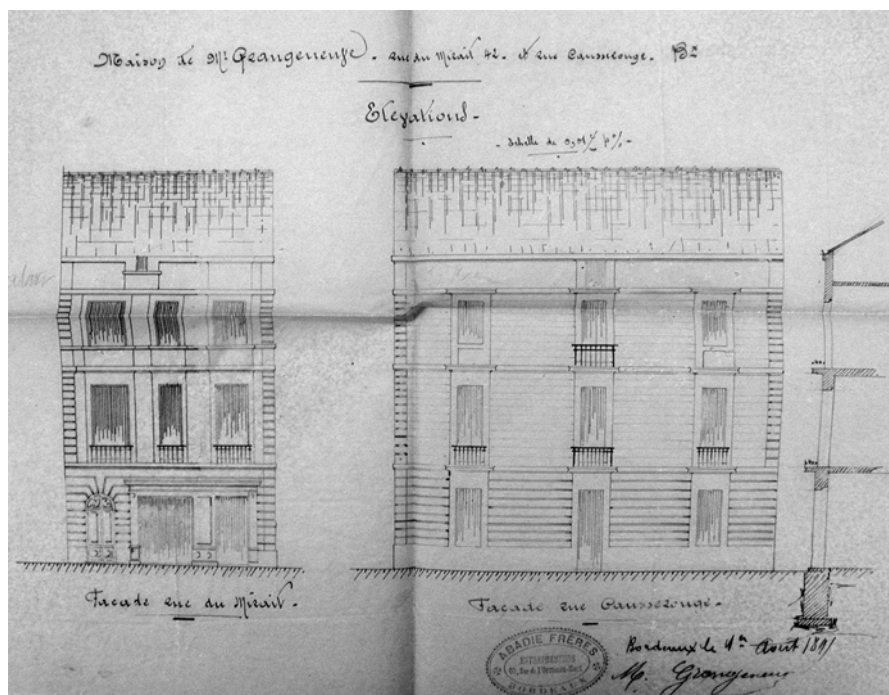
Le n° 56, qui présente des qualités architecturales et de décor, notamment la sculpture des clés, avec le n° 54, a été mis à l'alignement en 1882, une baie commerciale a aussi été ouverte en rez-de-chaussée. Mais à voir la qualité de la façade actuelle, il semble bien qu'elle ait été remontée à l'identique.

Le n° 58, aligné en 1880, a été reconstruit sur le même principe, dans un langage XIXe soigné, particulièrement pour les rampes de fonte des balcons.

L'architecture XVIIIe réinventée, voire reconstruite, avec l'unique immeuble en saillie sur la voie publique de cette séquence de la rue du Mirail apporte donc des qualités supplémentaires au paysage de cette rue, déjà très riche.

IMAGES

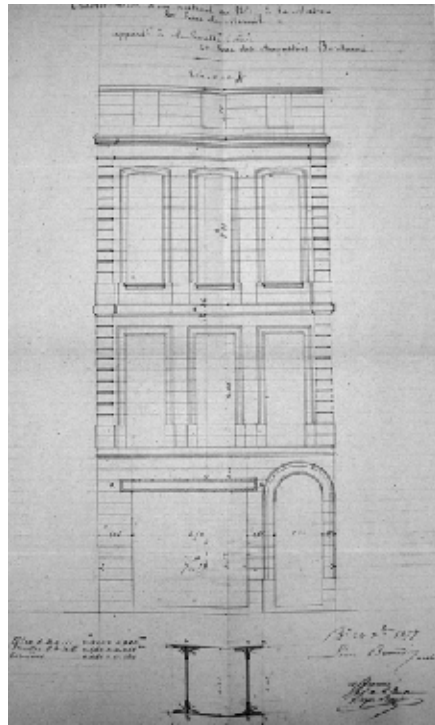
Élévation du 42, rue du Mirail, à l'angle de la rue Causserouge, 1895 (Abadie, entr.)
(AMB, 50 O 1167)



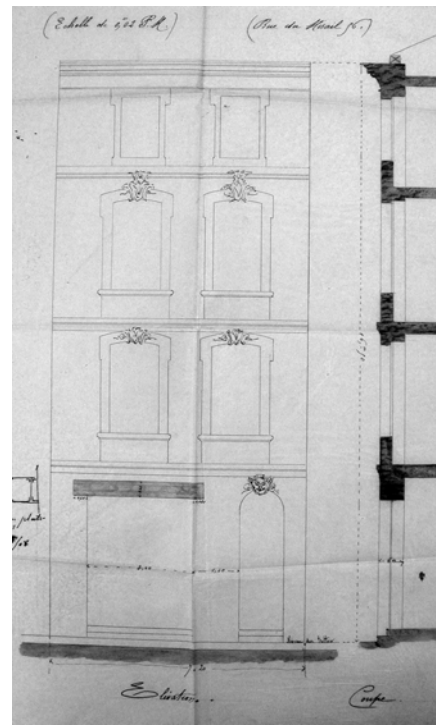
S1-DR_448-01

Elévation du 50, rue du
Mirail, 1878.
(AMB, 50 O 1167)

Elévation du 56, rue du
Mirail, 1882.
(AMB, 50 O 1167)

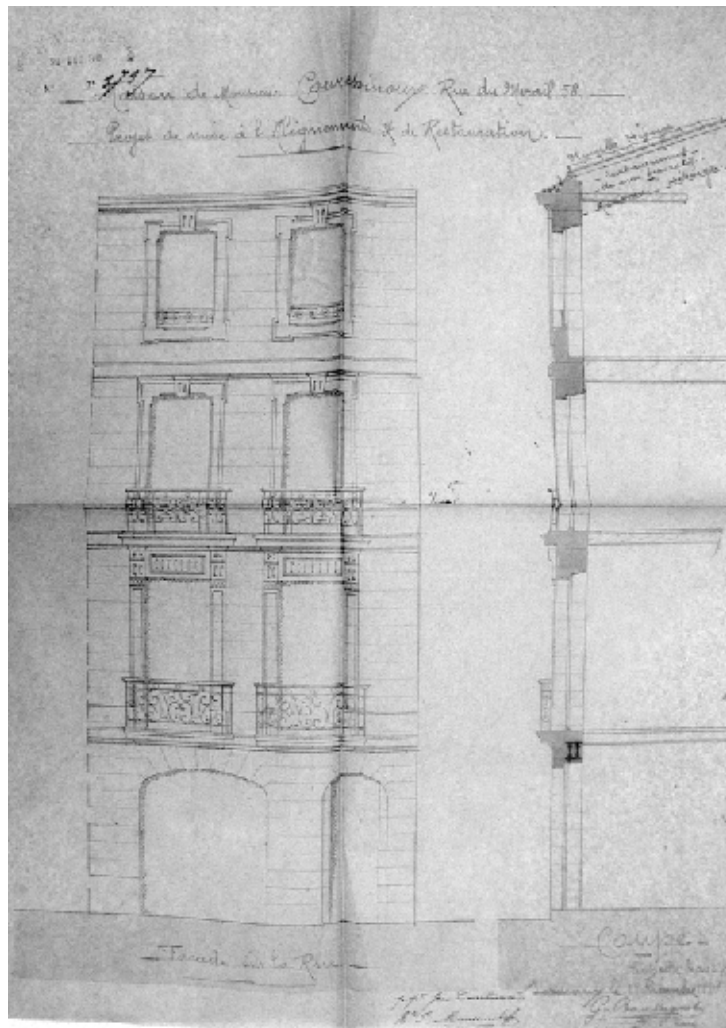


S1-DR_448-02



S1-DR_448-03

Elévation du 58, rue du
Mirail, 1880.
(AMB, 50 O 1167)



S1-DR_448-04

LIENS
SOURCES

36-F1-DP0203

AMB, 50 O 1167

RECENSEMENT DU PAYSAGE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 03/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

SEQUENCE

IDENTIFIANT : S1-DP_1657

Adresse : 2-8, rue du Mirail

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1890
Maîtrise d'œuvre : Ch. Ouvrard, entrepreneur architecte
Maîtrise d'ouvrage : Lafargue, propriétaire

COMMENTAIRES

L'imposant immeuble de l'angle du cours Victor Hugo et de la rue du Mirail, qui paraît une construction entièrement neuve, est en réalité issu de la restauration et de la surélévation des parcelles 2 à 8 de la rue du Mirail ainsi que du 106, cours Victor Hugo.

L'autorisation de voirie déposée par l'architecte et entrepreneur Ch. Ouvrard, qui est aussi maître d'ouvrage dans cette opération, montre les transformations apportées aux façades anciennes pour uniformiser leur hauteur et leurs baies. L'élévation d'ensemble se compose de cinq niveaux. Le rez-de-chaussée est surmonté d'un haut entresol aux baies en arcs segmentaires. Ces deux niveaux sont marqués de refends. Les trois étages supérieurs sont, couronnés d'un épais entablement et de lourdes volutes. Chaque travée est rythmée verticalement par des pilastres à refends sommés d'un petit fronton. Horizontalement chaque niveau et chaque baie au-dessus de l'entresol sont marqués d'un balcon simple ou double puis de banquettes dont la saillie sur la voie publique diminue à mesure qu'on s'élève en hauteur.

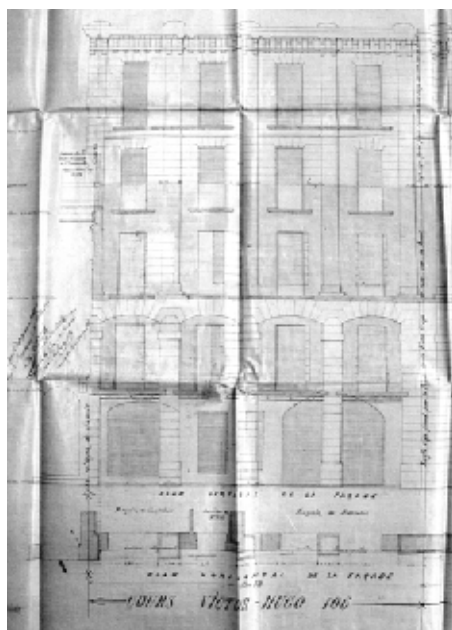
Le rez-de-chaussée est exclusivement réservé aux commerces, à l'exception de trois corridors d'accès aux étages. Les baies de rez-de-chaussée sont étroites mais hautes, marquées par des poitrails métalliques puis d'un couronnement de pierre. Les entresols sont aussi destinés au commerce. Depuis le cours Victor Hugo, les locaux de rez-de-chaussée accueillent, en 1890, un magasin de confection, un magasin de mercerie et son arrière-boutique, un débit de tabac, un marchand d'étoffes et un salon de coiffure. Cette multitude de commerces rappelle la vie urbaine et la mode de la Belle époque.

Ce bâtiment témoigne de la mode des immeubles de rapport uniformes et du développement de l'activité commerciale à la fin du XIXe siècle. Rares à Bordeaux, ce type d'immeuble prend ici d'imposantes proportions, surtout en hauteur et à l'angle de la rue du Mirail, qui modifient la perspective de cette rue et ajoutent à la richesse de son paysage bâti.

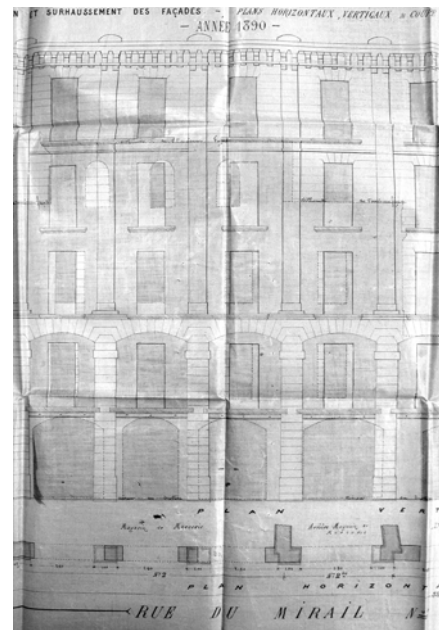
IMAGES

Elévation du 106, cours
Victor Hugo, Ch. Ouvrard,
entr. Arch., 1890.
(AMB, 50 O 1 167)

Elévation des 2 et 2bis rue
du Mirail, Ch. Ouvrard, entr.
Arch., 1890.
(AMB, 50 O 1 167)

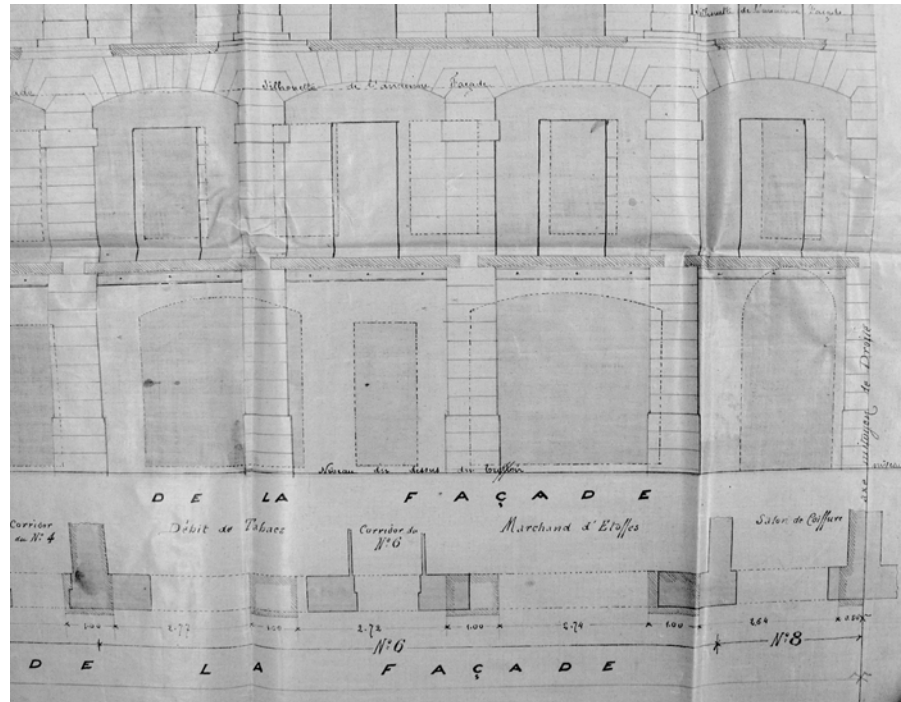


S1-DP_1657-01



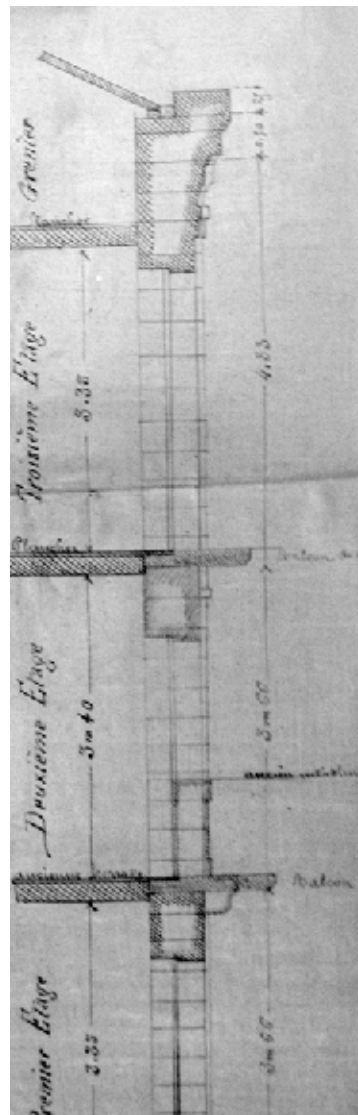
S1-DP_1657-02

Détails de l'élévation des
rez-de-chaussée et entresol,
Ch. Ouvrard, entr. Arch.,
1890.
(AMB, 50 O 1 167)



S1-DP_1657-03

Détails de la coupe du mur
de face sur la voie publique,
Ch. Ouvrard, entr. Arch.,
1890.
(AMB, 50 O 1 167)



S1-DP_1657-04

SOURCES

AMB, 50 O 1167

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	XIIIe – XIXe siècles
Maitrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux / privée
Maitrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / privée

COMMENTAIRES

Située en dehors de la deuxième enceinte qui limitait Bordeaux au sud jusque vers l'an 1300, cette rue est identifiée sous le nom de *rua Leiteira* dès 1254. Au XVIe siècle une portion de la rue Leyteire faisait partie de la paroisse Saint-Eloi ; celle du nord appartenait des deux côtés à la paroisse Saint-Michel. Au XIXe siècle on prolongea la rue Leyteire au sud (Desgraves).

Les alignements de cette rue :

Un plan d'alignement de cette rue fut validé par les trésoriers de France par arrêté du 17 avril 1761. La commission des travaux publics réunie le 16 avril 1817 remarqua toutefois qu'un plan antérieur, adopté par le bureau des finances de Guyenne le 17 août 1760, n'avait, à cette date, reçu son exécution que dans la partie à l'entrée des fossés de ville. La rue Leyteire faisait encore un angle entre la partie la plus ancienne de la rue Saint-François et les Fossés. Dans le plan de 1761 (dito), l'élargissement de la rue dans cette partie permettait d'adoucir l'angle aigu formé par cet alignement. Ce plan ancien fut donc maintenu sous la Restauration selon le tracé défini sous l'Ancien Régime.

Ce plan d'alignement fut réalisé sur la rive impaire presque tout au long de la rue, à l'exception des numéros 1 à 13 et de l'embouchure étroite sur les fossés Saint-Eloi.

Un nouveau plan fut adopté pour cette rue le 31 octobre 1842, qui permit de prolonger la rue Leyteire jusqu'au cours de la Marne, et de rectifier en particulier le carrefour chaotique qui se formait auparavant avec les rues Entre-deux-Places (Paul-Broca et Bigot), Augustine (Gratiolet) et Botanique. Un bâtiment long obstruait tant la rue Leyteire qu'elle se transformait en un passage (le passage Roux) pour aboutir à la rue Botanique. Le prolongement de la rue Leyteire jusqu'au cours fit disparaître ce passage et remplaça la rue Botanique.

L'architecture de cette rue :

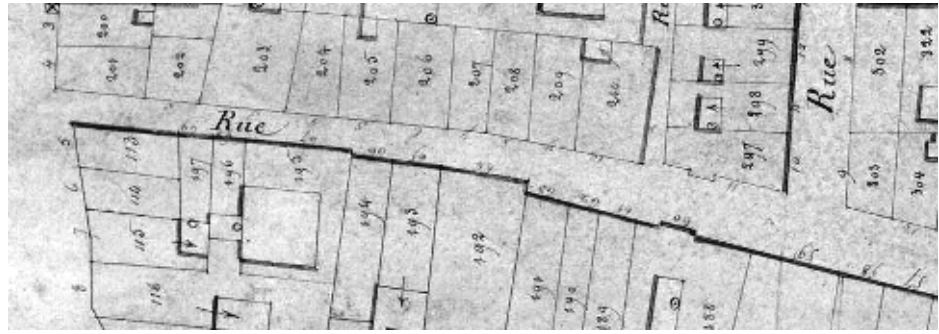
Cette rue présente une architecture éclectique. La plupart de ces maisons du XVIIIe siècle dans la partie nord sont conservées sans grandes transformations. Les immeubles les plus neufs se situent dans la partie sud, en particulier à partir de l'angle de la rue Saint-François, ouverte en 1854.

Ce sont des maisons de deux étages en règle générale ; les surélévations d'un troisième étage d'attique ou de comble sont fréquentes au XIXe siècle.

Les devantures commerciales sont rares : cette rue est passante mais pas commerçante. Deux bâtiments méritent d'être mentionnés : celui des Dames de la Conception, qui s'étend derrière les locaux du lycée du Mirail (1875) ; et une petite usine, aujourd'hui disparue, autrefois située au n° 40, bâtie en 1898, seul témoignage d'une activité artisanale ou manufacturière dans cette rue.

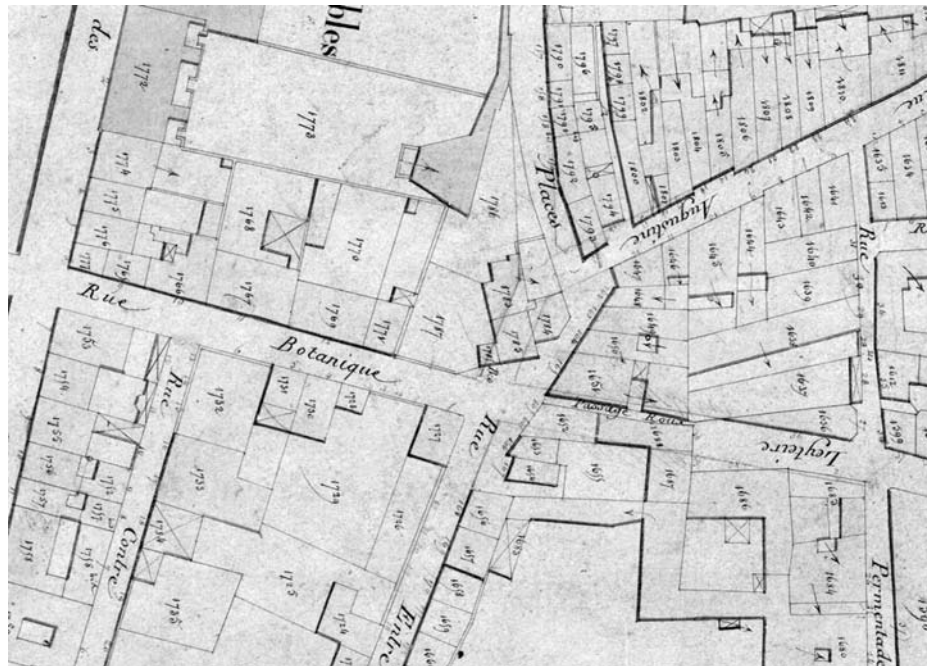
IMAGES

L'embouchure rétrécie de la rue Leyteire entre la rue Saint-François et le cours Victor-Hugo (fossés Saint-Eloi)
(AMB, cadastre de 1820-1830)



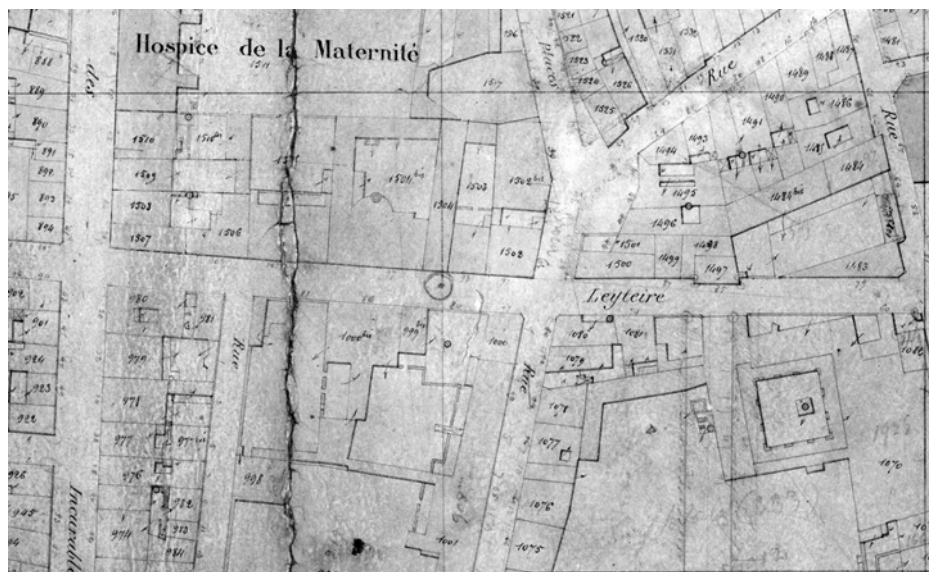
FU1-DP_48-01

Le carrefour des rues Leyteire, Botanique, Entre-deux-Places et Augustine sur le cadastre de 1820-1830.
(AMB)



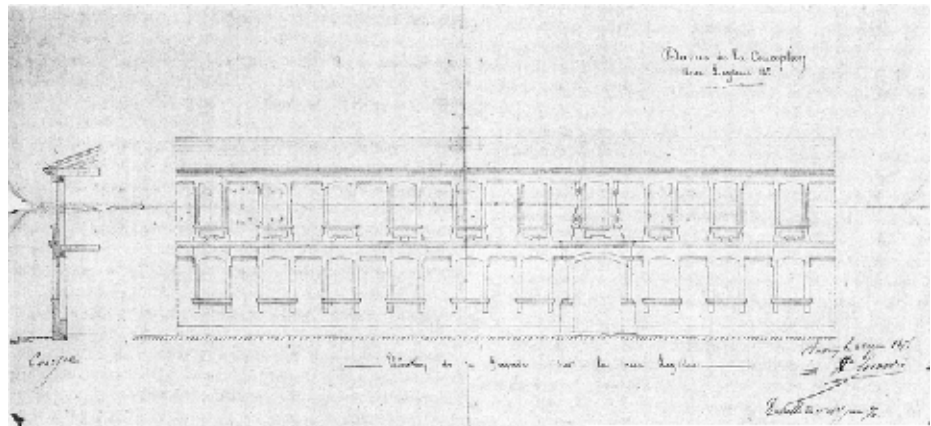
FU1-DP_48-02

Le carrefour Entre-deux-Places et Augustine régularisé par le prolongement de la rue Leyteire sur le cadastre de 1854.
(AMB)



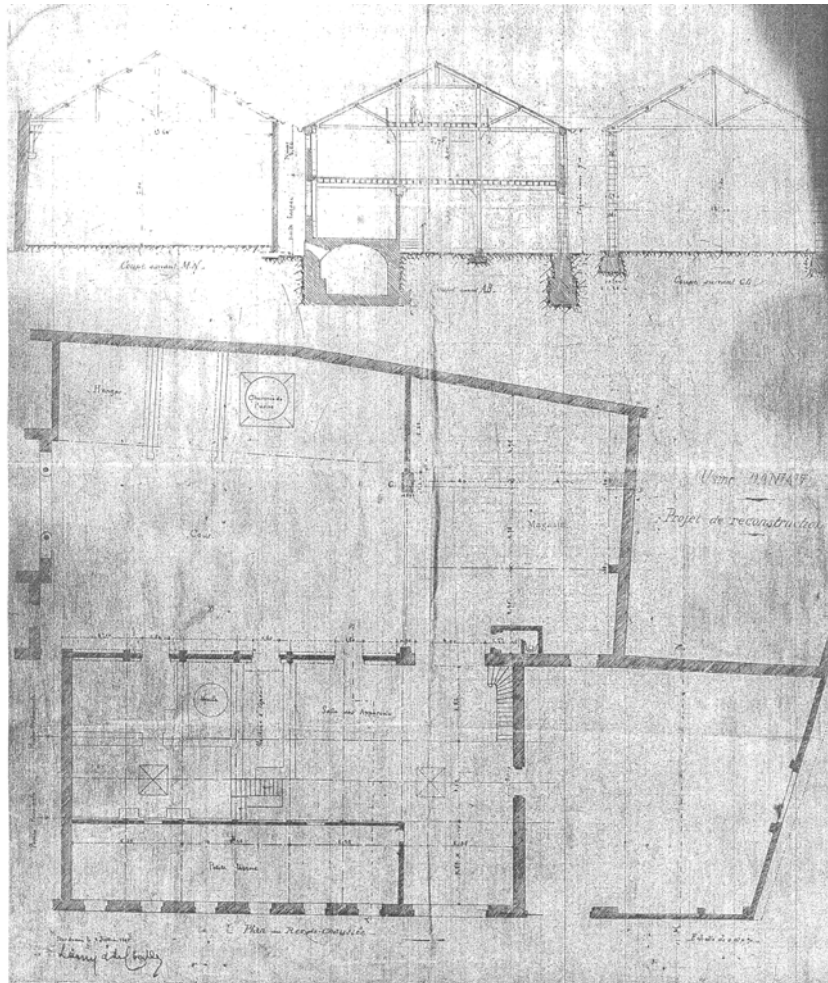
FU1-DP_48-03

Élévation du bâtiment des Dames de la Conception, rue Leyteire, 1875. (AMB, 50 O)



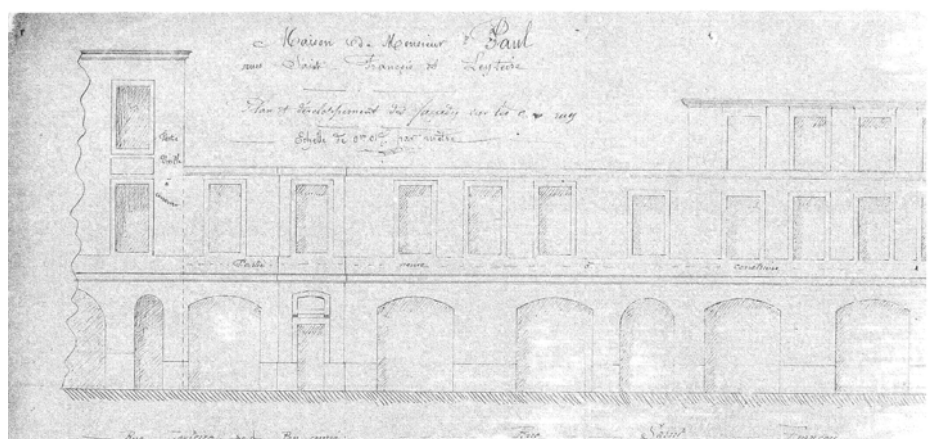
FU1-DP_48-04

Projet de construction de l'usine Daniale, 40 rue Leyteire, plan et coupe, 1898. (AMB, 50 O)



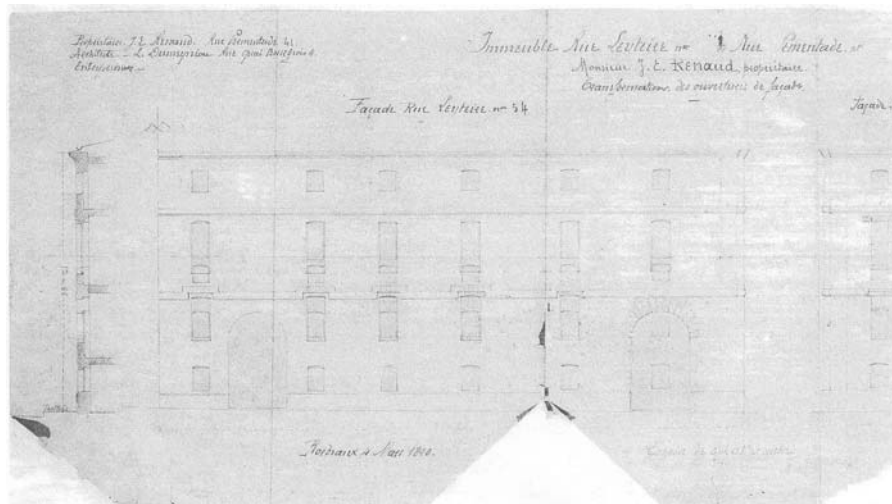
FU1-DP_48-05

Maison Paul, angle des rues Saint-François et Leyteire, élévations, 1866. (AMB, 50 O)



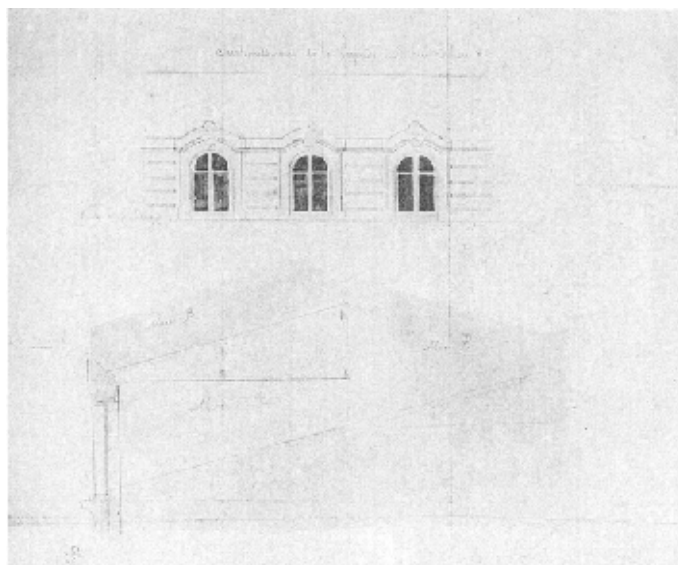
FU1-DP_48-06

Maison Renaud, angle
des rues Permentade et
n° 54 Leyteire, élévations,
1890.
(AMB, 50 O)



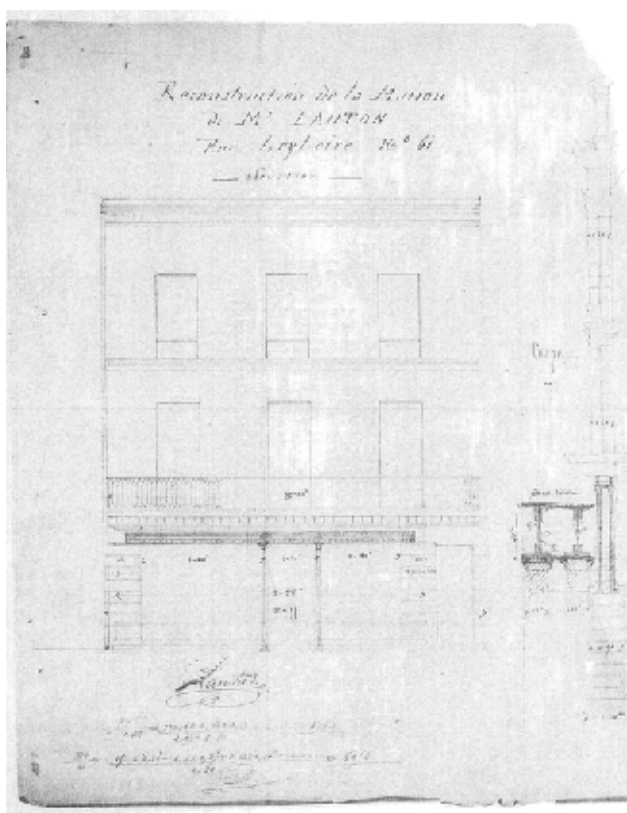
FU1-DP_48-07

Surélévation d'un
troisième étage au n° 8
rue Leyteire, 1880.
(AMB, 50 O)



FU1-DP_48-08

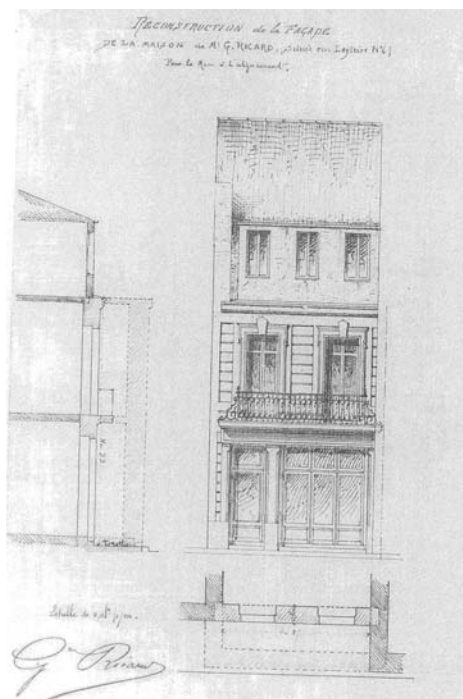
Reconstruction de la
maison Lauton, 61 rue
Leyteire, 1868.
(AMB, 50 O)



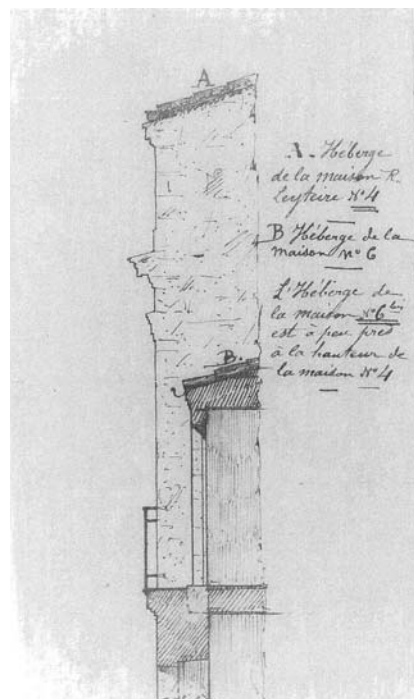
FU1-DP_48-09

Mise à l'alignement de la maison Ricard, n° 6 rue Leyteire, 1879. (AMB, 50 O)

Héberges des maisons numéros 4 et 6 rue Leyteire, 1879. (AMB, 50 O)



FU1-DP_48-10



FU1-DP_48-11

LIENS BIBLIOGRAPHIE

FU1-DR_448

SOURCES

DESGRAVES, Louis. *Evocation du vieux Bordeaux*. Paris : Minuit, 1989, p. 243-244.

AMB, 11 O 5, *Délibérations de la commission des travaux publics chargée par le conseil municipal de l'examen du plan général d'alignement pour la ville de Bordeaux*. Bordeaux : Racle, 1822, délibération du 16 avril 1817.

AMB, 11 O 5, inventaire des plans d'alignement de la ville de Bordeaux, 1809

AMB, 50 O, autorisations de voirie rue Leyteire

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section A dite de l'Hôtel de ville

AMB, cadastre 1854, section T, dite des Incurables

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 23/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BÂTI
LYCÉE MONTAIGNE**

IDENTIFIANT : 118-F1-DS0177

Adresse : 118, cours Victor Hugo

DONNÉES HISTORIQUES

Période de construction : 1698 et 1877
Maîtrise d'œuvre : Charles Burguet, architecte (1877) Coëffard, sculpteur (1877)
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

L'actuel lycée Montaigne se situe à l'emplacement de l'ancien collège de la Madeleine, les locaux furent transformés en magasin puis en caserne au moment de la Révolution, ils abritèrent l'Hôtel de Ville et les services municipaux de 1791 à 1836. Le collège fut de nouveau transformé en caserne, entre 1837 et 1873, dates à laquelle il fut affecté au Lycée national devenu en 1933 le lycée Montaigne.

Le collège de la Madeleine ou collège des Jésuites :

Fondé à Bordeaux en 1572 pour lutter contre le calvinisme, il fut décidé d'affecter au collège un groupe de bâtiments situés autour de la chapelle de la Madeleine lui servant d'église. La propriété du collège fut cédée par un concordat du 9 juillet 1572 : bâtiments, revenus et fruits du prieuré Saint-James. Le collège de la Madeleine était en plein essor quand un arrêt du parlement de Paris du 6 octobre 1761 supprima la compagnie de Jésus et fixa la fermeture du collège qui fut réuni au collège de Guyenne et prit le nom de collège royal.

En 1583-1584, les jésuites demandèrent à la jurade l'autorisation de déplacer l'hôpital Saint-James de l'autre côté de la rue du Mirail mais ils n'obtinrent pas satisfaction. En 1588, ils furent autorisés à ouvrir un passage souterrain au-dessous de la rue du Mirail, pour avoir un accès direct avec l'église Saint-Jacques. En 1628, plus de 22 000 livres furent utilisées pour la construction d'un bâtiment de trois étages donnant sur le cours. En 1633 les locaux des classes furent à nouveau agrandis et l'entrée modifiée. L'incendie de l'Hôtel de Ville du 13 décembre 1657 causa d'importants dégâts au collège ; les travaux de réparation ne furent terminés qu'en 1698. C'est de cette année que date la belle façade et sa majestueuse porte d'entrée surmontée d'une statue de saint Ignace dans une niche. Cette façade, modifiée, a été conservée dans son ensemble (Desgraves).

La caserne des Fossés :

Elle tire son nom de sa position en bordure des fossés de l'Hôtel de Ville. C'est une partie de l'ancien collège des Jésuites confisqué lors de leur expulsion en 1762. Tandis que l'établissement d'enseignement était réuni au collège de Guyenne par lettres patentes de 1772, les bâtiments recevaient diverses affectations. La mairie les acheta en 1791 et y installa son administration en 1792 avant de l'échanger contre le palais royal, ancien archevêché, en vertu d'un contrat du 24 février 1835 (Maffre).

Cette caserne était la plus grande de Bordeaux : elle abritait à la fois les quartiers de cavalerie et d'infanterie sur quatre étages. Le corps de bâtiment principal en « T » donnait sur le cours Victor Hugo, il délimitait deux cours, une aile à l'ouest et une aile en retour d'équerre au sud.

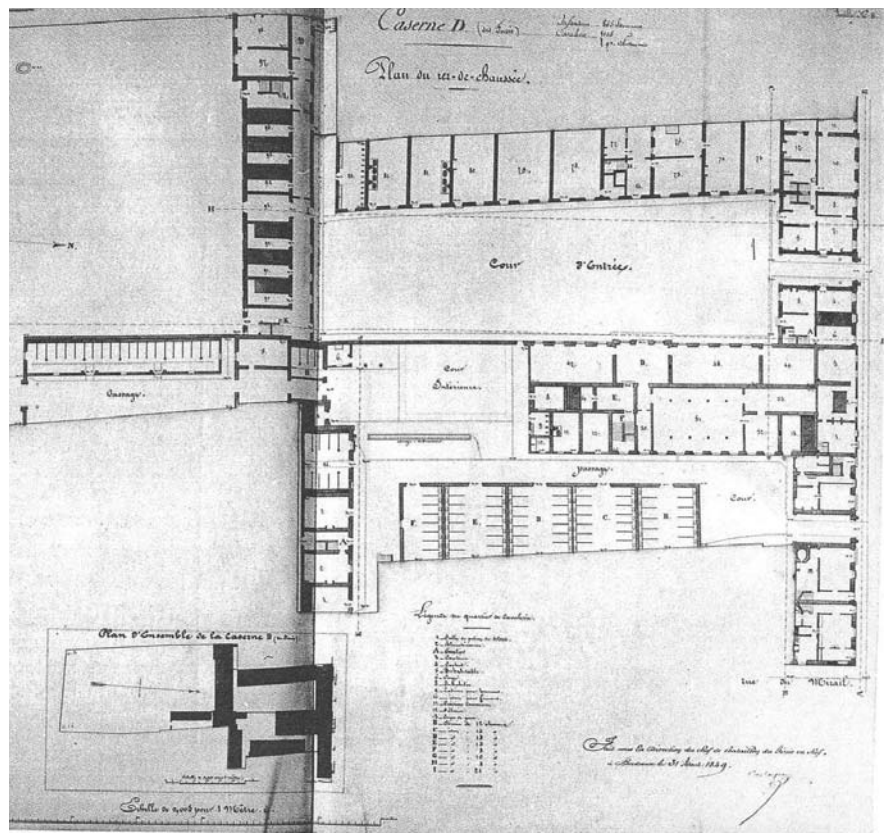
Le Lycée national :

Pour le nouveau lycée de Bordeaux, Charles Burguet proposa en 1877 de réunir sur le cours Napoléon (Victor Hugo) les deux ailes de 1698 par un grand pavillon central poursuivant le parti stylistique du XVIII^e siècle : il reprend la superposition des ordres, toscan, dorique, ionique, corinthien, composite présents aux angles et aux extrémités des ailes. Dans sa volonté de continuer un parti, Burguet évite le pastiche en donnant à son décor plus de relief, en accentuant le bombement des frises, les saillies des entablements, et en couronnant le toit d'un immense toit brisé à terrasse faîtière sur laquelle s'avance l'arrondi de la balustrade d'un belvédère (Coustet et Saboya). Les sculptures manquantes sont complétées et celles ajoutées au pavillon central d'une grande qualité : têtes d'angelots, feuilles de chêne, buste d'Athéna, *putti* gras. Coëffard compose huit médaillons au-dessus des portes latérales. A l'ouest le sculpteur place les portraits de Montaigne, Descartes, Molière et Montesquieu qui remplacent les bustes de saints des Jésuites.

Cet édifice affirme ainsi sa déchristianisation. L'histoire des bâtiments du lycée Montaigne témoigne de la mutation de bâtiments anciens et de leur capacité à accueillir des institutions nouvelles : à l'opposé des bâtiments équipements créés ex nihilo, ceux du lycée Montaigne s'inscrivent fortement dans la ville sédimentée.

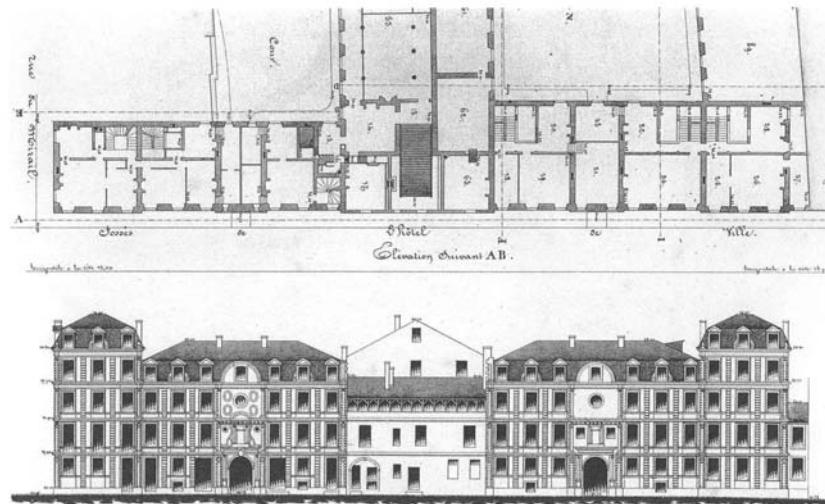
IMAGES

Caserne D (des Fossés),
plan du rez-de-chaussée.
(Atlas des bâtiments
militaires des places de
France - Bordeaux 1849)



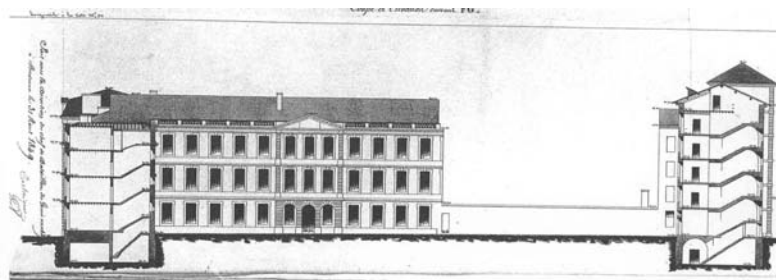
118-F1-DS0177-01

Caserne D (des Fossés).
Plan et élévation sur les
fossés de l'Hôtel de Ville.
(Atlas des bâtiments
militaires des places de
France - Bordeaux 1849)



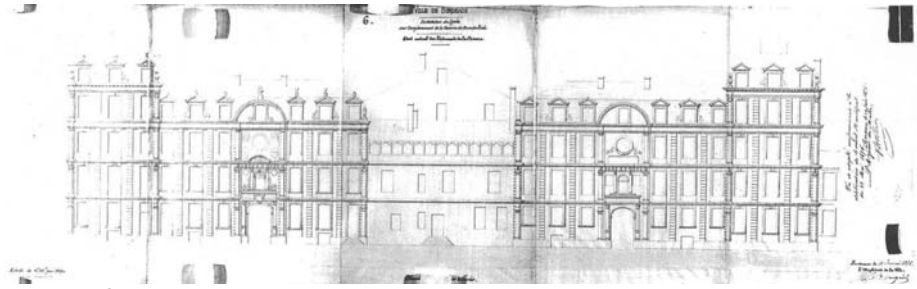
118-F1-DS0177-02

Caserne D (des Fossés).
Elévation du corps de
bâtiment est sur la cour
d'entrée et coupe du corps
de bâtiment sud.
(Atlas des bâtiments
militaires des places de
France - Bordeaux 1849)



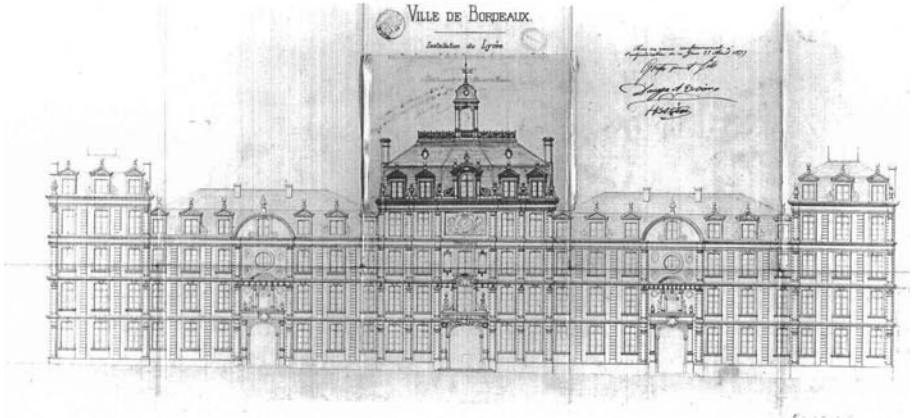
118-F1-DS0177-03

Relevé en élévation sur les fossés de l'Hôtel de Ville, Ch. Burguet arch., 1876 (AMB 6855 M 18)



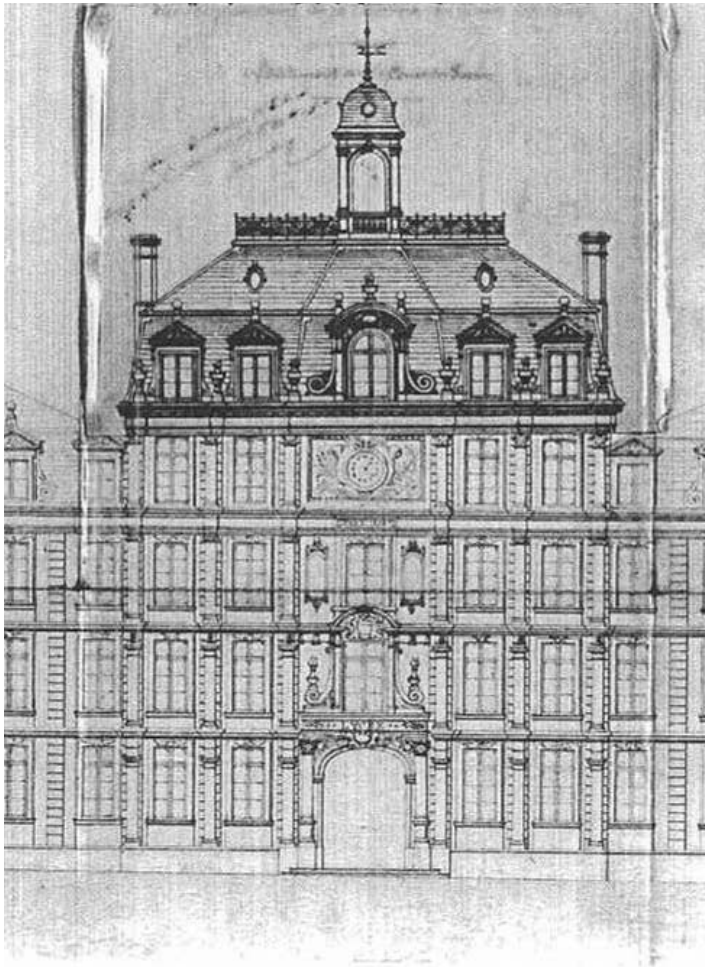
118-F1-DS0177-04

Projet pour l'élévation du pavillon central, 1877. (AMB 6855 M 18)



118-F1-DS0177-05

Détail sur l'élévation du pavillon central, 1877. (AMB 6855 M 18)



118-F1-DS0177-06

LIENS BIBLIOGRAPHIE

FU1-DR_448 / XX-F3-HC0001

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire, architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 239-240.
DESGRAVES, Louis. **Evocation du vieux Bordeaux**. Paris : Minuit, 1989, p. 236-239.
GUENET, Hélène. « Le Lycée Michel Montaigne de Bordeaux », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. LXXXVI, 1995, p. 87-98.
MAFFRE, Philippe. « " Atlas des bâtiments militaires des places de France " - Bordeaux 1849 », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XCIV, 2003, p. 285-297.
PEYRISSAC, Michèle. « Le collège de la Madeleine au XVIIe siècle », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. LXXXVI, 1995, p. 53-86.

SOURCES

AMB, V G / 6855 M 18

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

Bibliothèque du cercle de la garnison, rue de Cursol, Atlas des bâtiments militaires des places de France - Bordeaux 1849

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 23/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BATI
CHAPELLE SAINT-JACQUES
(chapelle de l'hôpital Saint-James)
IDENTIFIANT : 10-F1-DP0008
Adresse : 10, rue du Mirail

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : XIIe siècle, avant 1206 (hôpital et chapelle) 1551-1572 (reconstruction) 1792 (théâtre)
Maitrise d'œuvre : Jean Martin (reconstruction XVIe siècle)
E. et J. Laclotte (théâtre)
Maitrise d'ouvrage : E. et J. Laclotte (théâtre)

COMMENTAIRES

Cette chapelle fut édifée sous la Restauration pour les frères de la Miséricorde. Ce fut auparavant une chapelle aménagée en théâtre – le théâtre Molière – par les Laclotte sous la Révolution et, plus anciennement encore, l'emplacement de la chapelle de l'hôpital Saint-James dit aussi Saint-Jacques.

L'hôpital Saint-James ou Saint-Jacques :

On fait remonter son implantation aux premières années du XIIe siècle. Les pèlerins allant à Saint-Jacques étaient hébergés et nourris. L'hôpital s'élevait rue du Mirail au milieu de son cimetière et ses jardins. La petite chapelle située à l'angle des fossés de la ville, et sous laquelle se trouvait le charnier, a été détruite en 1548, lors de l'insurrection contre la gabelle. Jean Martin fut chargé de surveiller l'arrêt du parlement de Toulouse du 21 août 1551 condamnant la jurade de Bordeaux à réédifier la chapelle et les bâtiments attenants détruits. Cette reconstruction tarde.

Un curieux projet de lotissement :

Associés à deux négociants, les Laclotte achètent la chapelle Saint-Jacques en 1774 ainsi que les terrains qui l'environnent au nord, au sud et à l'est. Le prieuré et ses dépendances furent vendus par les autorités royales. Le projet de détruire ce sanctuaire fut envisagé la même année, puisqu'un plan fut dressé par Etienne Laclotte pour le lotissement des terrains. Ce projet resta sans suite et ce n'est qu'en 1792 que les frères Laclotte rachetèrent leurs parts à leurs associés et transformèrent l'église en théâtre.

Le théâtre Molière :

Loué à une compagnie de théâtre dès 1792, la nouvelle salle doit être construite par les Laclotte, à l'exception de la machinerie de scène. De la nature exacte de cette salle, rien n'est connu. Elle devait être construite en bois. La façade sur rue de la nouvelle salle a été gravée par Cabillet vers 1820. Elle comportait trois travées et trois niveaux. Les baies en plein-cintre du rez-de-chaussée présentaient un châssis de tympan en éventail, à l'étage des portes-fenêtres rectangulaires ouvraient sur un large balcon à balustrade reposant sur de grosses consoles. Au-dessus d'une corniche à modillons, de petites fenêtres presque carrées éclairaient l'étage d'attique.

La façade actuel du 10 rue du Mirail présente encore deux baies en plein cintre au rez-de-chaussée, le fronton triangulaire de la travée centrale ainsi que les corniches reposant sur des volutes des baies du premier étage, et une corniche à modillon. Mais le grand balcon a disparu et l'attique interrompt la corniche.

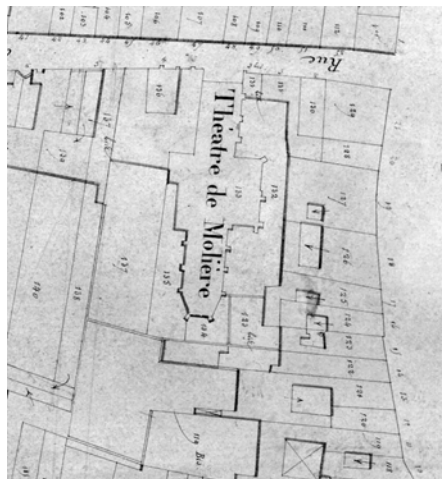
Ce théâtre aurait fermé en 1793 pour rouvrir de 1795 à 1797. La salle aurait été affermée de nouveau en salle de bal en 1811 pour être rendue au culte en 1860, bien qu'elle soit encore mentionnée « chapelle » sur le cadastre de 1854.

L'épaisseur historique du site d'implantation du prieuré Saint-James et de cette chapelle, maintes fois démolie, reconstruite ou adaptée est remarquable. Il reste au carrefour important de la rue du Mirail avec le cours Victor Hugo un cœur d'îlot arboré autour des restes des chapelles successives, et loti à son pourtour, que l'on ne soupçonne pas depuis la rue. Cette chapelle sert aujourd'hui de garage et d'entrepôt.

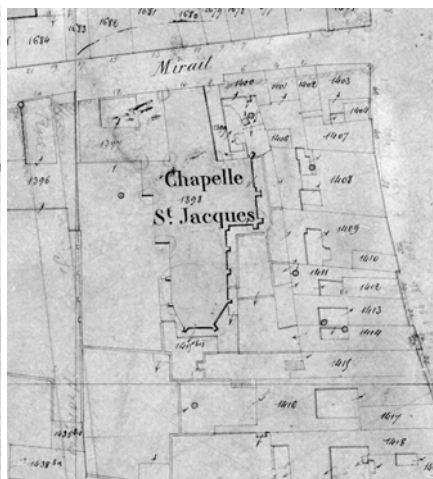
IMAGES

Le théâtre Molière sur le cadastre de 1820-1830, et la nouvelle chapelle Saint-Jacques sur le cadastre de 1854.

(AMB)



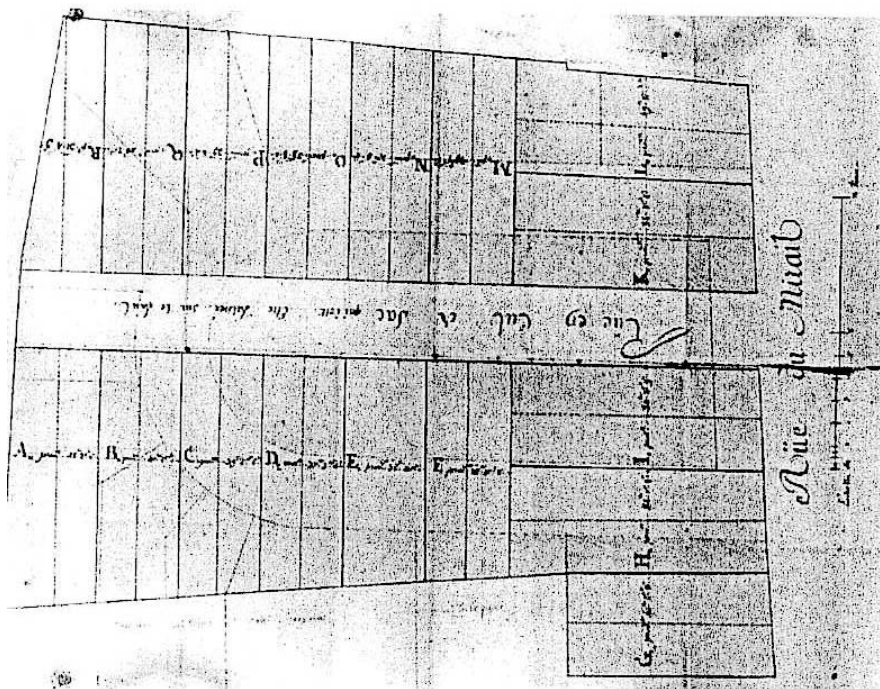
10-F1-DP0008-01



10-F1-DP0008-02

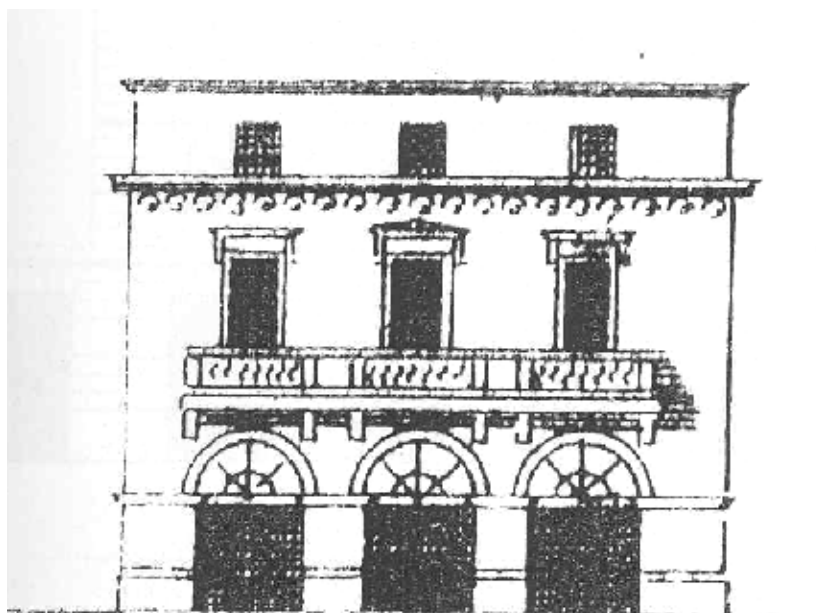
Projet d'un lotissement par Etienne Laclotte sur l'emplacement de l'ancien prieuré Saint-James, rue du Mirail, 1774.

(AMB II 116 et Maffre, 1998)



10-F1-DP0008-03

Elévation du théâtre Molière. (Gravure de Cabillet, vers 1820)



10-F1-DP0008-04

LIENS BIBLIOGRAPHIE

FU1-DR_448

CABILLET, Eugène. **Album des édifices et maisons remarquables de Bordeaux...**
Bordeaux : Fillastre et Neveu, Paris : Bance et Guéry, vers 1820.
CELESTE, Raymond. **Les théâtres de Bordeaux sous le Directoire (1795-1799)**.
Bordeaux : Gonouilhou, 1899, p. 14-15.
MAFFRE, Philippe. **Les sociétés Laclotte (1756-1793)**. Université de Bordeaux III, thèse
d'histoire de l'art, 1998, t. I, p. 82, 89, 104-105, 142.
PEYRISSAC, Michèle. « Le collège de la Madeleine au XVIIe siècle », *Revue
archéologique de Bordeaux*, t. LXXXVI, 1995, p. 53-86.
(ROUDIE, Paul). *La Vie de Bordeaux*, n°967, 28 janvier 1978.

SOURCES

AMB, II 116
ADG, 3 E 31350

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section A, dite de l'Hôtel-de-Ville
AMB, cadastre 1854, section T, dite des Incurables

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 13/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BATI
ECOLE COMMUNALE**

IDENTIFIANT : 2-F1-DR0372

Adresse : 2, rue des Augustins

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1881 (installation) 1896-1906 (agrandissement)
Maîtrise d'œuvre :	J. Marius Faget, architecte municipal (installation) Flandrai arch., (extension)
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

Cette école s'installe dans les locaux relativement vétustes de l'ancienne école congréganiste de garçons, aux 3-7 rue Gratiolet. Relevé en 1878, ce bâtiment nécessitait quelques aménagements. Les anciens locaux présentaient une salle de classe au sol de terre battue au rez-de-chaussée, un parloir et un vestibule répartis sur trois petites cours dallées. Aux étages, les salles et les classes n'avaient pas de proportions et de dimensions régulières.

Le projet de Marius-Faget de 1881 prévoyait une réorganisation intérieure des locaux. Au rez-de-chaussée chaque espace existant fut utilisé en fonction de ses proportions et de la distribution intérieure : le réfectoire dans une vaste salle longue et étroite, une grande cour couverte à la place de l'ancienne salle de classe. Aux étages, deux vastes salles de classe furent créées, le logement de l'institutrice se répartissant sur deux niveaux au-dessus du réfectoire.

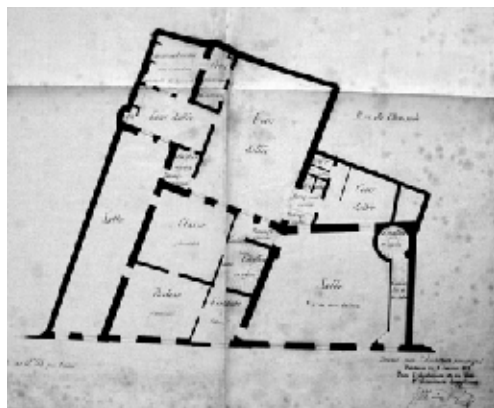
L'installation de l'école, d'abord provisoire, s'avéra définitive puisqu'elle fut agrandie au début du siècle par une extension et une mise à l'alignement des parcelles contiguës de la rue des Augustins, aux numéros 2 et 4.

L'architecte Flandrai donne les plans de l'extension en 1896. Il adopte un style extrêmement sage pour ce bâtiment, contrairement aux écoles des années 1900 de Henri Veyre par exemple. En plan, le bâtiment est étendu à l'ouest par une nouvelle entrée, le logement du concierge, une classe supplémentaire et son vestibule au rez-de-chaussée. La nouvelle école s'organise toujours autour de l'ancien préau couvert et de la grande cour en fond de parcelle dégagée dans les années 1880 : les abris couverts sont prolongés tout autour de la cour. Aux étages, l'extension concerne une classe de plus et le bureau de la directrice. Au second s'installe le logement de cette dernière, tandis que l'ancien logement est réservé aux adjointes.

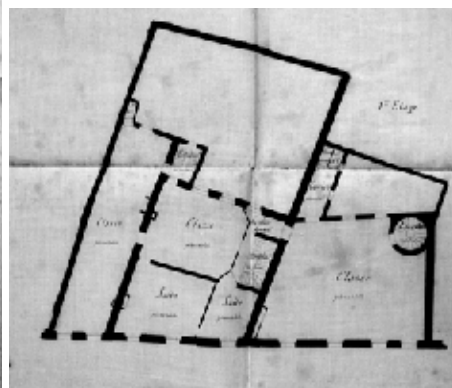
Le réaménagement, puis l'agrandissement de ce petit édifice public de quartier, forment un point de fuite et donnent une monumentalité discrète en façade, dans l'axe de la rue du Mirail. Cet édifice s'insère parfaitement dans le tissu urbain préexistant : il témoigne qu'un équipement public peut évoluer à partir d'une architecture dont le parcellaire est domestique.

IMAGES

Plans du rez-de-chaussée et du premier étage de l'ancienne école, 1878.
(AMB 6814 M 2)

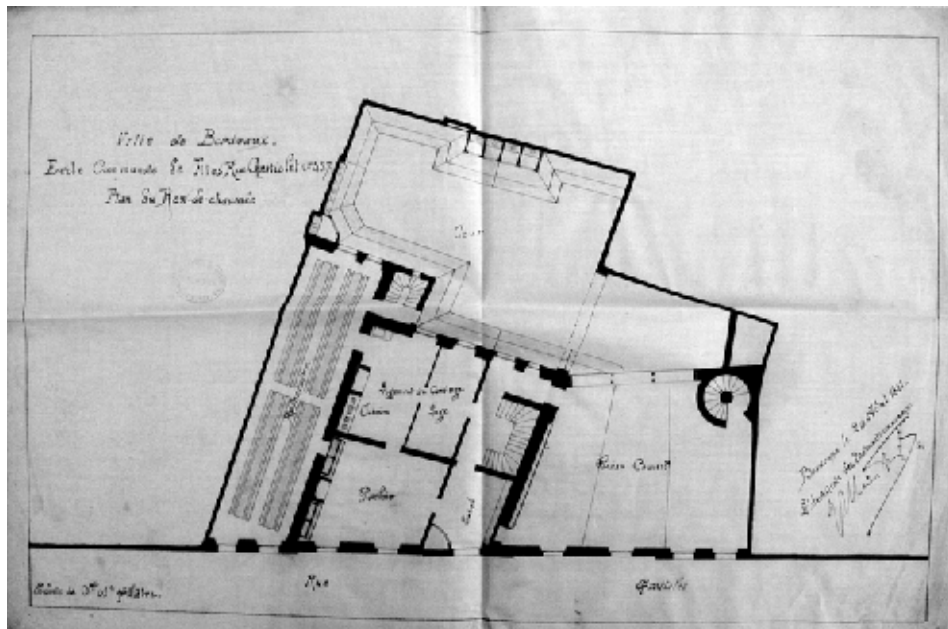


2-F1-DR0372-01



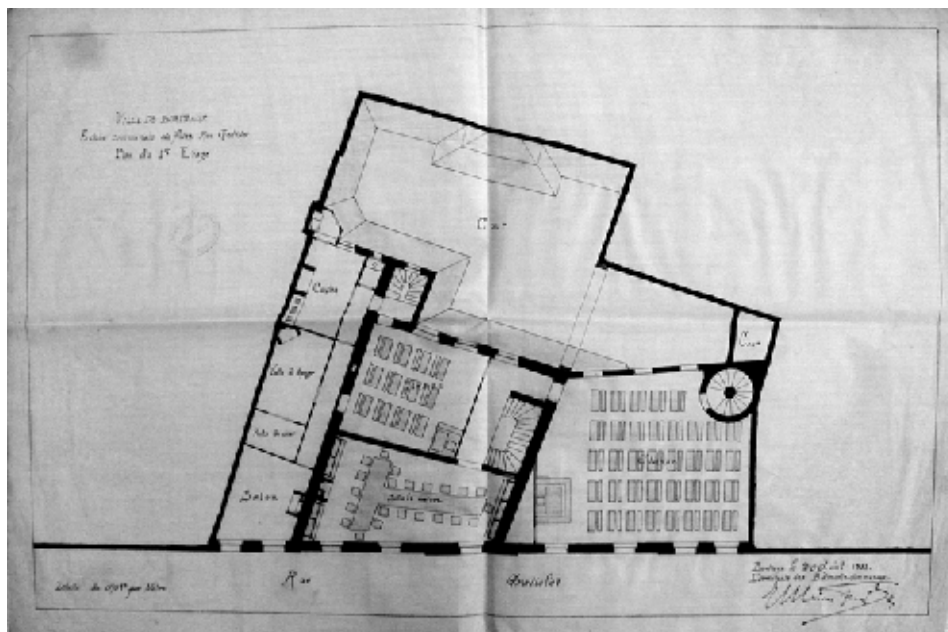
2-F1-DR0372-02

Plan du réaménagement de l'ancienne école, rez-de-chaussée, 1878, Marius Faget, arch. (AMB 6814 M 2)



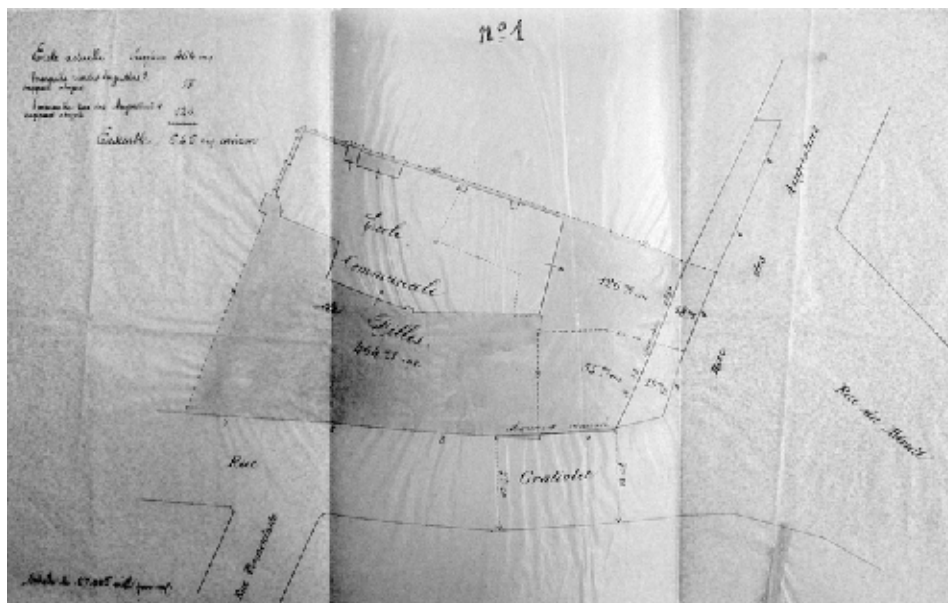
2-F1-DR0372-03

Plan du réaménagement de l'ancienne école, 1^{er} étage, 1878, Marius Faget, arch. (AMB 6814 M 2)



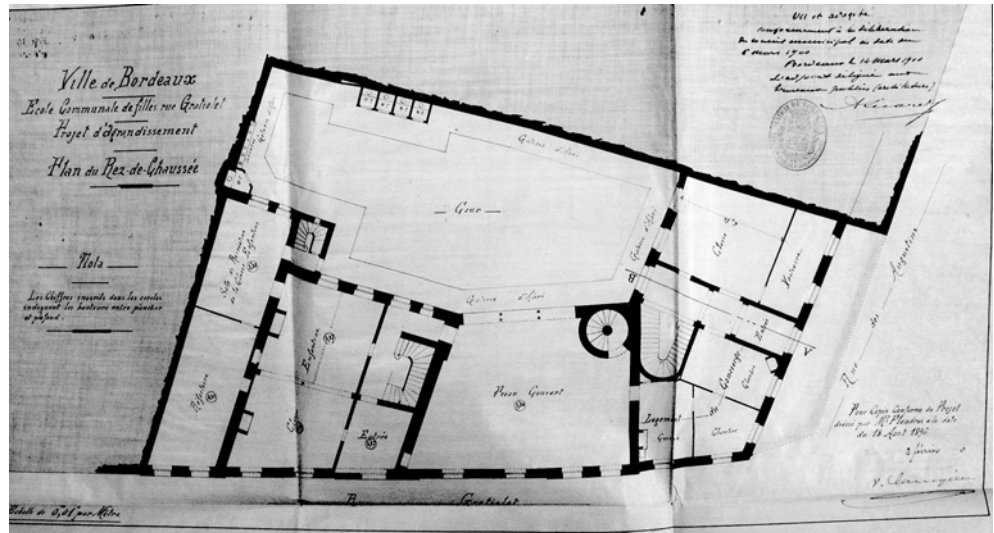
2-F1-DR0372-04

Plan d'alignement pour l'extension de l'école, nd [vers 1900] (AMB, 6814 M 3)



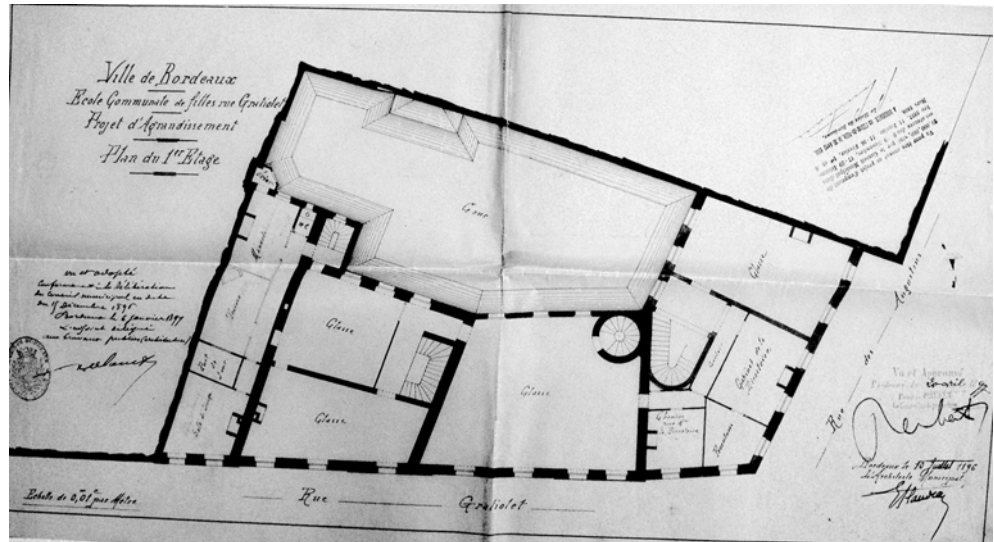
2-F1-DR0372-05

Agrandissement de l'école de filles, plan du rez-de-chaussée, Flandrai, arch., 1896. (AMB 6814 M 3)



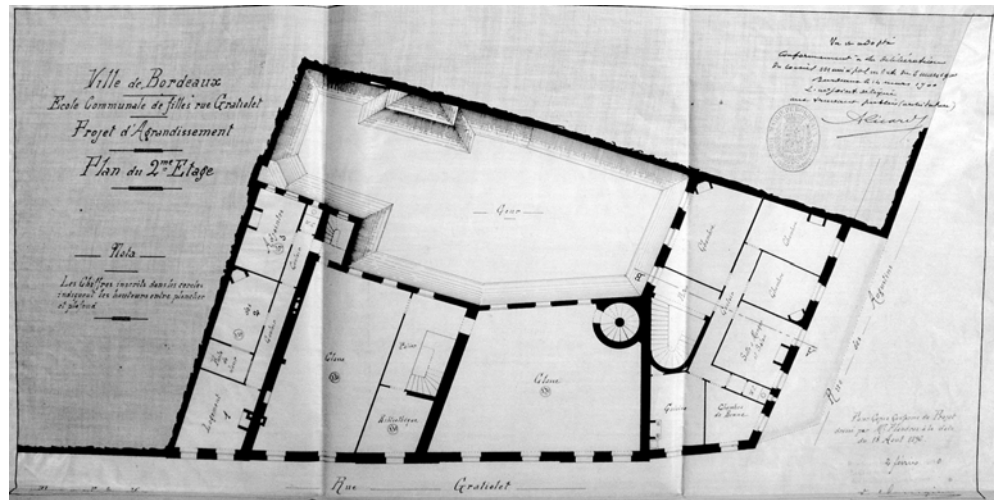
2-F1-DR0372-06

Agrandissement de l'école de filles, plan du premier étage, Flandrai, arch., 1896. (AMB 6814 M 3)



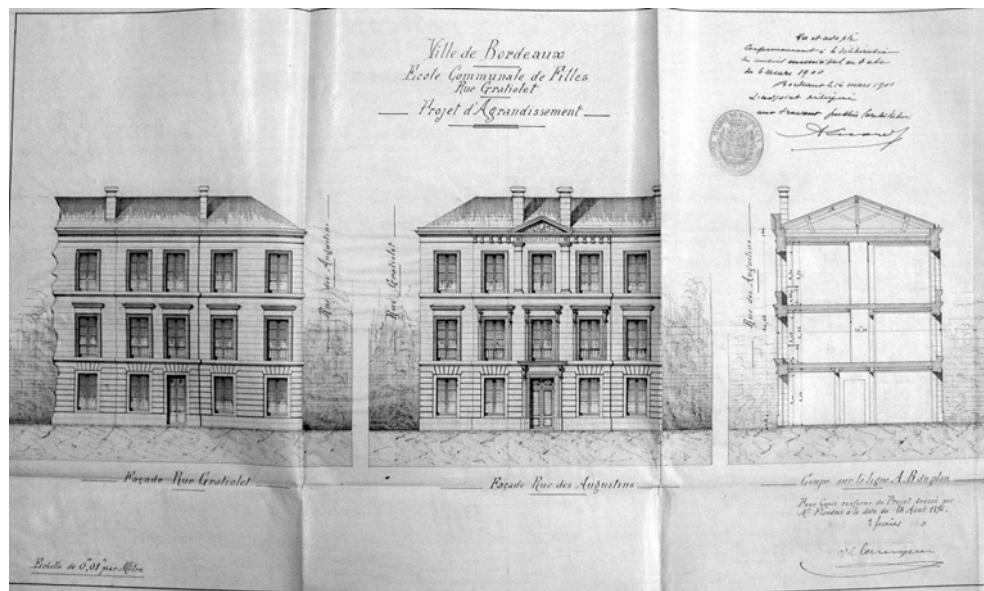
2-F1-DR0372-07

Agrandissement de l'école de filles, plan du second étage, Flandrai, arch., 1896. (AMB 6814 M 3)



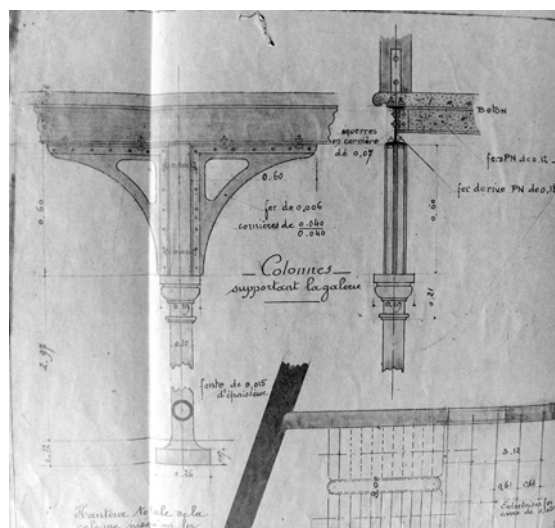
2-F1-DR0372-08

Agrandissement de l'école de filles, élévations rues Gratiolet et des Augustins, coupe, Flandrai, arch., 1896. (AMB 6814 M 3)



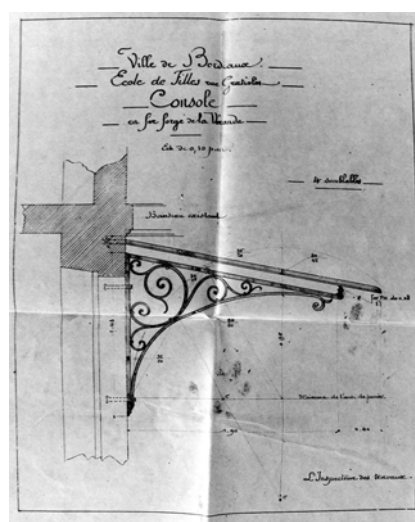
2-F1-DR0372-09

Détail des colonnettes de fonte supportant la galerie, nd. (AMB 6814 M 2)



2-F1-DR0372-10

Détail des consoles en fer forgé de la véranda, nd. (AMB 6814 M 2)



2-F1-DR0372-11

LIENS BIBLIOGRAPHIE

50-F1-CR0314 / 61-F1-CT0250

CHATELET, Anne-Marie. **La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914.** Paris : coll. Hautes études d'histoire contemporaine, 1999.

PLANAT, Paul. **Construction et aménagement des salles d'asile et des maisons d'école.** Paris : Duchet, 1882.

SOURCES

AMB, 6 814 M 2, installation d'une école de filles dans l'ancienne école de garçons rue Gratiolet, 1880-1881

AMB, 6 814 M 3, agrandissements, 1899-1913

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 13/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BÂTI
HÔTEL DE RAZAC**

IDENTIFIANT : 43-F1-DS0177

Adresse : 43, rue du Mirail

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1605-1613
Maitrise d'œuvre : Henri Roche, maître maçon de la ville (XVIIe)
Maitrise d'ouvrage : Raymond Martin de Razac, conseiller du roi et receveur général des décimes en Guyenne (XVIIe)

COMMENTAIRES

D'abord bâti par un aristocrate financier : Raymond Martin, au début du XVIIe siècle, cet hôtel prit le nom de la famille de seigneurs qui en devint propriétaire les Razac. Au XIXe siècle il fut occupé par les pères de la Madeleine, le bâtiment devint l'institution Saint-Joseph, aujourd'hui annexe du lycée Michel Montaigne.

Il comporte trois corps de logis distribués sur une cour donnant sur la rue par un portail ; c'est la disposition classique des hôtels particuliers. L'hôtel fut élevé sur un bâtiment plus ancien du même type, réutilisant les caves et les fondations.

Le portail d'entrée (1613) dans la cour présente un arc en anse de panier dans un cadre souligné de refends. Il est cantonné par des colonnes ioniques engagées, accouplées et cannelées aux deux tiers, reposant sur de hauts piédestaux.

Malgré un grand souci d'unité et de rigueur, la façade principale est dissymétrique, contrairement aux façades latérales.

Des trois côtés de la cour, des masques, des visages aux yeux humains et au museau de lion, des satyres aux oreilles pointues, des masques virils, grimaçants, étonnés, le visage d'un enfant apeuré par un serpent et des figures de singe ornent les extrémités des linteaux des baies des trois façades. Ils témoignent d'une tradition de sculpture populaire gaie, humoristique et inquiétante. Ce décor et la composition de cette façade sont à rapprocher de celle de l'hôtel de Laubardemont, 40 cours du Chapeau-Rouge.

L'intérieur de cet hôtel particulier, vraisemblablement le plus ancien de Bordeaux, est détruit en quasi-totalité : seul l'escalier d'honneur (XVIIIe) mérite quelque intérêt.

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

36-F1-DP0203 / 22-F1-DP0187

PEYRISSAC, Michèle. **Hôtels bordelais de la première moitié du XVIIe siècle**. Université de Bordeaux III : TER d'histoire de l'art sous la dir. du Prof. Roudié, nd, p. 20-33.
TAILLARD, Christian. **Bordeaux à l'âge classique**. Bordeaux : Mollat, 1997, p. 20-23.

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN

Date d'enquête : 13/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BÂTI
HÔTEL LECOMTE (DE PUYSEGUR)

IDENTIFIANT : 36-F1-DP0203

Adresse : 36, rue du Mirail

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : Vers 1650-1659
Maîtrise d'œuvre : inconnue
Maîtrise d'ouvrage : Jacques LeComte, conseiller du roi

COMMENTAIRES

Jacques Lecomte, conseiller du Roi, président de la seconde chambre des requêtes et trésorier de France en 1618, seigneur de Saujan et captal de La Tresne mourut en 1659 après avoir fait agrandir ou entièrement rebâtir sa maison rue du Mirail. Cet hôtel fut aliéné en 1739, il ne devint qu'en 1826 la propriété du comte de Puységur, avant de devenir la propriété de l'ordre de la Sainte-Famille qui y installa une institution d'enseignement au milieu du XIXe siècle. L'architecte, inconnu, a disposé le plan en U avec un corps de logis principal en retrait de la rue, flanqué de deux ailes asymétriques en retour d'équerre fermées par un mur de clôture où s'ouvre un portail monumental. A l'arrière sur jardin, un long corps de façade plat présente le même appareillage que sur rue : une pierre de taille enduite. L'élévation s'étend sur trois niveaux. Primitivement la façade sur cour ne présentait que des fenêtres à l'exception de l'accès au grand escalier, dans l'angle de l'aile gauche.

On gagne la cour d'honneur par un portail cantonné par deux colonnes doriques soulignées de refends. Au-dessus d'une frise à triglyphes et métopes, une large corniche sert de base à deux pots à feu qui encadrent un fronton dont les rampants sont couverts d'enroulements végétaux (Taillard).

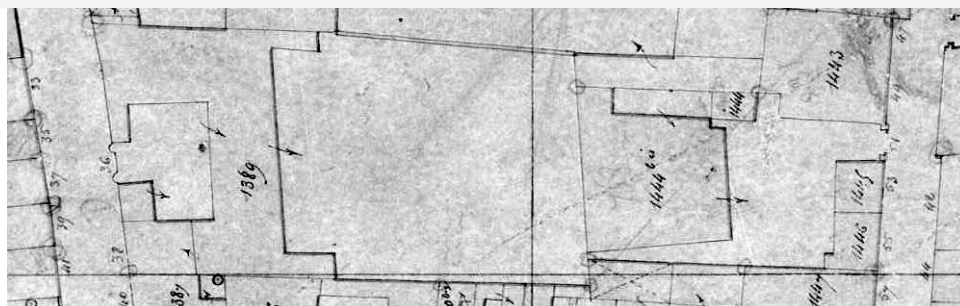
Comme à l'hôtel Razac, les baies sont ornées de masques grotesques situés ici à la clef. L'attique offre un décor plus chargé, le chambranle est mouluré à crossettes et de grosses volutes encadrent les fenêtres coiffées d'un fronton courbe au décor végétal parfois inachevé. Côté jardin, qui communiquait autrefois avec la rue Causserouge, la chapelle des sœurs de la Sainte-Famille fut édifée dans la seconde moitié du XIXe siècle [1859]. Une petite galerie et deux ailes en retour d'équerre furent bâties au siècle suivant.

La distribution intérieure a connu de nombreuses transformations. L'élément le plus impressionnant est le grand escalier à trois volées droites tournant à droite avec repos intermédiaires. Sa très belle rampe en fer forgé date vraisemblablement du début du XVIIIe siècle.

Cet hôtel parmi les mieux conservés de ce genre à Bordeaux témoigne de la continuité des goûts et des modes de l'architecture privée du XVIIe siècle.

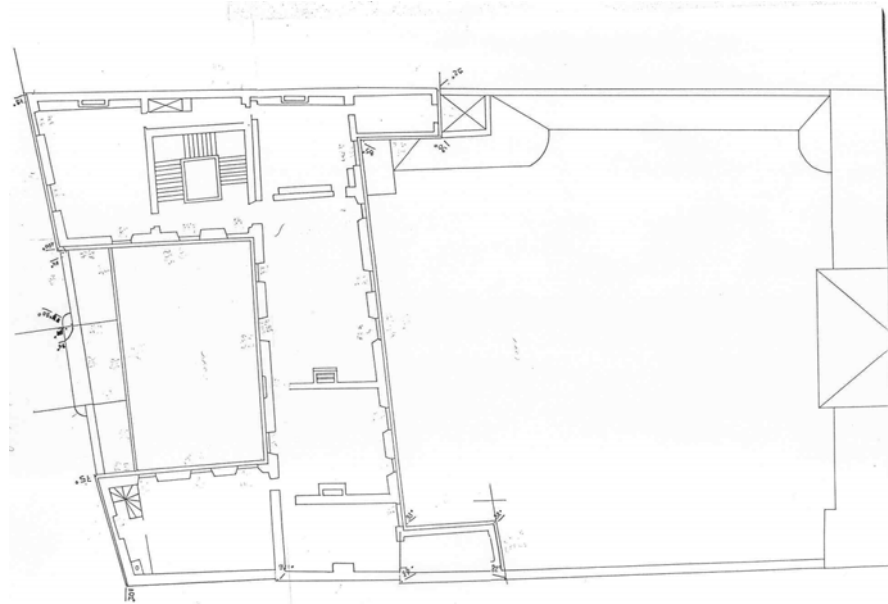
IMAGES

L'hôtel Lecomte et son emprise de la rue du Mirail (à gauche) à la rue Leyteire (à droite) (AMB)



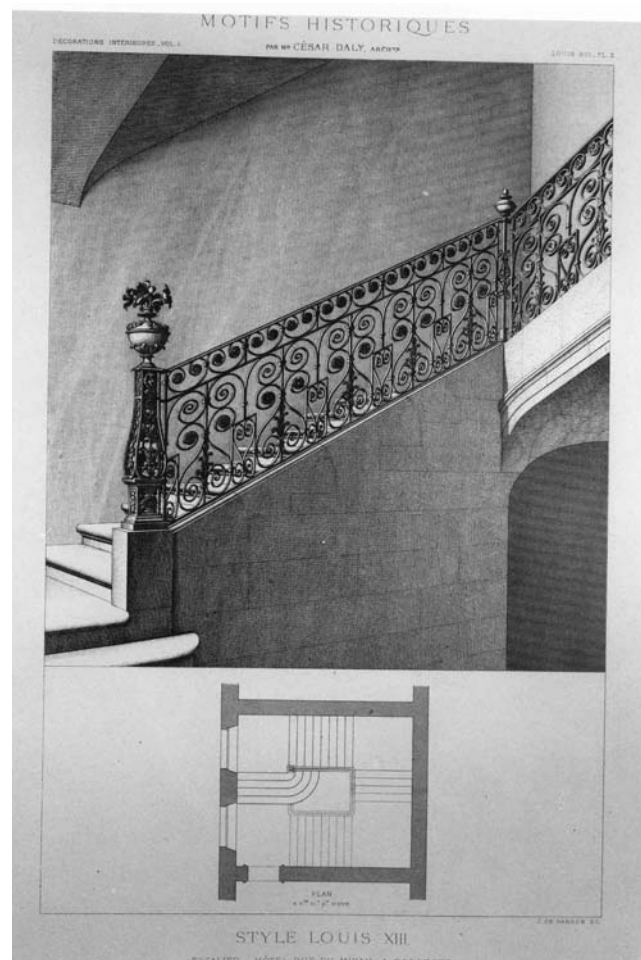
36-F1-DP0203-01

Plan [du premier étage]
de l'hôtel dit Pension de
jeunes filles, nd.
(SRI)



36-F1-DP0203-02

Escalier de l'hôtel
Lecomte.
(Daly, 1911)



36-F1-DP0203-03

LIENS BIBLIOGRAPHIE

43-F1-DS0177 / 22-F1-DP0187

DALY, César. **Motifs historiques**. Paris : Ch. Massin, 1911, t. 1, pl. 3.
PEYRISSAC, Michèle. **Hôtels bordelais de la première moitié du XVIIe siècle**. Université de Bordeaux III : TER d'histoire de l'art sous la dir. du Prof. Roudié, nd, p. 115-133.
TAILLARD, Christian. **Bordeaux à l'âge classique**. Bordeaux : Mollat, 1997, p. 28-31.

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre, 1854, section A dite de l'Hôtel de ville

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 25/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BATI

IDENTIFIANT : 28-F1-DP0188

Adresse : 28, rue du Mirail

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : Fin XVIe- seconde moitié XVIIIe siècle

Maitrise d'œuvre : Laclotte, architectes (attribution)

Maitrise d'ouvrage : inconnue

COMMENTAIRES

Corps de bâtiment établi au devant d'un hôtel de la fin du XVIe ou du début du XVIIe siècle. Dans sa partie inférieure le mur de façade est encore l'ancien mur de clôture de cette ancienne demeure.

Cette maison a cinq travées et deux étages. Toutes les baies sont rectangulaires, la porte d'entrée date de la construction de l'ancien hôtel. Les baies XVIIIe s'inscrivent chacune dans un ressaut et sont à chambranle à crossettes, deux sont remplacées par des devantures vitrées. Un gros bandeau sépare le rez-de-chaussée des étages. Des corniches surmontent les baies rectangulaires du premier soutenues par des modillons à volutes qui encadrent des guirlandes. Une agrafe en volute orne les fenêtres du second. L'entablement comprend une architrave moulurée, une frise et une corniche à modillons, une balustrade le surmonte (Maffre).

Ces motifs permettent d'attribuer cette façade à l'un ou aux architectes Laclotte qui achetèrent notamment des parts de l'ancienne église Saint-Jacques, non loin de là dans la même rue, en 1774, ainsi que les terrains qui l'entouraient, au nord, au sud et à l'est.

Cette maison est inscrite en totalité sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, à l'exception du bâtiment en brique, par arrêté préfectoral du 13 janvier 1999.

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

FU1-DR_448 / 10-F1-DP0008

MAFFRE, Philippe. **Les sociétés Laclotte (1756-1793)**. Université de Bordeaux III, thèse d'histoire de l'art, 1998, t. I, p. 82, t. II, p. 137, 142.

SOURCES

AMB, DD 24, 23 décembre 1773

ADG, 3 E 31350, 30 mars 1792

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

DRAC, SRI, dossier individuel 28 rue du Mirail

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 13/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BÂTI
HÔTEL LEBERTHON**

IDENTIFIANT : 29-F1-DS0051

Adresse : 29, rue du Mirail

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1741 - 1747
Maîtrise d'œuvre : André Portier, architecte
Maîtrise d'ouvrage : André François Benoît Leberthon, président du Parlement de Bordeaux

COMMENTAIRES

La famille Leberthon occupait depuis 1573 un hôtel à l'emplacement de l'actuel 29 rue du Mirail. Cet hôtel fut entièrement détruit dans un incendie le 30 mars 1741. Admiré et respecté, le président Leberthon fut alors logé à la Mairie aux frais de la ville jusqu'en 1747 où il emménagea dans son nouvel hôtel bâti grâce une subvention de 100 000 livres offerte par le roi et prise sur les octrois de la ville ! En 1793, le parlementaire céda son hôtel aux Raba qui le louèrent au mont-de-piété de Bordeaux qui s'y installa en 1801. L'édifice est depuis 1918 le siège du Crédit municipal.

Sur rue, l'avant-corps central est dissymétrique, marqué de 6 et 10 travées d'arcades à refends élevées d'un étage qui encadrent un portail d'entrée d'un grand intérêt.

La dissymétrie de l'alignement sur rue s'explique par le fait que l'hôtel fut rebâti sur les fondations, déjà symétriques, de l'ancien hôtel incendié.

Par ailleurs, l'avant-corps du XVIIIe siècle comptait respectivement trois travées au sud et six au nord. Cette transformation intervient suite à l'acquisition de l'hôtel Leberthon par le Mont-de-piété le 3 septembre 1866. L'institution s'agrandit d'abord en acquérant l'immeuble du 33 rue du Mirail par un contrat du 5 janvier 1875. Les travaux ont lieu en 1878 : la nouvelle façade est rigoureusement reconstruite à l'identique sur six travées supplémentaires. Dans un second temps, l'administration du Mont-de-piété achète par contrat du 5 juillet 1881 l'immeuble du n°25. Les travaux qui ont lieu en 1887 se poursuivent selon le même modèle de façade sur 4 travées. Même un œil averti aurait du mal à voir cette extension de la majestueuse façade homogène qui se dresse sur deux niveaux, surélevés d'un haut soubassement, où s'ouvrent de hautes et larges baies en plein cintre, à encadrements de bossages, surmontées de claveaux (Tokpassi).

Le portail d'entrée s'ouvre dans un mur de clôture sommé d'une terrasse dissimulée par une balustrade de pierre. Incurvé en demi lune pour faciliter l'accès aux carrosses, la porte d'entrée en anse de panier est encadrée des colonnes accouplées, à fût lisse et chapiteau dorique, surmontées d'un entablement orné de triglyphes et métopes et d'une large corniche à modillons. La monumentalité de l'entrée en dit long sur l'importance du propriétaire.

Représentatif des hôtels particuliers sur cour et jardin, le corps de logis se situe en arrière d'une cour de 18 m sur 21 m. Elevé d'un étage mansardé sur cinq travées, la façade principale se retourne sur deux travées. Elle est flanquée de deux ailes d'un étage sans mansarde dont le rez-de-chaussée est entresolé.

Le salon de compagnie en partie centrale était la pièce la plus grande, donnant sur cour et jardin. Les appartements de commodité exclusivement réservés à la vie privée se dressaient à l'étage, composés de quatre pièces : l'antichambre à la suite de la chambre à coucher, la garde-robe et le cabinet.

L'élévation du corps principal est très proche de celles que donne Portier durant les mêmes années pour d'autres hôtels particuliers (l'hôtel de Ruat ou l'hôtel Lecomte de Latresne) ou les façades homogènes des places de Bordeaux : trois niveaux, rez-de-chaussée, bel étage et étage de combles avec des lucarnes se détachant en arbalète sur le brisis d'ardoise.

Toutes les baies identiques, à l'origine, étaient inscrites dans un chambranle mouluré en arc segmentaire agrémenté à l'étage noble d'un garde corps de ferronnerie et sculptées d'une agrafe à la clef. Les travées sont rythmées de chaînes à refends. L'hôtel possède un escalier d'apparat situé dans le pavillon de retour droit du corps de logis. Un escalier de service lui fait pendant dans le pavillon gauche. Afin d'éviter les pièces noires, Portier a disposé plusieurs cours intérieures qui fonctionnent comme des puits de jour. La façade sur jardin a été détruite à la suite de cessions de terrains liées à l'agrandissement du lycée Michel Montaigne.

Cet hôtel représentatif de l'habitat des riches parlementaires bordelais au siècle d'or marque le paysage de la rue du Mirail grâce son portail monumental et à l'homogénéité de son long avant corps.

IMAGES

L'hôtel Leberthon sur le cadastre de 1820-1830 devenu Mont-de-Piété sur celui de 1854. (AMB)



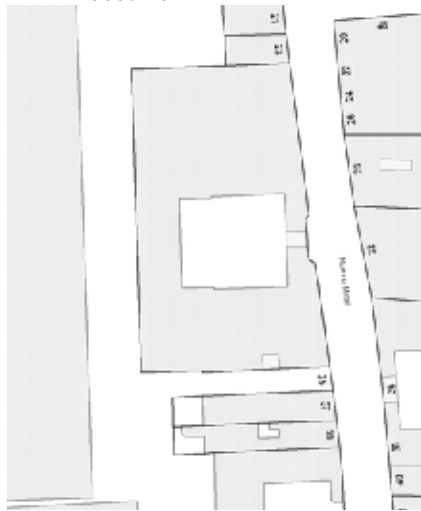
29-F1-DS0051-01



29-F1-DS0051-02

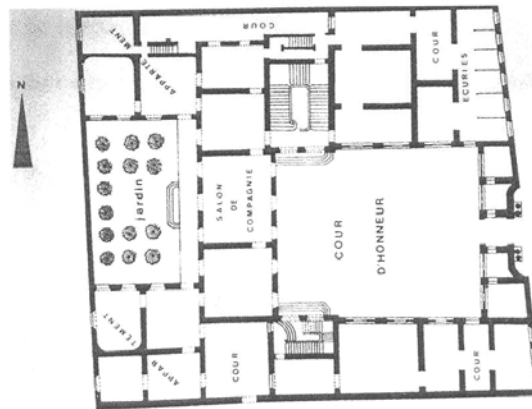
Le crédit municipal sur le cadastre de 2004 (DDU).

On notera la disparition des ailes arrière, côté jardin, actuellement sur les terrains du lycée Montaigne.



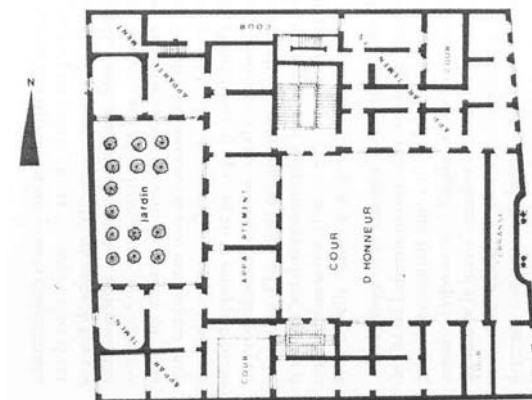
29-F1-DS0051-03

Restitution du plan du rez-de-chaussée (Tokpassi, 1998)



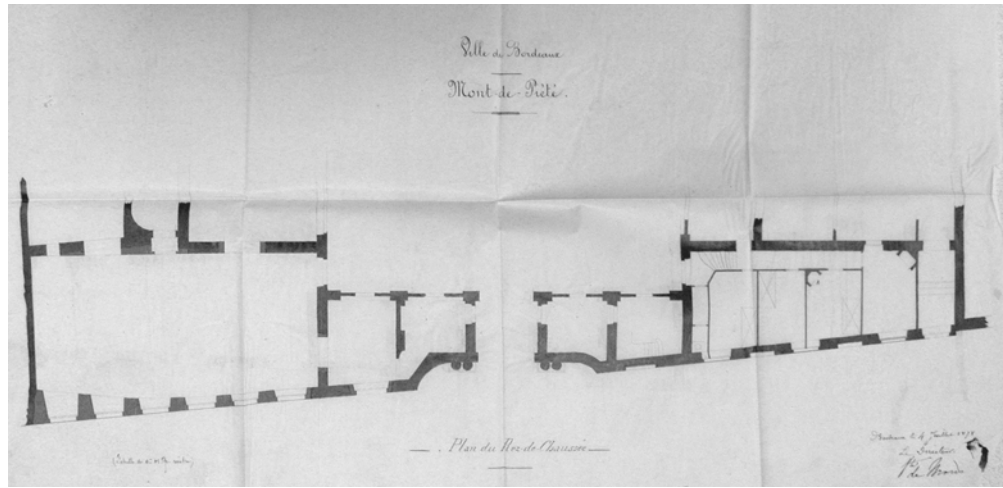
29-F1-DS0051-04

Restitution du plan du premier étage (Tokpassi, 1998)



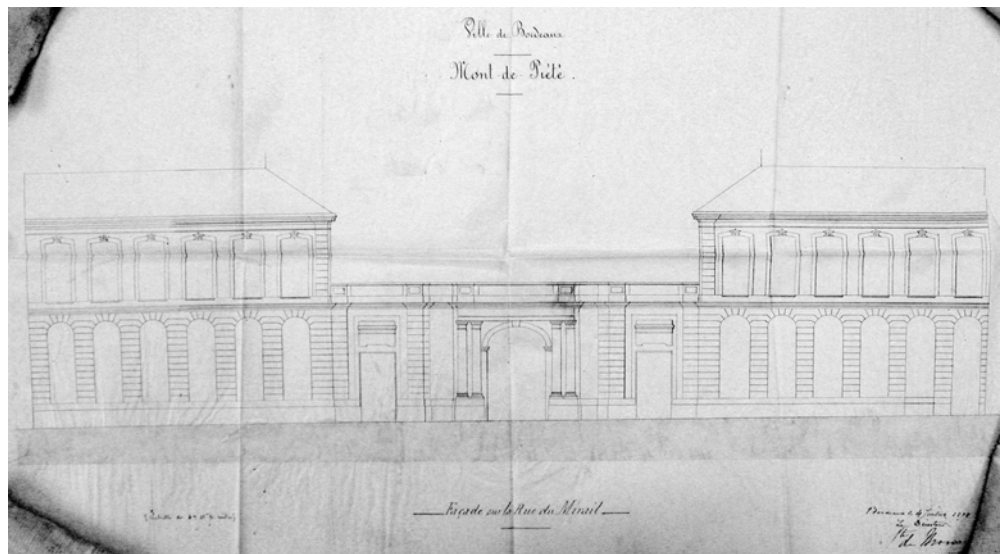
29-F1-DS0051-05

Plan pour l'extension sur six travées uniformes, de l'avant-corps, 1878. (AMB, 50 O 1167)



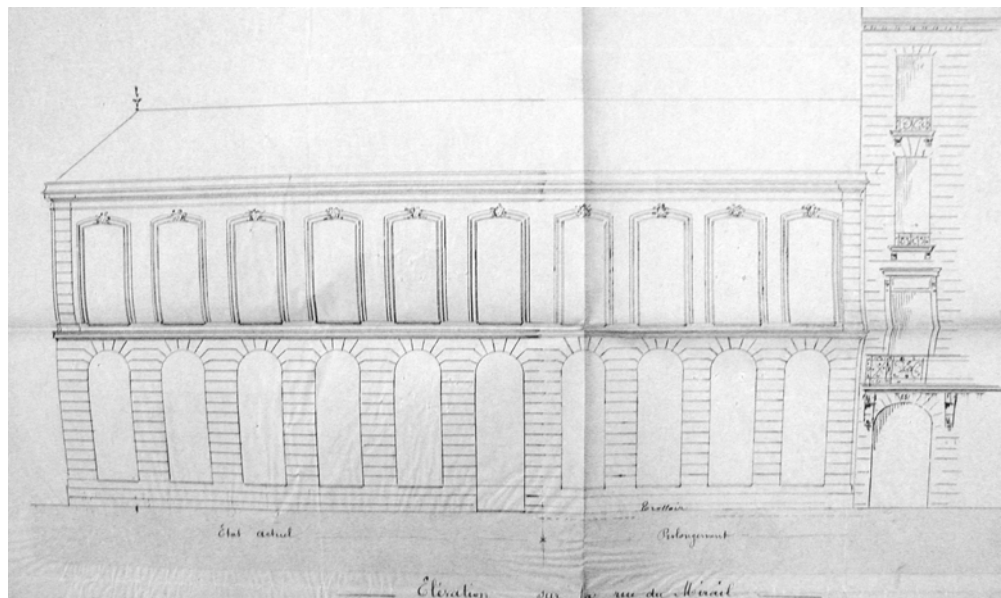
29-F1-DS0051-06

Élévation des six travées uniformes supplémentaires de l'avant-corps, côté sud, 1878. (AMB, 50 O 1167)



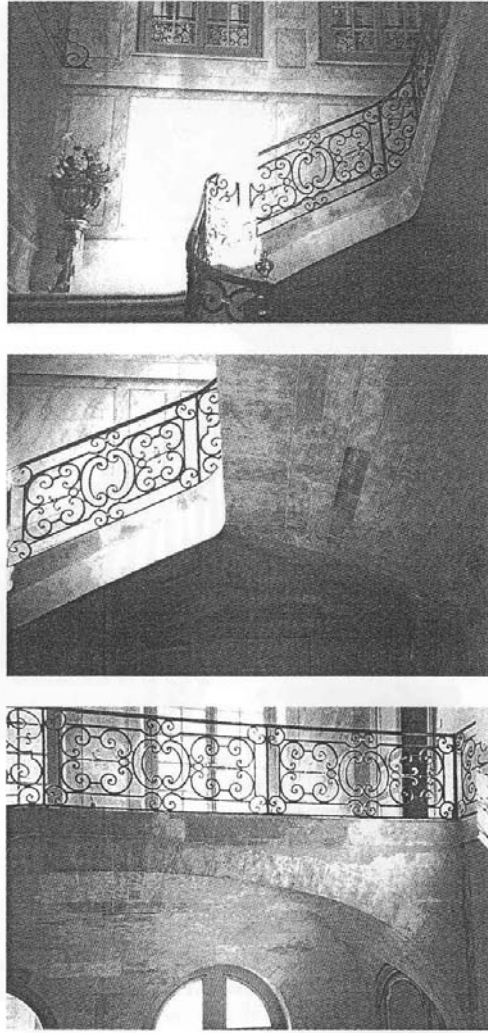
29-F1-DS0051-07

Élévation des quatre travées uniformes supplémentaires de l'avant-corps, côté nord, 1878. (AMB, 50 O 1167)



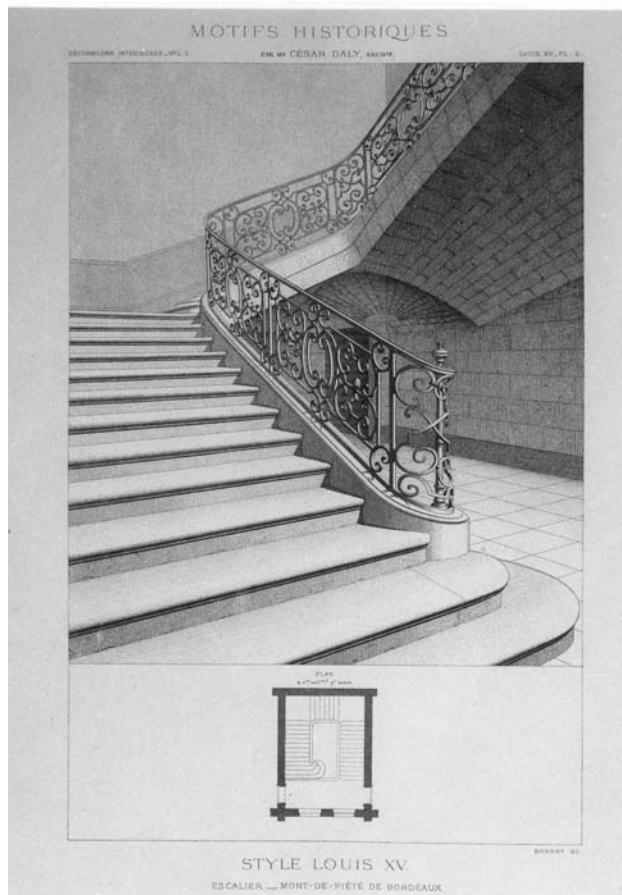
29-F1-DS0051-08

L'escalier d'honneur.
(Clichés Tokpassi,
1998)



29-F1-DS0051-09

Escalier du Mont de
Piété de Bordeaux
(Daly, 1911)



29-F1-DS0051-10

LIENS BIBLIOGRAPHIE

4-F1-DH0035

DALY, César. **Motifs historiques**. Paris : Ch. Massin, 1911, t. 2, pl. 2.
DESGRAVES, Louis. **Evocation du vieux Bordeaux**. Paris : Minuit, 1989, p. 241-242.
TAILLARD, Christian. **Bordeaux à l'âge classique**. Bordeaux : Mollat, 1997, p. 198-200.
TOKPASSI, Hervé. « L'hôtel Leberthon, un chef-d'œuvre de l'architecture privée à Bordeaux », **Revue archéologie de Bordeaux**, t. LXXXIX, 1998, p. 225-236.

SOURCES

AMB, BB-110 f° 36 r.
AMB, 50 O 1 167
ADG, C 4492
ADG, minutes de Me Grangeneuve, septembre 1866, feuillet n° 600
ADG, minutes de Me Martin, janvier 1875, feuillet n°5
ADG, 3 Q 1360 f° 30 v
BMB, fonds Laboubée, Ms 712-10

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastres 1820-1830, et 1854, section A dite de l'Hôtel de Ville

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1855
Maitrise d'œuvre :	Antoine Théodore Audubert, arch. entr.
Maitrise d'ouvrage :	Antoine Théodore Audubert, Jacques et Pierre Videau

COMMENTAIRES

Baptisé hôtel de la Perle, cet immeuble de rapport fut bâti à partir de 1855 sur une partie de l'emplacement d'un vaste hôtel particulier plus ancien : l'hôtel d'Estrades, remanié au XVIII^e siècle, et dont il reste l'aile droite.

L'hôtel d'Estrades :

Godefroy d'Estrades fut maire de Bordeaux de 1653 à 1675. L'hôtel de ville se situait alors près de la Grosse Cloche, au bout de la rue du Mirail. Vingt-huit maîtres maçons travaillèrent à la nouvelle demeure du maire en 1654 et 1656. Tous les bâtiments existants furent alors rebâti à neuf.

L'hôtel était formé d'un corps de logis principal avec deux cours fermées donnant sur la rue du Mirail. Les corps de logis se dressaient sur caves et trois niveaux, plus les greniers. Du temps de la famille de François Darce (conseiller au parlement de Bordeaux et propriétaire de l'hôtel à la fin du XVIII^e siècle), l'habitation comportait 45 pièces. Les rez-de-chaussée de l'hôtel comprenaient essentiellement les pièces de service : cuisines, offices, dépendances, couloir, chais à bois. Un escalier dans chaque aile desservait les étages où se groupaient chambres, antichambres et cabinets. Darce occupait l'aile médiane.

Dans la partie droite de l'hôtel, à l'angle des corps de logis, une porte basse et étroite s'ouvrait sous une loggia de pierre surmontée d'une tourelle en surplomb. Une colonne de soubassement renflée, au chapiteau ionique, décorée à son pied d'une tête d'animal et sur les flancs d'une guirlande tombante, soutenait la loggia. Cette loggia de décoration maniériste se trouve depuis 1892 sur une façade l'Ecole des Beaux Arts de Bordeaux. La construction de l'aile droite semble la plus récente, encore visible actuellement, a été modifiée par Audubert en 1876.

Succession et division de cet hôtel :

Suite à une succession, l'hôtel d'Estrades passa entre les mains de la famille de Luxe en 1796. La propriété fut divisée en 5 lots. Jusqu'en 1860 les principales transformations suivantes eurent lieu :

- En 1832, M.T.A. d'Arche de Luxe entre en possession de l'aile gauche, de la partie senestre du corps principal, de la cour et de la moitié gauche du jardin dans sa longueur.
- En 1850, la Vve Péhau, ses deux frères et sa sœur cèdent aux entrepreneurs Jacques et Pierre Videau et à Antoine Audubert l'aile médiane, la partie droite du corps de logis principal, la deuxième cour et l'autre moitié du jardin, pour 36 000 francs.
- En juin 1853, A. d'Arche de Luxe songeait à mettre à l'alignement son immeuble du n°20 rue du Mirail, comme ses voisins. On s'aperçut que sa propriété se trouvait sur le prolongement de la rue Saint-François en projet entre la rue Leyteire et la rue du Mirail.

Le prolongement de la rue Saint-François et le lotissement des terrains :

L'arrêté préfectoral du 14 mars 1854 valida le prolongement de la rue Saint-François. Les architectes Charles Burquet et Charles Périé furent chargés d'étudier les expropriations à allouer à d'Arche de Luxe. La Ville acquit pour 45 000 francs la propriété et céda à Videau et Audubert des emplacements contigus ainsi que les matériaux de l'hôtel Darce. Tout le terrain nécessaire à l'ouverture de la rue était acquis en novembre. En août 1855 les frères Videau et Audubert séparèrent leur bien, le jardin aux premiers, les bâtiments au second. En juillet 1860, Augustin Audubert, père d'Antoine, obtint l'aile droite de l'hôtel.

La construction et la décoration de l'hôtel de la Perle :

Suite à la destruction d'une partie de l'hôtel Darche, Audubert garde en partie les fondations du corps principal, élargit l'aile médiane pour mettre la façade du nouvel hôtel à l'alignement et prolonge ce côté en bâtissant à neuf.

L'architecte propriétaire est aussi rentier. En 1866, 39 personnes habitent dans le nouvel immeuble et 19 dans l'ancien, dont le propriétaire Audubert, logeur en garni qui a 53 locataires. Les deux bâtiments comportent aussi quatre locaux commerciaux, un restaurant et un café et un magasin.

Le grand escalier ancien est refait à neuf.

Côté rue du Mirail les structures portantes de l'aile droite et de la moitié du corps de logis principal sont conservées ; la porte cochère a en revanche disparu. Un large escalier d'honneur mène à une cour centrale au premier étage.

Dans son ensemble, l'édifice volumineux s'inscrit mal dans la perspective de la rue Saint-François : la grande façade mesure 33.65 m, la plus petite 17.70 m.

La grande façade qui paraît symétrique ne l'est pas : les défauts des seize travées sont compensés par un élargissement des trumeaux dans la partie gauche, parfaitement maîtrisé par l'entrepreneur.

Rue du Mirail la façade ne possède que quatre niveaux. Du deuxième au quatrième, cinq travées sont identiques à celles de la rue Saint-François. Le portail occupe l'espace de deux niveaux et sépare la nouvelle construction de l'ancien hôtel Darche.

Le plus frappant dans ce bâtiment est son toit terrasse, système de couverture rare en France à cette époque. En 1863 il est noté que les eaux de la ville sont installées à tous les étages de l'hôtel et sur la terrasse où elles alimentent un lavoir.

Le rez-de-chaussée est aussi original puisque Audubert renonce aux grandes arcades de pierre pour placer ses devantures sous des poitrails de fer et de fonte dans les grandes baies : cette solution était encore rare à Bordeaux dans la décennie 1850.

La cage d'escalier monumentale bâtie dans l'aile droite en 1876 est très rare pour un immeuble de rapport, elle mène à la cour centrale occupée par un escalier étroit suspendu à cinq volées, soutenu par huit noyaux de fer laissés apparents aux angles.

L'éclairage au gaz est établi dans le grand escalier ; des sonneries électriques et des porte-voix permettent d'appeler la loge du concierge. Toutes les pièces comportent des cheminées engagées, de type industriel. Les conduits d'évacuation de fumée sont adossés aux trumeaux des façades ; cette disposition peut courante car elle entraîne des déperditions de chaleur n'en est pas moins judicieuse car leur emplacement au long des mitoyens est dangereux en cas d'incendie.

Les distributions intérieures sont variées : appartements locatifs et chambres combinés au service d'un hôtel de voyageurs avec café et restaurant. Au deuxième et troisième étage se trouvaient deux logements, et sept chambres à louer desservies par un couloir central.

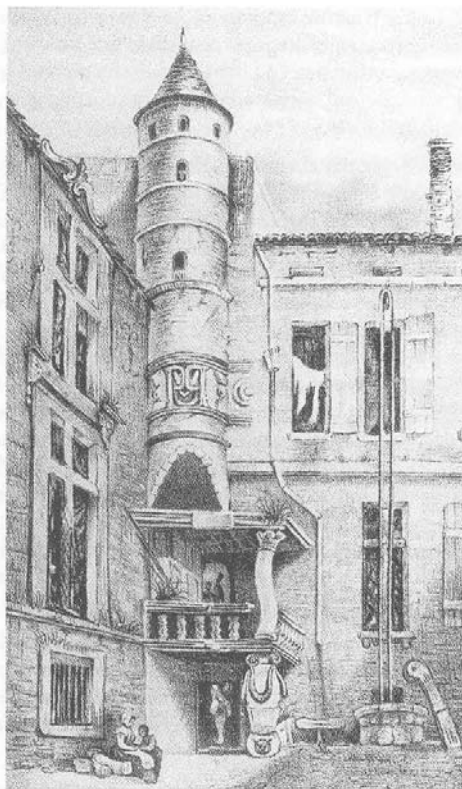
En pleine période d'éclectisme architectural, l'architecte puise ses références ornementales dans des registres variés et inhabituels : aigles, griffons, porte faix, putti, atlantes animent ainsi les balcons ou les entablements, tandis que de lourdes volutes couronnent les baies et forment des frontons saillants.

A l'intérieur, la décoration de la rampe du grand escalier est la plus remarquable, ses deux faces sont sculptées de panneaux en bas-relief d'une facture assez grossière mais aux thèmes surprenants : interprétations de la *Revue générale d'architecture*, alors à la mode, représentations des monuments antiques, des modèles et des périodes de l'histoire de l'architecture, représentations miniatures enfin des principaux monuments de Bordeaux.

Sans nul autre pareil, cet hôtel de rapport prend des airs d'hôtel de luxe, ses proportions contrastent avec les hôtels particuliers de la rue du Mirail, ainsi que la décoration exubérante, et parfois maladroite, tant des façades que des intérieurs.

IMAGES

Hôtel d'Estrades, façades de la deuxième cour intérieure. (gravure de Noël, lithographie de Melle Laroque, *La Guyenne monumentale*)



22-F1-DP0187-01

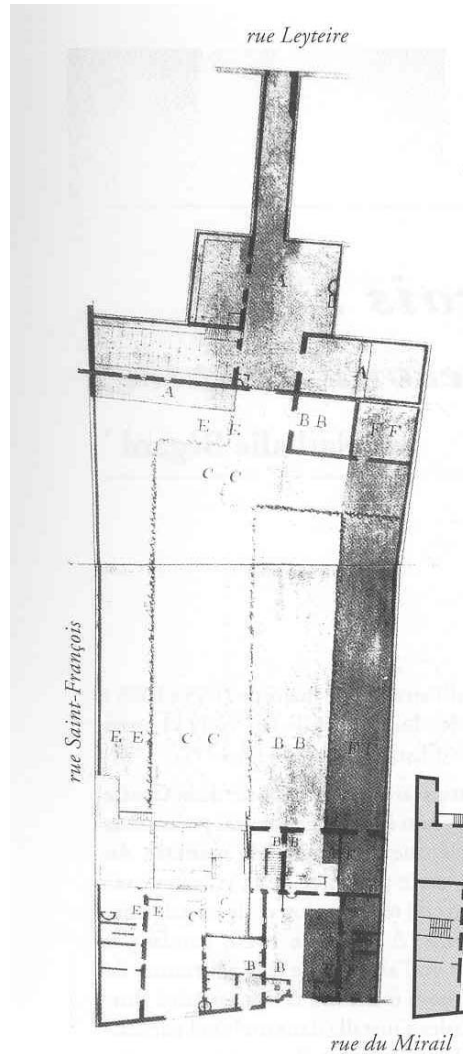
Ensemble de la loggia de l'hôtel d'Estrades déposé à l'école des Beaux-Arts de Bordeaux. (Cliché CRDP)



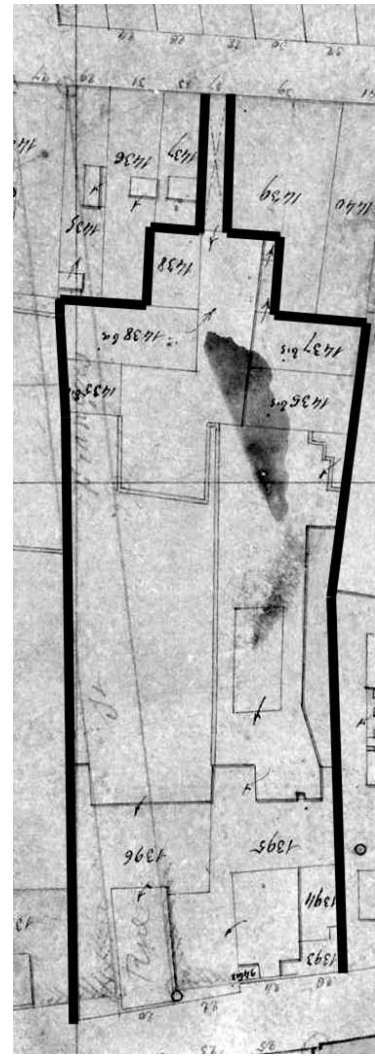
22-F1-DP0187-02

Plan de l'hôtel d'Estrades en 1796 (ADG, 3 E 13290) et situation de l'hôtel sur le cadastre de 1854 (AMB).

Les bâtiments originaux n'ont pas été modifiés, le tracé de la rue Saint-François, en trait fin, enlève une cour et un corps de logis.



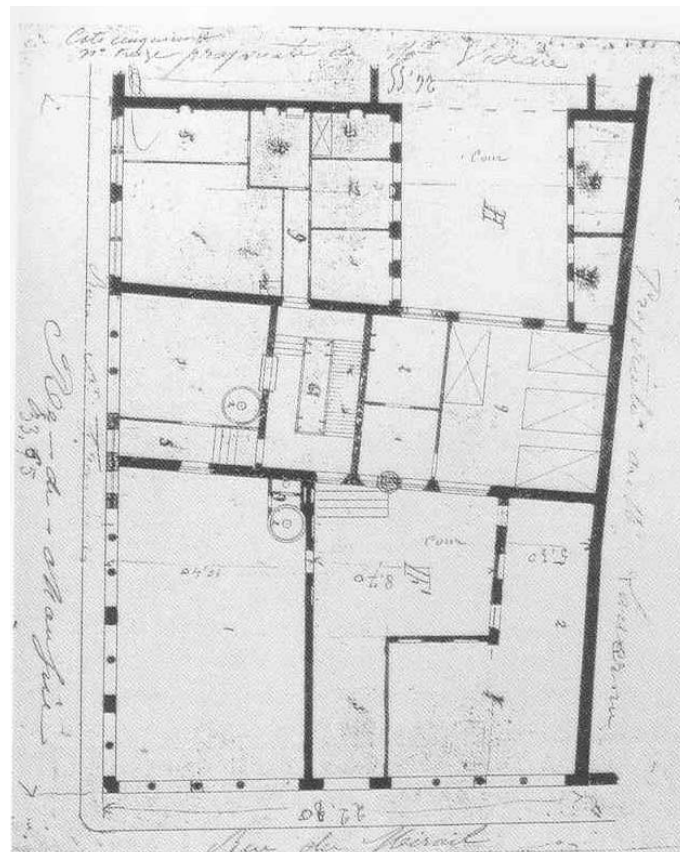
22-F1-DP0187-03



22-F1-DP0187-04

Plan de l'hôtel de la Perle (nd) (AMB)

Le plan du rez-de-chaussée reprend une partie des fondations de l'hôtel ancien.



22-F1-DP0187-05

Elévations de l'hôtel Saint-François à l'angle de la rue du Mirail et de la rue Saint-François.
(Cliché Inventaire général)



22-F1-DP0187-06

La cour intérieure du premier étage (Cliché SRI)



22-F1-DP0187-07

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

FU1-DR_448 / 34-F1-DP0183

BEGARD, Nathalie. « L'hôtel Saint-François : un immeuble de rapport sous le second Empire », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. XCI, 2000, p. 205-234.
DUCOURNEAU. *La Guienne historique et monumentale* t. III, 1842, p. 134.
SABOYA, Marc. « Demeures et ateliers d'architectes à Bordeaux, entre 1860 et 1910 », *Le Festin*, n° 29, février 1999, p. 92-93.

SOURCES

ADG, 3 E 13290, 33148, 40977
ADG, 3 O 64, prolongement de la rue Saint-François, 1854-1856
AMB, 12 D 34-35, délibérations municipales des 30 décembre 1853, 22 mai et 11 août 1854
DRAC, SRI, dossier individuel, réf. 00093, rue du Mirail

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1854, section T dite des Incurables

RECENSEMENT DU PAYSAGE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 14/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BATI

IDENTIFIANT : 34-F1-DP0183

Adresse : 34, rue Saint-François

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1926-1927
Maîtrise d'œuvre : Doucet, Lembey et Cie, entrepreneur
Maîtrise d'ouvrage : Castanié, propriétaire

COMMENTAIRES

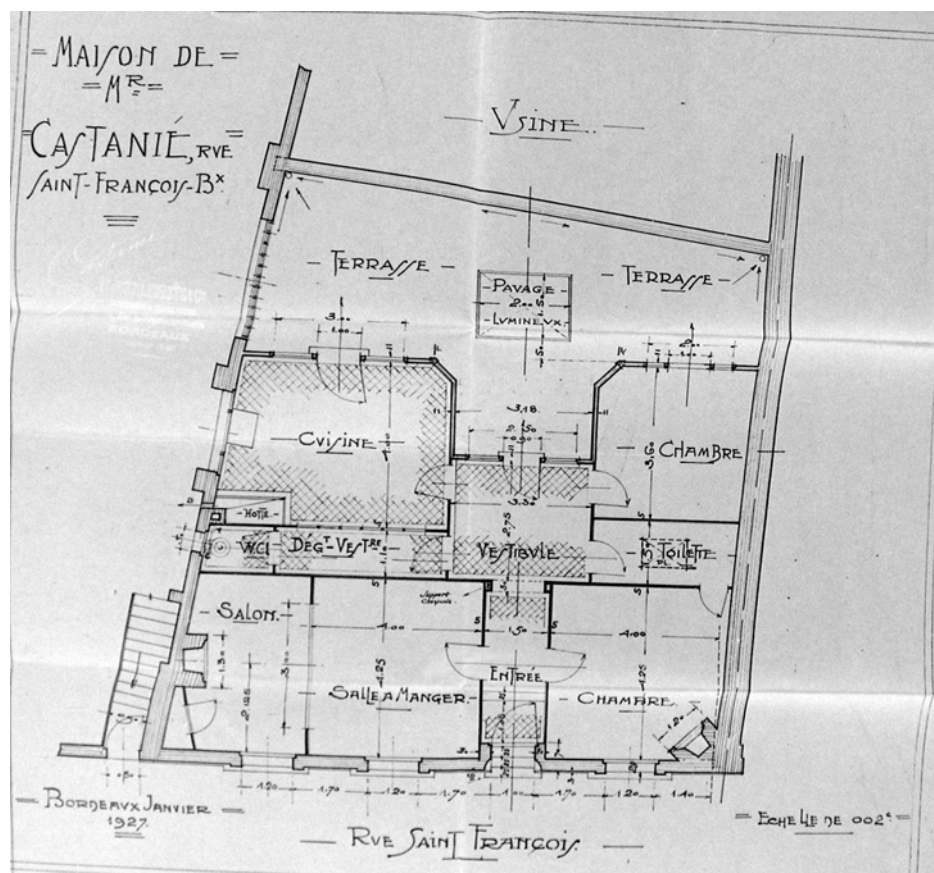
Rare, cette échoppe tardive est implantée en plein centre ville, rue Saint-François : c'est la seule de tout le quartier Saint-Michel. Ce n'est pas cependant tout à fait une échoppe, même si elle s'apparente à une échoppe double à quatre travées, juchée sur un haut soubassement de cave. Elle est entièrement construite sur une dalle de béton et la cave se prolonge sous la terrasse. Un carré de pavés de verre éclaire d'ailleurs le sol.

En plan, le couloir d'entrée est séparé de la rue puis du vestibule par deux volées de quatre et deux marches, comme dans les échoppes tardives et bourgeoises de la fin du XIXe siècle aux années 1940. Les pièces sombres sont absentes, remplacées par un dégagement, un WC et un cabinet de toilette. L'apparition d'une salle à manger et d'un salon est représentative de l'évolution de la distribution intérieure des échoppes de cette époque. La vaste cuisine et la chambre, sur la façade arrière, forment comme une véranda, mais cette dernière n'existe pas en tant que telle : la cour terrasse s'y substitue. Les documents graphiques de cette maison d'entrepreneur mentionnent un passage latéral (non construit ou disparu), une ouverture ou une vue depuis la terrasse sur la parcelle mitoyenne à l'est, ainsi qu'une usine en fond de parcelle au sud : il pourrait s'agir du propriétaire de l'usine en question.

Cette échoppe confronte à l'est une maison de ville art déco qui fait partie du petit lotissement dégagé après la construction de l'hôtel de La Perle sur les terrains de l'ancien hôtel d'Estrades.

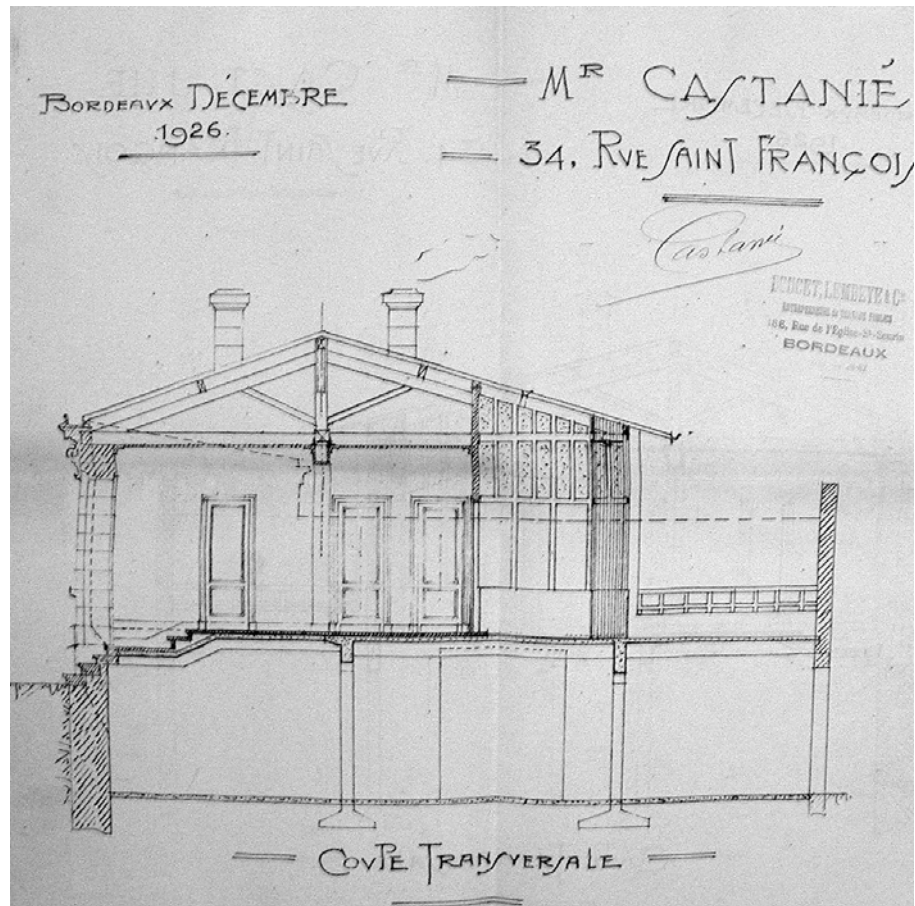
IMAGES

Plan de la maison Castanié, rue Saint-François, 1927. (AMB, 50 O)



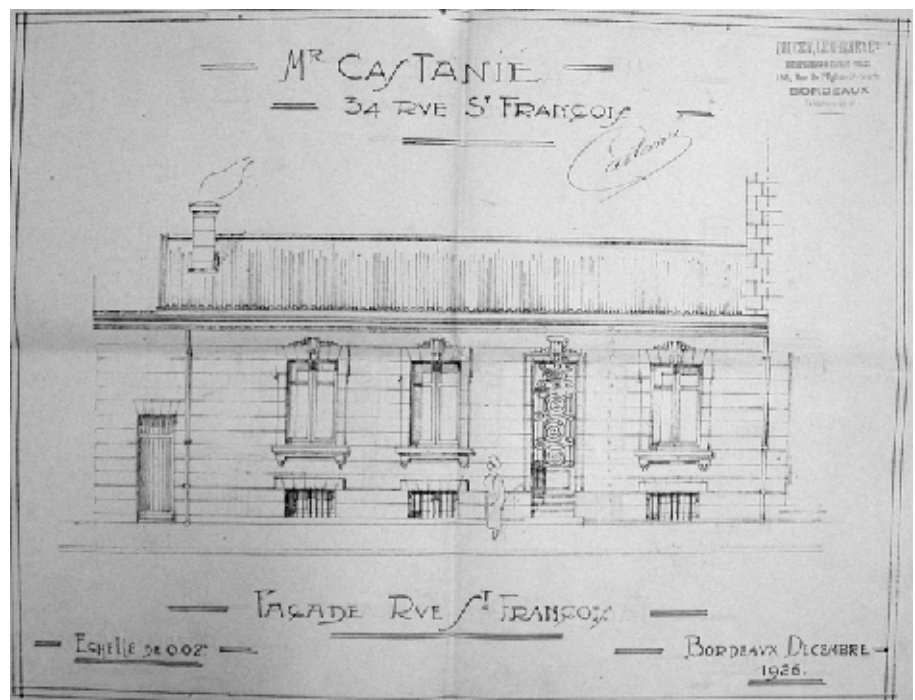
34-F1-DP0183-01

Coupe de la maison
Castanié, rue Saint-
François, 1926.
(AMB, 50 O)



34-F1-DP0183-02

Elévation de la maison
Castanié, rue Saint-
François, 1926.
(AMB, 50 O)



34-F1-DP0183-03

22-F1-DP0187

LIENS
SOURCES

AMB, 50 O1522, autorisations de voirie rue Saint-François

SECTEUR 14 – PASTEUR

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1886-1903
Maitrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux / privée
Maitrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / privée

COMMENTAIRES

Emblématique, ne serait-ce que par son nom, de l'hygiénisme de la fin du siècle, l'ouverture du cours Pasteur devait dédoubler la rue Sainte-Catherine, améliorer l'accès à la gare Saint-Jean depuis le centre ville et assainir un quartier où régnait la prostitution. Ce cours est en réalité la troisième portion d'une grande voie qui relie la place de la Victoire à celle de la cathédrale. Avec l'ouverture de la rue Duffour-Dubergier et son élargissement à la fin du Second Empire, dans le prolongement des fossés des Tanneurs, la municipalité arriva ici à créer un cours monumental en plein centre ville, qui s'ajusta au tracé des anciens fossés du Moyen Âge et permit une vaste circulation depuis le pont jusqu'au centre de la cité. Le cours Pasteur vint se connecter à la courbe des fossés pour les étendre vers le sud. De multiples projets furent discutés avant d'ouvrir cette artère que l'on nommait « cours des facultés » car elle mettait en relation la faculté de médecine, à la Victoire, avec celle des sciences et des lettres, à l'emplacement de l'ancien collège de Guyenne et celle de droit, près de la cathédrale. Les qualités architecturales et urbaines du projet retenu peuvent être discutées. La place de la Victoire fut particulièrement meurtrie par cette opération ; des architectures différentes s'implantèrent sur les deux façades de la voie nouvelle.

Cinq, trois, deux, puis un seul projet :

Cinq furent mis en lice avant que trois ne soient plus spécialement étudiés. Si l'on ne considère que la largeur de la voie nouvelle, on proposa 15, 16, 17, 19 et 20 m de largeur avant de s'arrêter à une largeur définitive de 19 m. Pour une variation d'un mètre de large, le coût de l'opération pouvait être considérablement réduit ou augmenté. Un mauvais tracé de faible largeur pouvait s'avérer plus cher qu'un plus large et judicieux parcours : c'était tout l'art du percement.

Dès 1886, un rapport du géomètre Lapière avait permis d'apprécier que, partant de l'angle du cours Victor-Hugo jusqu'à celui entre la place et le cours d'Aquitaine, un percement sur une largeur de 19 m ne coûterait pas moins de 2 millions de francs. Fin 1893, on s'arrêta à deux projets principaux. Le premier, dressé par les agents de la Ville, avait 19 m de largeur ; pour 13 954 m² d'expropriations, la dépense s'élevait à 2.8 millions de francs. Le second, proposé par les entrepreneurs Delavanne et Célerier qui avaient fait quatre soumissions et variantes pour discuter les concessions de la réalisation à 45 ou 60 ans, avait une largeur de 20 m et expropriait 22 270 m² de terrains pour une dépense de plus de 4.5 millions. Pour la Ville, il était hors de question d'accepter ce projet : elle préféra gérer ce travail en régie simple.

Une proposition de Paul Minvielle vint quelque peu bousculer les décisions municipales avant qu'elles ne fussent prises. Comme le géomètre municipal, cet architecte proposa en 1897 un tracé ingénieux qui évitait de détruire, au débouché de la place de la Victoire, l'îlot formé à l'ouest de la porte d'Aquitaine. En contournant et écornant seulement cet îlot, il proposait une communication acceptable avec la place. Tout en évitant des destructions inutiles et dispendieuses, ce tracé permettait de faire converger la voie vers le bel hôtel Durand et Videau (dessiné par Pichot), bâti en 1891 entre le cours d'Aquitaine et la rue Henri IV. Minvielle avait également proposé, à l'autre extrémité de la voie, de dégager considérablement son carrefour avec le cours Victor-Hugo, en mettant en relief la chapelle de la Madeleine qu'il fallait écorner.

Alors que le tracé municipal de 1886 présentait 15 m de largeur et un coût important, on se retrouva en 1896 avec un tracé reliant le 176, cours Victor-Hugo et l'angle du cours et de la place d'Aquitaine et en 1897 avec un tracé en ligne droite absolue de 19 m de largeur dans l'axe des fossés qui ont 28 m de largeur. La première déclaration d'utilité publique de juin 1898 fut relancée en septembre mais ce n'est qu'en mars et avril 1901 que le jury d'expropriation rendit son avis.

Les travaux ayant débuté entre 1902 et 1903, le tracé finalement adopté détruisit

définitivement le côté ouest de la porte d'Aquitaine. En se reportant vers la porte, on entama assez profondément les parcelles des petites rues contiguës à la rue Sainte-Catherine : les rues Tombe Loly, Moulinier, Domercq et Cohen. Vingt immeubles ne pouvaient être utilisés pour des constructions salubres d'après les plans d'expropriation, la plupart se situaient sur la rive est du cours. Le débouché du cours sur la place était formé par la réunion des rues Henri IV et Saincric.

La défiguration de la place d'Aquitaine :

La place de la Victoire fut littéralement défigurée sur tout son angle nord-ouest en dépit des protestations de la Société archéologique et de celles des architectes de Bordeaux (1898 et 1903). Les guichets de la belle porte d'Aquitaine bâtie par André Portier furent démolis, l'ouvrage se retrouva définitivement isolé au milieu de la place, à l'entrée de la rue Sainte-Catherine avec, du côté est, un seul îlot à l'architecture régulière qui avait perdu son pendant : une dissymétrie disgracieuse de l'ensemble s'était donc instaurée. Fort de cette constatation, l'architecte Minvielle, qui était favorable à une solution moins radicale en 1897, proposa de pulvériser l'îlot restant afin de créer l'amorce d'une autre voie nouvelle, symétrique au cours Pasteur, et qui devait se diriger dans l'axe de la porte de Bourgogne. Le nouveau géomètre de la ville, Louis Longueville, reprit cette idée en 1909. Ce projet ne rencontra aucun début d'exécution : les commerçants de la place d'Aquitaine s'y opposèrent fermement par pétition en avril 1909. La Ville avait entre temps réussi à aménager un parvis devant la faculté de médecine. Ce bâtiment et ses abords vinrent, eux aussi, briser l'ordonnance régulière de la façade nord de cette place, déjà difficilement mise en œuvre au XVIII^e siècle.

Architecture et urbanisme « post-haussmannien » :

Les constructions au débouché du cours Pasteur sur la place d'Aquitaine lui donnèrent néanmoins une monumentalité nouvelle, au goût du jour. Il s'agit bien d'une percée de type « post-haussmannien ». Les architectures du cours Pasteur présentent un décor théâtral, on ne doit cependant pas négliger tout ce qu'il en reste de constructions banales et peu monumentales.

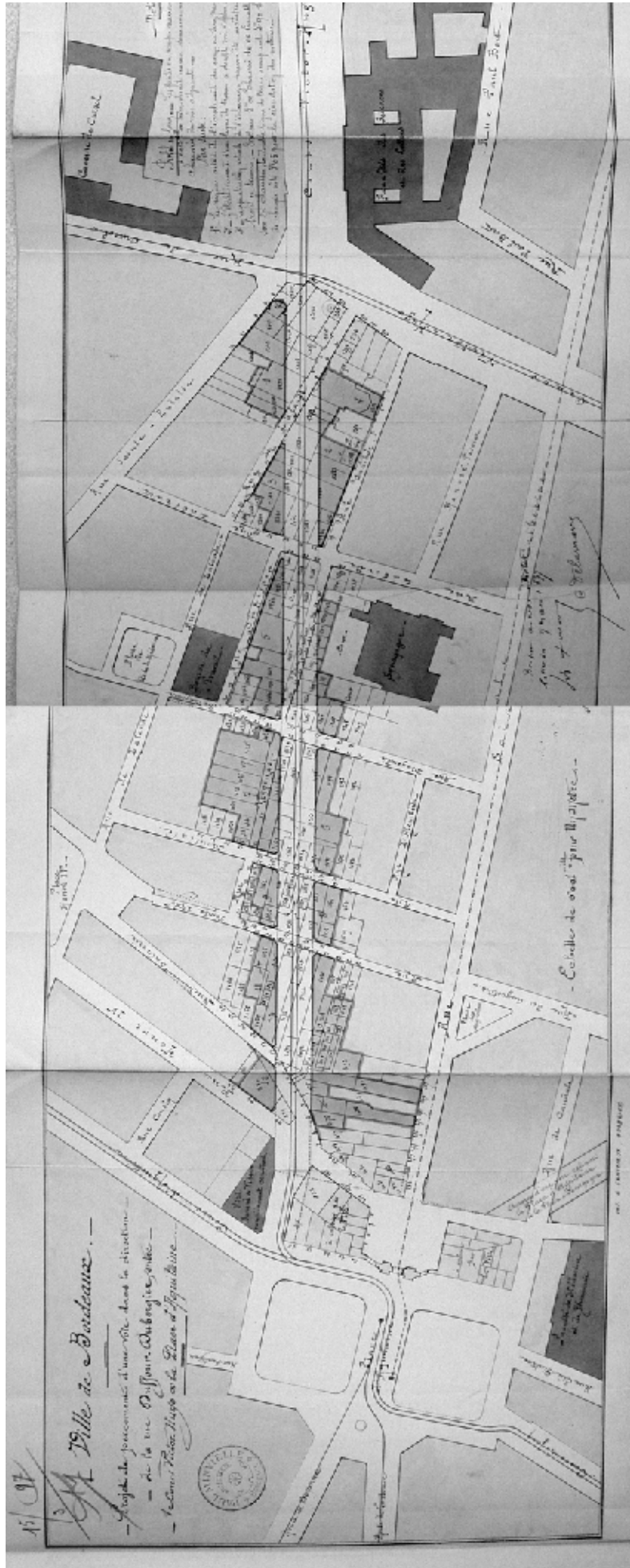
Les immeubles les plus monumentaux sont dus aux architectes Grémailly et Jélineau qui réussirent à emporter les chantiers de construction des plus grandes parcelles. À l'angle du cours et de la rue Henri IV, un vaste immeuble de rapport offre en frontispice sur la place un haut bow-window sommé d'un fronton chantourné. Ce motif se reproduit une fois rue Henri IV et à plusieurs reprises au long du cours, la façade ondule grâce à ces rythmes verticaux. À l'angle du cours Victor-Hugo, deux immeubles des mêmes architectes composent une autre entrée monumentale au cours Pasteur. Le petit îlot triangulaire résiduel formé après expropriation entre ce cours, le cours Victor-Hugo et la rue Canihac présente à son angle principal une rotonde surmontée d'un dôme ; en face, à l'angle de la rue Paul-Louis-Lande, le même dispositif se retrouve, agrémenté de deux hauts bow-windows côté cours, et d'un côté rue. La percée du cours Pasteur, tracée en biais dans le tissu préexistant, s'accommode bien de ce genre d'architecture dont les piques aux angles effilés et aux verticales accusées accentuent les perspectives urbaines. Grémailly bâtit les actuels numéros 39, 51, 65-67 et 73 ; 40-42 et 41. Jélineau intervient seul au 51 (détruit). L'architecte Fernand Pujibet intervint aussi aux 30-32-34 et 59 en 1905 et 1909.

Si les entrées du cours sont bien marquées, ses deux façades sont cependant moins conformes aux modes en vigueur qu'il y paraît. La façade ouest est certainement la plus monumentale car les remembrements y furent nombreux et dégagèrent quelques vastes parcelles propres à d'amples constructions. La façade est est plus discrète, les parcelles y sont moins larges. Même si le répertoire décoratif correspond bien à celui des années 1900, marqué par quelques bow-windows, un décor riche et lourd, de guirlandes, de frontons brisés..., qui doivent beaucoup à l'Exposition universelle de 1900, les résidus de terrains après expropriation sont nombreux et les raccords entre les constructions nouvelles et les anciennes bien visibles. De nombreux immeubles présentent des façades étroites et un découpage parcellaire compliqué qui rend difficile la distribution rationnelle des appartements de ces immeubles de rapport.

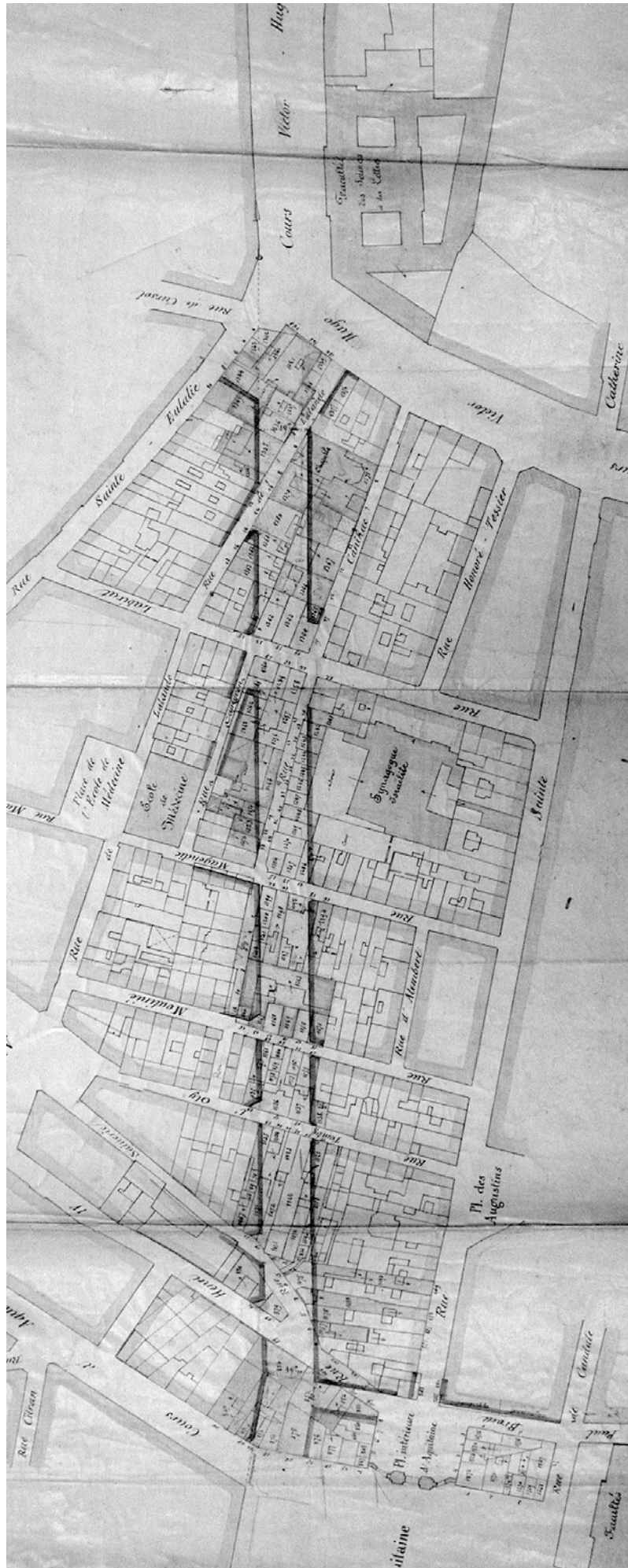
Le cours Pasteur est donc une illustration, ou plutôt un ajustement de la mode dite « post-haussmannienne », à la morphologie urbaine et la voirie bordelaise.

IMAGES

Plan pour l'ouverture
du cours Pasteur,
projet Minvielle,
1897.
(AMB, 62 O 21)



Plan pour l'ouverture
du cours Pasteur,
projet municipal,
[1890].
(AMB, 62 O 21)

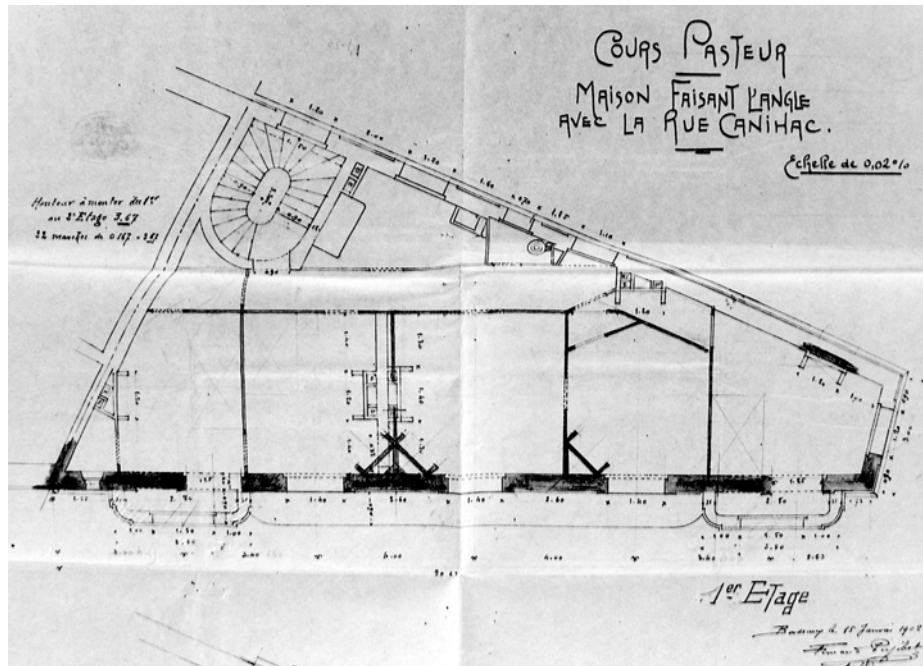


Mise en perspective
du cours Pasteur,
projet d'Artus et
Lauriol, 1898.
(AMB, 62 O 21)



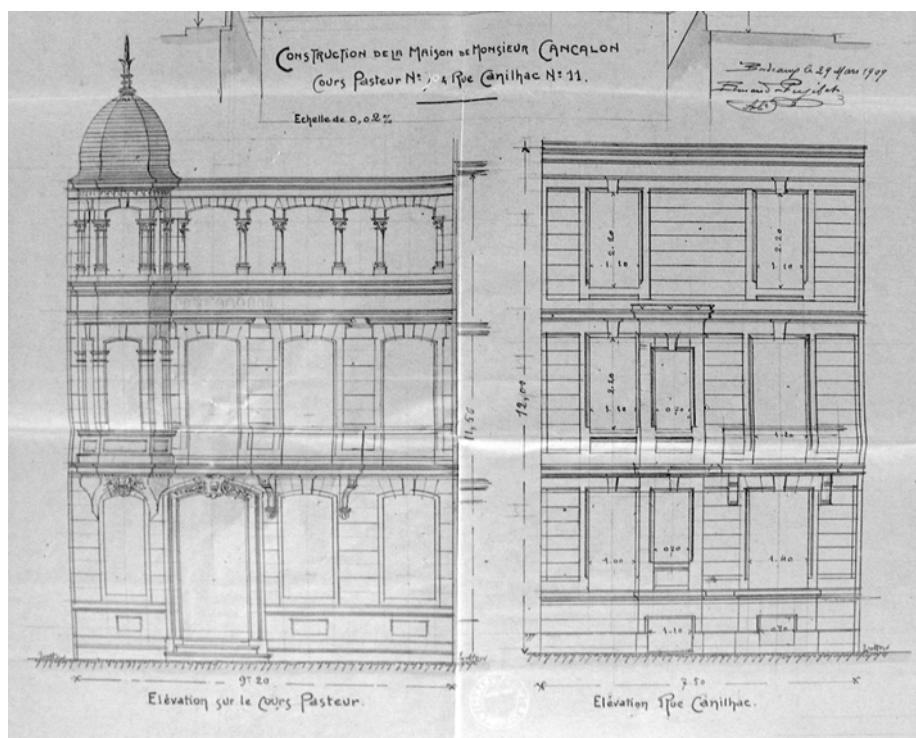
OA1-DS_1-03

Plan de l'immeuble
d'angle avec la rue
Canillac, Pujibet,
arch., 1909.
(AMB, 50 O 1260)



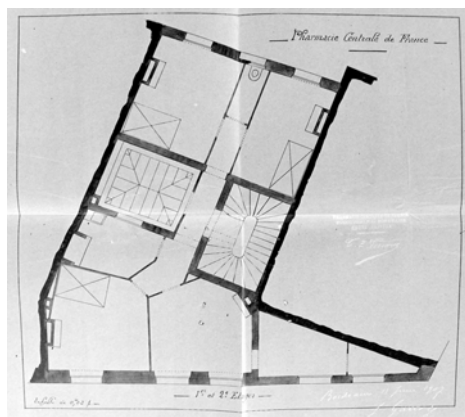
OA1-DS_1-04

Elévation de la
maison Cancalon sur
le cours et la rue
Canillac, Pujibet,
arch., 1909.
(AMB, 50 O 1260)

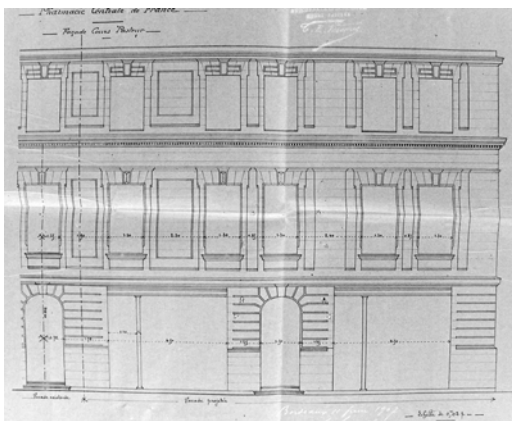


OA1-DS_1-05

Plan et élévation de la « Pharmacie centrale de France », 55 cours Pasteur, J. Garros, arch. 1907. (AMB, 50 O 1260)

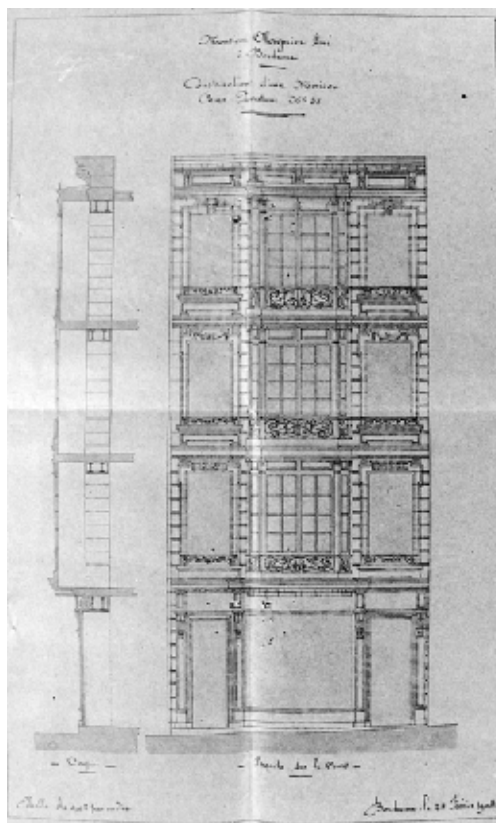


OA1-DS_1-09

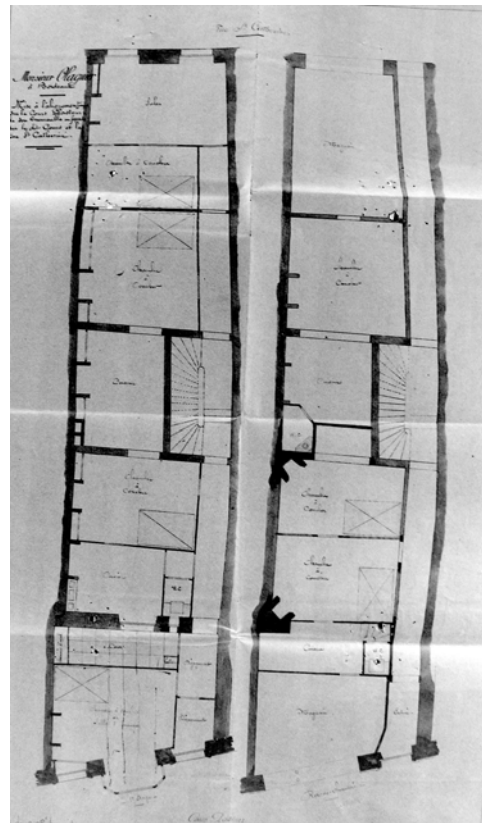


OA1-DS_1-10

Elévation et plans du 58, cours Pasteur, Mazaud, entr., 1904. (AMB, 50 O 1260)



OA1-DS_1-11



OA1-DS_1-12

LIENS BIBLIOGRAPHIE

FU1-DU_88 / XX-F1-DR0349 / S1-DS_902 / S1-DT_521

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 170-173.

SCHOONBAERT, Sylvain. **La voirie bordelaise au XIXe siècle. L'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886)**. Institut d'urbanisme de Paris : thèse d'urbanisme, 2004, t. I, p. 670-672.

SOURCES

AMB, 62 O 21 et 22, ouverture de rues, cours Pasteur

AMB, 50 O 1260

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 02/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BATI
CHAPELLE DE LA MADELEINE**

IDENTIFIANT : 24-F1-DS0004

Adresse : 24, cours Pasteur

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1684, 1712 (construction et reconstruction) 1902 (état actuel)
Maîtrise d'œuvre :	Jean Goret ou Gourech dit la Liberté (1684), Julien Foucré dit L'Espérance Fernand Pujibet (reconstruction 1902)
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

L'église de la Madeleine fut entreprise en 1684 par Jean Goret sur un devis de Julien Foucré, partiellement reconstruite en 1712, elle fut mutilée par l'ouverture du cours Pasteur dans les années 1900 : sa façade fut entièrement reconstruite et une grande partie de son vaisseau détruite.

Paul Roudié a publié deux plans muets non datés qui paraissent représenter le rez-de-chaussée et l'étage du couvent des religieuses de la Madeleine. Il est difficile de retrouver les traces de cet édifice sur le cadastre de la Restauration. Toutefois, l'emprise conventuelle semble correspondre, en proportion, au cœur de l'îlot compris entre le fossé et la rue des Carmes, la rue de Lalande et la rue Labirat.

La façade XVIIe, visible en plan sur le cadastre ancien, se présentait incurvée en demi-lune au 6, rue de Lalande. L'arrière de l'édifice donnait autrefois sur la rue des Carmes (Canihac), mais l'arrière du chevet était bâti. Aujourd'hui le 5 rue Canihac présente une façade de moellons, en saillie sur la voie publique, aux ouvertures cintrées et irrégulières dont un gros oculus. C'est peut-être une des parties les plus anciennes de l'église.

Une aquarelle de Fontan pendant les travaux d'ouverture du cours Pasteur montre la façade ancienne. Le portail en demi-lune était marqué de pilastres ioniques encadrant des niches recevant des statues. Le rez-de-chaussée monumental était surmonté d'un simple pignon en retrait latéral du portail, ouvert de deux baies en plein cintre.

L'ouverture du cours Pasteur vint détruire cette façade ancienne et une partie de la nef sur un angle de 40° environ, encore visible depuis le n°26. Seuls quatre piliers de la nef et le chœur ont été préservés. Le plan et la façade donnés par Fernand Pujibet en mai 1902 montrent qu'aucune entrée n'était d'abord prévue sur le cours : elle se faisait par l'annexe contiguë des locaux de la société de La Madeleine.

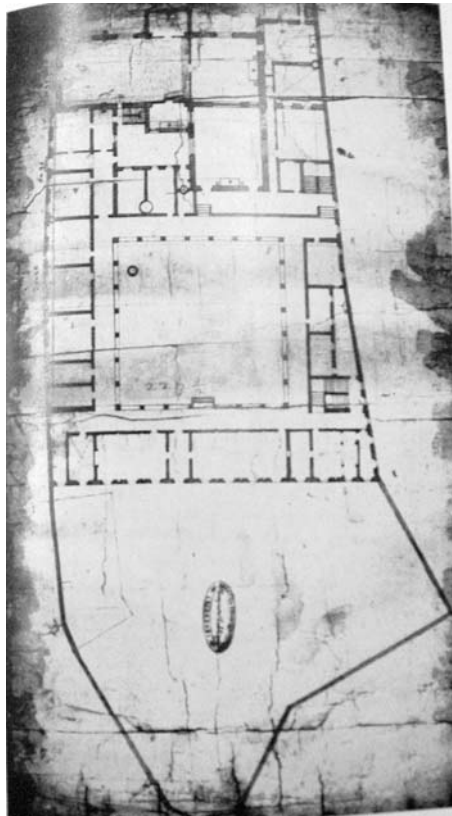
Pujibet donna finalement une entrée en façade sur le cours, inscrite dans un haut soubassement à refends. Il s'inspira largement de la façade ancienne pour composer la nouvelle. Deux paires de pilastres ioniques supportent un haut entablement marqué d'une table en son centre et surmontées d'un fronton triangulaire. Des guirlandes furent ajoutées aux chapiteaux des pilastres. Une niche très peu creusée dans la partie centrale est couronnée d'un arc en plein-cintre : au centre se dresse la statue de Madeleine reposant sur une console saillante.

Cet édifice dont il ne reste plus rien de l'état original présente toutefois un intérêt urbain. Sa façade nouvelle sur le cours est mise en valeur par le retrait d'alignement, à partir du premier étage, de l'immeuble contigu, au n°26. Cette façade anime, par sa singularité, le paysage éclectique des immeubles de rapport du cours Pasteur.

IMAGES

Plan hypothétique du rez-de-chaussée du couvent de la Madeleine.
(ADG, II Z 854, Roudié, 1965-70)

La chapelle de la Madeleine, rue de Lalande, avant l'ouverture du cours Pasteur.
(AMB, cadastre 1851)



24-F1-DS0004-01



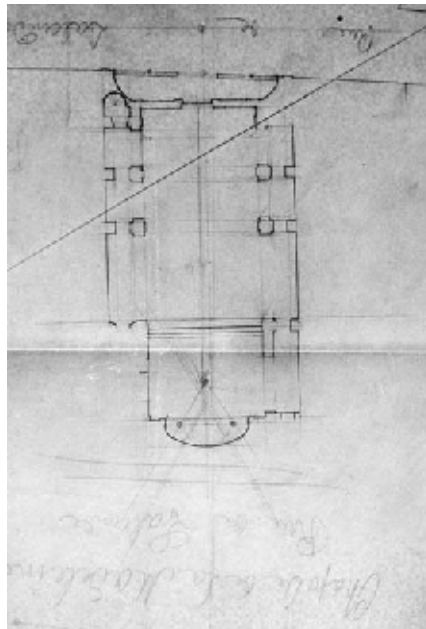
24-F1-DS0004-02

Façade ancienne de la chapelle de la Madeleine
(AMB, VIII B 95, rec. 39, extrait d'une aquarelle de Fontan, 1902)

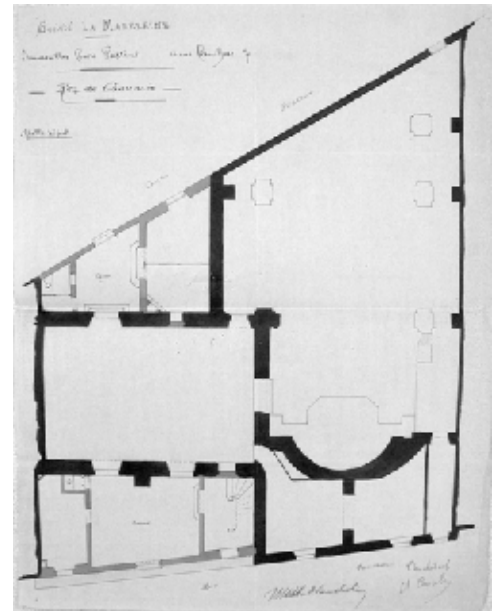


24-F1-DS0004-03

Plan de la chapelle de la Madeleine et tracé du cours Pasteur, nd.
(AMB, 62 O 22)

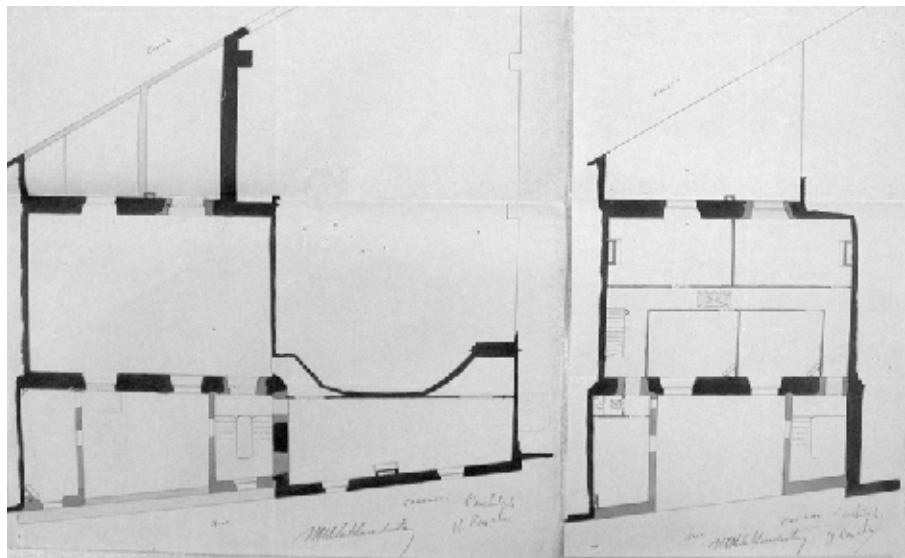


24-F1-DS0004-04



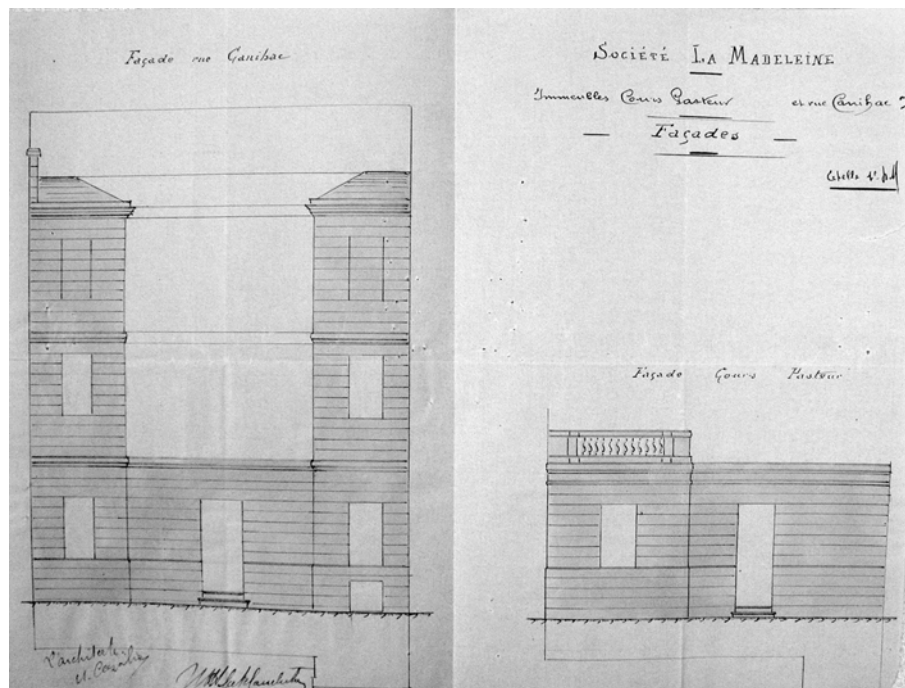
24-F1-DS0004-05

Plan des étages des 24 cours Pasteur et 5-7, rue Canihac, 1909
(Doucet, Melbeye et Cie, entr.)
(AMB, 50 O 1260)



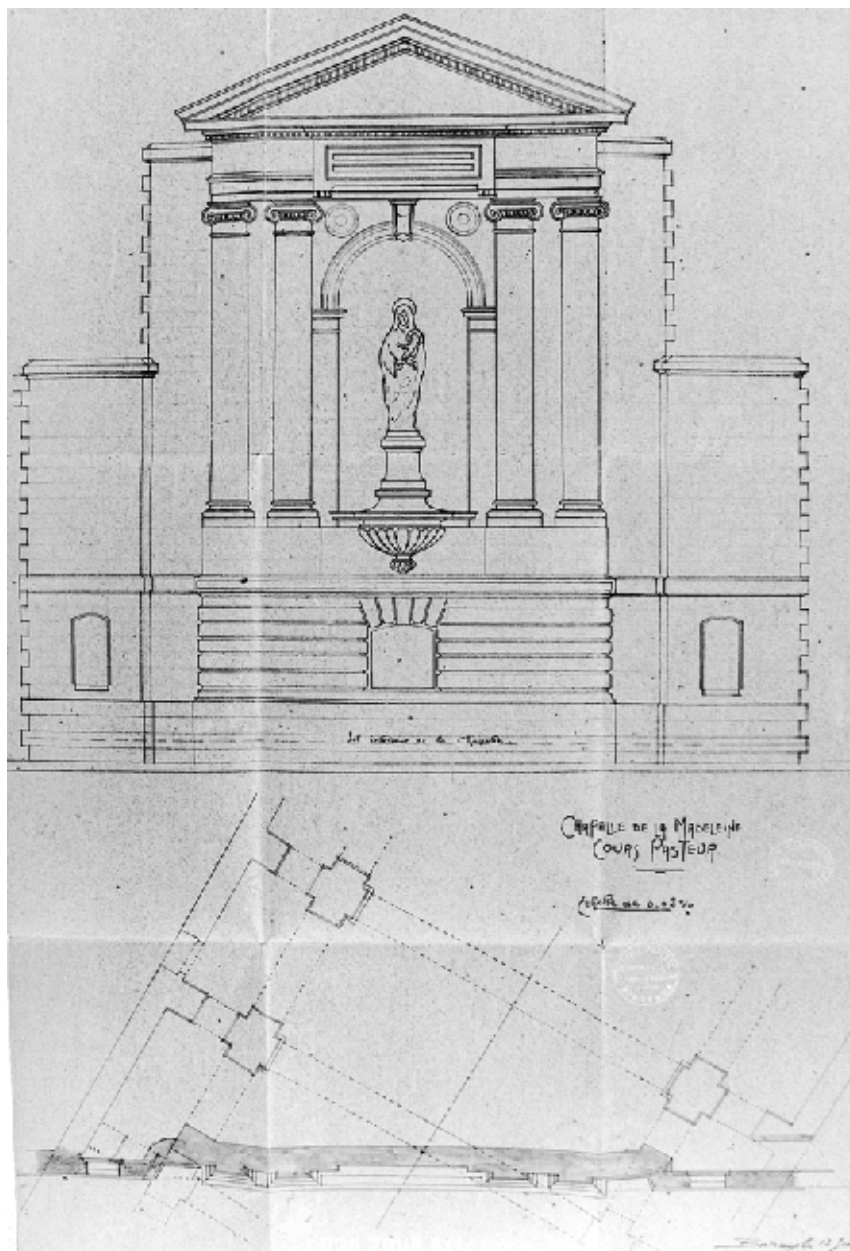
24-F1-DS0004-06

Élévation des 24-26, cours Pasteur, et 7, rue Canihac, 1909.
(AMB, 50 O 1260)



24-F1-DS0004-07

Plan et élévation de la chapelle de la Madeleine, 1902 (F. Pujibet, arch.) (AMB, 50 O 1260)



24-F1-DS0004-08

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-DS_1 / OA1-DM_305

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p.172.

ROUDIE, Paul. « Actes concernant la construction de l'église du couvent des religieuses de la Madeleine (1684-1689) », **Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux**, t. LXVI, groupe Jules-Delpit III, années 1965-1970, p. 115-123.

TAILLARD, Christian. **Bordeaux à l'âge classique**. Bordeaux : Mollat, 1997, p. 237, note 14.

SOURCES

AMB, 50 O 1260, autorisations de voirie cours Pasteur

AMB, 62 O 22, ouverture du cours Pasteur

AMB, VIII B 95, rec. 39, aquarelle de Fontan, 1902

ADG, 3 E 6762

ADG, G 575, f° 35 v°

ADG, II Z 854 et 869

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1851, section U dite du cours d'Aquitaine

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 31/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BÂTI
SYNAGOGUE**

IDENTIFIANT : 18X-F1-DS0114

Adresse : 18 X, rue Grand Rabin Joseph Cohen

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1810-1812 (ancienne synagogue) 1877-1882 (nouvelle synagogue)
Maîtrise d'œuvre :	Arnaud Corcelles, architecte (ancienne synagogue) ; Charles Burguet puis Charles Durand, architectes (nouvelle synagogue)
Maîtrise d'ouvrage :	Consistoire israélite / Ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

L'ancienne synagogue, rue Causserouge :

La communauté florissante des juifs bordelais décida de faire édifier une synagogue dès l'instauration du consistoire (1808). C'est la première en France à recevoir un caractère monumental et une façade sur rue (rue Causserouge), à l'emplacement actuel d'une résidence de logements, rue Bragard. En janvier 1810, l'architecte Corcelles propose deux projets. La première pierre est posée en juin et l'inauguration a lieu les 14 mai 1812. En l'absence de modèle architectural Corcelles rechercha son inspiration dans l'Orient. La façade se dresse au fond d'une courrette qui forme un parvis. Le point fort demeurait deux piliers de caractère égyptien soutenant un lourd linteau monolithe surmonté de deux fenêtres jumelles. Le caractère biblique était affirmé par les ornements figurés : chandelier à sept branches sur le linteau, tables de la Loi sur le tympan, et de nombreux ornements végétaux évoquant la Terre sainte.

L'édifice avait un plan basilical avec seize colonnes à chapiteau palmiforme et quatre piliers pour porter la tribune des femmes. Une voûte de bois en berceau couronnait l'intérieur. Edifice très original, ce bâtiment incendié fut abandonné puis détruit. Quelques vestiges en étaient encore visibles au début des années 1980.

La nouvelle synagogue :

L'incendie de la synagogue de la rue Causserouge en 1873 rendit indispensable la construction d'un nouveau sanctuaire. Le choix du terrain fut longuement discuté, les 3 projets donnés par Burguet en 1877 concernait d'abord l'emplacement de l'actuel lycée Montaigne ; il conservait en façade le portail néoclassique égyptien de Cordelle mais encadré de tours à flèches bulbeuses dans le style romano-byzantin d'Abadie. Il utilisait aussi un appareil bandes bichromes évoquant la rencontre de la culture méditerranéenne et de l'Occident.

Après la mort de Burguet, le projet fut repris par Durand en 1880 sur le site définitif. La synagogue fut implantée en perspective de la rue Figuières (rue Honoré Tessier) au long de la rue Labirat (du Grand Rabin Joseph Cohen). Ces terrains présentaient quelques constructions en alignement sur la rue, qui furent détruites ; à l'arrière restait une vaste emprise nécessaire au bâtiment, dans ce quartier marchand proche de la rue Sainte-Catherine où se concentrait une partie du commerce israélite. Durand apporta un projet neuf avec deux tours (finalement construites sans flèche), pour éviter de donner à l'édifice un ton chrétien. Trois larges baies jumelées ou triplées sont placées au-dessus des trois portails et surmontées d'oculi. Un luxuriant décor de colonnettes et d'ornements renvoie à des modèles orientaux auxquels s'ajoutent les symboles proprement judaïques : les étoiles à six pointes et le chandelier à sept branches au-dessus du tympan.

La nouvelle façade très large présente un aspect écrasé, accentué par la faible largeur des voies et le faible recul avec lequel elle se perçoit. L'axe central qui ne s'affirme pas dans la composition extérieure de la façade correspond, à l'intérieur, à la disposition de la vaste salle de l'assemblée. Les deux niveaux d'élévation superposent des piliers de pierre blanche et des faisceaux de colonnettes de fonte qui portent des arcs d'une charpente métallique. Cette modernité affirmée provoqua des réserves du Consistoire bordelais ; elle fut atténuée par la multiplication des détails décoratifs orientalisant.

IMAGES

La synagogue de la rue Bragard et Causserouge, sur le cadastre de 1820-1830. (AMB)



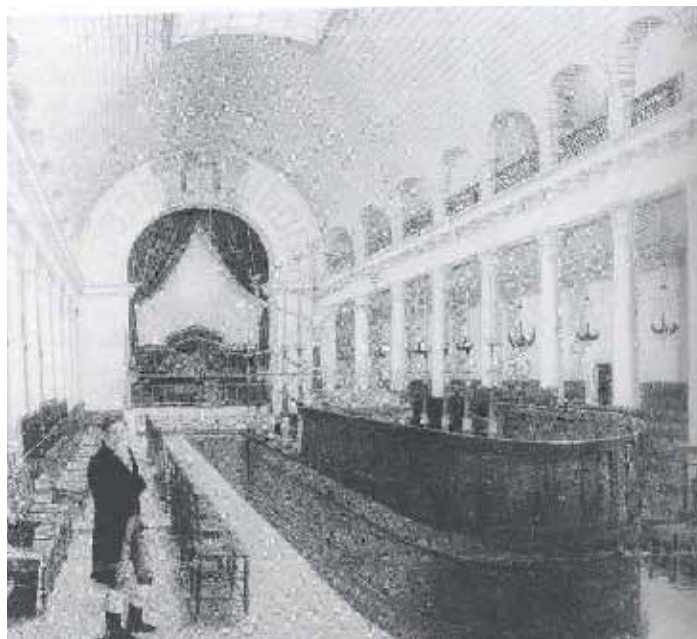
18X-F1-DS0114-01

Façade du temple israélite de la rue Causse Rouge (Constant, 1837)



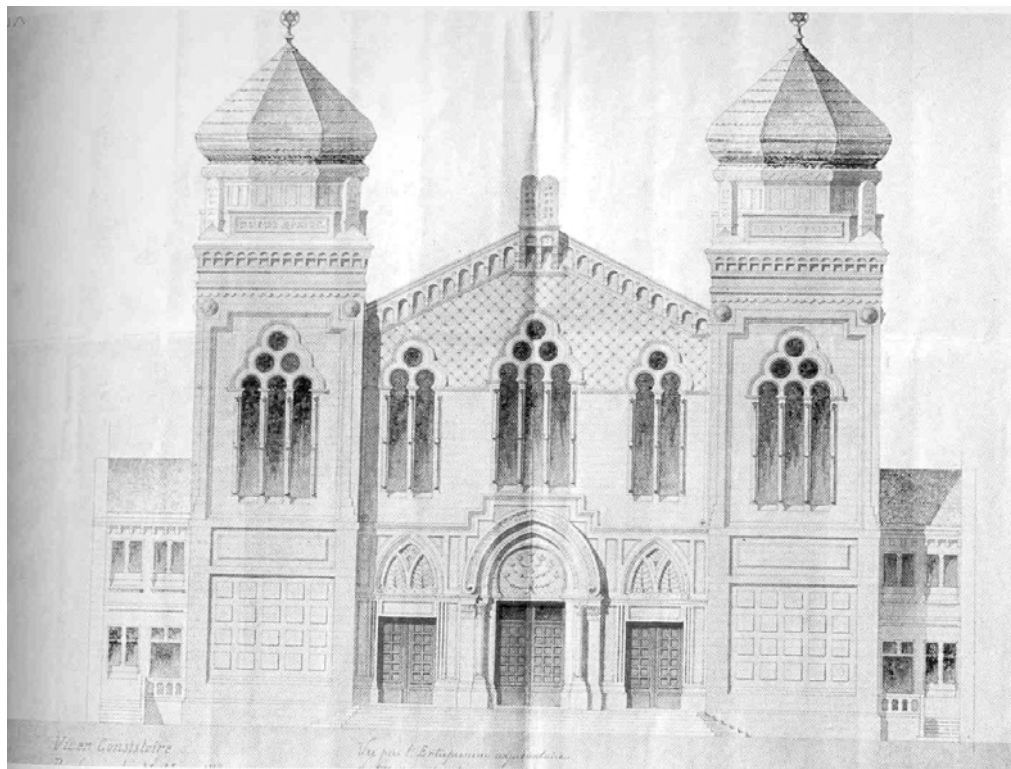
18X-F1-DS0114-02

Corcelle à l'intérieur de la synagogue (huile sur toile de L. Vauzelle).



18X-F1-DS0114-03

Elévation principale
du temple israélite de
Bordeaux, 1880, C.
Durand arch.
(AACI)



18X-F1-DS0114-04

LIENS BIBLIOGRAPHIE

CONSTANT. **Album du Voyageur à Bordeaux**, Bordeaux, 1837
COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 89-91, 199-200.
CONSISTOIRE ISRAELITE DE BORDEAUX. **La synagogue de Bordeaux**. Editions Le Bord de l'Eau, 2002.
JARRASSE, Dominique. **Une histoire des synagogues françaises**. Actes Sud, 1997, p. 179-180, 249-251.
JARRASSE, Dominique. « Un architecte dans sa synagogue », **Connaissance des Arts**, h. s., n° 159, 1998, p. 51.
JARRASSE, Dominique. « La synagogue régénérée ou le premier temple israélite de France, à Bordeaux », **Le progrès des arts réunis**, Actes du colloque d'histoire de l'art, Bordeaux-Toulouse, 1989, Bordeaux, 1992, p. 265-272.
PASCAL, J. L. « P. C. Durand, de Bordeaux », **L'Architecture**, n° 11, 1891, p. 121-123.

SOURCES

Paris, musée d'Art et d'Histoire du judaïsme, Intérieur de la synagogue de Bordeaux avec l'architecte Corcelle, L. Vauzelle.
Archives de l'Association consistoriale israélite

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section H dite de l'Hôtel de Ville

RECENSEMENT DU PAYSAGE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 09/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

SEQUENCE

IDENTIFIANT : S1-DT_521

Adresse : 69-73, cours Pasteur

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : [1902-1910]
Maîtrise d'œuvre : Grémailly [et Jélineau], architectes
Maîtrise d'ouvrage : inconnue

COMMENTAIRES

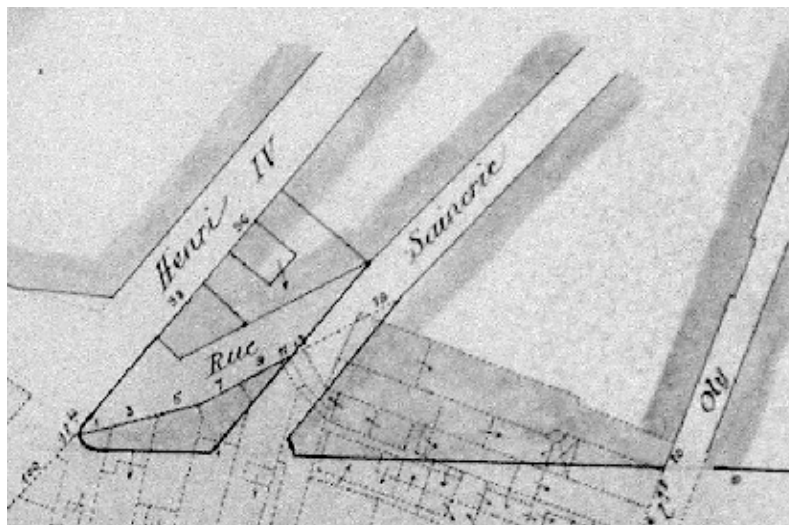
L'immeuble d'angle de la rue Saincric et du cours Pasteur, comme celui avec le cours Victor-Hugo, est bâti par l'architecte Grémailly peu après les travaux qui débutent en 1903.

Tout comme celle des numéros 39-41, une vaste parcelle est ici libérée à l'angle de la place de la Victoire, elle présente, sur les plans définitifs, une proue à angle aigu, qui reprend une partie du coude de la rue Saincric, marquée ici d'un pan coupé. L'architecte prévoyait le même type d'appartements de rapport dans tous les immeubles qu'il construisait sur le cours avec leur cortège de salon, salle à manger et chambres, galerie ou corridor, pièces de service... Cet immeuble est en réalité formé de trois immeubles distincts montrant chacun leur grande cage d'escalier, des escaliers secondaires, et des cours, soit petites pour l'éclairage des pièces de service et des couloirs, soit plus vastes lorsque la profondeur parcellaire le permet et que les appartements sont traversants.

Des projets montrent que cet immeuble devait être rigoureusement identique en façade à celui situé à l'entrée nord du cours. Le bâtiment réalisé fut quelque peu différent. La forme de la parcelle d'angle à pan cassé se présentait vraisemblablement mal pour accueillir une coupole, il n'en fut donc pas réalisé ici, cet artifice fut remplacé par un fronton en saillie échancré sommant le bow-window d'angle. Sur les travées courantes, rue Saincric et sur le cours, les mêmes principes que dans l'immeuble du 39-41 furent adoptés : les haut bow-windows viennent scander l'horizontalité de l'immeuble et lui apporter sa monumentalité urbaine.

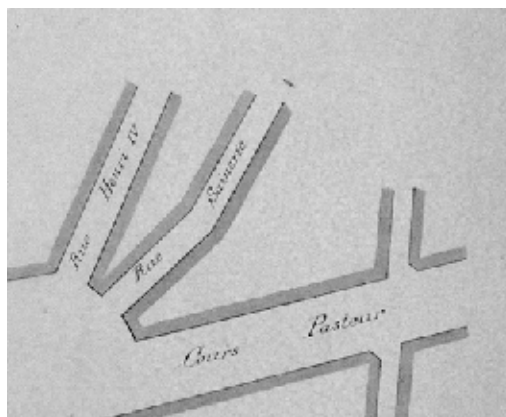
IMAGES

Projet du percement du cours Pasteur à l'angle des rues Henri IV et Saincric et de la place de la Victoire, nd. (AMB, 62 O 1)



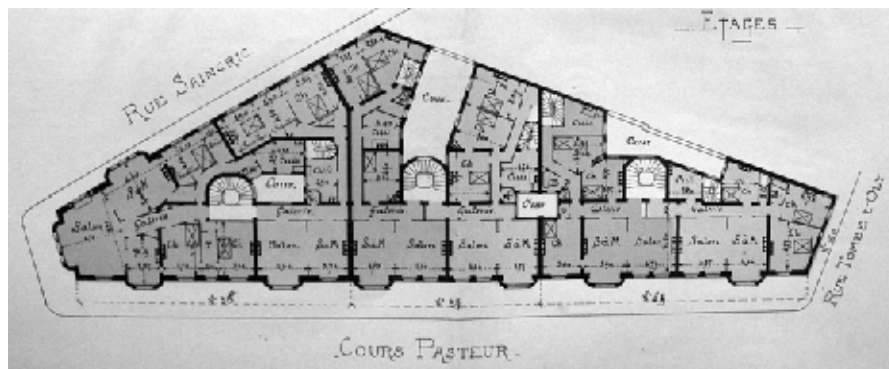
S1-DT_521-01

Forme définitive de la tête de l'îlot entre les rues Saincric, Tombeloly, le cours Pasteur et la place de la Victoire, nd. (AMB, 62 O 1)



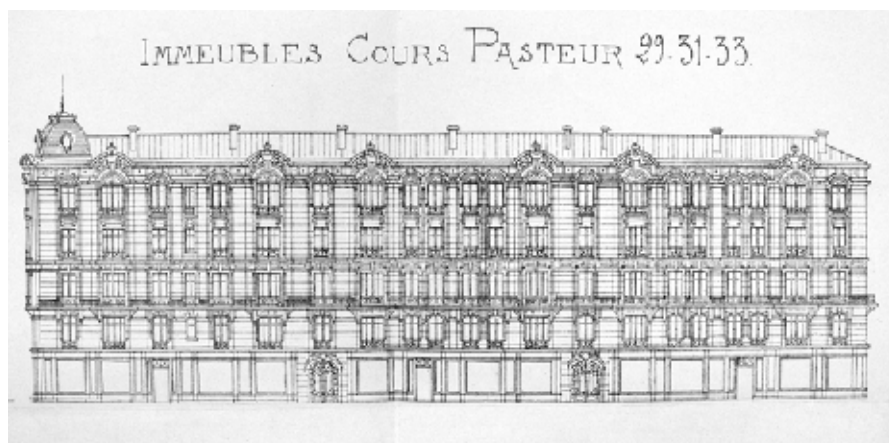
S1-DT_521-02

Plan des numéros 29-31(69-73) cours Pasteur, n.d [1902], Grémilly, arch., projet. (AMB, 62 O 22)



S1-DT_521-03

Élévation des numéros 29-31(69-73) cours Pasteur, n.d [1902], Grémilly, arch., projet. (AMB, 62 O 22)



S1-DT_521-04

LIENS BIBLIOGRAPHIE

S1-DS_902 / OA1-DS_1

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 170-173.
SCHOONBAERT, Sylvain. **La voirie bordelaise au XIXe siècle. L'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886)**. Institut d'urbanisme de Paris : thèse d'urbanisme, 2004, t. I, p. 670-672.

SOURCES

AMB, 50 O 1260
AMB, 62 O 21-22

RECENSEMENT DU PAYSAGE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 09/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

SEQUENCE

IDENTIFIANT : S1-DS_633

Adresse : 39-41, cours Pasteur

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : [1902-1910]
Maîtrise d'œuvre : Grémailly [et Jélineau], architectes
Maîtrise d'ouvrage : inconnue

COMMENTAIRES

L'angle du cours Victor Hugo et de la rue de Cursol fut profondément remanié par l'ouverture du cours Pasteur. Les projets préparatoires de percement des années 1890 ne prévoyaient pas l'aménagement des deux îlots triangulaires résiduels qui furent finalement créés avec la rue Sainte-Eulalie et la rue Canihac. Cependant, comme les anciens fossés étaient particulièrement bien bâtis à cet endroit, en particulier au n° 166 - 168 du cours Victor-Hugo, la vente de terrains à bâtir nouveaux s'avéra nécessaire pour compenser les frais d'expropriation.

Le cours s'achevait à cet endroit sur un bel et haut immeuble néoclassique de trois étages dont deux aux baies en plein-cintre, surmontés d'un comble à lucarne et d'un pavillon au toit d'ardoise. Ce bâtiment solide n'était pas vieux et datait tout au plus du début du XIXe siècle. Au 168 une maison plus modeste mais tout aussi solide se présentait. Composée de deux travées asymétriques marquées de chaînes de refends, elle comprenait deux étages aux baies à arc segmentaire couronnés d'un comble aux lucarnes.

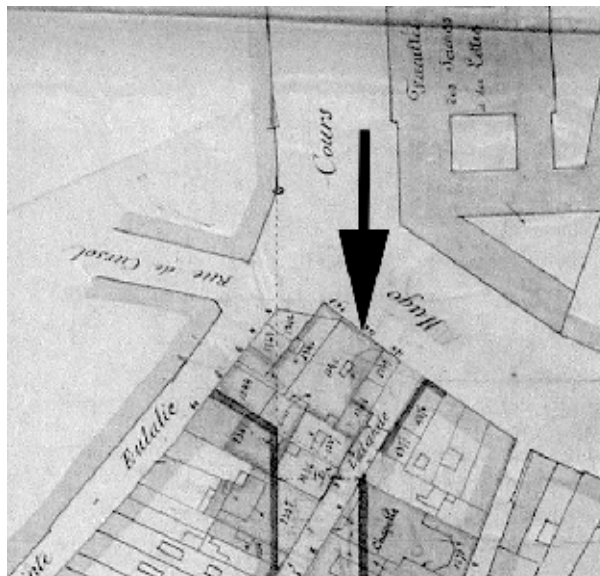
Ces deux immeubles furent démolis et permirent, avec ceux de la rue de Lalande ainsi que le réaménagement de la chapelle de La Madeleine, de construire les deux îlots triangulaires qui marquent, avec leurs immeubles d'angle sommés de coupes ovales, l'entrée du cours Pasteur en direction de la place de la Victoire.

L'immeuble du 39-41, anciennement 1-3, ne fut pas construit sur un ensemble de parcelles réunissant toute la pointe de l'îlot reformé par les rues Sainte-Eulalie, de Lalande et le cours nouveau. Les actuels 10-12 rue Sainte-Eulalie (rue Paul Louis Lande) restèrent intacts tandis que la parcelle de l'ancien n°14, traversant jusqu'au cours, fut intégrée à la construction nouvelle. L'architecte Grémailly distribue sur un rez-de-chaussée commercial entresolé trois étages carrés occupés par des appartements de standing, surtout aux angles où se déploient grand salon, petit salon, galerie, salle à manger, 4 chambres, cabinet de toilette, bains, cuisine, office, WC de maîtres et de domestiques. En façade, la proue de l'immeuble est marquée par son rez-de-chaussée occupé par un restaurant, la Taverne des écoles, utile aux facultés proches, et par sa coupole qui ponctue la monumentalité de l'ensemble à l'entrée du cours. L'immeuble présente une composition horizontale scandée par le rythme des hautes travées et des bow-windows.

Bien que plus modeste, l'immeuble du 22 cours Pasteur est aussi caractéristique de ces immeubles de rapport construits pour rentabiliser les délaissés d'alignement : sur une parcelle minuscule, il permet cependant de terminer la forme urbaine et d'adoucir l'angle de la voie nouvelle avec les voies anciennes.

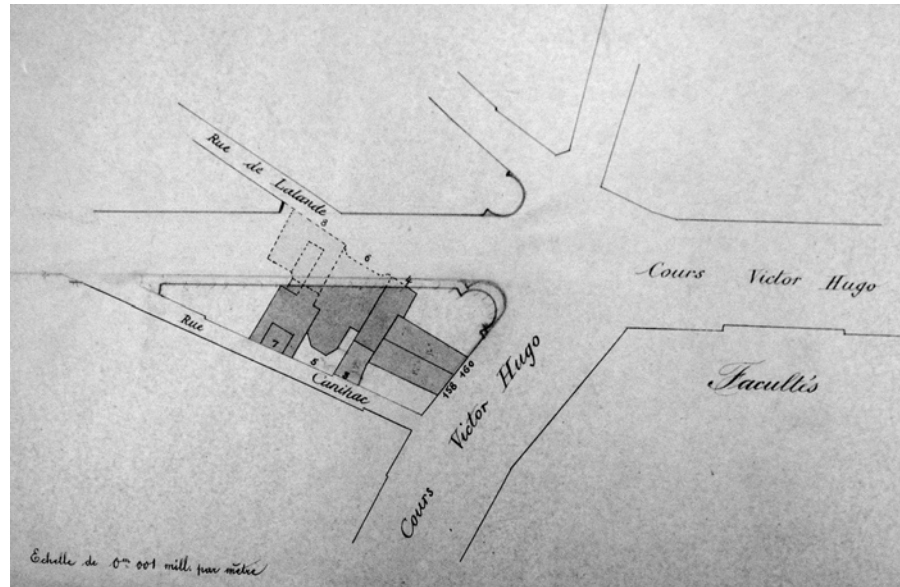
IMAGES

Plan préparatoire de l'aménagement de l'angle du cours Pasteur et du cours Victor-Hugo, et localisation du n° 166, démoli (1890). (AMB, 62 O 21)



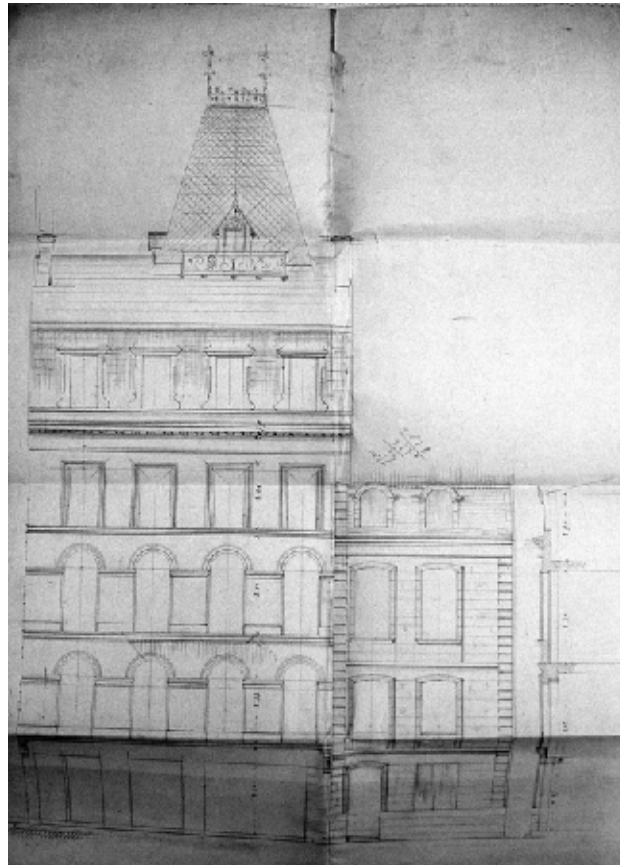
S1-DS_633-01

Plan définitif des deux îlots à l'entrée du cours Victor-Hugo, nd. (AMB, 62 O 22)



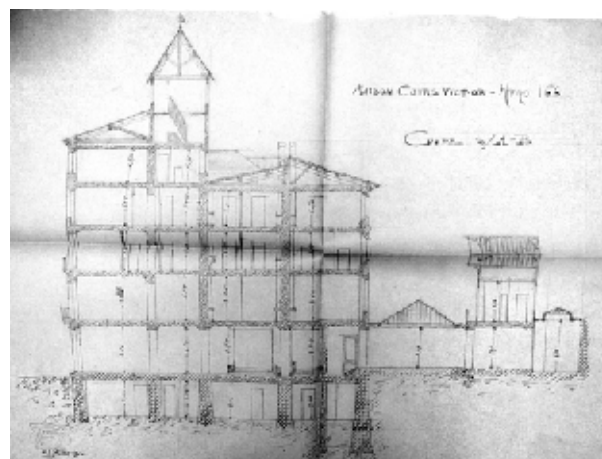
S1-DS_633-02

Elévation du 166, cours Victor-Hugo, sur le passage du cours Pasteur, nd. (AMB, 62 O 22)



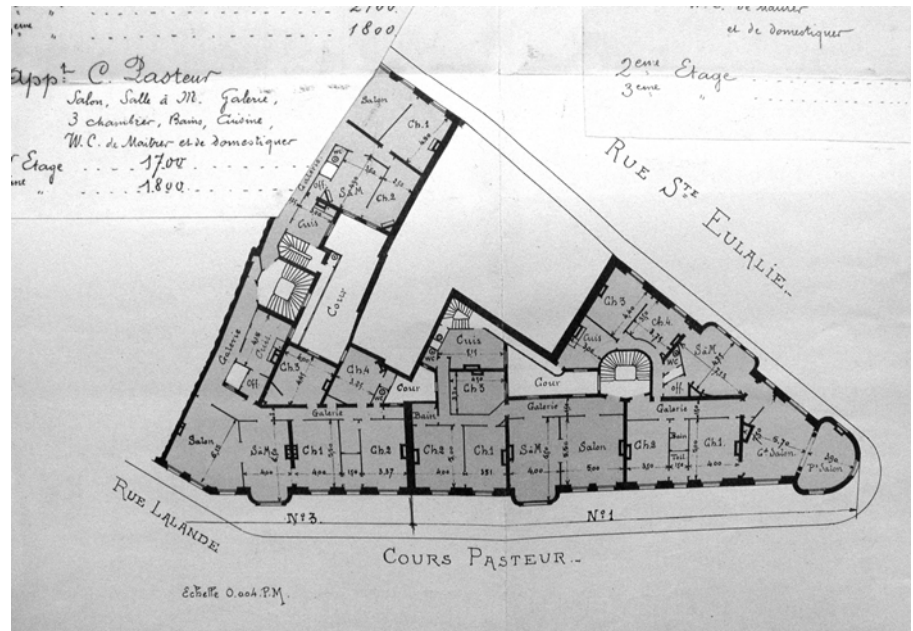
S1-DS_633-03

Coupe du 166, cours Victor-Hugo, sur le passage du cours Pasteur, nd. (AMB, 62 O 22)



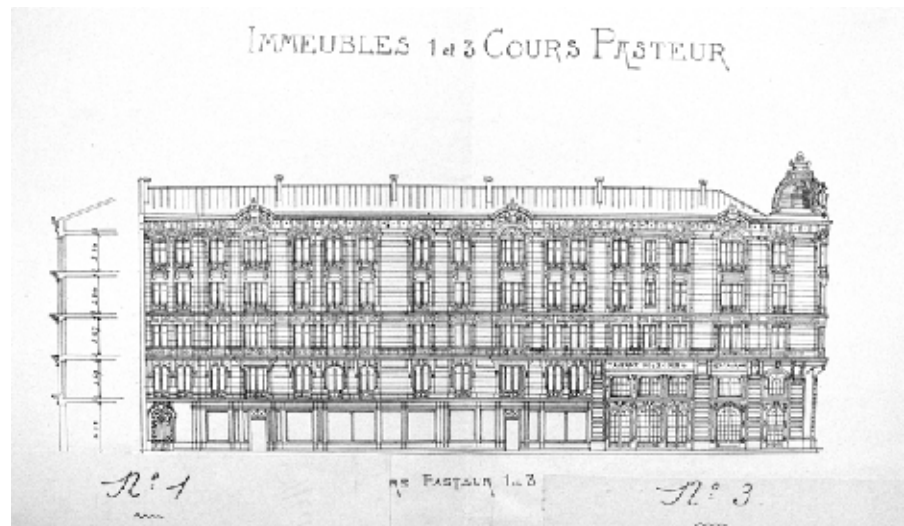
S1-DS_633-04

Plan des numéros 1-3 (39-41) cours Pasteur, n.d [1902], Grémilly, arch. (AMB, 62 O 22)

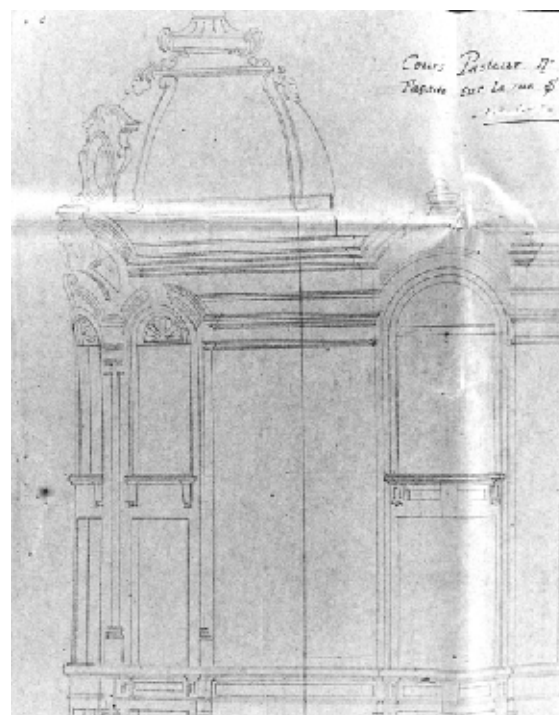


S1-DS_633-05

Élévation des numéros 1-3 (39-41) cours Pasteur, n.d [1902], Grémilly, arch. (AMB, 62 O 22)



S1-DS_633-06



S1-DS_633-07

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

S1-DT_521 / OA1-DS_1 / 24-F1-DS0004

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 170-173.
SCHOONBAERT, Sylvain. **La voirie bordelaise au XIXe siècle. L'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886)**. Institut d'urbanisme de Paris : thèse d'urbanisme, 2004, t. I, p. 670-672.

SOURCES

AMB, 50 O 1260
AMB, 62 O 21-22

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	XIIIe siècle (rue Saint-Julien) Alignements : XVIII-XIXe siècles
Maitrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux / Privée
Maitrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / Privée

COMMENTAIRES

Dans sa partie comprise entre le cours Victor-Hugo et la place de la Victoire, la rue Sainte-Catherine était autrefois composée par les rues d'Aquitaine et Bouhaut. Le redressement et les alignements de cette partie de la rue furent parmi les plus difficiles à mettre en œuvre à Bordeaux, à l'instar de ceux des rues Porte-Dijeaux et Saint-Rémi.

Mention est faite de la rue d'Aquitaine (rue Sent Julia) en 1259, qui correspond à la porte Saint-Julien.

Les nouveaux alignements de cette partie de la rue :

Dans sa partie la plus sinueuse, entre la porte d'Aquitaine et les fossés, les travaux de construction de la nouvelle porte (1754-1756) définirent un nouvel axe d'alignement, visible sur des plans de 1763 et 1764, repris en 1786. Ce nouvel axe généra des retraits très importants aux constructions existantes qui furent peu à peu remplacées. Les beaux alignements de maisons locatives du côté impair de la rue, jusqu'au cours Victor-Hugo, du numéro 183 au 251, datent pour la plupart de l'époque de Louis XV et Louis XVI. Dans cette partie de la rue aucun défaut d'alignement n'est plus visible.

Les cadastres du XIXe siècle montrent l'état d'avancement des constructions nouvelles dans cette portion de la rue Sainte-Catherine. Vers 1830, la rive ouest de la rue Bouhaut présente encore de nombreuses maisons qui ne sont pas alignées, particulièrement les actuels numéros 183, à l'angle du cours, 191 et 193, 197 et 199, 223 et 225, 245 à 251 et 253 à 257, à l'angle de la rue Tombe l'Oly, 265 et 283, ce dernier n'étant toujours pas aligné.

En 1851, il ne restait plus à aligner que les maisons du 191-193 et celle à l'angle du cours Victor-Hugo : les travaux ont donc été particulièrement importants et efficaces entre la fin de la décennie 1820 et le début du Second Empire. La partie nord de la rue Sainte-Catherine, en particulier du cours Victor-Hugo à la place Saint-Projet, fut alignée plus tardivement, des années 1850 aux années 1880.

Hauteur et gabarit des maisons de la rue Sainte-Catherine :

La plupart des parcelles sont étroites et profondes, les immeubles courants ont deux ou trois travées et rares sont les plus larges en façade sur rue, excepté aux angles. Cela provient du découpage parcellaire ancien. Les alignements génèrent parfois des immeubles « placard », de très faible profondeur -, mais aussi de la préexistence et de la concentration des commerces et des activités dans la rue Sainte-Catherine.

Elevés en général et au minimum de deux étages, nombre de maisons de cette partie de la rue ont été surélevées d'un troisième, d'un quatrième étage ou d'un attique en surcroît. Ces transformations datent en général de la seconde moitié du XIXe siècle, c'est-à-dire de la période de développement considérable du commerce, et de la circulation dans cette rue, une fois mise à l'alignement et élargie.

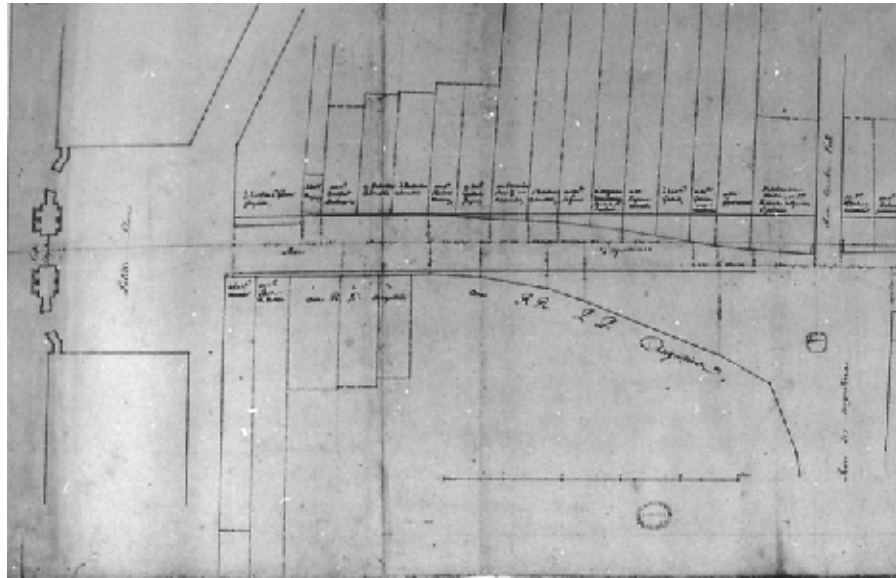
Les rez-de-chaussée de ces maisons ont subi de nombreuses modifications successives : quasiment aucune ne présente son rez-de-chaussée d'origine. Les modalités de transformation des baies commerciales les plus fréquentes sont les suivantes :

- élargissement des arcades de rez-de-chaussée et remplacement par des poitrails métalliques ;
- regroupement de plusieurs baies, voire de plusieurs immeubles, en une seule façade commerciale ;
- changements et modifications des devantures de bois en saillie sur la voie publique.

Cette partie de la rue Sainte-Catherine qui était la plus disgracieuse et la plus mal alignée présente donc encore des traces de ces défauts ; elle s'est toutefois uniformisée au cours du temps pour unifier le paysage monumental de cette grande voie – la seule - qui traverse le centre historique de Bordeaux du nord au sud.

IMAGES

Extrait du plan d'alignement de la rue Sainte-Catherine de la place d'Aquitaine (la Victoire) à la rue des Augustins, 1764. (AMB, X B 63, copie sur toile du plan X B 64)



FU1-DS_170-01

Les alignements ouest des rues d'Aquitaine et Bouhaut vers 1830. (AMB, section B dite de Saint-Côme)

En rouge, les numéros alignés dans la première moitié du XIXe siècle, en bleu, les numéros non alignés. (AMB, section B dite de Saint-Côme)

Les alignements ouest des rues d'Aquitaine et Bouhaut en 1851. (AMB, section U dite du cours d'Aquitaine)



FU1-DS_170-02

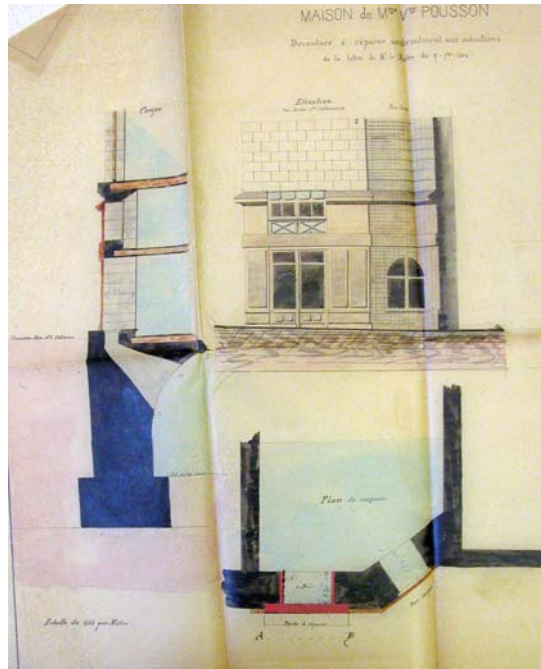


FU1-DS_170-03



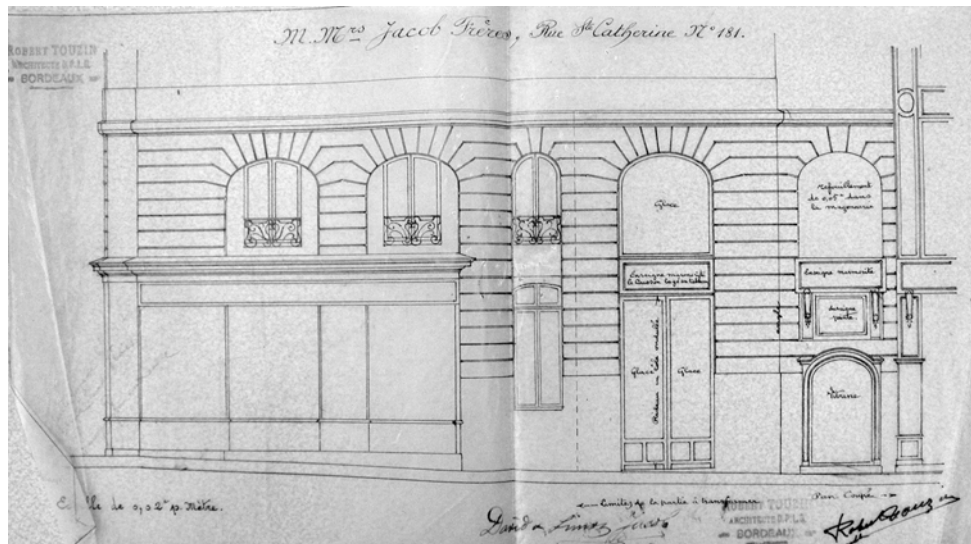
FU1-DS_170-04

Réparation d'une
devanture en saillie,
n° 181, 1884.
(AMB 50 O)



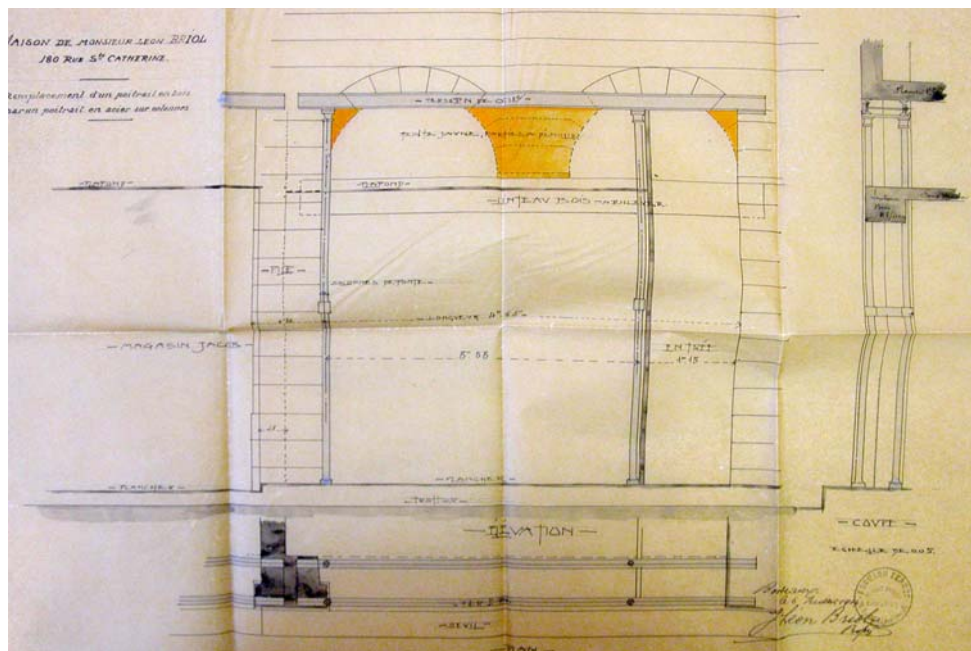
FU1-DS_170-05

Travaux au rez-de-
chaussée et à
l'entresol
commercial, n° 181,
1922, Robert Touzin,
arch.
(AMB, 50 O)



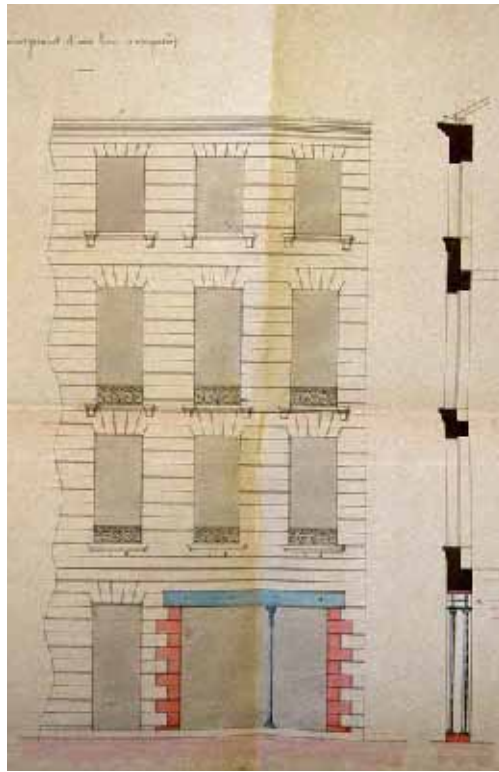
FU1-DS_170-06

Démolition de deux
arcades de rez-de-
chaussée et
remplacement d'un
poitrail bois par un
poitrail métallique, n°
180, 1904, Edouard
Ferret, entr.
(AMB, 50 O)



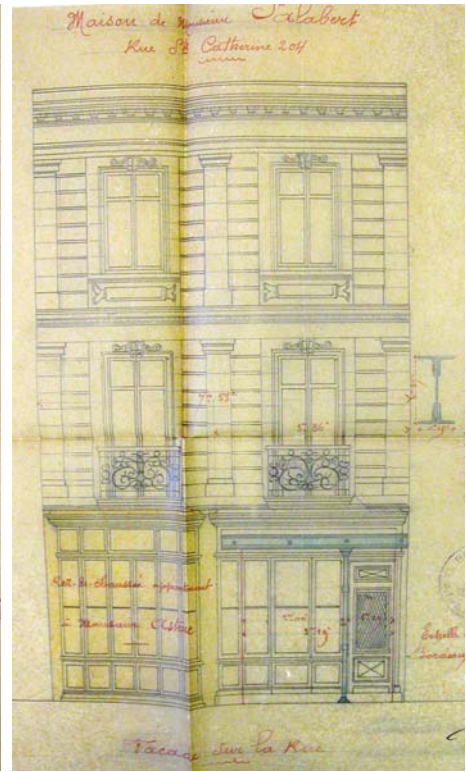
FU1-DS_170-07

Elargissement d'un rez-de-chaussée commercial par un poitrail métallique et une colonnette de fonte, n° 195, 1892, P. Pichot, arch. (AMB 50 O)



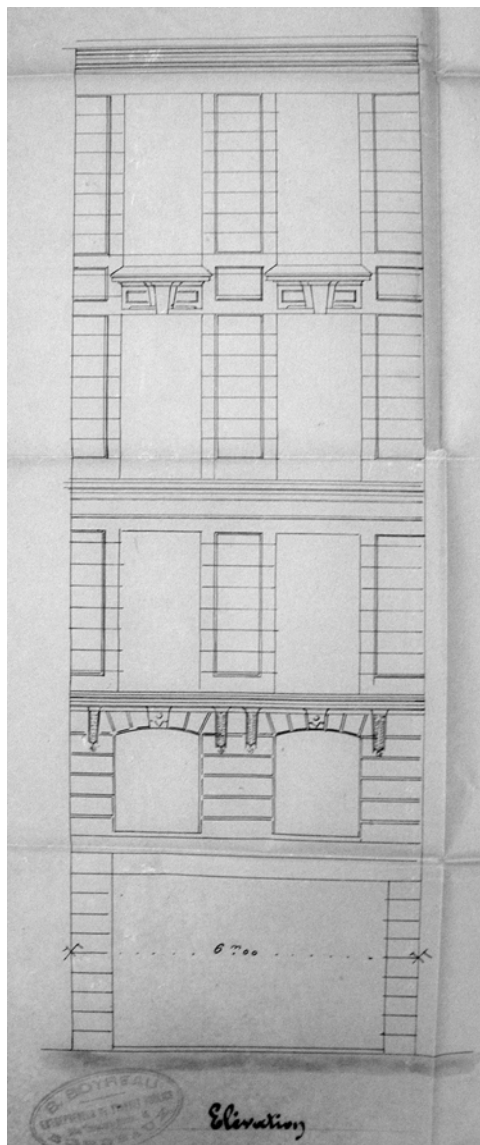
FU1-DS_170-08

Placage d'une devanture bois sur un poitrail métallique, n° 204, 1888, C. Bouluguet, arch. (AMB 50 O)



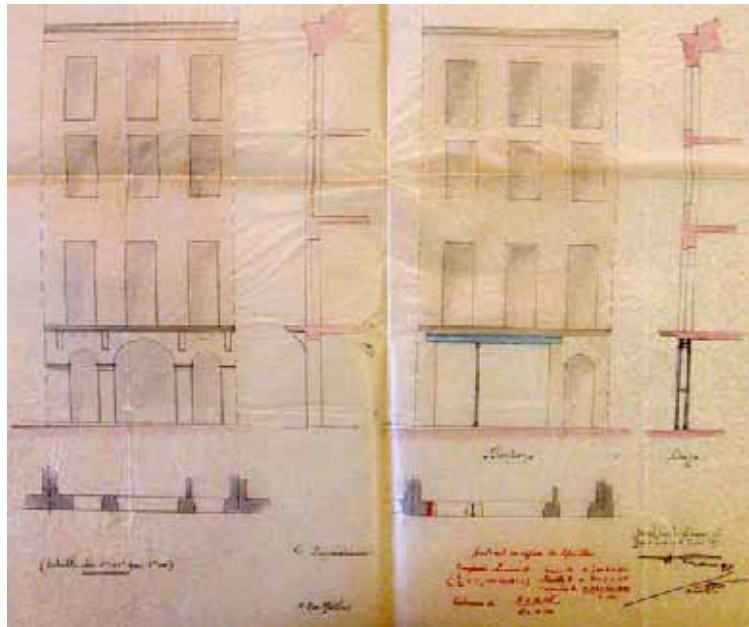
FU1-DS_170-09

Elargissement à 6 m d'une baie commerciale sur le n° 219, 1901, B. Boyreau, entr. (AMB 50 O)



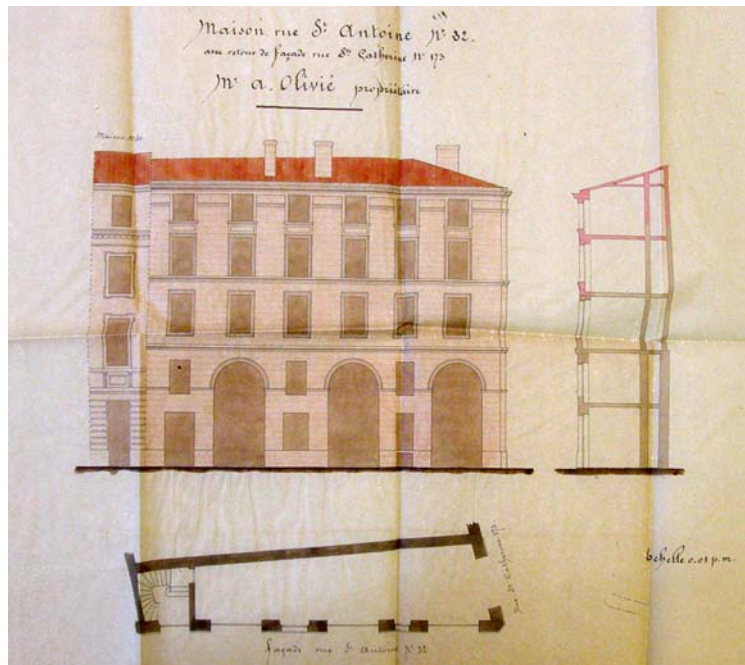
FU1-DS_170-10

Transformation de deux baies de pierre par un poitrail de fer, n° 168, 1892, A. Grange, arch. (AMB 50 O)



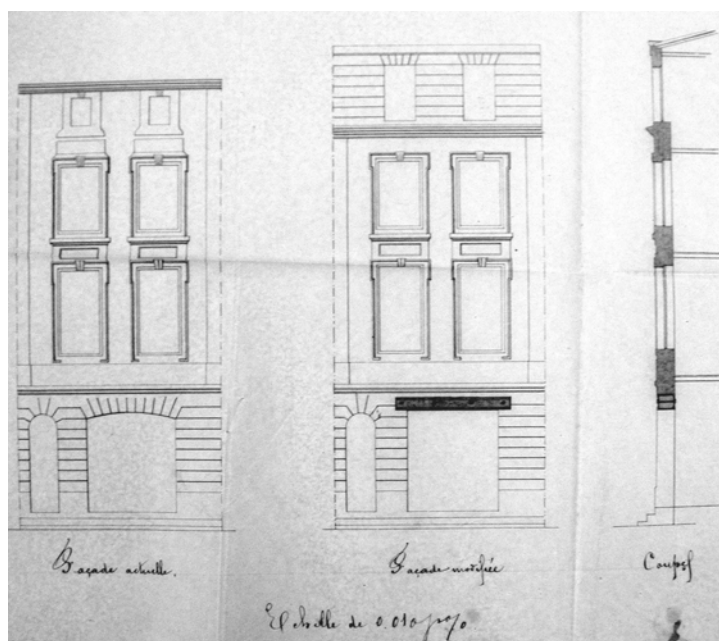
FU1-DS_170-11

Surélévation d'un étage complet et d'un attique sur un immeuble d'angle, « placard », n° 173, 1886, Baldy, entr. (AMB 50 O)



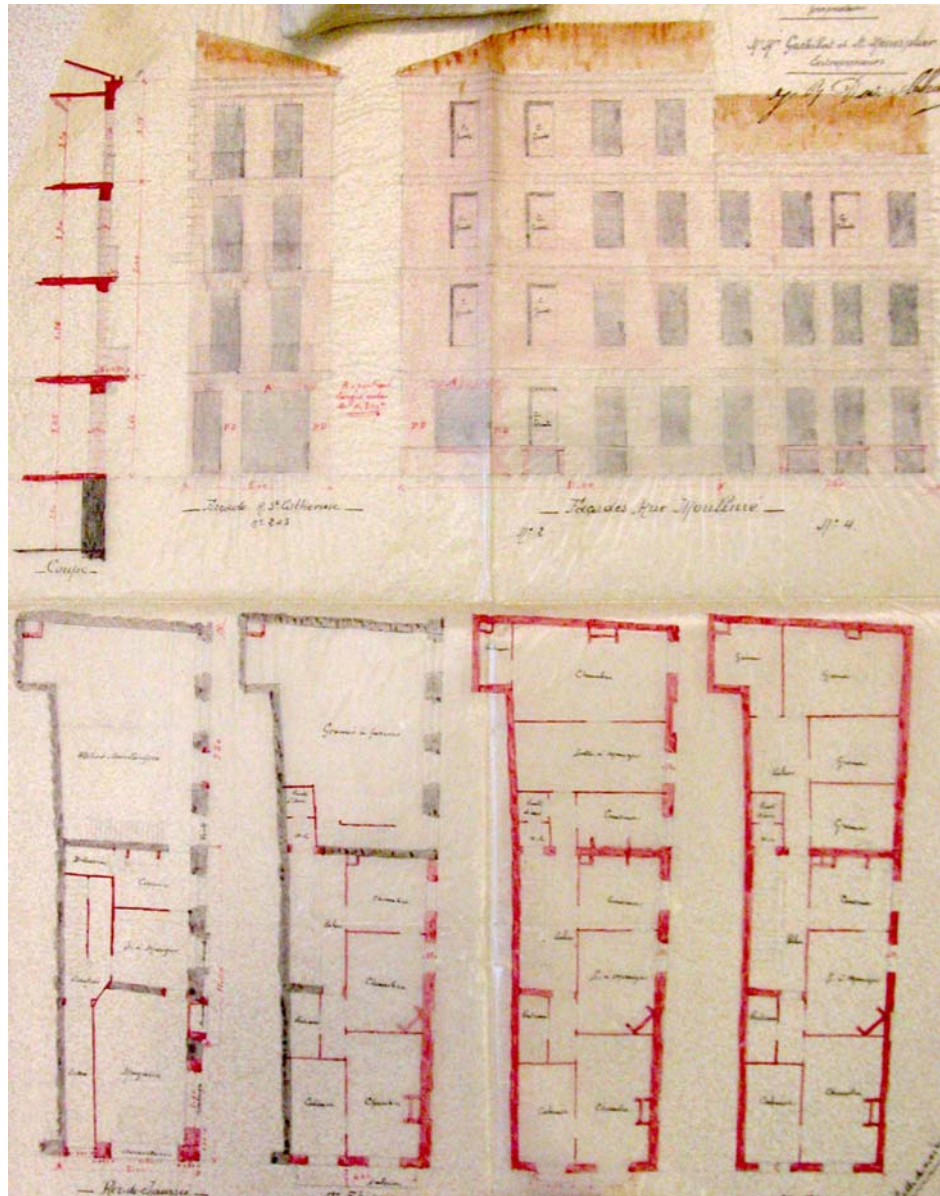
FU1-DS_170-12

Surélévation d'un attique et transformation d'une baie commerciale, n° 268, 1901. (AMB 50 O)



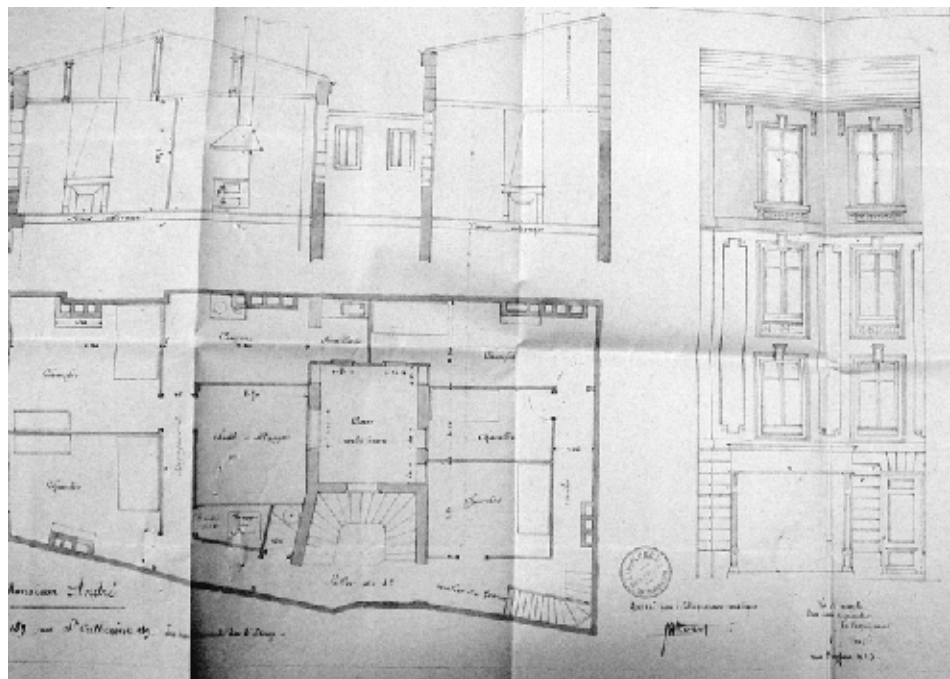
FU1-DS_170-13

Reconstruction et surélévation d'un immeuble d'angle de trois étages, n° 243, 1904, Gachibat et Menesplier, entr. (AMB 50 O)



FU1-DS_170-14

Surélévation d'un troisième étage et aménagement d'un appartement, n° 189, 1910, Albert Prou, entr. (AMB 50 O)



FU1-DS_170-15

LIENS BIBLIOGRAPHIE

FU1-DU_88

JEAN-COURRET, Ezéchiel. **La morphogenèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Age**. Université de Bordeaux III : thèse d'histoire médiévale, 2006, t. III, p. 1030.
SCHOONBAERT, Sylvain. **La voirie bordelaise au XIXe siècle L'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886)**. Institut d'urbanisme de Paris : thèse, 2004, t. I, p. 376-378.

SOURCES

AMB, 11 O 5, inventaire des plans d'alignement de la Ville de Bordeaux, 1809
AMB, 50 O 1502, autorisations de voirie, rue Sainte-Catherine, n° 120 à fin.

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, X B 63, copie sur toile du plan d'alignement X B 64, 1764
AMB, cadastre 1820-1830, section A dite de l'Hôtel de Ville et section B dite de Saint-Côme
AMB, cadastre 1851, section dite des Incurables, section U dite du cours d'Aquitaine

SECTEUR 15 – SAINTE-EULALIE

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Implantation : VIIe siècle Eglise : XIVe siècle Porche de l'église : 1828 Aménagements de l'église : 1852 Reconstruction du clocher : 1864 Square : 1885 Agrandissements de l'église : 1903
Maîtrise d'œuvre :	Agrandissement : Magne, architecte des Monuments historiques Aménagements : Charles Burguet, architecte municipal Clocher : Durrassié, architecte de la fabrique, Gustave Alaux, architecte Square : Samuel Wolff, directeur des travaux publics Porche : Poitevin, architecte
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / fabrique Sainte-Eulalie / privée

COMMENTAIRES

Situation et implantation de la paroisse Sainte-Eulalie :

Cette place située aux limites de la ville est un lieu habité dès le IIIe siècle. A l'époque mérovingienne, il existait à Bordeaux une abbaye de femmes placée sous le vocable de sainte Eulalie. Charlemagne aurait déposé dans cet édifice des reliques de plusieurs saints.

Le faubourg prit son essor autour de ce site aux XIIIe et XIVe siècles. L'enclos était limité autour de l'église par son cimetière contenu dans la troisième enceinte de Bordeaux. L'enclos primitif semble cependant avoir été plus important au nord (Jean-Courret). Le cimetière, dont on trouve première mention en 1355 confrontait en 1763 : « du levant à la rue Sainte-Eulalie (Paul-Louis Lande), du couchant à l'ancienne plate-forme (hôpital Saint-André), du midy à l'église et du nord au jardin des sieurs curés et bénéficiés. » (Desgraves)

Le faubourg fut logiquement l'objet de l'attention des intendants du XVIIIe siècle qui réaménagèrent les remparts en cours (cours d'Aquitaine et cours d'Albret) qui contiennent toujours l'enclos de Sainte-Eulalie dans les murs de la cité.

Chaque siècle ajoutant ou retranchant des parties de l'édifice, le XIXe siècle ne fut pas en reste de transformer et l'église, et ses dépendances, et l'espace public qui l'environne.

Les transformations extérieures de l'église et de ses dépendances :

Devenue un lieu de dépôt sous la Révolution, l'église contenait de nombreux tableaux d'une grande valeur artistique, retirés des édifices religieux supprimés, puis redistribués dans d'autres bâtiments.

- Les inhumations dans le cimetière s'arrêtèrent en 1794 ; ce dernier fut supprimé lorsque la place fut plantée.

- Un porche isogone fut construit par Poitevin à l'emplacement d'un auvent plus ancien mentionné en 1371 ; ce porche fut démolé lors des aménagements de 1903.

- Le clocher, haut de 54 m, accolé au flanc nord, fut à deux reprises découronné par la foudre et rebâti, en 1612 et en 1803. Entre 1845 et 1856 l'architecte de la fabrique Durassié imagina un projet de reconstruction mais c'est l'architecte Gustave Alaux qui le rebâtit entre 1863 et 1864.

- Charles Burguet intervint surtout à l'intérieur en 1852.

- La construction d'un nouveau presbytère, sur la face nord de la place, fut l'occasion d'un lotissement. En 1849, une partie du terrain de la place du cimetière fut cédée pour le presbytère et le lotissement l'accompagnant. L'ensemble s'étendait sur 41 m en façade de la place. On discuta longuement pour savoir quelle dimension donner aux emplacements.

Gabriel-Joseph Durand proposa deux emplacements de 8 m de large aux extrémités du terrain, un de 9 m pour le presbytère et quatre autres de même largeur. La solution adoptée fut vraisemblablement différente.

- Les principaux travaux qui donnent à l'église son allure actuelle datent de 1903. Ils sont l'œuvre de l'architecte des monuments historiques L. Magne. La nef fut agrandie et la porte principale fut découverte en démolissant le porche. A droite du portail central a été rapportée une des vieilles portes du XIII^e siècle de l'ancienne façade. La façade ouest fut aussi remaniée à cette époque (Ferrus).

L'aménagement de la place au XIX^e siècle :

Les principaux projets d'alignements et de voirie qui donnèrent à la place son visage actuel sont mentionnés dans un rapport de la commission du plan de la ville de 1817. Le prolongement de la rue Pèlerin (du Commandant Arnould) fut alors programmé jusqu'à l'église, régularisant la face est de la place. Les faces nord et sud nécessitaient quelques alignements de peu d'importance, la face ouest était déjà bien alignée sur la caserne Saint-Raphaël ; le prolongement de la rue Mingin (Magendie), dans l'axe du chevet, ne fut jamais réalisé. Deux séries de trois rangées d'arbres furent prévues au long des flancs de l'église, rattrapant les défauts d'orthogonalité de la place.

Ces travaux furent réalisés lentement tout au long du siècle. Le cadastre de la Restauration signale les difformités de la place sur son côté ouest surtout. Les plantations étaient irrégulières, quelques échoppes ou masures bordaient le chœur, et la rue du Cimetière (disparue, face sud de la place) n'était pas alignée. En 1851, la rue Pèlerin ouverte déboucha sur la place en libérant tous les alignements du côté nord, sur lesquels s'implanta le lotissement accompagnant le nouveau presbytère. Mais il subsistait tout un pan biais au long de la rue Paul Louis Lande, dont les constructions obstruaient le chevet.

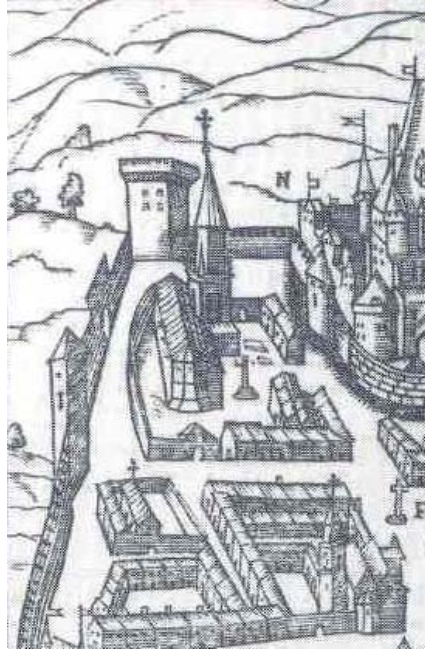
Le jardin et les plantations qui entouraient l'église furent réaménagés dans les années 1880. En 1881 on ajouta 14 bancs à ceux existant sous les arbres. Trois ans plus tard une nouvelle municipalité reprit le projet abandonné par la précédente d'entourer l'église de massifs et de fermer d'une grille l'ensemble de la place. La façade nord de l'église était particulièrement malpropre ; un contrefort en saillie d'un mètre servait d'urinoir aux passants ; les visiteurs qui se rendaient au chevet des malades de Saint-André encombraient la circulation au devant de l'hospice lorsqu'ils attendaient son ouverture réglementaire. Un peu d'hygiène et de salubrité devenait nécessaire pour « neutraliser les émanations inévitables du dépôt des cadavres et des salles de dissection de l'hôpital Saint-André sur la rue Jean Burguet » ; les étudiants avaient besoin d'un square pour se détendre, enfin les habitants ne seraient plus à même de se plaindre « des scènes de désordre et d'immoralité dont les bancs servaient presque chaque soir de prétexte. » On envisagea en 1884 d'établir un refuge de cinq mètres de diamètre surmonté d'un candélabre en prévision d'une augmentation de la circulation qui n'aurait pas lieu de se provoquer dès lors qu'une des dernières maisons à l'angle de la rue Pèlerin et de la place se mettrait à l'alignement, ce qui fut fait vers 1885.

La place Sainte-Eulalie représente aujourd'hui un espace public majeur de son quartier : elle est peu, voire pas commerçante, peu fréquentée aussi. Pourtant les travaux d'aménagement successifs ont mis en valeur l'édifice grâce aux plantations et aux nouveaux alignements des maisons (simples) ou ceux plus élaborés des édifices publics (presbytère et hôpital ; façade même de l'église).

Cette place fonctionne de plus en réseau et à proximité de deux autres, celle d'Henry IV (aujourd'hui F. de Pressensé) et celle (artificielle) au devant de l'ancienne école de médecine et à l'angle du couvent de l'Annonciade. Ces espaces publics intimes du quartier sont étroitement liés au tissu urbain du faubourg Sainte-Eulalie ; ils le mettent en valeur et en sont indissociables, la stratification historique qui en reste en témoigne.

IMAGES

Le faubourg Sainte-Eulalie, d'après Antoine du Pinet (XVI^e s.)
(AMB XL B 16)



FU1-HC_335-01

Façade de Sainte-Eulalie en 1937.
(Ferrus)



FU1-HC_335-02

Ancienne façade de Sainte-Eulalie.
(Bordes, vers 1840)



FU1-HC_335-03

La place Sainte Eulalie sur le cadastre de 1820-1830.
(AMB)



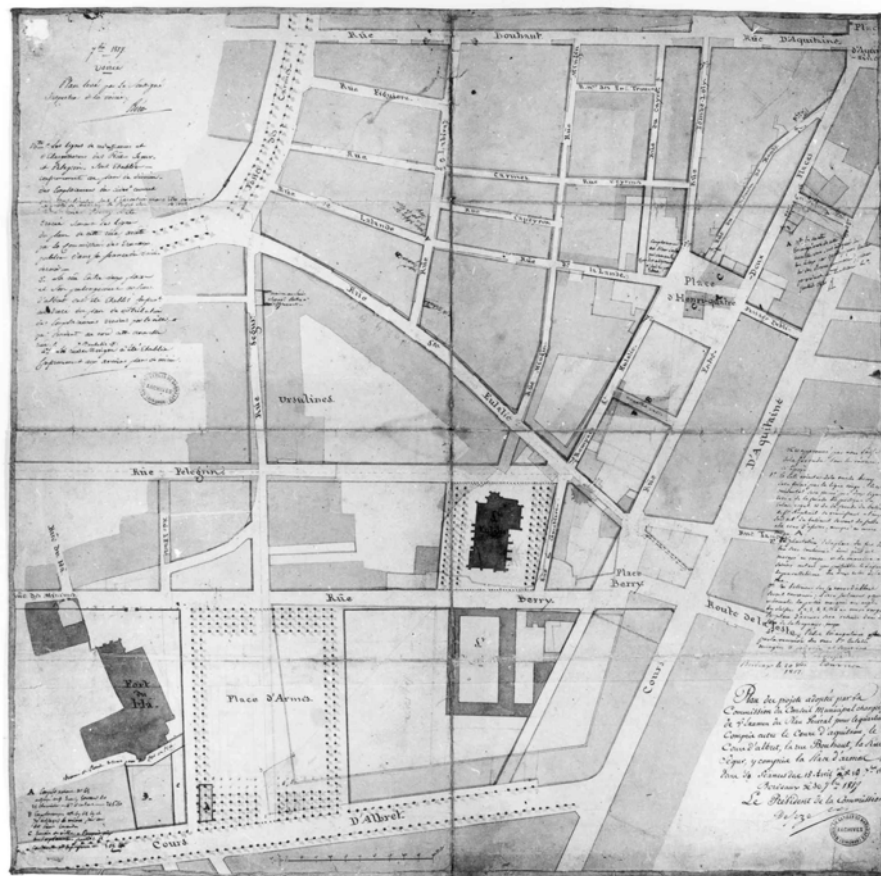
FU1-HC_335-04

La place Sainte Eulalie sur le cadastre de 1851.
 (AMB)



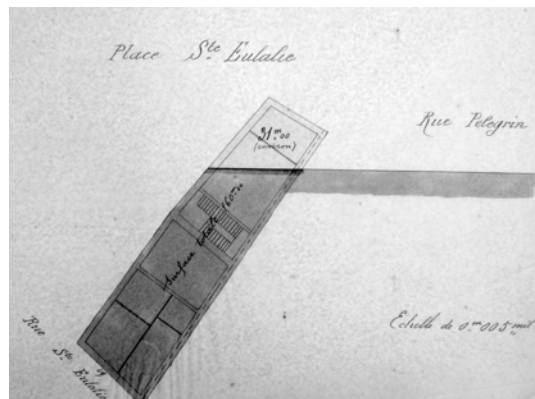
FU1-HC_335-05

Plan adopté par la commission des travaux publics pour les alignements dans le quartier Sainte-Eulalie, 30 septembre 1817.
 (AMB, VIII A 20)



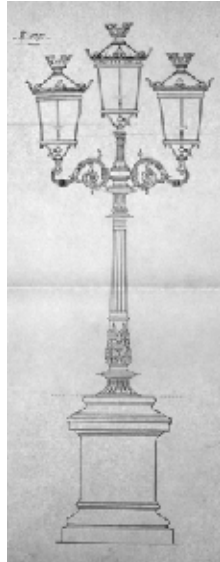
FU1-HC_335-06

Plan d'alignement d'une maison en saillie à l'angle de la rue Pélerin et de la place Sainte-Eulalie, nd.
 [vers 1884]
 (AMB 176 O 1)



FU1-HC_335-07

Elévation pour le
candélabre du refuge
place Sainte-Eulalie,
nd, (Wolff [1884])
(AMB 176 O 1)

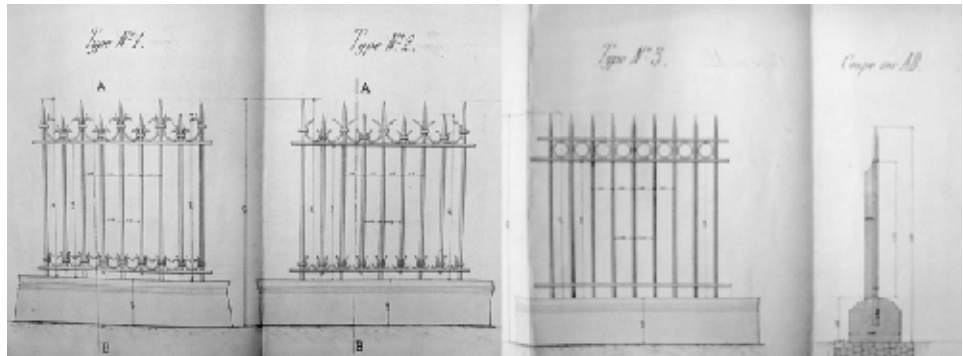


FU1-HC_335-08



FU1-HC_335-09

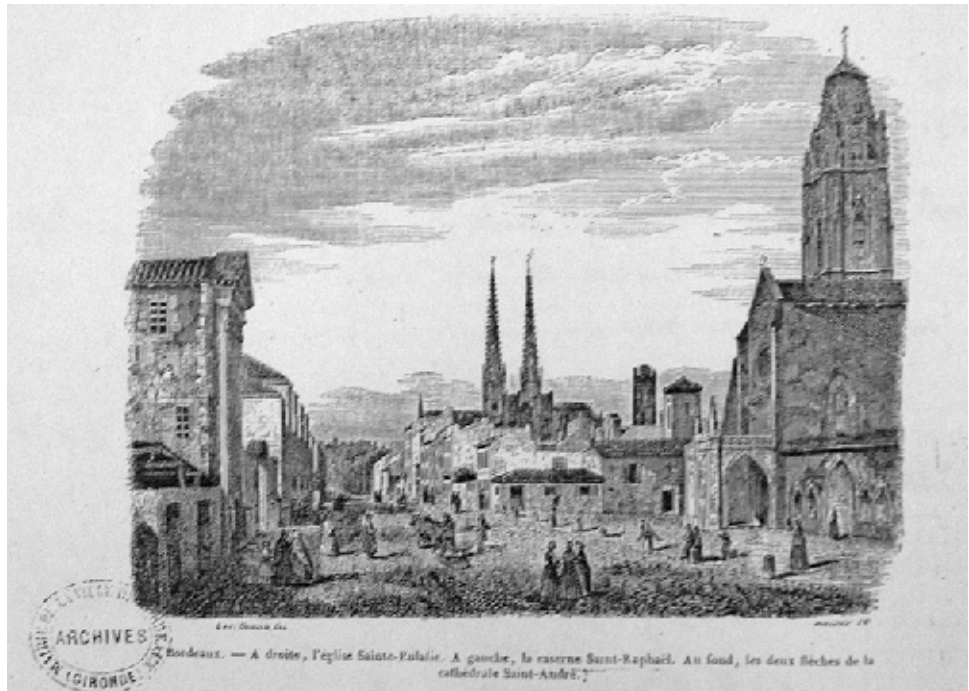
Modèles de
candélabres
« Adurenne »
(AMB 176 O 1)



FU1-HC_335-10

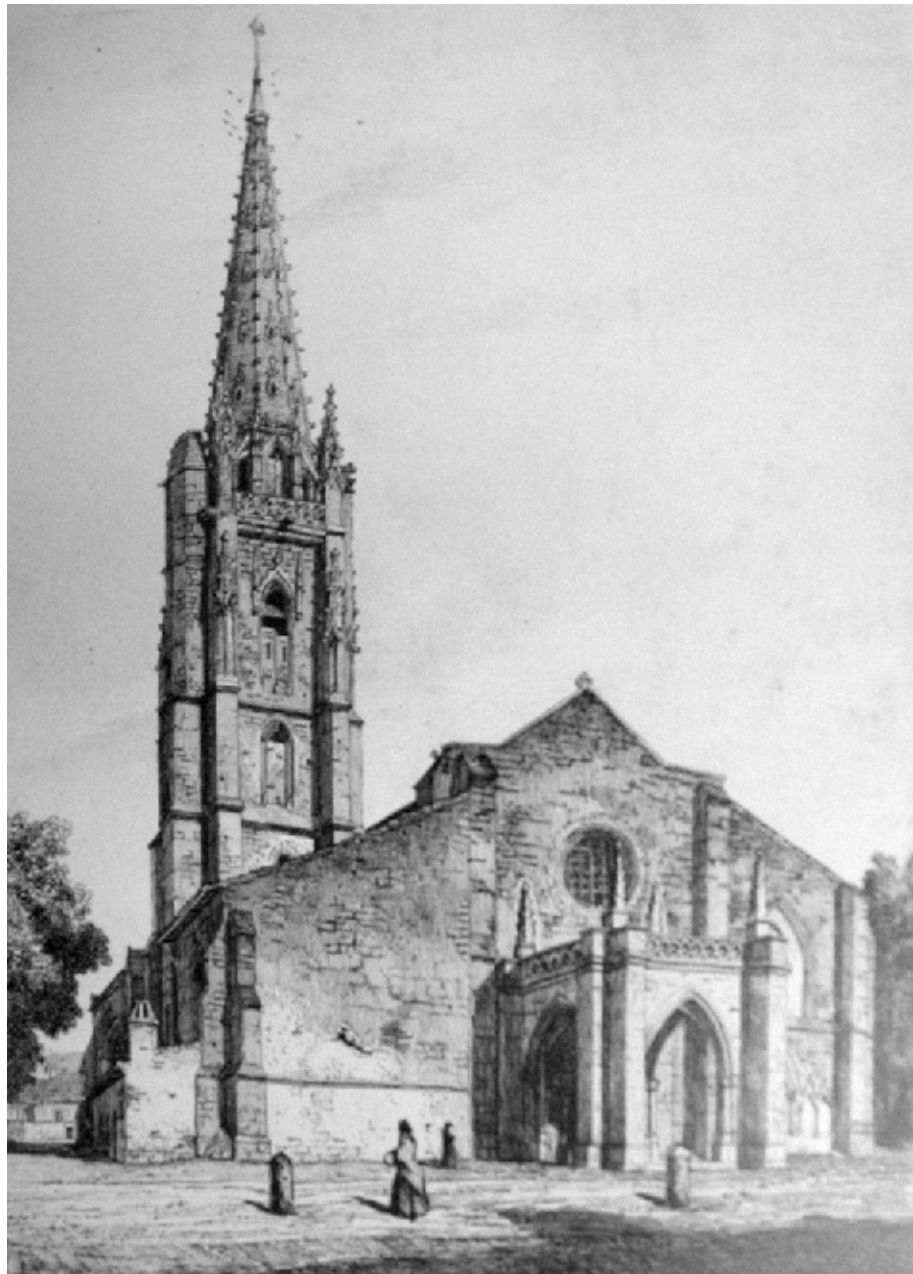
Types de grilles pour
le square Sainte-
Eulalie, Wolff, 1883.
(AMB 176 O 1)

Bordeaux, la place
Sainte-Eulalie
(Magasin pittoresque)
(AMB VIII E 6)



FU1-HC_335-11

Projet de reconstruction de la flèche de Sainte-Eulalie, Durassié arch., 1845. (AMB VIII P 6)



FU1-HC_335-12

Vue de l'église Sainte-Eulalie et de la caserne Saint-Raphaël, lith. de Lége. (AMB VIII P 5)



FU1-HC_335-13

LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F3-HC0001 / 13-F1-HC0017 / 54-F1-DT0234

BORDES, Auguste. **Album du voyageur à Bordeaux**. Bordeaux : Constant, 1837.
DESGRAVES, Louis. **Evocation du vieux Bordeaux**. Paris : Editions de Minuit, 1960, p. 11, 19, 37, 278-283.
FERRUS, Maurice. **Sainte-Eulalie de Bordeaux**. Bordeaux : Delmas, 1937
JEAN-COURRET, Ezéchiel. **La morphogenèse de Bordeaux des origines à la fin du Moyen Age**. Université de Bordeaux III : thèse d'histoire médiévale, 2006, t. I, p. 302, 314.

SOURCES

AMB, 4007 M 13, réaménagements de l'église Sainte-Eulalie, 1903
AMB, 4037 M 2, reconstruction du presbytère de Sainte-Eulalie, 1849
AMB, 4037 M 3, presbytère de Sainte-Eulalie, projet de reconstruction ajourné, 1859
AMB, 176 O 1, aménagement du square de Sainte-Eulalie, 1881-1885
AMB, VIII E 6, VIII P 5, VIII P 6

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, XL B 16, le vif pourtrait de la cité de Bourdeaux, A. du Pinet
AMB, VIII A 20, projets d'alignement dans le quartier Sainte-Eulalie, 1817
AMB, cadastre 1820-1830, section B, dite de Saint-Raphaël
AMB, cadastre 1851, section N, du Palais de justice

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	XVIIIe-XXe siècles
Maitrise d'œuvre :	Ville de Bordeaux / privée
Maitrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / privée

COMMENTAIRES

Caractéristiques urbaines et division de ce cours :

Le cours d'Aquitaine (Aristide-Briand) s'inscrit en prolongement du grand cours Saint-Jean (cours de la Marne), dans la série d'opérations d'aménagement programmées par l'intendant Tourny pour la requalification du tour de ville, au devant de la troisième enceinte de Bordeaux, au milieu du XVIIIe siècle.

Contrairement à la moitié du cours de la Marne menant des Capucins au fort Louis, le cours Aristide-Briand n'a jamais été prévu pour être une promenade plantée.

Ce cours traverse la place d'Aquitaine dont il porte le nom en montant jusqu'au faubourg de Sainte-Eulalie où il se prolonge par l'actuel cours de la Libération (ancien cours Champion) jusqu'à la place Rodesse.

Il marque la limite de la ville à sa rencontre avec le cours d'Albret, sur sa partie la plus ancienne dont les rives sont déjà presque toutes bâties à la fin du XVIIIe siècle.

Architectures des rives du cours Aristide-Briand :

La majeure partie des immeubles du cours Aristide-Briand n'a plus guère l'apparence d'architectures classiques. Ces immeubles ont été pour beaucoup bâtis après les années 1780 et aussi transformés en grande partie au XIXe et au début du XXe siècle.

Traditionnellement, à leur rencontre avec des places à programme, les maisons devaient, comme l'avait prévu l'architecte Portier, se retourner sur au moins trois travées en suivant la façade imposée, afin de garantir l'homogénéité de l'espace public ainsi composé. C'est le cas de l'angle formé aux numéros 101 et 103 avec la place de la Victoire où les maisons se retournent sur trois travées complètes marquées par leurs arcades, mansardes et lucarnes au 103, qui s'achèvent par une chaîne de refends et se présentent en ressaut. L'entrée du 101 est en retrait et plus étroite : la travée n'est pas complète. Cette mansarde, dans son état actuel, ne fut d'ailleurs bâtie qu'en 1872 par l'architecte Léon Drouyn pour un propriétaire dénommé Astruc : bel exemple de continuité de l'architecture à programme de la place sur les rives du cours.

Les maisons opposées à cet angle appartiennent à celles construites lors de l'ouverture du cours Pasteur et n'ont par conséquent plus rien d'une architecture classique bien qu'elles reprennent le vocabulaire de larges arcades à entresol.

La plupart des maisons du cours présentent deux étages, les immeubles d'un étage sont plus rares, les mansardes ou les demi niveaux au-dessus de ceux de deux étages sont fréquents. La séquence la plus uniforme et la plus remarquable du cours part du 56 au 82 sur sa rive nord : les alignements de maisons Louis XVI avec leur balcons de ferronnerie y ont été peu transformés, sauf par quelques surélévations, comme au n° 52, surhaussé de 2m33. Ces transformations sont de très bonne facture, et donc invisibles, comme par exemple les modifications de façade apportées en 1927 à la maison Bordenave au n°82, à l'angle de la rue de Lalande : le mur pignon presque aveugle est entièrement redessiné et ouvert pour recomposer une vraie façade à cet immeuble qui se prolonge alors sur la rue secondaire par une baie de garage neuve aux modénatures soignées.

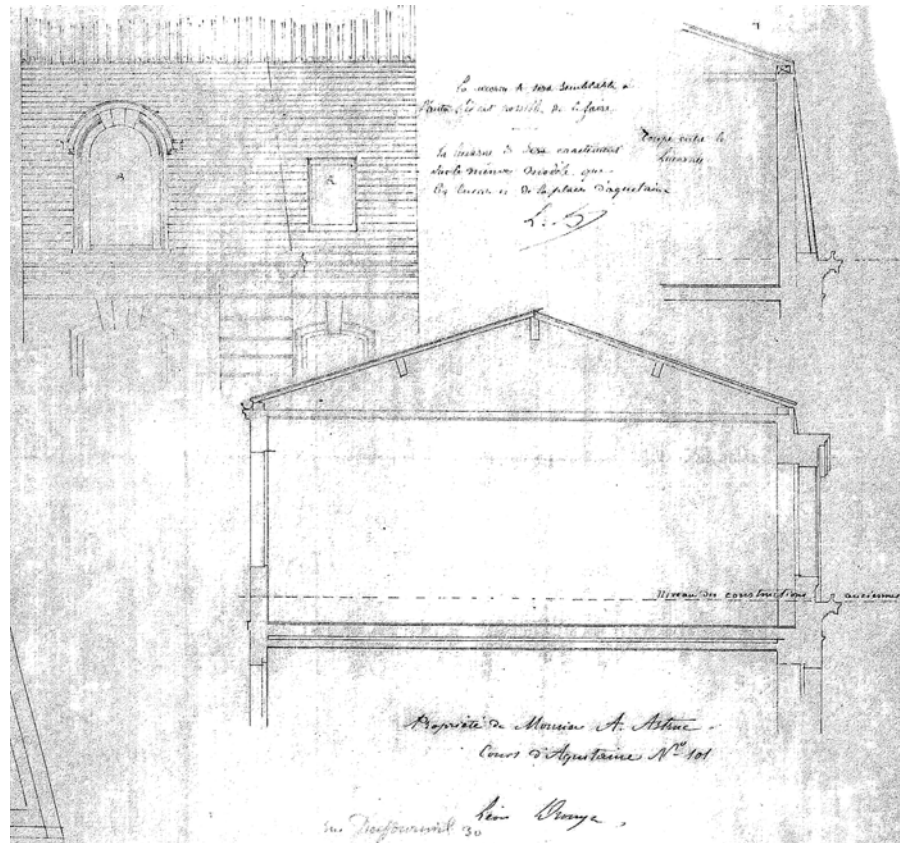
Surprenante, la maison Maury, au n° 88, date de 1928. Elle mêle un langage classique à quelques éléments Art déco. Ses lourds balcons, prévus pour être garnis d'appuis de fer forgé aux formes géométriques, sont en réalité en pierre.

Cette demeure contraste avec le 94, par exemple, conçu en 1901 par Fernand Pujibet, et qui reste dans le plus pur style néo-Louis XVI.

Résidentiel, le cours Aristide-Briand accueillait aussi des activités artisanales, comme en témoigne les anciens magasins « d'ameublements complets », ateliers de menuiserie de bâtiment et d'art, fournisseurs de la ville de Bordeaux, de la Marine et de la Compagnie des chemins de fer du Midi, aux numéros 84 et 86 du cours, à l'angle du n° 70 rue de Lalande. Cette activité s'explique à proximité du cours d'Albret, où se regroupent les marchands de meubles.

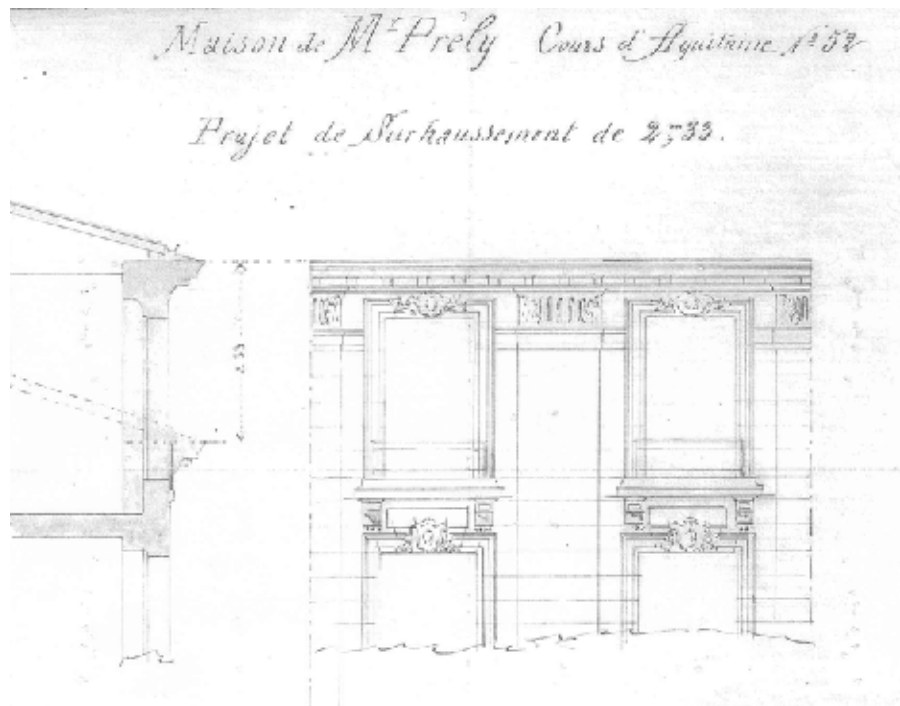
IMAGES

Construction du comble du n°101 cours d'Aquitaine, A. Astruc, propriétaire, Léon Drouyn, arch., 1872. (AMB, 50 O)



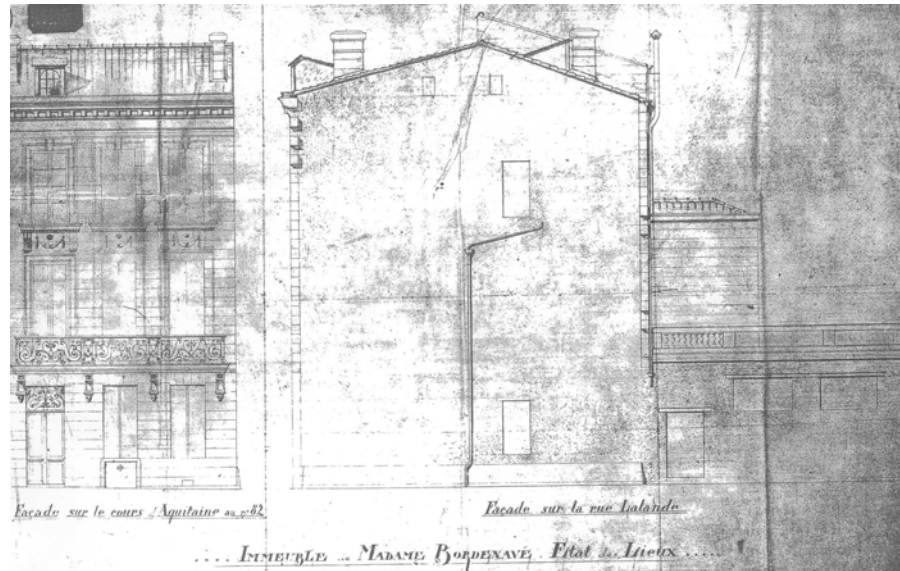
OA1-DU_88-01

Surhaussement de la maison Prély, n° 52 cours d'Aquitaine, nd. (AMB, 50 O)



OA1-DU_88-02

Travaux au n° 82 cours
d'Aquitaine, angle de la rue
Lalande, état des lieux,
1927.
(AMB, 50 O)



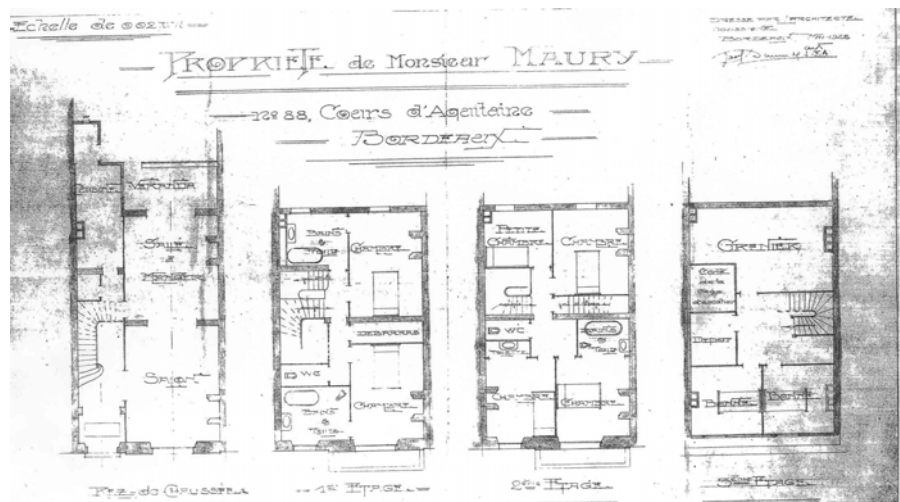
OA1-DU_88-03

Travaux au n° 82 cours
d'Aquitaine, angle de la rue
Lalande, projet, 1927.
(AMB, 50 O)



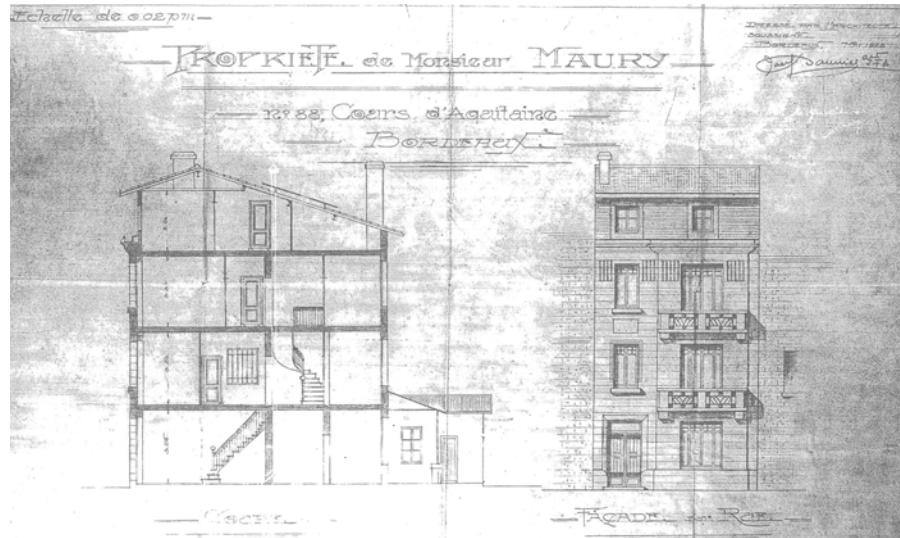
OA1-DU_88-04

Maison Maury, n° 88 cours
d'Aquitaine, plans, Saunier,
arch., 1928.
(AMB, 50 O)



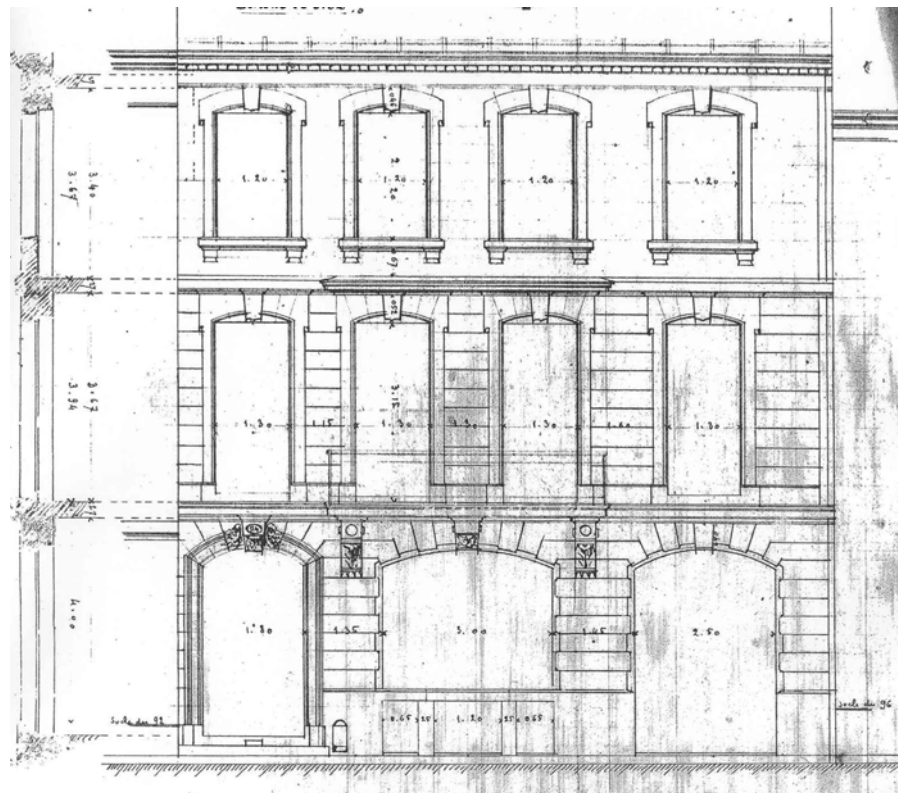
OA1-DU_88-05

Maison Maury, n° 88 cours
d'Aquitaine, coupe et
élévation, Saunier, arch.,
1928.
(AMB, 50 O)



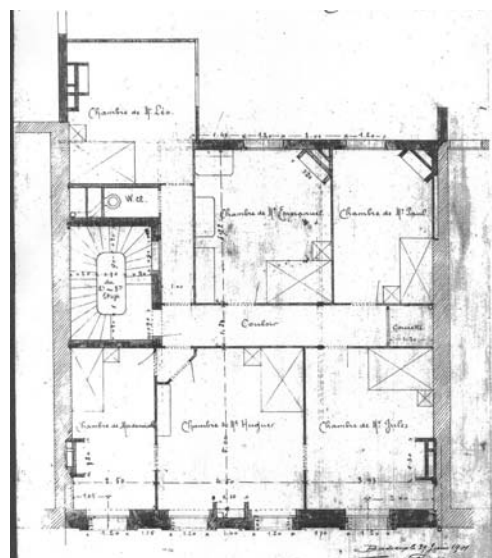
OA1-DU_88-06

Maison Hugues, n° 94 cours
d'Aquitaine, élévation,
Pujibet, arch., 1901.
(AMB, 50 O)



OA1-DU_88-07

Maison Hugues, n° 94 cours
d'Aquitaine, plan de l'étage,
Pujibet, arch., 1901.
(AMB, 50 O)



OA1-DU_88-08

Magasins d'ameublement,
n°84-86 cours d'Aquitaine,
demande de travaux, 1923.
(AMB, 50 O)

1 - JUN 1923
249
308

LES MARCHANDISES SONT LIVRABLES SOUS LE N° 25 MAI 1923

1 - JUN 1923
S.V.
G.V.

Magasins de la Ville de Bordeaux de la Marine et Compagnie des Chemins de Fer au Midi

ATELIERS
SYNTHÈSE RÉSERVES
Rue Donissan,
46, 48, 50, 52, 54, 56
Rue Cerrou,
95, 97, 99

Service de Livraison
par Automobiles

34, 86
Cours d'Aquitaine
70 Rue Laboude
Tél. Henri N. 65.62.63

LES
RAVAILLEURS
REUNIS

GRANDE FABRIQUE

Ameublements Complets

Menuiserie de Bâtiment et d'Art

Bordeaux, le 15 Mars 1923

DREVERIE - HORLOGERIE
COUTELLERIE

LITERIE - SIEGES
VENTILATEURS - GLACES
BOIS - CHAUFFAGES - POÊLES - CITRONS
COURONNES - CHAÎNES - CROCHETS

ENTRÉE DE RIGUEUR 5, et 20 de chaque mois

LES MARCHANDISES
SONT LIVRABLES
SOUS LE N° 25 MAI 1923

25 MAI 1923

Entrepreneur

Je suis l'honneur de vous
recommander l'entreprise de ferie ferie et
peintes et en surhaussement, le facade
de mon immeuble sis à Bordeaux,
Cours d'Aquitaine N° 84, en ce que les
papiers en ce lieu ont été par l'ordonne
jusqu'à huitième de la (première) actuelle
et d'après plans ci joints d'origine par
mon Entrepreneur
Cette réparation sera en fait pour lui
que la fermeture plus d'origine de son

OA1-DU_88-09

LIENS
SOURCES

FU1-DU_88 / OA1-DC_34

AMB, 50 O, cours d'Aquitaine et place d'Aquitaine

RECENSEMENT DU PAYSAGE ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 14/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BATI COUVENT DE L'ANNONCIADE

IDENTIFIANT : 54-F1-DT0234

Adresse : 50-54, rue Magendie

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Hall d'accueil : 1613-1673 Chapelle : 1520-1532 Portail : 1774 Aménagements contemporains des locaux : 1989-1994
Maîtrise d'œuvre :	Claude Maillet, arch., Jacques Roumilhac, maçon, Mathurin Galopin, arch. Brochet, Lajus et Pueyo, architectes (1989-1994)
Maîtrise d'ouvrage :	Congrégation des religieuses de l'Annonciade / Communauté de la Miséricorde / Direction régionale des affaires culturelles

COMMENTAIRES

La fondation de la maison des religieuses de l'Annonciade à Bordeaux précède de quelques années les Guerres de Religion. Seul couvent de femmes dans la ville, l'ancien ensemble conventuel tend à se prolonger vers l'église Sainte-Eulalie jusqu'en 1613 où l'architecte Claude Maillet y élève dix « arceaux » et des dortoirs. Durant la Révolution, le couvent est utilisé comme salpêtrière, il est racheté en 1808 par la communauté de la Miséricorde qui se consacre à l'accueil des femmes : on y héberge jusqu'à plus de 300 pensionnaires.

Les locaux vendus en 1971 servent de dépôt d'archives et à diverses juridictions. La chapelle, le cloître et le mur d'enceinte de l'ancien couvent sont protégés depuis 1974 au titre de la législation sur les Monuments historiques.

Les nouveaux locaux de la DRAC occupent la partie orientale de la vieille Miséricorde depuis 1995. Ceux à l'ouest accueillent une halte-garderie.

Le couvent est constitué d'une chapelle flanquée, au sud, d'un cloître, lui-même entouré de trois bâtiments, le tout ceinturé par un mur de clôture auquel s'adossaient au long de la rue de la Miséricorde des maisons que les religieuses entretenaient et louaient ; le mur de ville se situait une dizaine de mètres plus loin (M.-H. Maffre).

La partie arrière du couvent, donnant sur la place Sainte-Eulalie, à l'angle des rues Magendie et de la Miséricorde, a été reconstruite en 1879 pour accueillir de nouveaux parloirs.

Ce complexe remarquable est au centre du tissu urbain de qualité du faubourg Sainte-Eulalie, de la place de l'église, de la place Henry IV et de l'actuelle place Mabit. Le traitement contemporain de l'enceinte de cet ensemble, caractérisé sur sa rive sud par la rue de Miséricorde (ancienne rue des remparts de Sainte-Eulalie) bien visible sur le cadastre de la Restauration, donne une centralité et une visibilité remarquable à cet îlot autour des trois places qui l'enceignent.

IMAGES

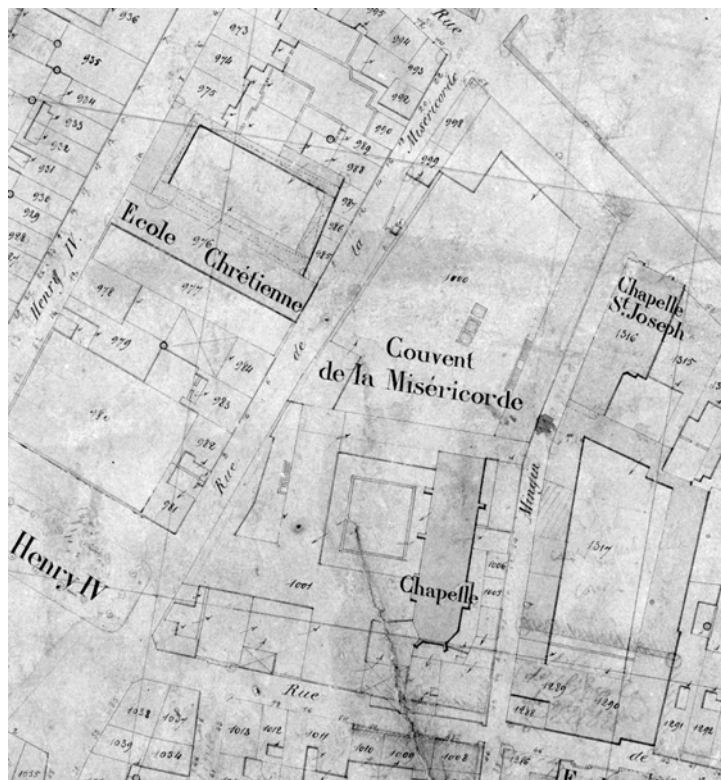
Le couvent de la Miséricorde sur le cadastre de 1820-1830.

(AMB)



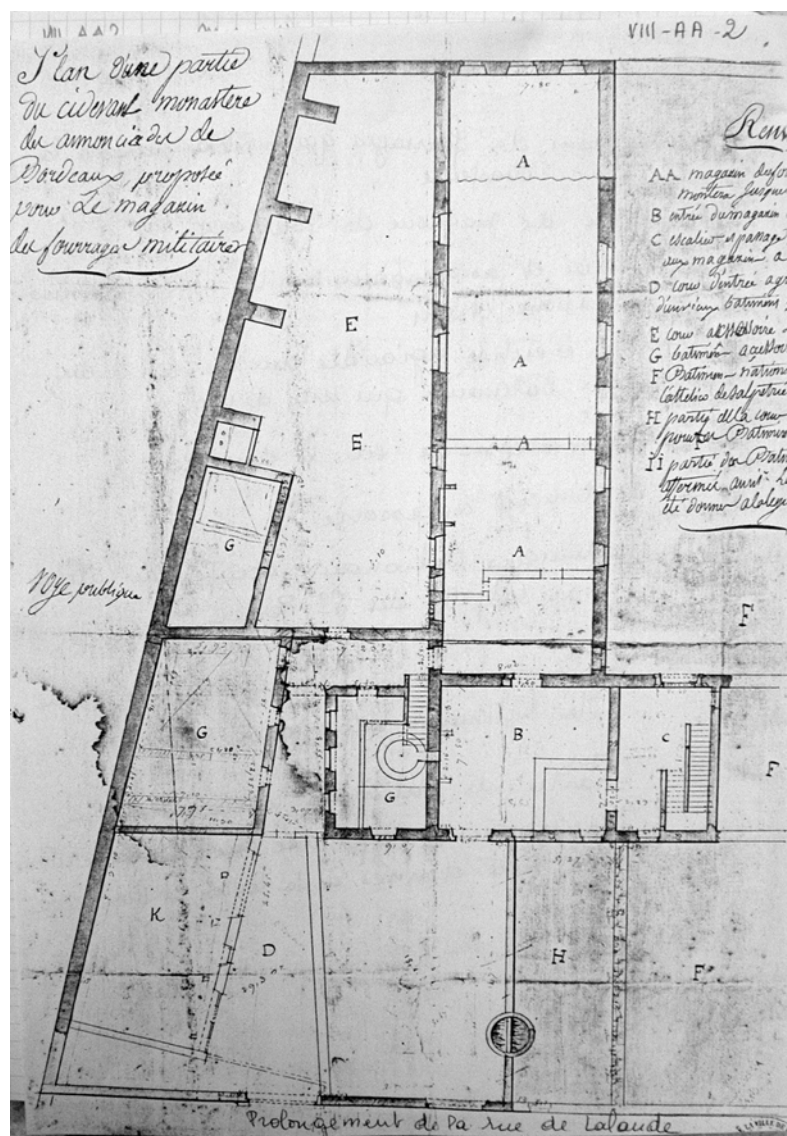
54-F1-DT0234-01

Le couvent de la Miséricorde sur le cadastre de 1851.
(AMB)



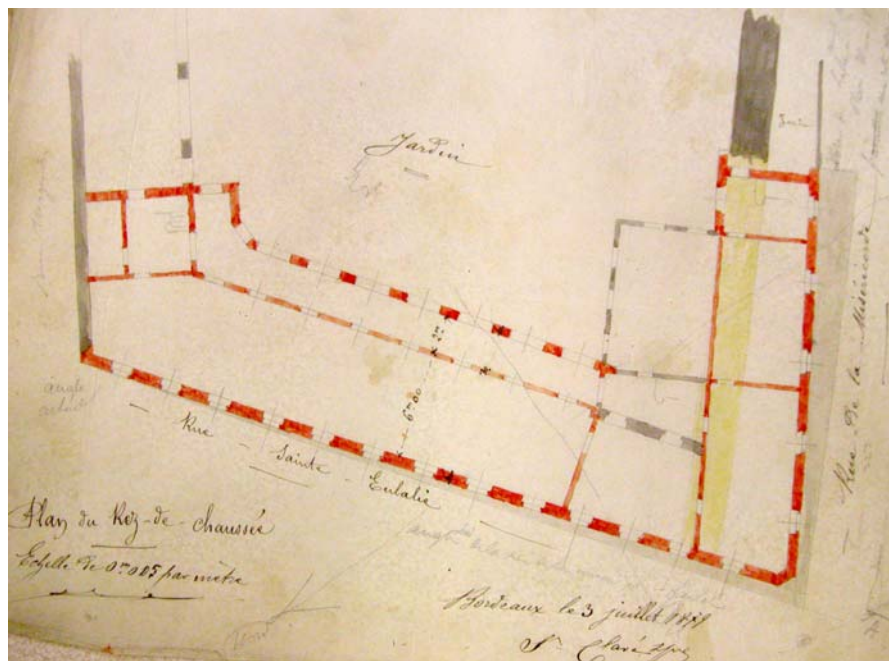
54-F1-DT0234-02

Plan d'une partie du ci-
devant monastère des
Annonciades proposé pour
le magasin des fourrages
militaires, XVIIIe s.
(AMB VIII AA 2)



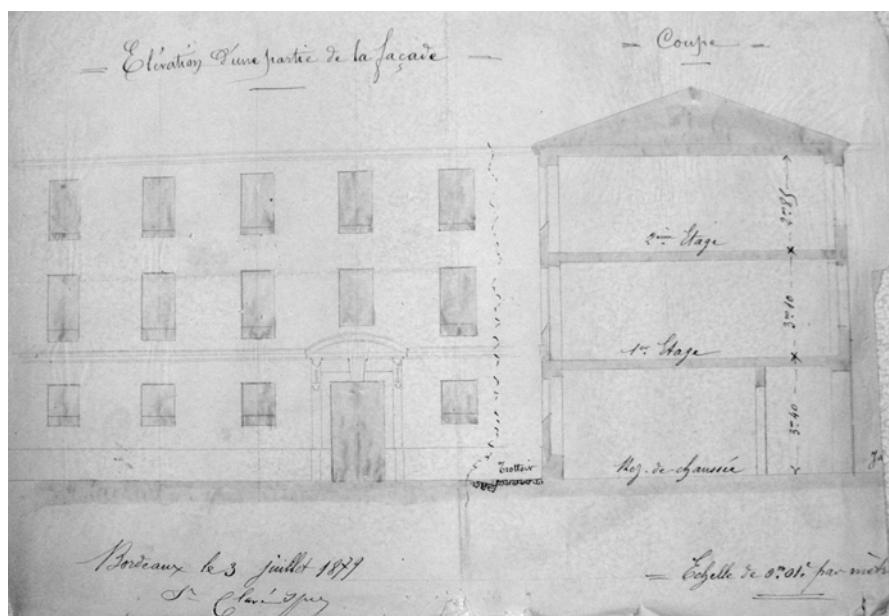
54-F1-DT0234-03

Plan du rez-de-chaussée
des nouveaux bâtiments du
couvent de l'Annonciade, rue
Sainte-Eulalie, 1879.
(AMB 50 O 1520)



54-F1-DT0234-04

Élévation et coupe des
nouveaux bâtiments du
couvent de l'Annonciade, rue
Sainte-Eulalie, 1879.
(AMB 50 O 1520)



54-F1-DT0234-05

LIENS BIBLIOGRAPHIE

FU1-HC_335 / OA1-DT_445 / XX-F1-DS0222

MAFFRE, Marie-Hélène, LAROCHE, Claude. **Le Couvent de l'Annonciade à Bordeaux**
Direction régionale des Affaires culturelles d'Aquitaine Gironde. Bordeaux : Le Festin /
SRI, 2003.

SOURCES

AMB, VIII AA 2, « Plan d'une partie du ci-devant monastère des Annonciades proposé pour
le magasin des fourrages militaires », XVIIIe s.

AMB, 50 O 1520, autorisations de voirie rue Sainte-Eulalie

DOCUMENTS PLANIMÉTRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section B, dite de Sainte-Croix

AMB, cadastre, section U du cours d'Aquitaine, 1851

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 16/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

**IMMEUBLE BATI
COUVENT DES DAMES DE LA CONGREGATION
DE SAINT-JOSEPH**

IDENTIFIANT : XX-F1-DS0222

Adresse : angle rues Magendie et Paul-Louis-Lande

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1666-1671 (chapelle) 1674-1682 (bâtiments conventuels et sacristie) 1690 (charpente et toiture) 1708-1717 (tribune et escalier, fronton de la façade) 1768 (maison à louer) 1776-1785 (cave, escalier et maison)
Maîtrise d'œuvre :	Inconnue (chapelle) Julien Foucré dit l'Espérance, architecte (travaux aux bâtiments conventuels et sacristie) Jacques Roumillhac, architecte (charpente) Jehan Hugues, architecte (tribune et fronton) Richefort, architecte (maison à louer) Challfour (père et fils), architectes, (cave, cour et maison)
Maîtrise d'ouvrage :	Cardinal de Sourdis / archevêque Henri de Béthune / Société des sœurs de Saint-Joseph pour le gouvernement des filles orphelines de la ville de Bordeaux

COMMENTAIRES

La société des dames de la congrégation de saint Joseph fut approuvée par le cardinal de Sourdis en 1616, elle résidait d'abord rue Permentade. L'installation dans les locaux de la rue Sainte-Eulalie (Paul-Louis-Lande) remonte à 1630 ; la construction de la chapelle peut se situer de 1663 à 1671, où cette dernière était achevée. Par contrat du 27 avril 1674, Julien Foucré dit l'Espérance, architecte, reconstruit une partie des bâtiments conventuels aujourd'hui détruits. Le curé de Saint-André fit bâtir pour l'église des Orphelines une sacristie de 15 pieds sur 14, voûtée en arc de cloître. Le devis en est de Julien Foucré qui fit d'autres travaux dans le couvent : une bâtisse dans la rue de Lalande et derrière le monastère, ainsi que le dortoir et la chambre du prédicateur au-dessus de la sacristie.

La charpente de l'église fut refaite à neuf en mai 1790 par le charpentier Guillaume Tournier et peut-être l'architecte Jacques Roumillhac.

La tribune voûtée dans l'église et l'escalier de pierre qui y monte sont dus à l'architecte Jehan Hugues, en 1708, ainsi que de menus travaux dans le couvent. En 1717 le même architecte élabore un devis pour la reconstruction du fronton de la façade, le rejointoiement de toute l'église et le retable du maître-autel.

Les derniers travaux remarquables dans cet ensemble sont ceux de l'architecte Richefort qui démolit une maison ancienne et en éleva une neuve de deux étages, vraisemblablement une maison à louer, en 1765.

Enfin en 1776 et 1785, Chalifour oeuvra à construire un nouvel escalier et une cave sous une maison qu'il avait construite dans le jardin avec un escalier de pierre pour y descendre.

Les religieuses et les orphelines quittèrent leur maison à la fin de 1792. Celle-ci servit de prison puis de maison de détention destinée aux prêtres reclus et aux condamnés de simple police. Conçue aux filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul, elle leur fut donnée par décret impérial du 25 avril 1808. L'église fut vraisemblablement restaurée en 1863 lorsque le bureau de bienfaisance de Bordeaux prit possession des bâtiments.

Une reconnaissance de 1757 indique que le couvent comportait : parloirs, église, dortoirs et autres bâtiments, avec cours et jardin : il mesurait 13 toises 5 pieds (27 m) sur la rue Sainte-Eulalie et avait une profondeur de 26 toises 1 pied (51 m).

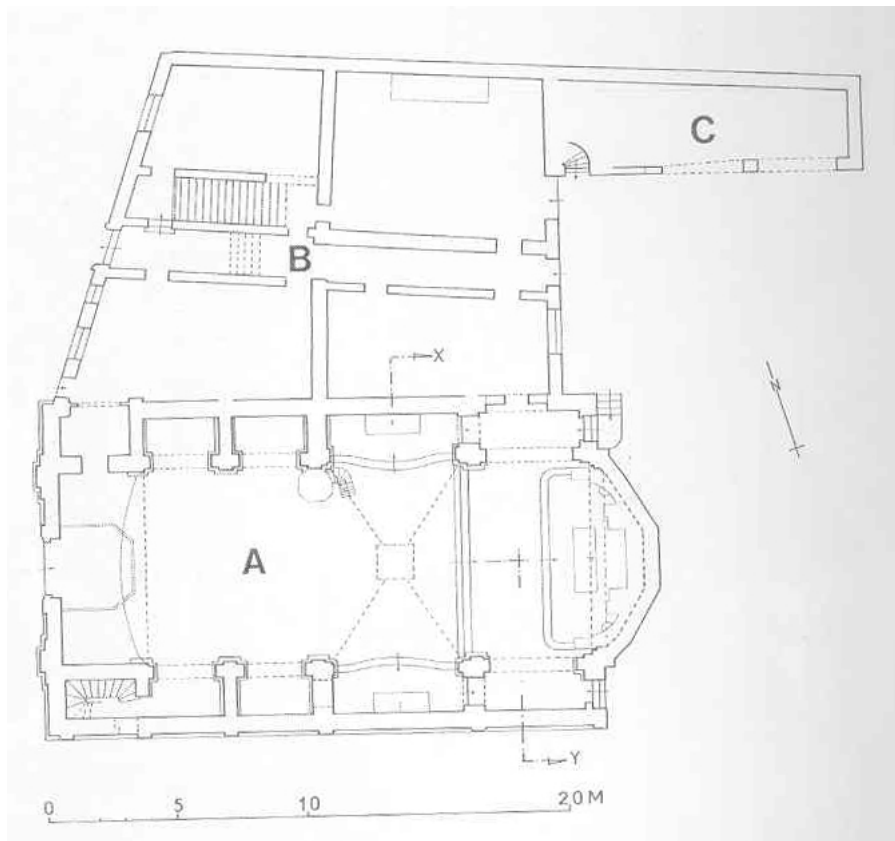
Le logis du couvent a été détruit dans les années 1970. Cet ensemble religieux composé des annexes et communs du couvent mais aussi de maisons locatives n'est donc plus symbolisé dans l'espace urbain et au carrefour des rues Paul-Louis-Lande et Magendie que par sa chapelle emblématique, récemment restaurée.

Ce témoignage d'un couvent disparu est à mettre en relation avec la présence des nombreux couvents du quartier : ceux des religieuses de la Madeleine, des Carmes, des Ursulines, de Notre-Dame de la Visitation et des Feuillants.

IMAGES

Couvent des dames de la congrégation de Saint-Joseph, plan au rez-de-chaussée. (SRI)

Le corps de logis formé des bâtiments B et C est détruit.



XX-F1-DS0222-01

Corps de bâtiment C, élévation sud (détruit). (SRI)



XX-F1-DS0222-02

BIBLIOGRAPHIE

LAROCHE, Claude. « Le couvent des dames de la congrégation de Saint-Joseph à Bordeaux Hommage à Paul Roudié, Joël Perrin et Jean-Claude Lasserre », *Revue archéologique de Bordeaux*, t. XCV, 2004, p. 197-212.

ROUDIE, Paul. « Actes concernant la construction de l'église du couvent des religieuses de la Madeleine (1684-1689) », *Bulletin et Mémoires de la Société archéologique de Bordeaux*, t. LXVI, groupe Jules-Delpit III, années 1965-1970, p. 119.

TAILLARD, Christian. *Bordeaux à l'âge classique*. Bordeaux : Mollat, 1997, p. 50-53, n. 52-58.

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 14/11/2006
Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BÂTI
PRESBYTÈRE SAINTE-EULALIE

IDENTIFIANT : 13-F1-HC0017
Adresse : 13, place Sainte-Eulalie

DONNÉES HISTORIQUES

Période de construction : v. 1870-1880
projets : 1849-1859
Maîtrise d'œuvre : Inconnue
Projet ajourné de 1859 : Charles Burguet, architecte municipal
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux / fabrique de Sainte-Eulalie

COMMENTAIRES

Le projet de lotir un emplacement appartenant à la fabrique de Sainte-Eulalie pour y construire en même temps un nouveau presbytère date de 1849 où la fabrique propose le lotissement d'un terrain place du cimetière présentant 41 m en façade et divisé en quatre lots : deux de 10.5 m, un de 12 m (pour le presbytère) et un de 8 m.

L'architecte Gabriel-Joseph Durand présente au maire de Bordeaux, à la suite de ce projet, un plan (méconnu) de division différent : deux emplacements de 8 m aux extrémités du terrain, un de 9 ou 10 m pour le presbytère et quatre autres réduits de 25 cm.

L'entrée du presbytère devait se trouver en face du portail latéral nord de l'église. Il s'agit donc bien du vaste emplacement non encore bâti mentionné sur le cadastre de 1851, peu après l'ouverture de la rue Pèlerin (du Commandant-Arnoult), entre cette dernière et la rue Jean-Burguet.

L'indication de la largeur du terrain (41 m) fait apparaître qu'il s'agit de lotissement des numéros 12 et 15 de la place : deux maisons seulement auraient donc été bâties en complément du nouveau bâtiment se réservant un linéaire de façade de plus de 20m, en retrait sur la place.

Charles Burguet donne un projet pour ce bâtiment en juin 1859 (ce qui semble logique puisqu'il est intervenu pour des travaux dans l'église dès 1852). Cependant ce projet est ajourné sans motif apparent. En plan, le bâtiment qu'il propose est mitoyen avec l'angle nord-ouest de la place (n° 11 actuel). Le plan du deuxième étage montre un parloir et le logement des deuxième et troisième vicaires ; l'étage noble est donc vraisemblablement réservé au premier vicaire.

En élévation, l'édifice devait présenter six travées sur deux étages et un attique. Le parti pris de l'architecte, très classique, développait une symétrie selon l'entrée marquée de chaînes de refends et de baies à crossettes. Seule une travée de petites fenêtres accentuait la dissymétrie de l'ensemble. L'édifice aujourd'hui construit par un architecte méconnu présente une façade dans le goût néogothique, postérieure au projet de Burguet, et donc peut-être des années 1870 ou 1880.

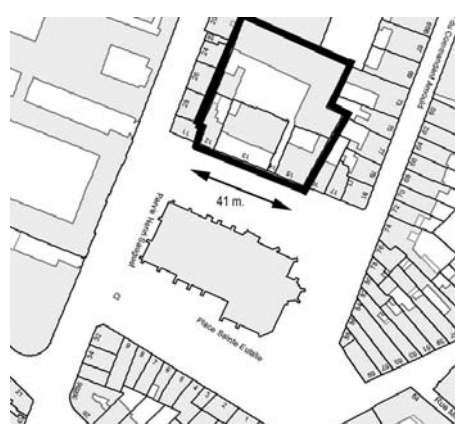
Le retrait d'alignement de ce bâtiment, le petit jardin de devant ainsi que les deux maisons contiguës, qui lui sont contemporaines, participent à composer le décor de tout le côté nord de la place Sainte-Eulalie.

IMAGES

Emprise du lotissement prévu pour le nouveau presbytère Sainte-Eulalie (AMB cadastre 1851) (DDU cadastre 1994)

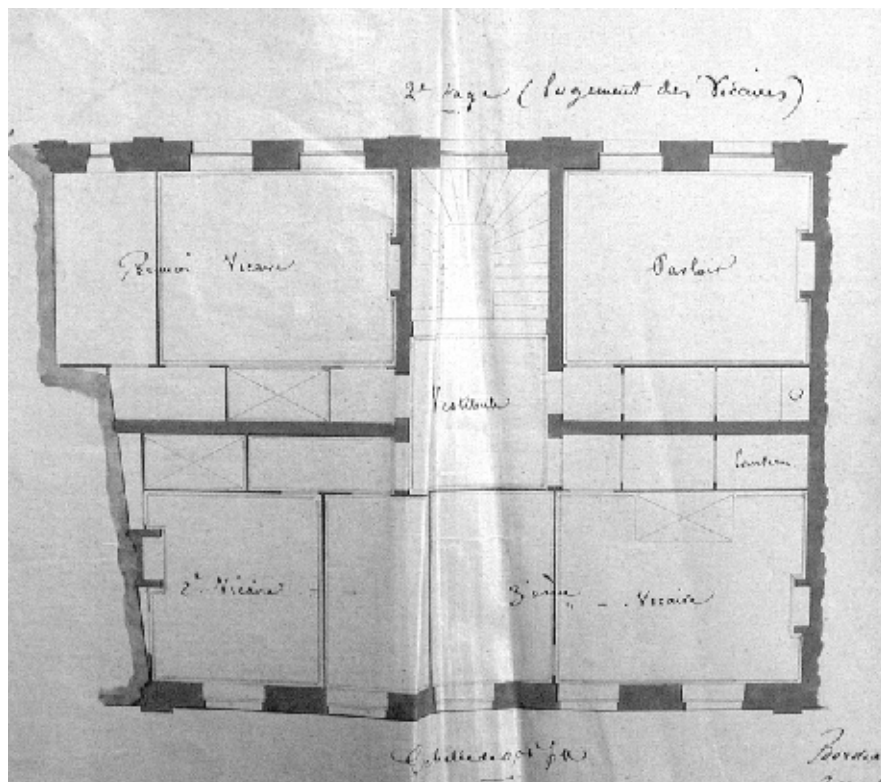


13-F1-HC0017-01



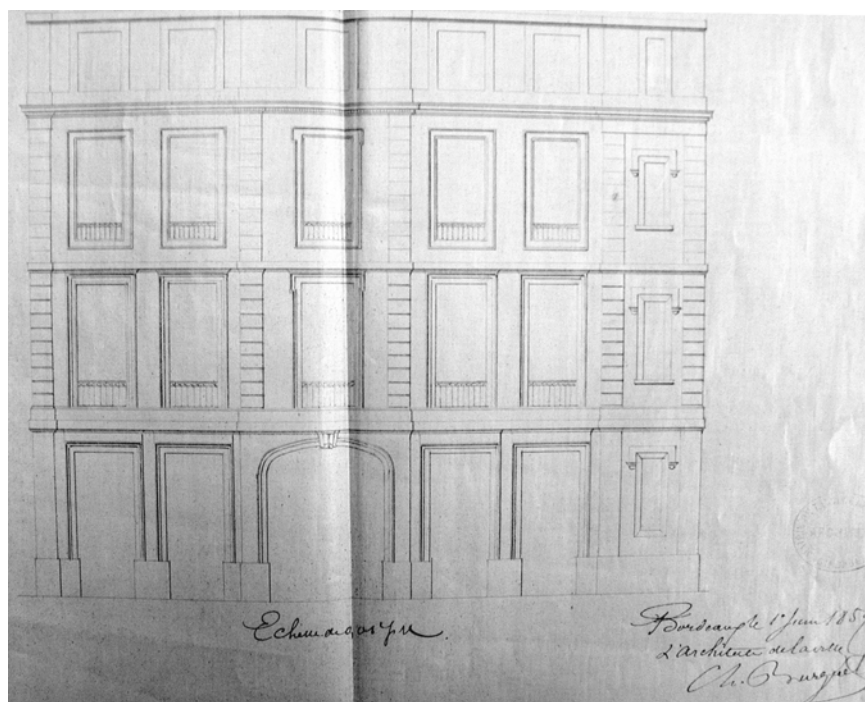
13-F1-HC0017-02

Plan du deuxième étage,
projet ajourné de
reconstruction du presbytère
Sainte-Eulalie, 1859, Ch.
Burguet, arch.
(AMB 4037 M 3)



13-F1-HC0017-03

Elévation sur la place du
projet ajourné de
reconstruction du presbytère
Sainte-Eulalie, 1859, Ch.
Burguet, arch.
(AMB 4037 M 3)



13-F1-HC0017-04

LIENS SOURCES

FU1-HC_335

AMB, 4037 M 2, reconstruction du presbytère de Sainte-Eulalie, 1849
AMB, 4037 M 3, presbytère Sainte-Eulalie, projet de reconstruction (ajourné), 1859
NB : Les autorisations de voirie de la place Sainte-Eulalie et celles des rues adjacentes ne comprennent pas de dossiers relatifs à la construction de ce presbytère, ni le fichier iconographique des Archives municipales (quartier VIII).

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, plan cadastral, section U du cours d'Aquitaine, 1851

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN

Date d'enquête : 02/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BATI
ECOLE DE MEDECINE

IDENTIFIANT : 42-F1-DS0145

Adresse : 40-42, rue de Lalande

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1752-1755 (amphithéâtre) 1852 (école de médecine)
Maîtrise d'œuvre :	André Portier et Jean Alary, architectes (XVIIIe) Charles Burguet, architecte (XIXe)
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / communauté des Maîtres chirurgiens de Bordeaux

COMMENTAIRES

Dans l'ancienne école de médecine et de chirurgie construite en 1852 par Charles Burguet, entre les rues Lalande et Capeyron (Maurice Lanoire), se trouve caché l'un des édifices les plus mal connus de Bordeaux, l'amphithéâtre de chirurgie, détruit voilà peu par un incendie.

L'amphithéâtre de l'ancienne école de médecine et de chirurgie :

Au coin de la rue Capeyron, un édifice au plan octogonal, couvert d'une haute toiture d'ardoises, contraste avec l'architecture du bâtiment qui l'entoure : c'est l'ancien amphithéâtre Saint-Cosme, construit en 1753 aux frais de Maîtres Chirurgiens de Bordeaux. Le roi Louis XV autorisa cette construction par lettres patentes du 8 septembre 1752 sur un terrain appartenant à l'hôpital de la Manufacture. Le 25 juillet 1753, Lettelier (ingénieur) et Portier (architecte), assistés de Jean Alary (architecte entrepreneur) marquèrent et piquetèrent le terrain pour édifier les fondations du bâtiment. Le 11 avril 1755, l'amphithéâtre était prêt, une messe fut célébrée en cet honneur le 16 mai, à Sainte-Eulalie. Enfin le 7 mai 1755 l'amphithéâtre fut inauguré en grande pompe.

Le devis de Jean Alary précise :

« Le rez-de-chaussée de la salle sera élevé de dix-huit pouces au-dessus du pavé de la cour. Les murs auront trente-trois pieds de hauteur au-dessus dudit pavé et formeront par l'extérieur un octogone. Ces murs seront décorés à chaque angle de pilastres de refends, plus une plinthe au pourtour et d'un entablement qui les couronnera.

Au-dessus de cette plinthe, chaque pan de l'octogone comportera un vitrail orné de cantalabres ; et à chaque clef, d'agrafes ou consoles. Ce bâtiment sera coiffé d'un comble à la française couvert d'ardoises, de vingt pieds de hauteur.

Du côté de la rue [Capeyron], il sera complété par deux escaliers pour monter à l'amphithéâtre, et d'un troisième petit escalier dans le passage, pour aller dans les combles. Les murs des deux escaliers de l'amphithéâtre seront élevés de douze pieds ; les combles des dits seront couverts de tuiles. Les murs du petit escalier seront élevés de huit pieds au-dessus de l'entablement, couvert en pierre en cul de four, joints recouverts. » Cependant l'architecte de cet édifice fut Portier.

Les éléments les plus remarquables de ces édifices sont les baies au chambranle mouluré qui présentent à la clef des agrafes ornées d'un décor végétal d'une belle facture. Les huit vitraux étaient construits sur des châssis métalliques. A l'intérieur les murs nus blanchis de « couches à la colle » supportaient un plafond de plâtre amorti par une large gorge. Les gradins d'origine contribuaient à donner une grande sobriété à l'intérieur. La charpente des combles était aussi un élément remarquable.

Un portail aux colonnes engagées de style ionique fut édifié par le sculpteur Macé en 1755. Des transformations et agrandissement eurent lieu en 1788 : l'architecte entrepreneur Papon construisit une salle octogonale supplémentaire (dite salle des actes) à gauche du portail.

Ce bâtiment détruit par le feu a perdu toutes ses parties en bois et il n'en reste que la structure de pierres. Une reconstruction à l'identique est aujourd'hui prévue.

Cet amphithéâtre est l'un des trois seuls monuments réalisés en France au XVIIIe siècle sous le vocable de Saint-Cosme et destinés à l'enseignement de la chirurgie. L'un de ces édifices se trouve rue de l'Ecole-de-Médecine à Paris, l'autre à Montpellier. Celui de Bordeaux servait en particulier à préparer les aspirants à servir sur les vaisseaux du roi. Il fait partie d'un remarquable patrimoine architectural.

La nouvelle école de médecine :

L'école de médecine et son amphithéâtre furent l'objet de nombreux travaux d'entretien et de restauration dans la première moitié du XIXe siècle. Un devis de petites réparations dressé par l'architecte Bonfin en 1819 fait état du changement des châssis en fil de fer des deux croisées du laboratoire de chimie, que des enfants n'avaient pas manqué de briser depuis la rue. Des réparations du plafond de la salle des actes, du petit salon contigu, la réparation des lambris, et des travaux de peinture, furent réalisés au même moment.

De plus gros travaux furent entrepris en 1813, la couverture reprise en 1821, d'autres entretiens en 1824, de menus travaux en 1832, dirigés par Poitevin et enfin en 1841.

En 1837, le collège de Saint-Cosme devint l'école de médecine. En 1851, l'état des deux bâtiments encadrant le portail de Macé (la salle des actes et une annexe) était tel qu'ils ne pouvaient plus recevoir les étudiants, d'autant que la médecine avait fait de considérables progrès. Charles Burguet réalisa un nouvel ensemble architectural en intégrant l'ancien amphithéâtre dans un programme nouveau comprenant les salles de dissection, d'examen, de physiologie, de cours pratiques. Les travaux eurent lieu en deux temps. Dès 1852, la façade de la rue de Lalande avec ses avant-corps à colonnes doriques et ses baies symétriques fut bâtie avec un étage de baies à arcatures aveugles. A partir de 1854 on envisagea des extensions à la nouvelle école dont le plan fut donné par Burguet en 1857. L'école fut agrandie du côté de la rue Mingin sur l'emplacement de trois anciennes maisons. Burguet disposa ici deux nouvelles grandes salles et une cage d'escalier secondaire, habilement raccordés au grand hall et au grand escalier ouvrant rue Lalande.

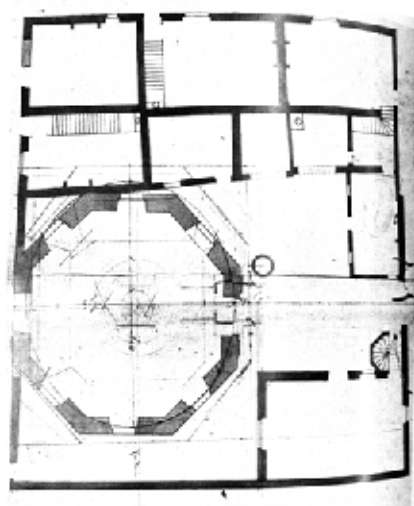
Par la suite l'école subit encore quelques modifications, en 1869 les huit grandes fenêtres à petits carreaux soudés au plomb de l'amphithéâtre furent remplacées par des menuiseries plus lumineuses. L'école fut agrandie en 1871 et le laboratoire de pharmacie en 1874, année où l'éclairage au gaz y fut installé. Jusqu'à la construction de la nouvelle faculté de médecine, place de la Victoire, cet édifice resta donc le symbole de l'enseignement des sciences médicales à Bordeaux, marqué par une longue histoire.

L'amphithéâtre de Saint-Cosme est donc un bâtiment exceptionnel. Il demeure au centre des projets de restauration et de construction nouvelle dans lesquels il est intégré. Ce mélange d'architectures et d'édifices témoigne des qualités urbaines de ce bâtiment composite qui ne peut être considéré comme un édifice isolé, puisqu'il ne se conçoit qu'en relation avec les apports et parfois les outrages du temps.

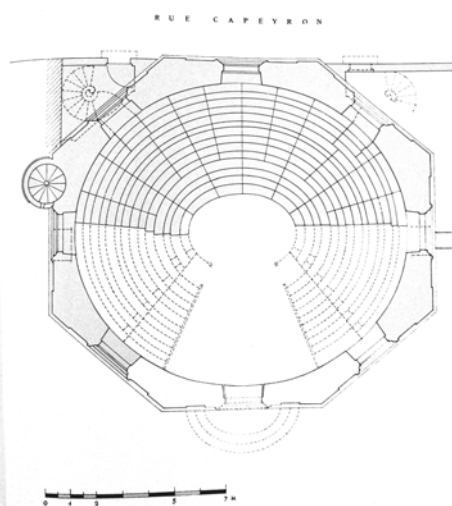
IMAGES

Dessin d'implantation de l'amphithéâtre joint au devis de Jean Alary, XVIIIe s. (AMB)

Plan de l'amphithéâtre Saint-Cosme (Duru, 1982)

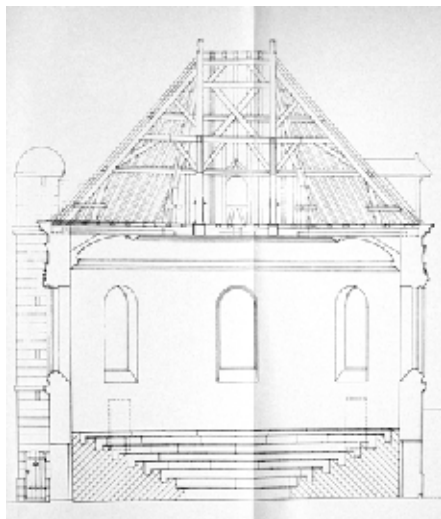


42-F1-DS0145-01



42-F1-DS0145-02

Coupe sur l'amphithéâtre
Saint-Cosme (Duru, 1982)



42-F1-DS0145-03

Élévation est de
l'amphithéâtre Saint-
Cosme (Duru, 1982)



42-F1-DS0145-04

L'école de médecine sur le
cadastre de 1820-1830.
(AMB)



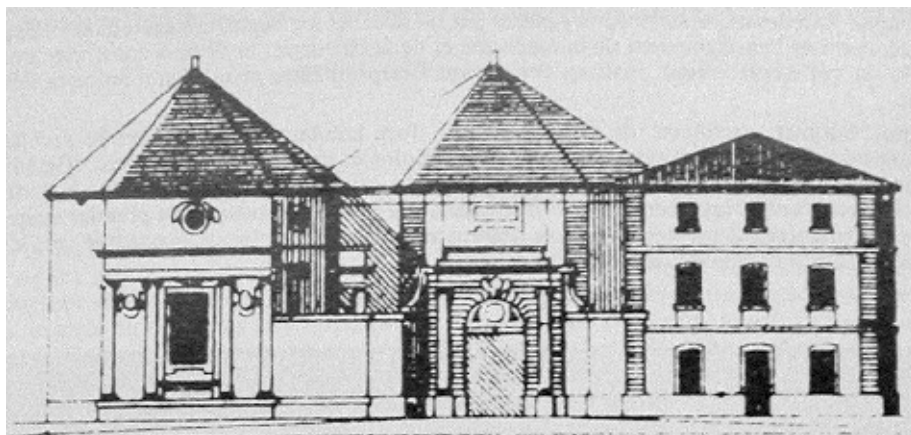
42-F1-DS0145-05

L'école de médecine sur le
cadastre de 1851, avant
les travaux.
(AMB)



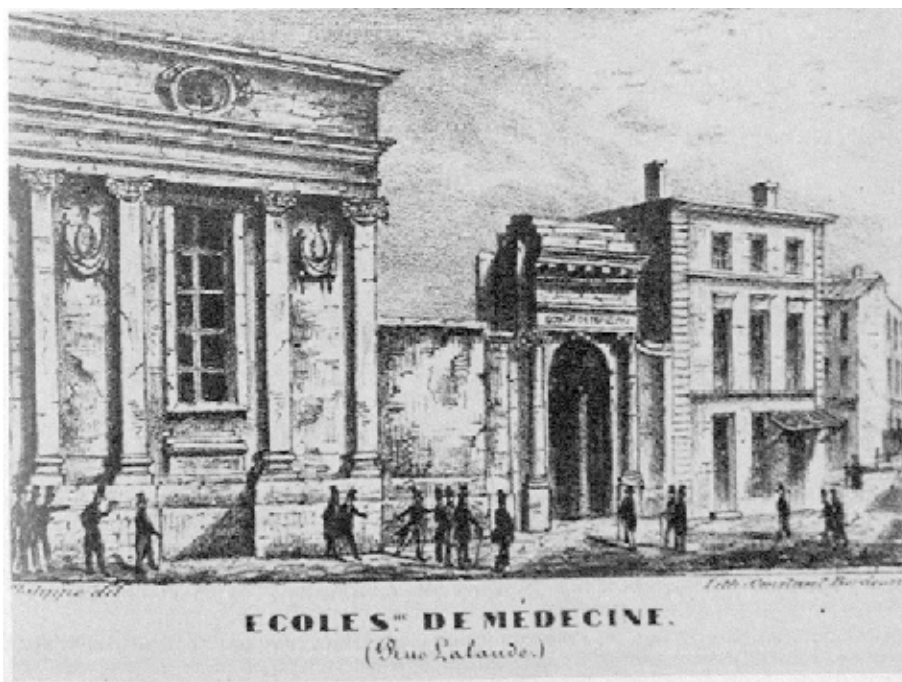
42-F1-DS0145-06

Façade sur la rue de
Lalande du collège de
Saint-Cosme après
l'agrandissement de 1788.
(Cabillet)



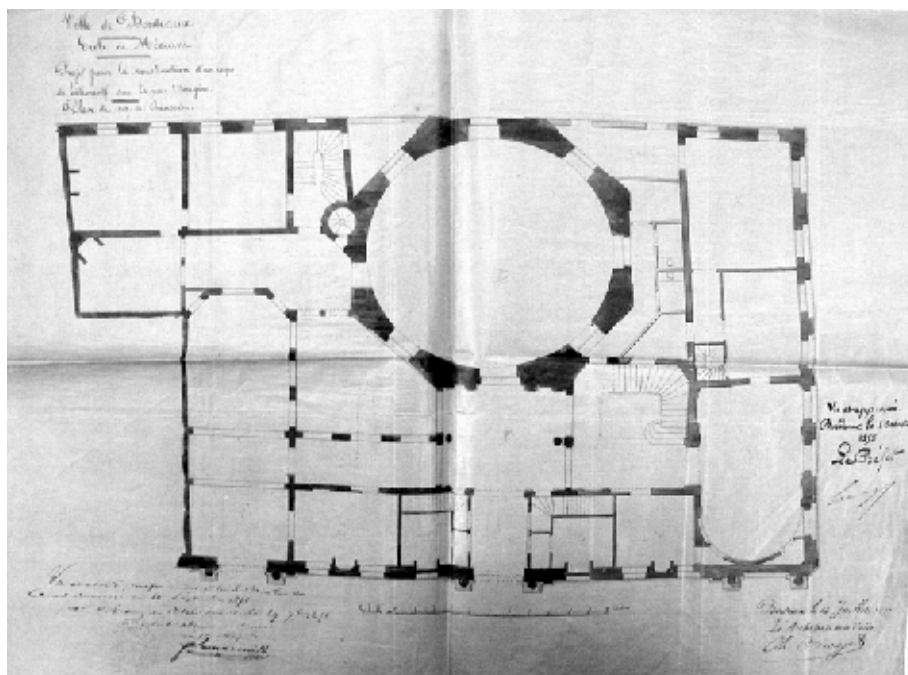
42-F1-DS0145-07

L'entrée de l'école de médecine en 1837, lith. de Constant (AMB)



42-F1-DS0145-08

Plan de la nouvelle école de médecine, Ch. Burguet arch., 1857-1858. (AMB, 6872 M 6)



42-F1-DS0145-09

XX-F1-DR0349

LIENS BIBLIOGRAPHIE

CONSTANT. *Album du Voyageur à Bordeaux*, Bordeaux, Fillastre, 1837
DURU, Raymond. « L'amphithéâtre de chirurgie de Saint-Cosme de la rue de Lalande », *Bulletin de la société archéologique de Bordeaux*, t. LXXII, 1979-81, p. 60-77.
TAILLARD, Christian. *Bordeaux à l'âge classique*. Bordeaux : Mollat, 1997, p. 126-129.

SOURCES

ADG, carton 6 E 22
AMB, 6872 M 6, collège royal de médecine, réparations, 1813-1876
AMB, 6872 M 7, reconstruction de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie, 1852
AMB, 6872 M 9, complément d'installation de l'école de médecine, 1854
AMB, 6872 M 10, construction du corps de bâtiment rue Mingin, 1858-1860
AMB, 6872 M 12, agrandissement de l'école de médecine, 1871
AMB, 6872 M 14, agrandissement du laboratoire de pharmacie, 1874

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section B dite de Saint-Côme
AMB, cadastre 1851, section U dite du cours d'Aquitaine

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 21/11/2006

Fin d'enquête : 18/01/2007

IMMEUBLE BATI
HOPITAL SAINT-ANDRE (HOTEL DIEU)

IDENTIFIANT : XX-F1-HC0001

Adresse : Place de la République (ancienne place d'Armes)

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1825-1829
Maîtrise d'œuvre : Jean Burguet, Alexis Roché, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux / hospices de Bordeaux

COMMENTAIRES

L'ancien hôpital fondé à la fin du XIV^e siècle, situé près de l'enclos canonial, à proximité du doyenné, était vétuste sous la Restauration. Les crédits pour en construire un nouveau furent acquis en 1819, lorsque le préfet Tournon fit appel au petit-fils du duc de Richelieu qui fit don de 50 000 francs à la ville de Bordeaux, somme affectée à la construction d'un hôpital neuf et moderne sur d'autres terrains, en face de la prison et du palais de justice. L'ouverture de la rue Vital-Carles programmée dans les décennies 1820 et 1830 engendra la démolition de l'ancien hôpital entre 1854 et 1859.

Après un concours organisé par la municipalité, les projets des architectes Poitevin et Marcheboeuf furent retenus. Mais Jean Burguet l'emporta en 1821 en dressant les plans définitifs terminés en 1825. Les travaux furent achevés par l'architecte J.-B. Alexis Roché en 1829.

Le plan de cet hôpital idéal, selon les théories médicales modernes, est composé d'unités séparées et bien distinctes de manière à isoler les malades pour éviter les contagions. Des cours régulières plantées assurent l'aération de l'ensemble. Les femmes sont séparées des hommes ; les circulations, l'assainissement, l'adduction d'eau sont particulièrement soignées et rationalisées. De nombreuses annexes sont prévues, préfigurant les facultés et les établissements hospitaliers de la seconde moitié du XIX^e siècle : pharmacie, salles de bains, lavoirs et buanderies, cuisines et réfectoires, écuries, remises, un amphithéâtre, une morgue et une salle de dissection.

L'ensemble du bâtiment est conservé, mais de multiples travaux d'aménagements intérieurs et des extensions contemporaines en ont quelque peu modifié le rôle dans l'espace urbain. La caserne de Saint-Raphaël a été annexée à l'hôpital en 1878 afin d'accueillir les locaux de la faculté de médecine et de pharmacie.

Le palais de justice et le dépôt de mendicité de Bordeaux témoignent de l'architecture rationnelle de cette époque, inspirée des leçons de J. N. L. Durand dans son *Précis d'architecture*. D'autres édifices publics, comme les abattoirs ou les marchés, montrent les mêmes soucis d'organisation hygiéniste qui trouveront leur épanouissement dans la construction de l'hôpital des Enfants ou encore les hôpitaux de Pellegrin à la fin du XIX^e siècle.

Cette conception rationnelle montre une organisation spatiale fonctionnelle en plan traduite par une distribution claire, une hiérarchisation des parties, une géométrisation de l'ensemble au service de la lisibilité des parties et du tout. La science s'impose dans la construction de cet édifice public qui demeure un symbole de la bienveillance et de la bienfaisance des municipalités, son utilité est surtout démontrée durant l'épidémie de choléra morbus asiatique de 1832.

Cet hôpital établi sur les anciens jardins du petit séminaire Saint-Raphaël compose, face au palais de justice, une des deux façades d'une nouvelle place monumentale. Bordé à l'ouest par le cours d'Albret et à l'est par la rue de Berry (rue Jean-Burguet), il représente la modernité urbaine des nouveaux équipements publics, non loin de la mairie et de la cathédrale, autres symboles du pouvoir municipal.

Sur des terrains militaires et religieux, en marge des cours et de l'enceinte, la construction de cet hôpital entraîne la disparition de rues anciennes et la création de nouvelles : un remodelage de tout le quartier Sainte-Eulalie.

L'hôpital Saint-André est l'élément fédérateur d'un îlot « équipement » entièrement réservé à l'activité médicale et qui sera achevé par l'implantation de la clinique chirurgicale à l'angle de la rue Henri IV et de la rue Jean-Burguet, à la fin des années 1920.

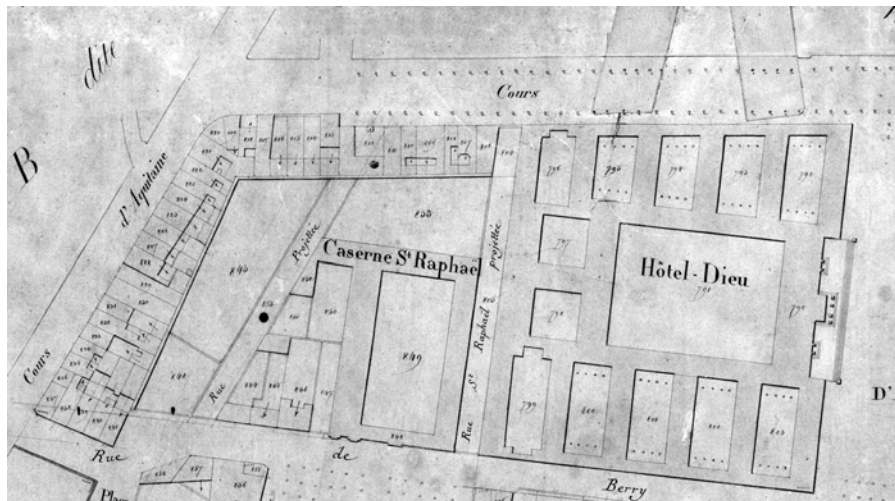
IMAGES

Elévation principale de l'hôtel Dieu, devant la place d'armes, vers 1840. (BMB, fonds Fayolle 1201)



XX-F1-HC0001-01

L'hôtel Dieu sur le cadastre de 1820-1830. (AMB)



XX-F1-HC0001-02

LIENS BIBLIOGRAPHIE

XX-F3-HC0001 / XX-F4-HC0216

BORDES, Auguste. *Histoire des monuments anciens et modernes de la ville de Bordeaux*. Bordeaux : Bordes, 1845, t. II, p. 147-152.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. *Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)*. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 72-73.

DURAND, Jean-Nicolas-Louis. *Précis des leçons d'architecture données à l'Ecole polytechnique*. Paris : chez l'auteur, 1813.

MABIT, Jean. *Rapport sur le choléra morbus asiatique... au nom d'une commission de l'intendance sanitaire de la Gironde...* Bordeaux : Peletingees, 1832, p. 9 et suiv.

MAFFRE, Philippe, BERIAC, Jean-Pierre. *Le Bordelais néoclassique*. Bordeaux : IACA / Itinéraires en Aquitaine, 1983, p. 92-97.

MOULARD, abbé Jacques. *Le Comte Camille de Tournon Préfet de la Gironde 1815-1822*. Paris : Edouard Champion, 1914, p. 396.

SOURCES

BMB, fonds Fayolle 1201

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section B dite de Saint-Raphaël

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN

Date d'enquête : 14/11/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BATI
CASERNE SAINT-RAPHAËL

IDENTIFIANT : XX-F3-HC0001

Adresse : rue Jean-Burguet

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	1758-1760
Maîtrise d'œuvre :	Annexion à l'hôpital Saint-André : 1878 Richard-François Bonfin, directeur des travaux de la Ville Marius Faget, architecte (1878)
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux / Hôpital Saint-André

COMMENTAIRES

L'ancienne maison de force :

Une délibération de la Jurade du 2 décembre 1757, confirmée par les lettres patentes du même mois et enregistrées au Parlement de Bordeaux le 18 février 1758, adopte des mesures de répression «...indispensables dans une ville maritime où le libertinage et la prostitution sont poussés à l'excès par l'impunité ». L'une d'elles est la construction d'une Maison de force pour les filles repenties. L'établissement doit accueillir soixante filles de « mauvaise vie » mais comprend aussi des infirmeries destinées à guérir les hommes et femmes atteints de maux vénériens. Le projet est confié à Richard-François Bonfin (1730-1814) qui est nommé en 1759 ingénieur de la Ville et désigné par la Jurade comme « *Directeur général des Travaux de la Ville* ».

La maison de force doit s'élever sur une ancienne promenade dénommée « Plate-forme » qui domine les jardins du château du Hâ et l'église Sainte-Eulalie. L'entreprise commence par d'importants travaux de terrassement et au cours des années 1758 on procède à l'enlèvement des terres sur la largeur de la nouvelle rue de Berry (rue Jean-Burguet) qui longe les terrains destinés à la Maison de force, à l'hôpital des Enfants Trouvés et au Petit séminaire près du château du Hâ. En janvier 1759, les fondations sont réalisées mais les travaux sont ralentis par manque de fonds. Les bâtiments regroupés autour de deux cours d'inégale grandeur et la chapelle occupent un terrain irrégulier à l'angle de la rue des Entre-deux-Places (Henry IV) et de la rue de Berry (Jean-Burguet). La Maison de force comprend un rez-de-chaussée, un étage et un galetas. Les travaux sont définitivement interrompus en 1760 en raison de la dépense jugée excessive mais aussi par la disposition inadéquate des bâtiments qui sont immenses mais dépourvus de commodité. Par ailleurs, les infirmeries trop proches de la ville ne correspondent pas aux exigences de la prophylaxie.

La Maison de force n'est donc jamais utilisée à ses fins premières : elle sert provisoirement de prison avant d'être affectée au séminaire Saint-Raphaël qui après la Révolution est transformé en caserne pour remplacer celle du Château Trompette que l'on met en vente. Cette construction est ensuite englobée dans celle de l'hôpital Saint-André au XIXe siècle.

La caserne puis l'hôpital :

Le séminaire Saint-Raphaël fut remis au département de la guerre par une ordonnance royale du 5 août 1818, tandis que la Ville en resta nue-propriétaire, afin de le disposer en caserne, au vu d'une demande du 3 fructidor an IV qui constatait les carences du logement des troupes à Bordeaux et la prochaine cession du fort du château Trompette.

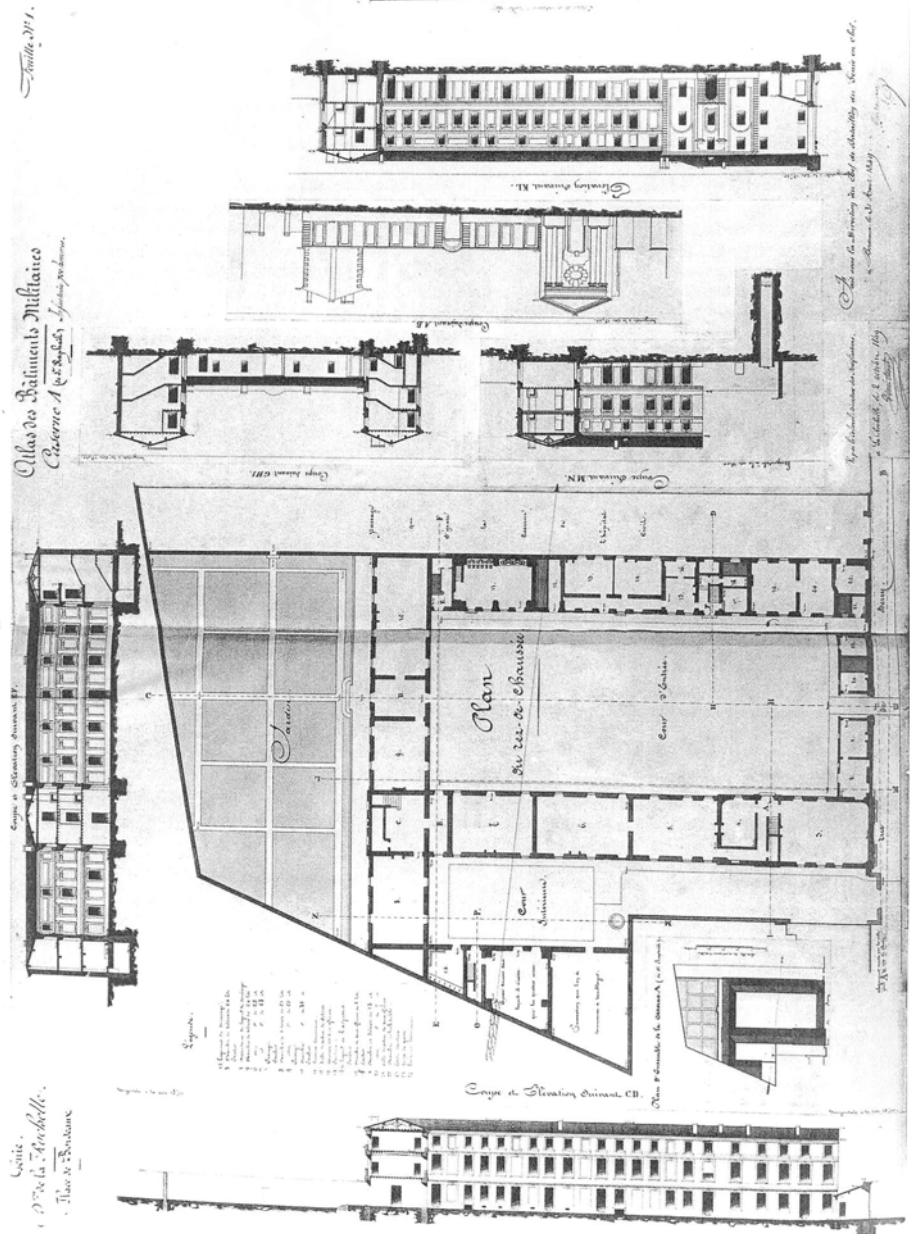
La façade principale sur la rue Jean-Burguet était composée d'un portail cintré marqué de deux chaînes de refends encadrant l'avant-corps du bâtiment. Deux ailes asymétriques encadraient la cour d'entrée. A gauche s'élevait la façade la plus monumentale composée de deux pilastres jumelés d'ordre ionique juchés sur un haut soubassement encadrant une entrée monumentale surmontée d'un oei-de-bœuf harpé. Un fronton triangulaire couronnait le tout.

L'architecte Marius Faget remit au goût du jour cet édifice à partir de 1878 en répétant sur le côté nord le fronton monumental existant et en ajoutant un étage à l'avant-corps, d'abord prévu pour être couronné d'une mansarde, il fut sommé d'un petit fronton plat sur le ressaut central. La Ville ne disposait pas encore de sa nouvelle faculté de médecine place de la Victoire, mais seulement des anciens locaux de l'école de chirurgie et de médecine de la rue Lalande : une partie de l'université fut donc installée dans l'hôpital, ce dont témoigne la façade du nouveau corps de bâtiment sur la rue Jean-Burguet, dans un style néo-Louis XVI.

Ce bâtiment imposant a donc subi de profondes modifications et accueilli des fonctions multiples ; il compose aujourd'hui la façade la plus monumentale du parvis de l'église Sainte-Eulalie qui mêle un style rocaille d'époque à une imitation du XIXe siècle.

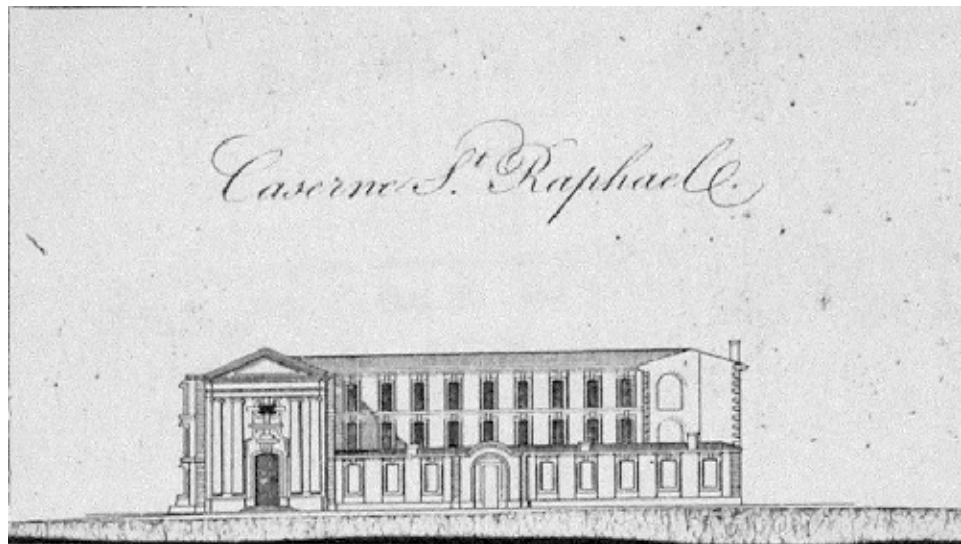
IMAGES

Plan et élévations sur cour et sur rue de la caserne Saint-Raphaël, 1842. (Atlas des bâtiments militaires, 1842)



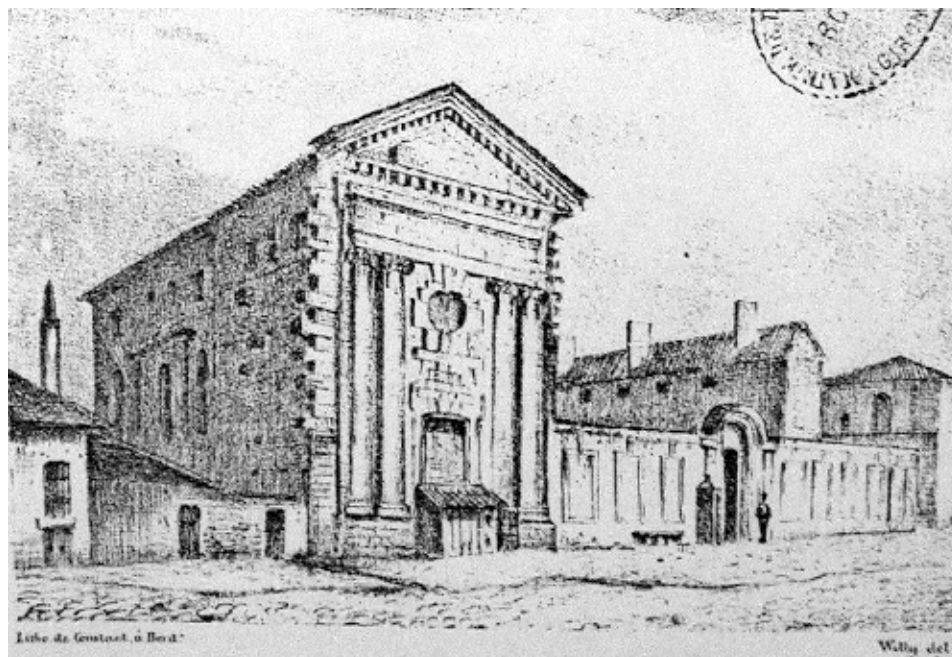
XX-F3-HC0001-01

Élévation de la caserne Saint-Raphaël, gravure de Cabillet, v. 1840. (AMB VIII E 4)



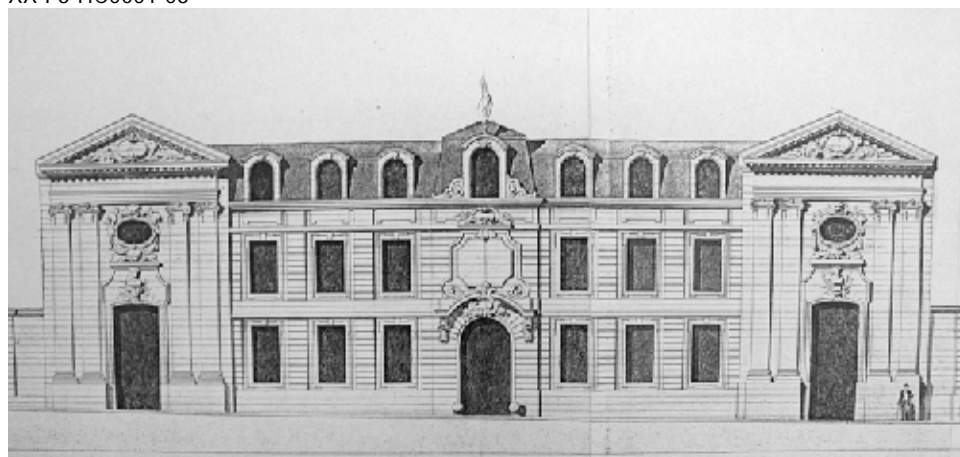
XX-F3-HC0001-02

Caserne Saint-Raphaël, lith. de Constant, 1839. (AMB VIII E 5)



XX-F3-HC0001-03

Façade de la faculté de médecine et de pharmacie provisoire, Marius-Faget, arch. 1878, projet. (AMB VIII V 245)



XX-F3-HC0001-04

Façade de la faculté de médecine et de pharmacie provisoire, Marius-Faget, arch. 1878, projet réalisé. (AMB VIII V 247)



XX-F3-HC0001-05

118-F1-DS0177 / FU1-HC_335 / XX-F1-HC0001

LIENS BIBLIOGRAPHIE

DESBREST-GILIS, Stéphane. **Richard-François Bonfin (1730-1714)**. Université de Bordeaux III : doctorat de troisième cycle sous la direction de P. ROUDIE, juillet 1989.
 DESGRAVES, Louis. **L'évocation du vieux Bordeaux**. Paris : Minuit, 1989, p. 79, 274, 277.
 MAFFRE, Philippe. « Atlas des bâtiments militaires des places de France – Bordeaux 1849 », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XCIV, 2003, p. 285-297.
 CONSTANT. **Album du Voyageur à Bordeaux**, Bordeaux, Fillastre, 1837

SOURCES

AMB, VIII V 245 et 247, appropriation de l'ancienne caserne Saint-Raphaël en faculté de médecine et de pharmacie provisoire, Marius-Faget, arch. 1878.
 AMB, VIII E 4, VIII E 5, VIII X 1
 Bibliothèque du cercle de la garnison, rue de Cursol, Atlas des bâtiments militaires des places de France - Bordeaux 1849

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 08/01/2007

Fin d'enquête : 18/01/2007

IMMEUBLE BÂTI
CLINIQUE CHIRURGICALE

IDENTIFIANT : XX-F4-HC0216

Adresse : rue Jean-Burquet

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1925-1928
Maîtrise d'œuvre : Cyprien Alfred-Duprat, architecte
Hazera, sculpteur
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux / hospices de Bordeaux

COMMENTAIRES

Un ambitieux projet avait envisagé, en 1912, le transfert de l'hôpital Saint-André au domaine de Carreire. Après la guerre, la municipalité Fernand Philippart fit étudier des solutions d'agrandissement de l'hôpital moins coûteuses. L'architecte des hospices, Ernest Lacombe, dressa un plan d'extension des bâtiments anciens à l'intérieur des rues Jean-Burquet et Henri-IV. En 1922, il dressa les plans d'une clinique chirurgicale et d'un grand amphithéâtre de cours ainsi qu'une clinique dentaire dans l'îlot où sera construite la bourse du Travail. Le bâtiment élevé d'un étage suit l'alignement de l'îlot. On y entre à l'angle de la rue Jean-Burquet et du cours d'Aquitaine. Un vaste jardin ceint d'une galerie occupe le cœur de l'îlot. Il est réservé à la promenade des femmes enceintes. Critiqué de façon acerbe par Jacques d'Welles qui venait d'entrer en fonction, les dessins de Lacombe lui parurent d'un style banal, timidement teintés d'Art nouveau. A la mort de Lacombe, le projet fut remis à Cyprien Alfred-Duprat en 1924.

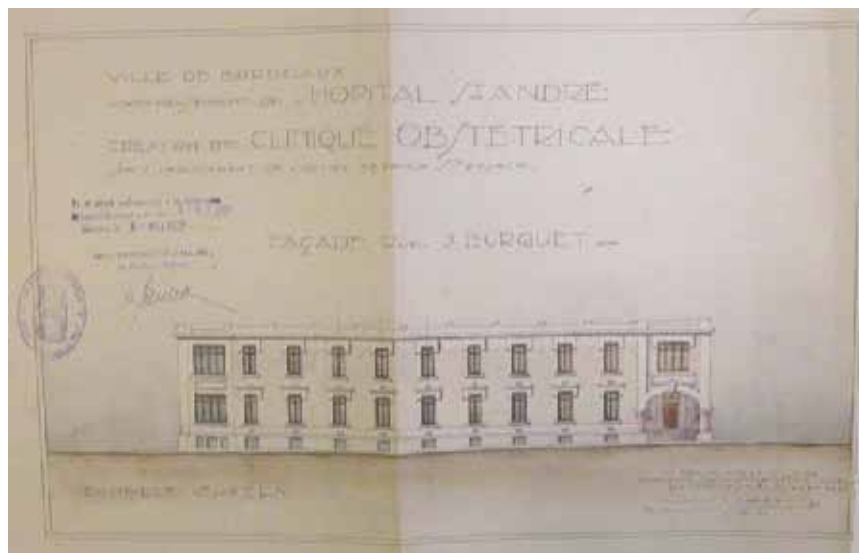
L'effort de l'architecte se concentre sur les élévations des rues Jean-Burquet et Henri-IV ; le plan n'a rien de révolutionnaire. Une série de pavillons est reliée par des corps de bâtiments intermédiaires. Tous identiques, les bâtiments de liaison ouvrent sur de longs balcons aménagés en sorte de loggias protégées par des garde-corps pleins et continus. Les quatre pavillons s'organisent en étroites travées verticales superposant les baies et regroupés de façon à constituer des ensembles qui se répondent par similitude ou par contraste. Le projet primitif avait prévu de les souligner en les surmontant par des frises en ciment moulé et teintées disposées dans des feuillures réservées à cet effet. Mais le pavillon d'angle, seul, a reçu ce décor. Mieux dégagé que les autres, il est traité comme un frontispice. Les sculptures mises en place 1928 forment un long bandeau encadré par deux panneaux carrés. Elles portent la signature du sculpteur parisien Hazera. Le thème choisi est une allégorie qui présente une jeune fille sous les eaux jaillissantes d'une fontaine (la Jouvence) tendant les bras d'un côté à des femmes alanguies (la Convalescence) et de l'autre à une heureuse famille (la Santé féconde). Au-delà du bel effet Art déco produit par ce bas-relief, le décor, traduit par cette allégorie, fait partie intégrante de la conception architecturale de ce bâtiment.

L'opinion manifesta des sentiments mitigés à l'égard de ce bâtiment dont le style fut qualifié de « soviétique » ; pourtant Alfred-Duprat a donné à cet édifice de béton armé, l'un des premiers à Bordeaux, une monumentalité qui sera reprise, à l'angle opposé, dans la Bourse du travail, par d'Welles, quelques années après.

IMAGES

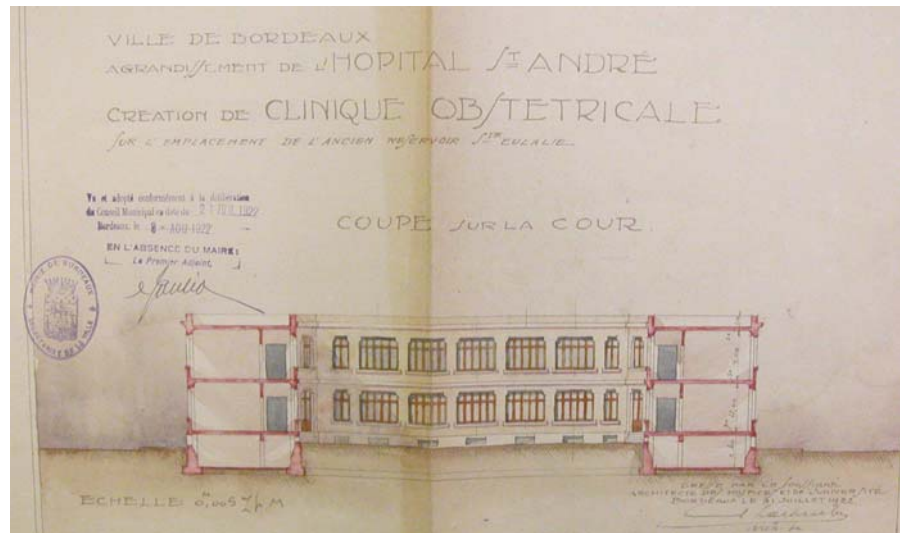
Projet Lacombe, élévation,
1922.

(AMB, 5 604 M 17)



XX-F4-HC0216-01

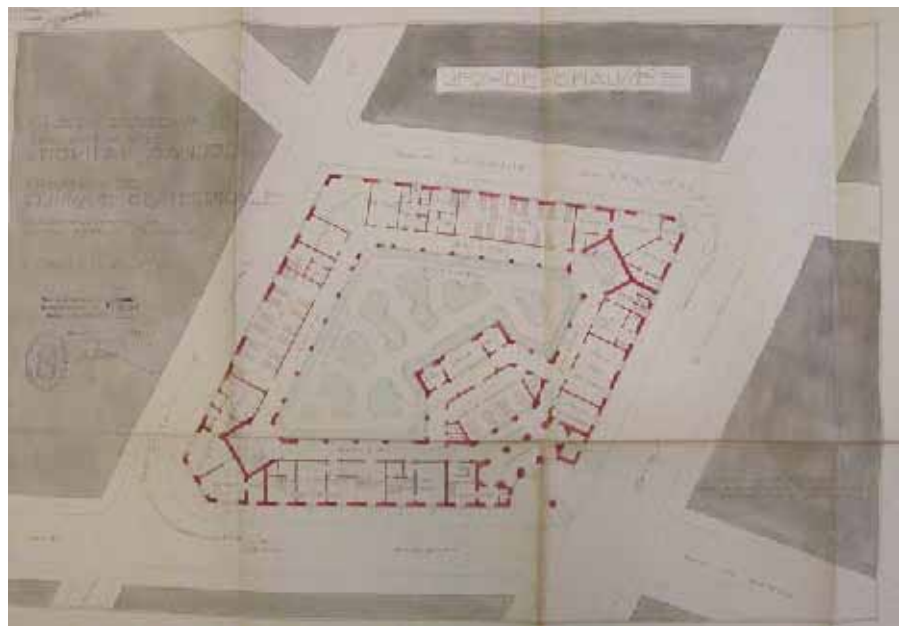
Projet Lacombe, coupe sur la cour, 1922.
(AMB, 5 604 M 17)



XX-F4-HC0216-02

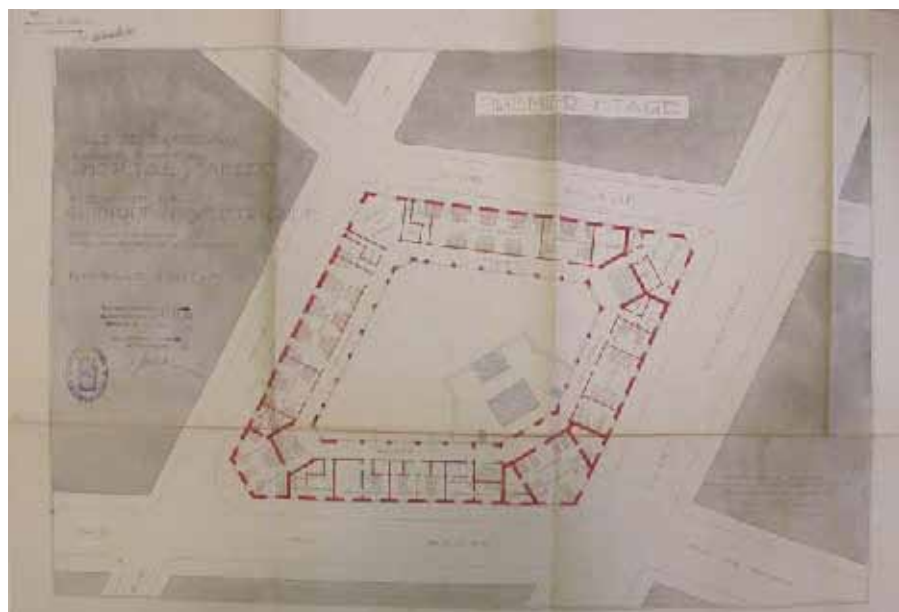
Projet Lacombe, plan du rez-de-chaussée, 1922.
(AMB, 5 604 M 17)

Le terrain du réservoir Sainte-Eulalie est utilisé pour ce projet où l'entrée principale apparaît à l'angle du cours Aristide-Briand et de la rue Jean-Burguet.



XX-F4-HC0216-03

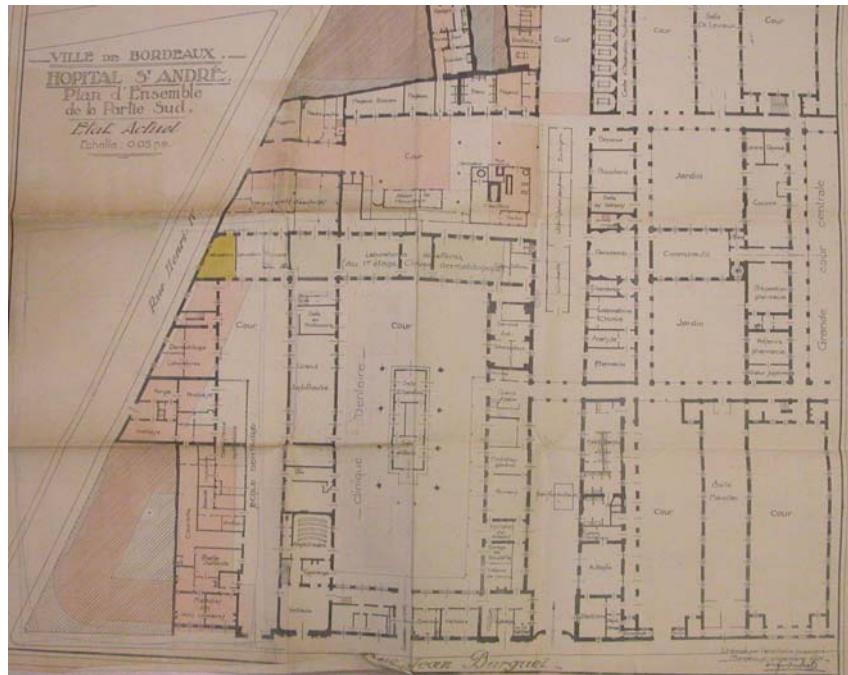
Projet Lacombe, plan du premier étage, 1922.
(AMB, 5 604 M 17)



XX-F4-HC0216-04

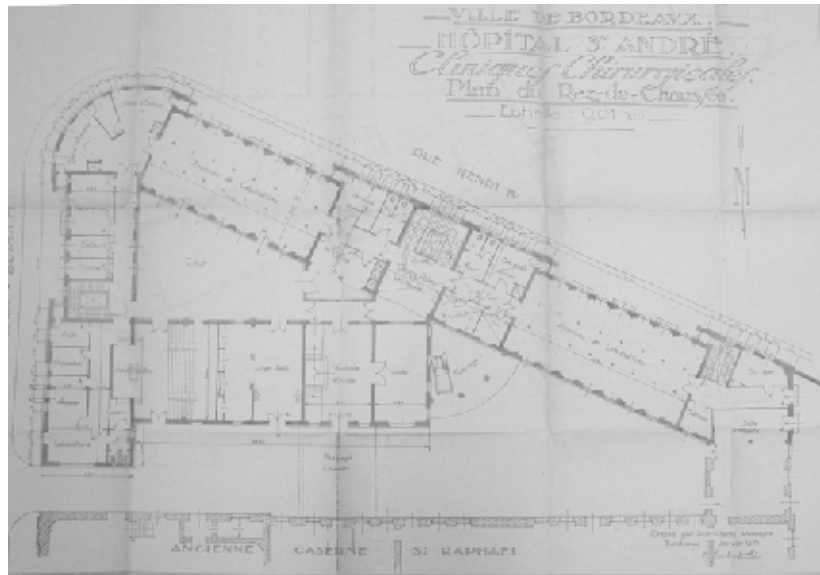
Etat des lieux des locaux
sud de l'hôpital Saint-André,
C. Alfred-Duprat, 1924.
(AMB, 5 604 M 17)

Le projet Duprat réaffecte les
anciens locaux de l'hôpital à
l'angle des rues Jean-
Burguet et Henri IV (clinique)
et à l'angle du cours d'Albret
(école dentaire).



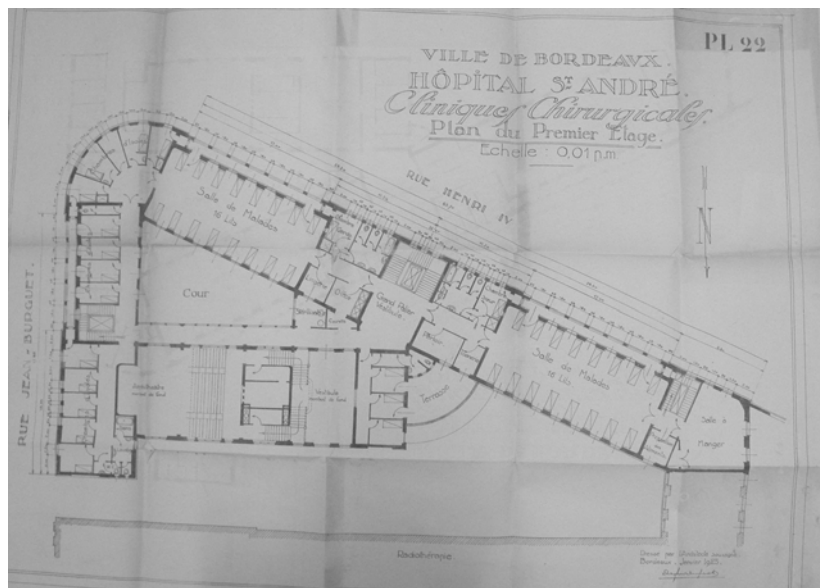
XX-F4-HC0216-05

Plan du rez-de-chaussée, C.
Alfred-Duprat, 1925.
(AMB, 5 604 M 18)



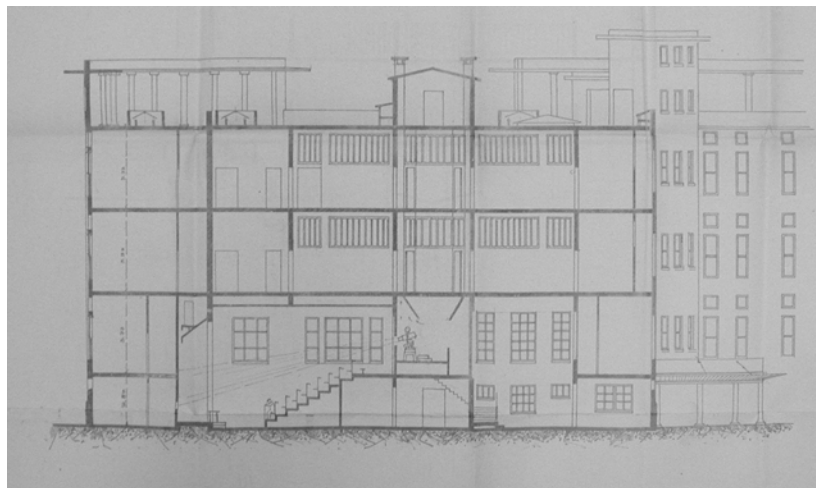
XX-F4-HC0216-06

Plan du premier étage, C.
Alfred-Duprat, 1925.
(AMB, 5 604 M 18)



XX-F4-HC0216-07

Coupe longitudinale, C.
Alfred-Duprat, 1925.
(AMB, 5 604 M 18)



XX-F4-HC0216-08

Façade postérieure côté nord,
C. Alfred-Duprat, 1925.
(AMB, 5 604 M 18)



XX-F4-HC0216-09

Perspective à l'angle des
rues Burquet et Henri-IV, C.
Alfred-Duprat, 1927.
(AMB, 5 604 M 18)



XX-F4-HC0216-10

LIENS
BIBLIOGRAPHIE

XX-F3-HC0001 / XX-F1-HC0001 / 44-F1-DT0001

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003.** Bordeaux : Mollat, 2005, p.103-105.

SOURCES

AMB, 5 604 M 17 à 19, plans des projets et réalisations (1921-1930)

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN**

Date d'enquête : 27/11/2006

Fin d'enquête : 18/01/2007

**IMMEUBLE BATI
BOURSE DU TRAVAIL**

IDENTIFIANT : 44-F1-DT0001

Adresse : 36-44, cours Aristide-Briand

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :

Projets : 1927-1934
Construction : 1934-1938
Décors : jusqu'en 1942

Maîtrise d'œuvre :

Ville de Bordeaux / Adrien Marquet, maire

Maîtrise d'ouvrage :

Jacques Boistel d'Welles, architecte municipal
Alfred Janniot, Louis Bate, sculpteurs
J. Dupas, François Roganeau, Camille de Buzon, André Caverne et Albert Bégaud, peintres
Marco Pillot, photographe

COMMENTAIRES

L'édifice est classé monument historique par arrêté du 25 juin 1998.
La construction de cet édifice correspond au premier mandat du maire socialiste Adrien Marquet qui, acceptant le portefeuille du Travail dans le cabinet de Gaston Doumergue en 1934 en fit un geste politique pour conserver la confiance des syndicats ouvriers de la région bordelaise qui regroupaient près de 80 000 adhérents. Les locaux de l'ancienne faculté de médecine rue Paul-Louis-Lande étaient trop étroits. Le nouveau « Palais du travail » devait associer une maison des congrès et un maison des syndicats : salles de réunion, de conférences, de cours et de lecture. Ce fut l'œuvre majeure de la carrière de Jacques d'Welles.

Le terrain mis à disposition était le quadrilatère de l'ancien réservoir d'eau de Sainte-Eulalie, entre le cours d'Aquitaine et la rue Henri IV. Elevé entre 1853 et 1856, cet équipement urbain, bien que récent, était devenu inutile depuis la construction de nouveaux réservoirs dans la périphérie de Bordeaux, à la fin de la Troisième République. Cet équipement pouvait donc être supprimé et son terrain, rare en centre ville, se libérer. Ce dernier était étroit et irrégulier ; enserré entre des rues étroites, il offrait peu de dégagement. D'Welles contourna ces contraintes en divisant le terrain en deux trapèzes correspondant à la double vocation de l'édifice. Le côté commun formait l'axe majeur de circulation desservi à chaque extrémité par un escalier et un ascenseur. Le palais des congrès fut placé côté cours Aristide-Briand où s'éleva la façade monumentale. A l'arrière, les cinq étages de la maison des syndicats s'organisèrent sur une cour intérieure.

Le palais s'ouvre par cinq portes de fer forgé sur un immense vestibule avec les services d'accueil. Un escalier monumental conduit à la grande salle qui s'élève sur une hauteur de trois niveaux. Elle est complétée par deux foyers, des loges d'artistes, des vestiaires, des dépôts, des services et à l'arrière par un large promenoir très décoré, sorte de salle des pas perdus éclairée sur la cour et conduisant au balcon. Le dernier étage est occupé par un patio avec portique et loggia sur lequel s'ouvre une salle de conférences de 300 places, une bibliothèque, une salle de lecture, le dépôt des livres et un bureau.

La maîtrise de ce programme complexe se retrouve dans l'agencement de la maison des syndicats qui dispose de 70 bureaux, quatre salles de cours, quatre salles de conférences placées dans les angles et profitant de la forme triangulaire de la parcelle pour les disposer en amphithéâtre.

L'architecte opta pour un compromis entre tradition et modernisme qui répondait aux vœux de Marquet. Pour des raisons idéologiques, il ne pouvait être question de copier la maison des syndicats fasciste de Milan ou bien la bourse du travail de Lyon de Tony Garnier.

La façade principale superpose deux colonnades associées à un panneau sculpté. Ces éléments classiques sont composés avec dissymétrie, affirmant la volumétrie intérieure à l'extérieur comme se le doit un bâtiment moderne. Les piliers carrés de trois niveaux marquent le point fort de la composition et soutiennent les vitrages qui éclairent la grande salle de conférences. La petite colonnade du dernier niveau sert de loggia au patio de la terrasse. Les dimensions des baies en façade sont déterminées depuis l'intérieur : les leçons du courant moderne sont adaptées au classicisme.

La signification symbolique du monument est représentée par la décoration associant la gloire de Bordeaux à celle du travail. 6 % de la dépense totale y furent consacrés. L'immense panneau en pierre de Lavaux de 7m par 3.5 m est une allégorie qui célèbre la

Paix et la Ville de Bordeaux au milieu de ses monuments et de ses activités qui font sa richesse. A. Janniot, célèbre pour ses décorations au musée des Colonies et à l'hôtel de ville de Puteaux, fut choisi pour réaliser cet ensemble monumental installé en 1936.

Le parement employé a l'aspect du granit et s'associe à des matériaux nobles : la pierre blanche de comblanchien pour les colonnes et les allèges des baies, le fer forgé pour les portes monumentales. A l'intérieur, les structures sont masquées sous des placages de travertin, des boiseries de sapin rouge ou de chêne cérusées ou des toiles de jute marouflées à la peinture à l'huile.

A l'intérieur dans le promenoir, trois médaillons représentant Fourier, Jaurès et Proudhon furent commandés au sculpteur bordelais Louis Bate, prix de Rome de sculpture en 1927. L'effort le plus spectaculaire fut concentré sur la décoration de la salle de conférences et des deux petits foyers. Marquet choisit aussi les peintres : François Roganeau, Camille de Buzon, André Caverne et Albert Bégaud, maîtres de l'école des Beaux-Arts local pour peindre :

- La Gloire de l'architecture bordelaise (Caverne)
- La Gloire du port de Bordeaux (Buzon)
- Les vertus du Vin (Roganeau)
- Les vertus du pin des Landes (Bégaud)

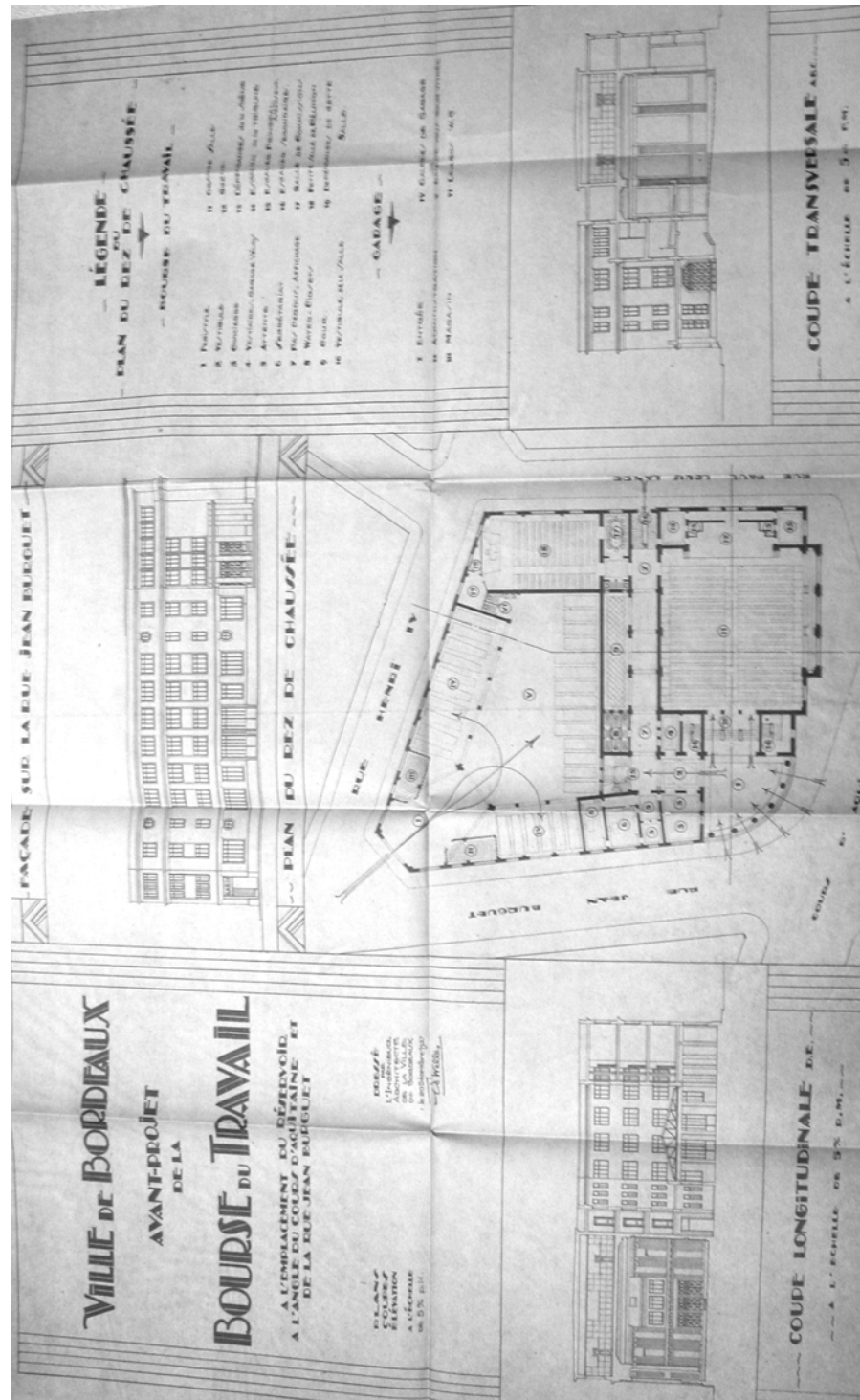
Le chef de file de l'école bordelaise demeure Jean Dupas à qui fut confiée la réalisation du décor de la salle de conférences : la Gloire de Bordeaux. Les maquettes furent mises au point en 1937 et le tout achevé en 1942. Les photographies de la petite salle des congrès du dernier étage sont dues à Marco Pillot, ami personnel de d'Welles qui célébra l'architecture bordelaise moderne.

La Bourse du travail, bien que disposant de peu de recul depuis le cours Aristide-Briand, demeure un monument du maire Marquet pendant les années de crise (de 1929 à 1939). Elle témoigne d'un classicisme local, adapté à la modernité, qui glorifie les arts bordelais et la ville.

L'intérêt patrimonial des bâtiments de cette époque, comme par exemple le collège de la rue du Commandant-Arnould ou la galerie des Beaux-Arts, tient aussi à la résolution d'un programme architectural dans une forme urbaine.

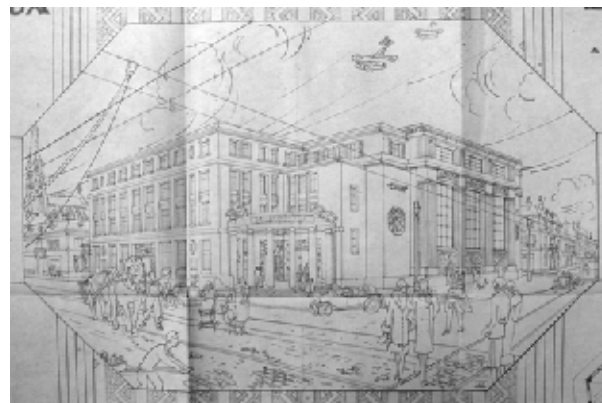
IMAGES

Plan, coupe et élévation,
projet du 20 décembre 1927,
d'Welles arch.
(AMB, 62 M 2)



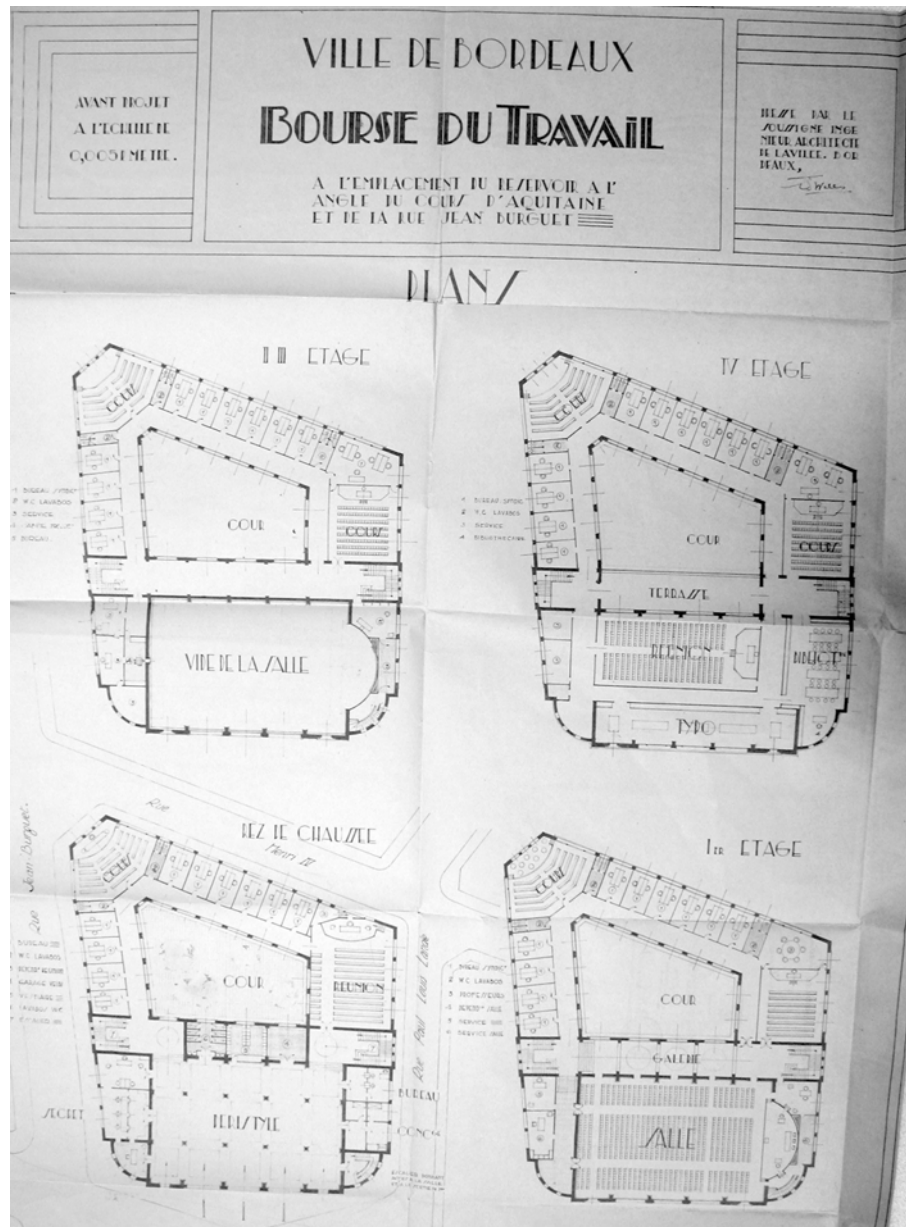
44-F1-DT0001-01

Projet du 24 décembre 1927,
perspective, d'Welles arch.
(AMB, 62 M 2)



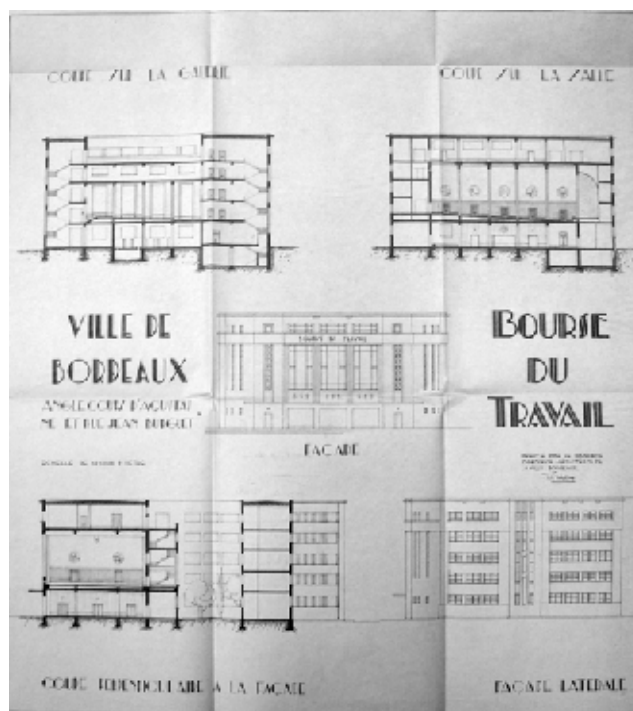
44-F1-DT0001-02

Plans du projet annexé à la délibération du 1^{er} août 1930, d'Welles arch. (AMB, 62 M 2)



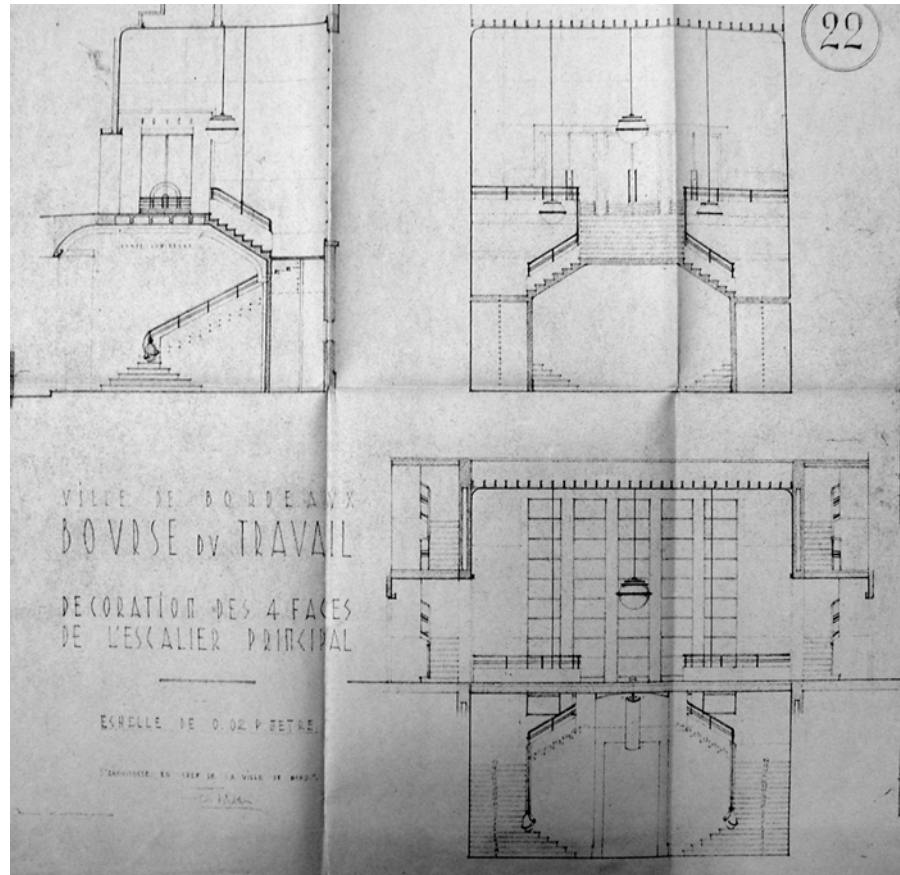
44-F1-DT0001-03

Coupes et élévations du projet annexé à la délibération du 1^{er} août 1930, d'Welles arch. (AMB, 62 M 2)



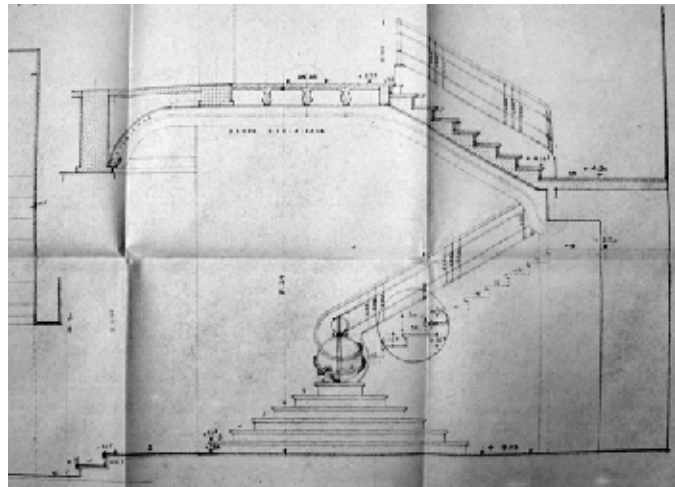
44-F1-DT0001-04

Décoration des quatre faces de l'escalier principal, [1933], d'Welles, arch.
(AMB, 62 M 3)



44-F1-DT0001-05

Coupe de détail sur l'escalier principal, [1933], d'Welles, arch.
(AMB, 62 M 3)



44-F1-DT0001-06

Détail sur une porte d'entrée, [1933], d'Welles, arch.
(AMB, 62 M 3)



44-F1-DT0001-07

Le grand escalier
(Cliché RPAU)



44-F1-DT0001-08

La Gloire du port de
Bordeaux, par Camille de
Buzon, foyer nord, mur
ouest.
(Cliché Recensement)



44-F1-DT0001-09

BIBLIOGRAPHIE

BENECH, Marie-Françoise. **L'architecture et l'urbanisme à Bordeaux sous la municipalité d'Adrien Marquet (1925-1944)**. Université de Bordeaux III : thèse d'histoire de l'art contemporain sous la dir. du Pr. D. Jarrassé, 2003, vol. 1, p. 73-76, vol. 2, p. 104-107.

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**. Bordeaux : Mollat, 2005, p.109-117.

DEYRES, Joëlle. **La Bourse du travail de Bordeaux : architecture et décor**. Université de Bordeaux III : mémoire de maîtrise d'Histoire de l'art sous la direction de M. Daniel Rabreau, 1986.

VEDERE, Xavier. **Le Palais de la Bourse**. Bordeaux : Delmas, 1955.

SOURCES

AMB, 225 M 1, réservoir Sainte-Eulalie, construction, 1853-1856.

AMB, 206 M 8

AMB, 157 O 36

AMB, 62 M 2-3-4, nouvelle bourse du Travail, plans

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 20/12/2006

Fin d'enquête : 18/01/2007

**IMMEUBLE BATI
ECOLE HENRI IV**

IDENTIFIANT : 8-F1-DT0215

Adresse : 7-8, place François-de-Pressensé

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Construction : 1842 Transformation : 1880 Installation de l'école de filles et maternelle : 1912
Maitrise d'œuvre :	Ecole congréganiste / Ville de Bordeaux
Maitrise d'ouvrage :	1842 : Gabriel Joseph Durand, architecte des bâtiments communaux 1880 : Marius Faget, architecte des bâtiments communaux 1906-1912 : Henri Veyre, architecte municipal

COMMENTAIRES

Créée en 1842, l'école communale chrétienne Henri IV est implantée entre la rue des remparts Sainte-Eulalie (rue Henri IV) et la rue Entre-deux-Places (de la Miséricorde). Le devis en est dressé par Gabriel-Joseph Durand le 27 novembre 1841 et l'adjudication est confiée aux entrepreneurs Jean Sérés et Jérôme Monet le 19 mai 1842. Les terrains appartiennent à la Ville.

L'école congréganiste est transformée en école laïque en 1880. A cette occasion, Marius Faget en dresse un plan d'agrandissements et de réparations. Un devis du 13 décembre 1880 expose les travaux : maçonneries du réfectoire, de la cave et du préau, réfection des enduits, des lieux d'aisance et de leur canal d'évacuation, la façade sur la rue Henri IV est surélevée d'un étage. La charpente et la toiture sont reprises.

Marius Faget reprend en façade les travées cintrées existantes au rez-de-chaussée et surmonte la travée centrale d'un fronton droit marquée par une horloge. Ce dispositif se retrouve sur la façade sur cour avec un fronton chantourné : le temps scolaire vient ainsi rythmer la vie du bâtiment, dehors et dedans. Ces frontons ne sont pas réalisés, et la surélévation, prévue semble-t-il en pierre, est réalisée en brique et renforcée par des tirants de fer visibles en façade.

Au rez-de-chaussée, la cour existante qui s'étend en longueur de la rue Henri IV à la rue de la Miséricorde est agrandie et inversée parallèlement à ces mêmes rues. L'école se compose dès lors de deux corps de bâtiments. A l'étage, la surélévation permet de réaliser 7 chambres de professeurs et l'appartement du directeur.

Une deuxième vague de travaux est engagée au début des années 1900 avec le type en vogue des groupes scolaires qui réunissent écoles des deux sexes et maternelle. Le transfert d'une école de filles et de la maternelle dans l'école de garçons de la rue Henri IV est prévu en 1906-1907, date à laquelle l'architecte municipal Henri Veyre en dresse les plans. Auparavant, l'école a loué des locaux supplémentaires rue Sainte-Eulalie et place Henri IV dès 1902. En 1904, l'acquisition des parcelles 8 et 10 rue de la Miséricorde, qui étaient enclavées dans le bâtiment, permet de créer une nouvelle façade sur cette rue. L'école s'étend sur la place, ce qui est aussi l'occasion de donner à cet espace public une façade monumentale dans le quartier.

La création de ce nouveau groupe scolaire est programmée dans l'emprunt de travaux publics de 13 millions voté par la Ville en 1907 et adopté par le conseil municipal en 1911. Dans l'ancienne école de garçons le bâtiment traversant la cour est démolit et la façade rue de la Miséricorde reconstruite. Le plan de la nouvelle école côté place montre deux cours séparées par un mur où s'adossent les lieux pour l'école élémentaire de filles et la maternelle. Le pavillon principal, haut de deux étages, abrite en façade sur rue à la fois le réfectoire, le bureau de la directrice, la salle d'attente et le logement de concierge. Chacune de ces fonctions est doublée puisqu'il y a deux bâtiments indépendants, parfaitement symétriques toutefois, et qui n'en forment qu'un, avec deux entrées identiques.

Cette école composée de deux corps de bâtiments distincts est un élément de repère important dans le paysage de la place Francis-de-Pressensé et des rues Henri IV et de la Miséricorde. Outre sa façade la plus monumentale sur cette place, c'est un pôle d'animation important du quartier qui témoigne de l'histoire de cet équipement public concomitante à la structuration du faubourg au XIXe siècle.

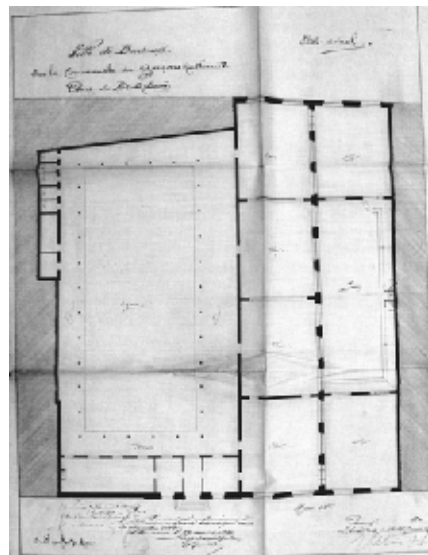
IMAGES

Situation de l'école Henri IV sur le cadastre de 1851 (AMB)



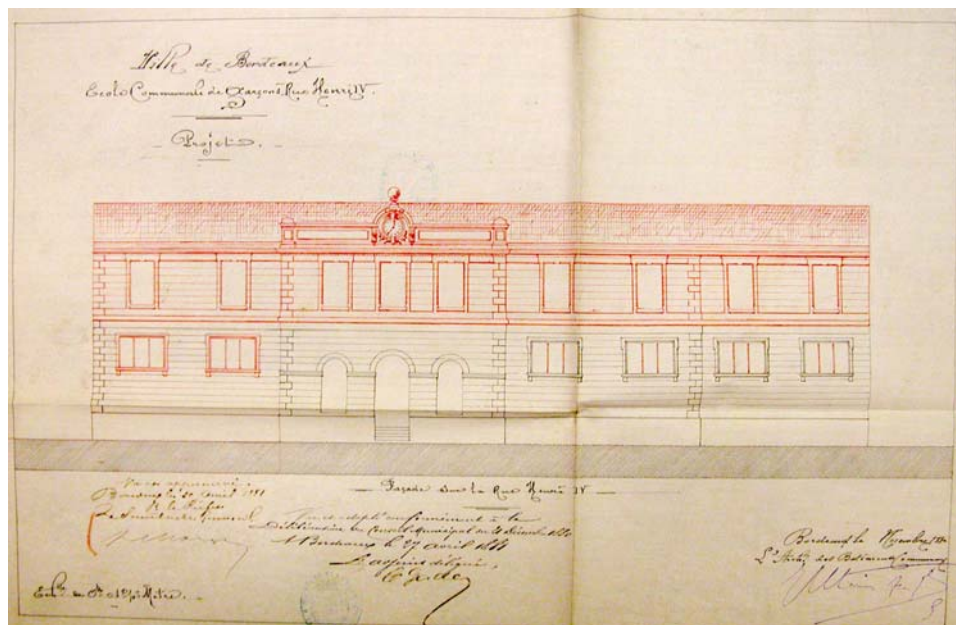
8-F1-DT0215-01

Plan du rez-de-chaussée, état des lieux en 1880, Mrius Faget, arch. (AMB, 6815 M 4)
La cour est perpendiculaire aux rues Henri IV et de la Miséricorde.



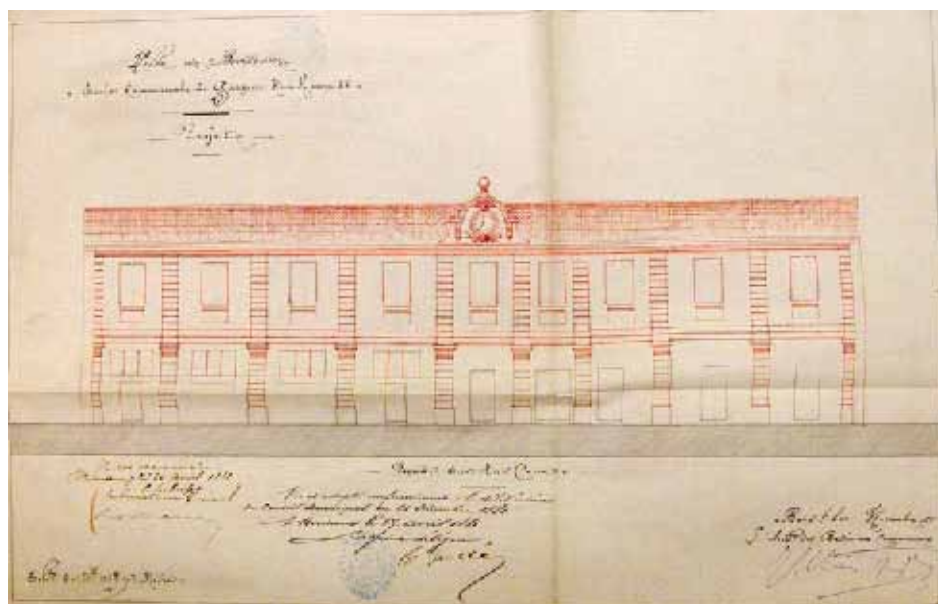
8-F1-DT0215-02

Agrandissement de l'école Henri IV, projet, 1880, façade sur rue, Marius Faget, arch. (AMB, 6815 M 4)



8-F1-DT0215-03

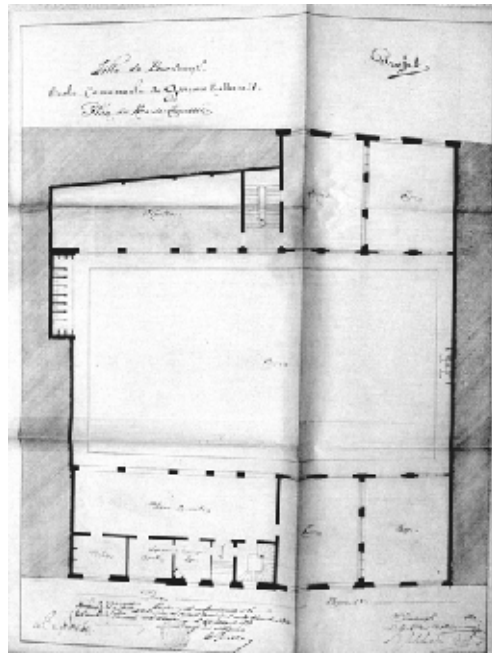
Agrandissement de l'école Henri IV, projet, 1880, façade sur cour, Marius Faget, arch. (AMB, 6815 M 4)



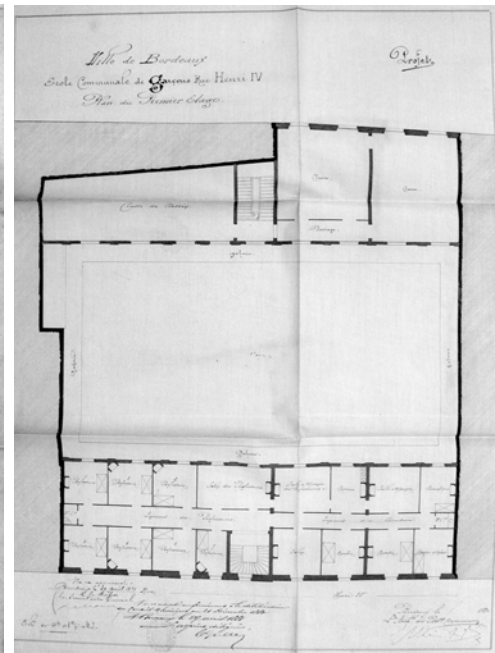
8-F1-DT0215-04

Agrandissement de l'école Henri IV, projet, 1880, plan du rez-de-chaussée, Marius Faget, arch. (AMB, 6815 M 4)

La cour est inversée, parallèlement aux rues Henri IV et de la Miséricorde.



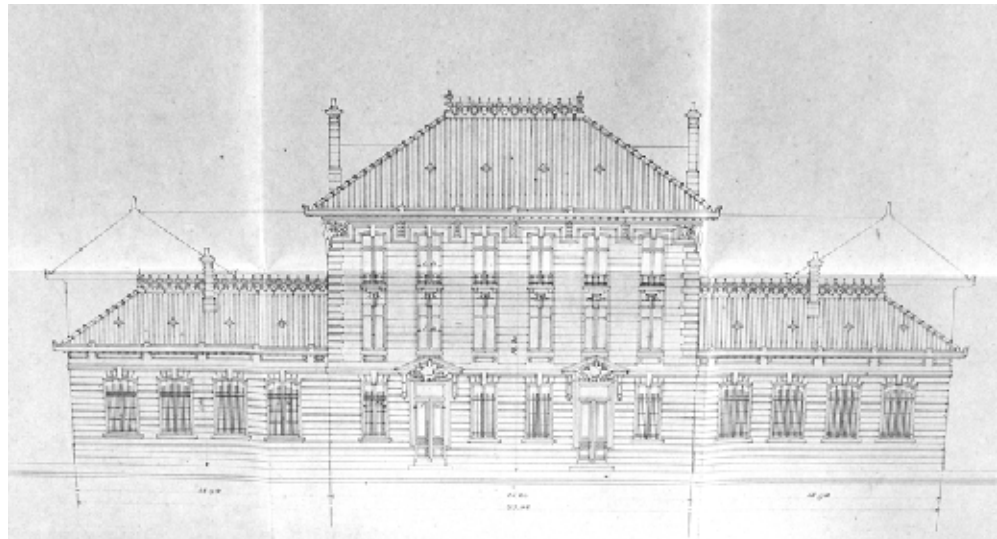
8-F1-DT0215-05



8-F1-DT0215-06

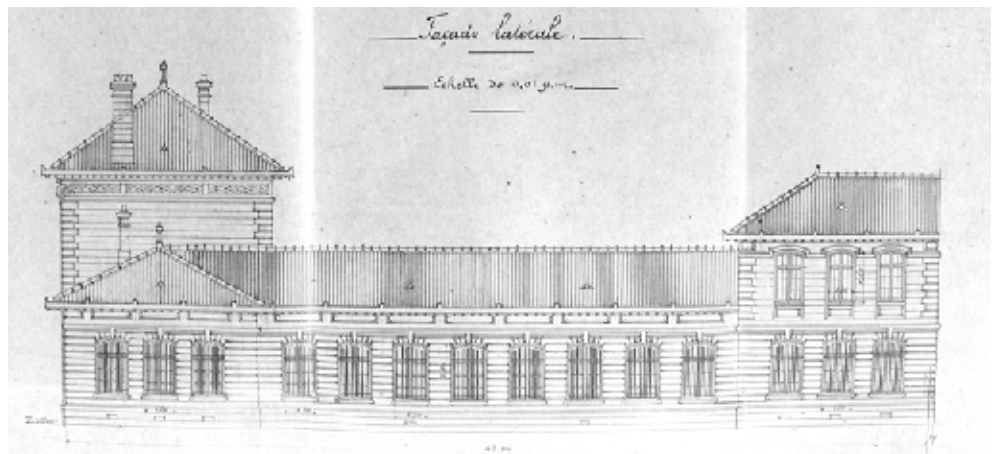
Agrandissement de l'école Henri IV, projet, 1880, plan de l'étage, Marius Faget, arch. (AMB, 6815 M 4)

Elévation principale sur la place Henri IV de la nouvelle école de filles et de la maternelle, 1907-1912, Henri Veyre, arch. (AMB, 6815 M 6)



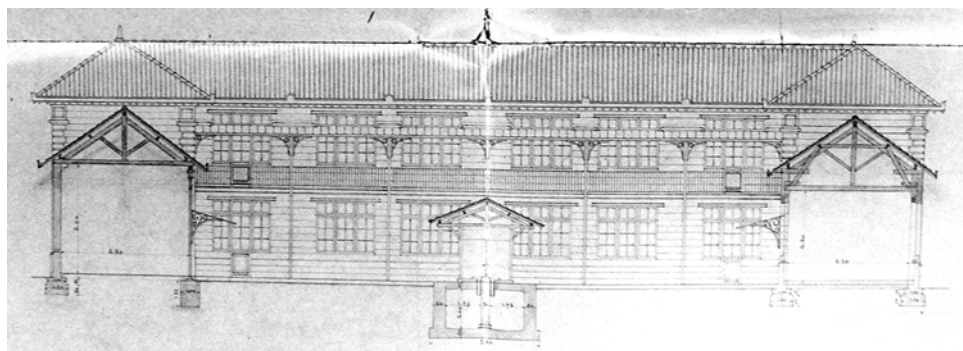
8-F1-DT0215-07

Elévation latérale rue Henri IV de la nouvelle école de filles et de la maternelle, 1907-1912, Henri Veyre, arch. (AMB, 6815 M 6)



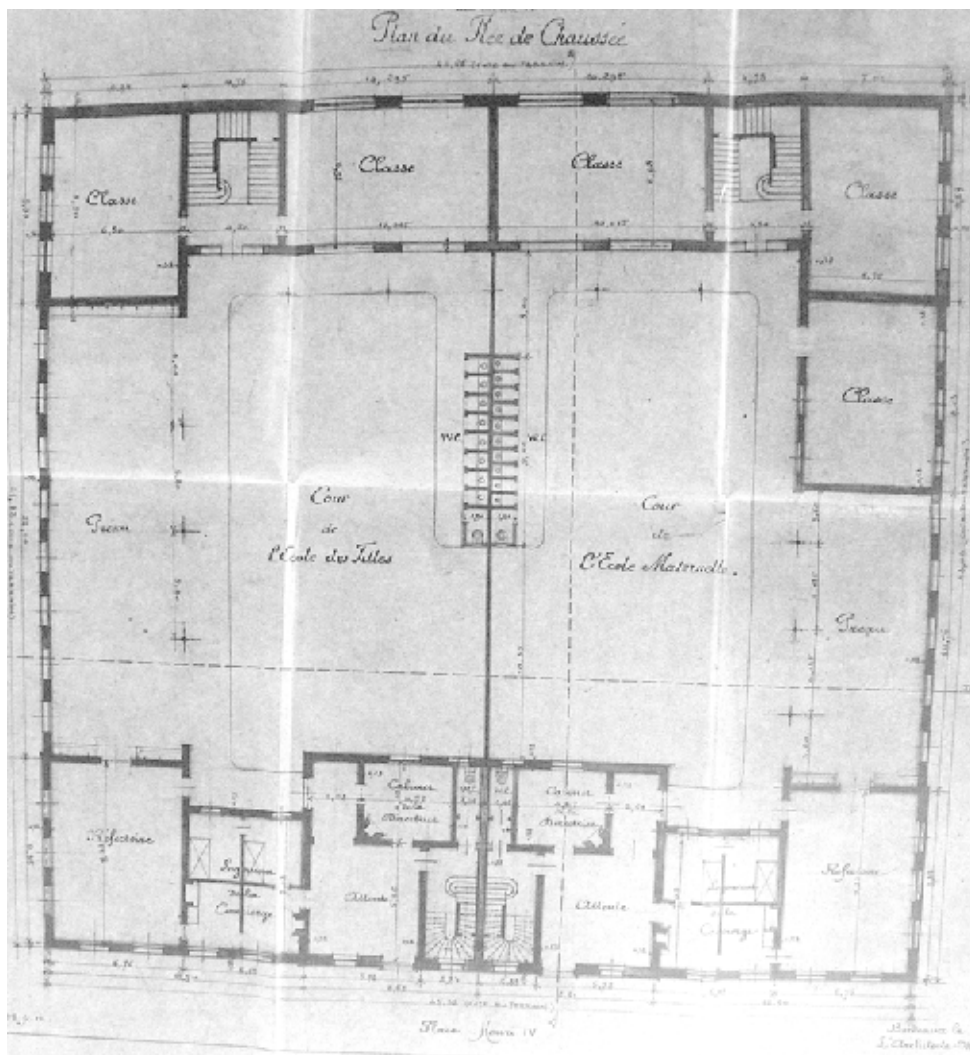
8-F1-DT0215-08

Coupe longitudinale sur les cours de la nouvelle école de filles et de la maternelle, 1907-1912, Henri Veyre, arch. (AMB, 6815 M 6)



8-F1-DT0215-09

Plan du rez-de-chaussée de la nouvelle école de filles et de la maternelle, 1907-1912, Henri Veyre, arch. (AMB, 6815 M 6)



8-F1-DT0215-10

BIBLIOGRAPHIE

CHATELET, Anne-Marie. *La naissance de l'architecture scolaire. Les écoles élémentaires parisiennes de 1870 à 1914*. Paris : coll. Hautes études d'histoire contemporaine, 1999.

LOPEZ, Jean-Cyril. *Trois exemples d'architecture scolaire à Bordeaux : le groupe scolaire Saint-Bruno, l'école de filles de la rue Fieffé, le groupe scolaire de l'avenue Thiers*. Université Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art, 1993, 2 vol.

PLANAT, Paul. *Construction et aménagement des salles d'asile et des maisons d'école*. Paris : Duchet, 1882, 2 vol.

SOURCES

AMB, 6815 M 2, école communale Henri IV, construction, 1842

AMB, 6815 M 4, transformation de l'école congréganiste en école laïque, pièces du projet et plans, 1880

AMB, 6815 M 7, location de l'immeuble 58, rue Sainte-Eulalie et place Mabit, 1902-1909

AMB, 6815 M 8, location de l'immeuble 89, rue Sainte-Eulalie et rue Henri IV, 1902-1926

AMB, 6815 M 10, acquisition du 8-10, rue de la Miséricorde, 1904
AMB, 6815 M 15, école Henri IV, agrandissement de l'école de garçons et réparations, 1914
AMB, 6816 M 4, transfert des écoles de fille et maternelle place Henri IV, 1906-1908
AMB, 6816 M 6, école de filles et maternelle Henri IV, construction, 1912

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, section U du cours d'Aquitaine, 1851

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 04/12/2006

Fin d'enquête : 18/01/2007

IMMEUBLE BÂTI
COLLEGE DE GARCONS (GOYA)

IDENTIFIANT : 56-F1-HC0078

Adresse : 56, rue du Commandant-Arnoult

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :
Projet : 1930
Construction : 1932

Maîtrise d'œuvre :
Ville de Bordeaux

Maîtrise d'ouvrage :
Raoul Perrier, architecte
M. Roganeau, peintre

COMMENTAIRES

L'école primaire de garçons de la rue Pellegrin existait depuis 1836, bâtie sur des plans de Bonfin puis remaniée par Marius Faget en 1879. Raoul Perrier fut chargé d'étudier un nouveau bâtiment en 1930. La surface du terrain était restreinte et il fut contraint de conserver les anciennes fondations : de fait, l'emprise de la nouvelle école est la même que l'ancienne. Perrier démolit la maison du directeur autrefois au fond de la parcelle, il épaissit l'aile sur rue et suréleva les bâtiments d'un second étage. Les services prirent place au rez-de-chaussée, au premier le nouveau logement du directeur et au second les classes de dessin. Les deux ailes latérales reçurent une vingtaine de salles de classe disposées en amphithéâtre.

Les murs neufs furent montés sur des semelles de béton armé crépis ensuite de deux couches de ciment, dont une « au bouclier » (enduit frotté à la taloche en vue d'obtenir une surface aussi plane et uniforme que possible). L'innovation resta discrète puisqu'en façade les murs reçurent un parement de pierre de Vilhonneur en soubassement et de Barsac pour le reste. Le béton ne participait pas à l'esthétique du bâtiment.

La première façade de Perrier fut jugée trop banale. L'option d'éclairer l'atelier de dessin depuis la cour uniquement permit de supprimer les fenêtres du second étage sur la rue et d'en accentuer le caractère monumental grâce à ce niveau aveugle. La frise à la grecque, l'emplacement du médaillon des armes de la ville et le graphisme de l'inscription, ainsi que l'entrée, furent jugés suffisamment « modernes » par les architectes de conseil. L'éclairage des escaliers conduisit à ouvrir d'étroites baies verticales encadrées par des pilastres à pans coupés qui animent la façade.

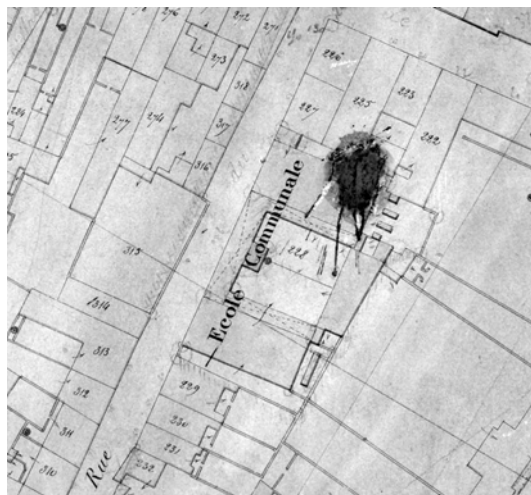
Le portail d'entrée en plein cintre avec ses voussures plates est fermé d'une porte de ferronnerie aux motifs de grecques et d'écaillés dessinée par l'architecte qui donna aussi le dessin de la mosaïque de l'entrée en grès cérame. Le mur de droite du hall accueille le mémorial de la Grande Guerre, composition gravée de Roganeau.

Cet édifice n'est pas sans parenté avec la galerie des Beaux-Arts, fortement marquée par le style d'Expert ; il illustre parfaitement l'idéal architectural du maire Marquet. Sobre, imposant mais orné, solide et massif, ce bâtiment affiche sa fonction symbolique municipale.

IMAGES

Situation de l'ancienne école communale de garçons, rue Pélegrin.
(AMB, cadastre 1851)

Le collège moderne de garçons, sur le cadastre d'aujourd'hui.
(DDU)



56-F1-HC0078-01



56-F1-HC0078-02

Mémorial du vestibule, M.
Roganeau, peintre.
(Cliché RPAU)



56-F1-HC0078-03

BIBLIOGRAPHIE

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux La conquête de la modernité Architecture et urbanisme à Bordeaux et dans l'agglomération de 1920 à 2003**. Bordeaux : Mollat, 2005, p. 95-96.

SOURCES

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre, section N du palais de justice, 1851

**RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET
URBAIN**

Date d'enquête : 30/11/2006

Fin d'enquête : 18/01/2007

IMMEUBLE BATI

IDENTIFIANT : 33-F1-HC0227

Adresse : 19-33, rue Paul-Louis-Lande

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : XVII-XVIIIe siècles
Maîtrise d'œuvre : Inconnue
Maîtrise d'ouvrage : Privée

COMMENTAIRES

Du 19 au 33 de la rue Paul-Louis-Lande se succèdent et se mêlent des constructions qui proviennent du jardin de l'orphelinat de Saint-Joseph bâti aussi d'hôtels particuliers.

Le n°19, (ancien 57, rue Sainte-Eulalie) est aujourd'hui regroupé en un seul bâtiment avec le n° 21. C'était l'orphelinat de Saint-Joseph. Une fontaine élevée en l'honneur de la naissance de Louis XIII a été découverte dans le jardin de cet hôtel qui date, dans ses parties les plus anciennes, du début du XVIIe siècle. Il appartenait à Alexandre de Ségur, conseiller au Parlement de Bordeaux en 1708 où il fut vendu à Nicolas de Combabessouze. Il fut vendu en 1757 par Mme de Pichard, fille du précédent propriétaire, au fils de Montesquieu.

Jean-Baptiste de Secondat éleva un pavillon Louis XVI à la façade élégante ornée de pilastres, aux chapiteaux richement décorés surmontés d'une balustrade, encore intacte sur le jardin du couvent. Le rez-de-chaussée du pavillon a été aménagé en chapelle mais le grand escalier subsiste ainsi que la grande salle de l'étage.

L'inventaire après décès du fils de Montesquieu du 27 ventôse an II décrit une maison de deux étages composée de 11 pièces en rez-de-chaussée, 8 au premier, 8 au second et 6 dans le grenier, une cour, une avant-cour, remises et écurie, ainsi qu'un jardin de 100 pieds carrés où est se trouve un four.

Le n° 23 est appelé maison de Jean-Baptiste Lacombe qui acquit en juillet 1788 la pension fondée par Simon Paris pour y installer une école qu'il dut rapidement quitter.

Les numéros 31 et 33 forment un seul bâtiment complexe. Le 31, où mourut Pierre Bienvenu Noailles (1793-1861), prêtre fondateur de l'association Sainte Famille, est un vieil hôtel très spacieux, anciennement n° 21 de la rue Sainte-Eulalie. Il était placé sous le patronage de saint Joseph et consacré aux enfants sans foyer.

Le 33 est un somptueux hôtel particulier néoclassique. Sa façade sur rue présente une haute baie à l'imposte en plein cintre surmontée d'un lourd balcon encadrant une travée en retrait marquée de ressauts et couronnée d'un fronton. L'entrée couverte d'une voûte en berceau à caissons ornée de rosaces mène à la cage d'escalier principale, publiée par César Daly dans ses *Motifs historiques*, comme le grand salon aux boiseries Louis XVI très raffinées. Les façades sur cour et jardin de cet hôtel sont remarquables.

La façade incurvée sur la cour présente des chaînes de refends et une galerie courant sur tout le premier étage. Elle est sommée d'un fronton aux formes chantournées.

La façade qui lui fait face est droite et surmontée d'un attique en surcroît qui reprend le motif et le fronton de la façade sur rue.

Ces hôtels particuliers sur les traces des possessions de Saint-Joseph forment un ensemble qui donne beaucoup d'importance aux façades sur la rue Paul-Louis-Lande. Contrairement aux hôtels aristocratiques de la rue du Mirail, ceux de la rue Paul-Louis-Lande ne se distinguent pas par leurs avant-corps, leur portail et leur cour sur rue. Ils occupent néanmoins des parcelles profondes et montrent des cours, des jardins et des seconds corps de bâtiment en fond de parcelle qui occupent le cœur d'îlot.

Les capacités de reconversion de ces hôtels sont importantes pour des institutions publiques ou privées.

IMAGES

Voûte en berceau de l'entrée, 33 rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-01

La cage d'escalier, 33 rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-02



33-F1-HC0227-03

Détail de motifs à la grecque, lanterneau de la cage d'escalier, 33 rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)

Façade sur cour, 33 rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-04

Façade en vis-à-vis sur cour, 33 rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-05

Cheminée du grand salon.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-06



33-F1-HC0227-07

Boiseries du grand salon.
(Cliché RPAU)



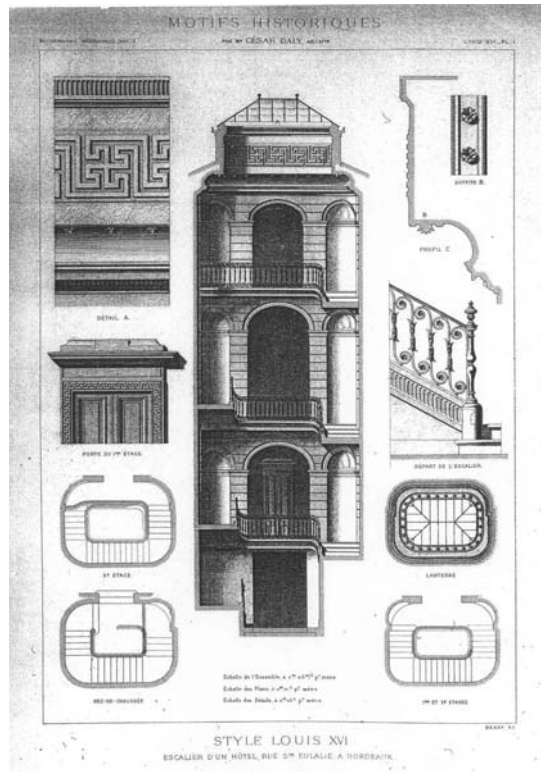
33-F1-HC0227-08



33-F1-HC0227-09

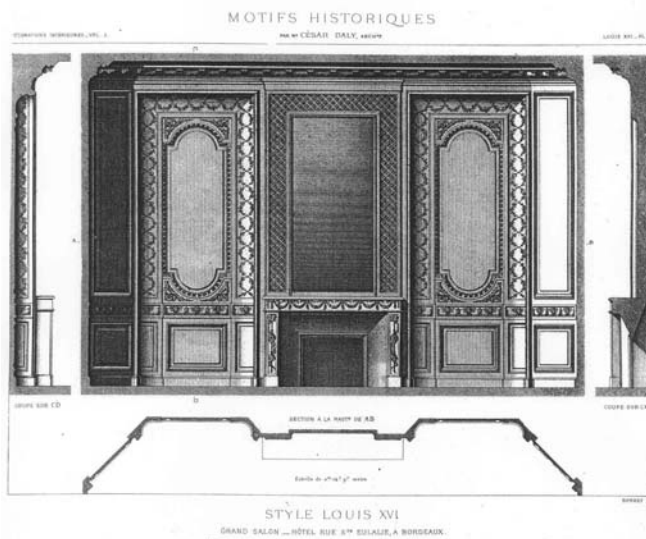
Boiseries du grand salon,
détails.
(Cliché RPAU)

Grand escalier.
(DALY, 1911)



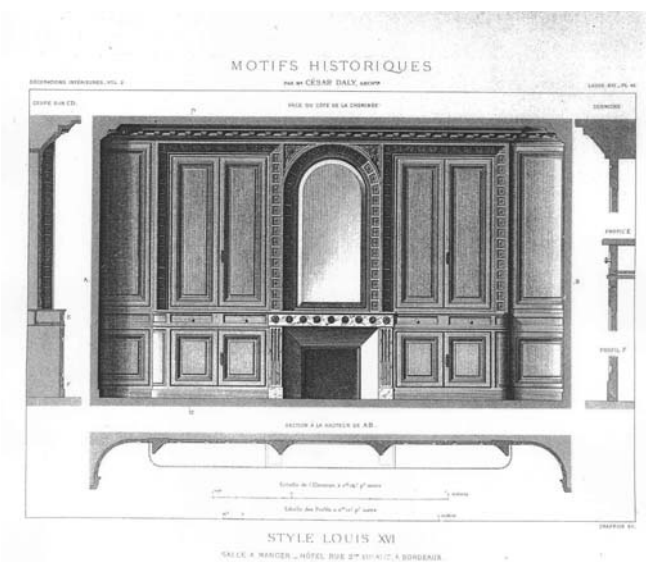
33-F1-HC0227-10

Salon.
(DALY, 1911)



33-F1-HC0227-11

Salle à manger.
(DALY, 1911)



33-F1-HC0227-12

Façade sur jardin, 21, rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-13



33-F1-HC0227-14

Façade sur cour, 21, rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)

Rampe de l'escalier de service, 21, rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-15



33-F1-HC0227-16

Rampe de l'escalier principal, 21, rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)

Pavillon du jardin, 21, rue Paul-Louis-Lande.
(Cliché RPAU)



33-F1-HC0227-17

**LIENS
BIBLIOGRAPHIE**

FU1-DR_448

DALY, César. **Motifs historiques**. Paris : Ch. Massin, 1911, t. 2, planches 1, 11, 45.
DESGRAVES, Louis. **Evocation du vieux Bordeaux**. Paris : éditions de Minuit, 1960, p. 282-283.

SOURCES

ADG, Q 1543, inventaire après décès de J. B. de Secondat, 27 ventôse an II

SECTEUR 16 – VICTOIRE

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	Projet : 1748 Porte : 1752, 1754-1756 Lotissement de la place : 1748-1769
Maitrise d'œuvre :	André Portier, architecte Claude Francin, sculpteur
Maitrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux, Louis Urbain Aubert, marquis de Tourny

COMMENTAIRES

Formation de cette place au XVIIIe siècle :

Les voyageurs arrivant par les routes de Toulouse (cours de la Somme) et de Bayonne (cours de l'Argonne) découvraient encore en 1740 le mur de la ville, sa troisième enceinte, une fortification qui masquait la porte Saint Julien. Parmi les travaux d'embellissement de l'intendant Tourny, l'aménagement du tour de ville, dans sa façade sud, permit d'établir la grande rue Saint-Jean (cours de la Marne), prolongée par le cours d'Aquitaine (Aristide Briand), ce qui mit en communication les faubourgs populaires de Sainte-Eulalie, Saint-Julien et Sainte-Croix. Au croisement de cet axe de développement avec les grandes routes de l'arrière pays, Tourny fit établir par Portier une nouvelle place et une nouvelle entrée de ville marquée d'une porte monumentale placée dans l'axe du cardo de Bordeaux : la rue Sainte-Catherine, dans sa partie de l'ancienne rue Bouhaut.

Portier présenta un premier projet le 10 juin 1748 composé du plan et des élévations projetées pour cette nouvelle place. Projet séduisant mais rejeté car trop coûteux, Portier repensa la porte sans que le tracé de la place et ses élévations ne fussent remis en cause (Taillard).

Le lotissement de la place d'Aquitaine et son programme architectural :

Le tracé de la place est structuré par un vaste rectangle central flanqué au nord d'une porte et de deux guichets débouchant sur une petite place secondaire dite place intérieure d'Aquitaine, presque carrée. La porte est réunie aux façades de la place par deux guichets renflés qui mettent en avant la porte dans l'axe de symétrie de la composition. Au sud, la place s'étend en demi-lune afin de connecter les routes de Bayonne et de Toulouse. Le grand axe du cours de la Marne et son prolongement tranchent en oblique cette composition qui régularise donc les directions anciennes dans un projet nouveau.

Le programme architectural de la place présente de nombreuses similitudes avec les autres travaux de Portier : arcades au rez-de-chaussée, balcons (substitués par des gardes corps) aux croisées du premier étage, couverture à brisis d'ardoise et lucarnes cintrées en comble. Portier avait prévu que dans les axes de la place et des cours, les maisons devaient se retourner selon ce dessin sur au moins trois travées. Cette contrainte fut effectivement respectée, notamment à l'angle du cours de la Marne, de la Somme et de l'Argonne, ce qui donne une grande unité à l'ensemble, et une grande fluidité au paysage urbain. Cette contrainte permet aussi de monumentaliser l'espace public en le raccordant aux architectures existantes hétéroclites.

Ce lotissement connut un succès relatif, comme celui des Capucins. Cet échec partiel s'explique par la concurrence qu'offraient, au milieu du XVIIIe siècle, d'autres lotissements mieux placés et plus courts, près de la place Dauphine et des allées de Tourny.

Cependant, les spéculations allèrent bon train. Cosme Henry Letellier par exemple, ingénieur militaire collaborateur de Tourny, acquit en 1754 et à bon prix des emplacements de 10 140 m² (trois journaux bordelais). Les prix variaient de 100 livres la toise superficielle sur la place intérieure tandis qu'ils étaient de 60 livres sur la grande place. Il bâtit en 1755, aux actuels n° 4 et 6, de la place de la Victoire. Il les revendit les années suivantes avec profit (Leullier).

La porte d'Aquitaine :

Cette porte de ville remplaça l'ancienne porte fortifiée dite porte Saint-Julien, du nom d'une chapelle voisine, mise à terre sur ordre de Tourny en 1744. Elle se composait de deux tours crénelées réunis par des arceaux et munies d'un pont-levis sur les fossés.

La porte d'Aquitaine reçut ce nom à l'occasion de la naissance d'un prince royal à qui l'on donna le titre de duc d'Aquitaine. Elle fut construite de 1753 à 1756 selon les plans donnés par Portier en 1752. Le sculpteur

Claude Francin réalisa les deux tympans de la porte : le fleuve et l'arrière-pays agricole. La surface de la porte est ornée de bossages en saillie, elle mesure, avec les deux guichets qui la cantonnent, 32.5 m de largeur. Elle est percée d'une arcade en plein cintre de 11.35 m de hauteur sur 5.35 m de large, accostée de quatre colonnes toscanes reposant deux par deux sur deux socles uniformes sans base. L'entablement est surmonté d'un fronton triangulaire où sont sculptées les armes royales dans une coquille bivalve. Deux dieux marins, de profil, enlacent l'écusson. Le côté qui fait face à la rue Sainte-Catherine n'est pas aussi richement sculpté. Au lieu de colonnes, des pilastres s'élèvent jusqu'au fronton. Les armes de la Ville, en forme de tour, y sont représentées émergeant d'une grande valve sur laquelle retombent des fruits et des fleurs enguirlandés (Desgraves). Cette porte est élevée en pierres de Barsac, Cérons, Rauzan et Beguey (des pierres dites de l'Entre-deux-Mers) qui possèdent la propriété de se durcir et de se colorer en restant exposée à l'air. C'est sans conteste, avec la porte de Bourgogne, l'une des plus monumentales de Bordeaux.

L'inachèvement, l'évolution et la défiguration de la place :

La place fut le théâtre de nombreux événements avant d'être, dès la fin du XIXe siècle, marquée par la vie étudiante. C'était aussi une place de marché destinée à servir de lieu de station aux bouviers des Landes qui y apportaient les matières résineuses nécessaires à la ville. Le marché Saint-Julien, dont la tradition s'est perpétuée dans un marché aux fleurs, a aujourd'hui disparu.

Le succès relatif du lotissement donne à la place de la Victoire un aspect inachevé tant dans le gabarit irrégulier des maisons à programme, que dans les rares sculptures des façades. Contrairement aux maisons des Capucins, celles de la place d'Aquitaine n'ont pas été surélevées ou transformées. On en a revanche remplacé et démolit beaucoup, côté ouest.

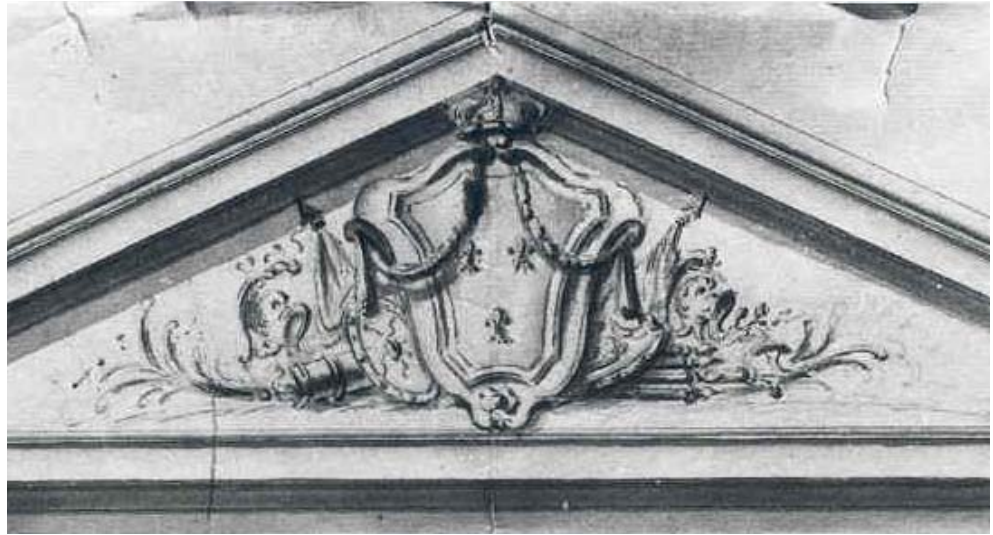
La défiguration de la place fut aussi commandée par le vandalisme municipal inhérent aux travaux de voirie du XIXe siècle. La construction de la faculté de médecine sur l'emplacement de l'ancien hôpital des Incurables offrit un nouveau parvis en contact avec la façade est de la place d'Aquitaine, dont l'architecture orgueilleuse affronte la modestie des maisons de Portier.

L'ouverture du cours Pasteur (1886-1903) a irrévocablement détruit la symétrie de la composition urbaine en pulvérisant le petit îlot ouest qui séparait la place d'Aquitaine de sa place intérieure, au nord de la porte. Comme il s'était fait aux Capucins et à la porte Dijéaux au Second Empire, les guichets de la porte d'Aquitaine furent démolis vers 1900 pour faciliter la circulation dans la rue Sainte-Catherine toujours encombrée.

Plusieurs projets furent à l'étude. La Ville souhaitait, dès 1886, isoler entièrement la porte d'Aquitaine mais elle ne put détruire que l'îlot ouest pour faire aboutir le cours Pasteur sur la place. Un projet de l'architecte Minvielle, en 1895, préservait en revanche les deux îlots et les guichets bâtis par Portier. La nouvelle faculté de médecine, achevée en partie en 1888, n'offrait pas une façade suffisamment visible depuis la place, tant et si bien que les riverains et les commerçants demandèrent la démolition de l'îlot est jouxtant la porte. Faute de moyens, cette opération ne se réalisa pas. La place présente donc une dissymétrie qu'explique ce projet inabouti.

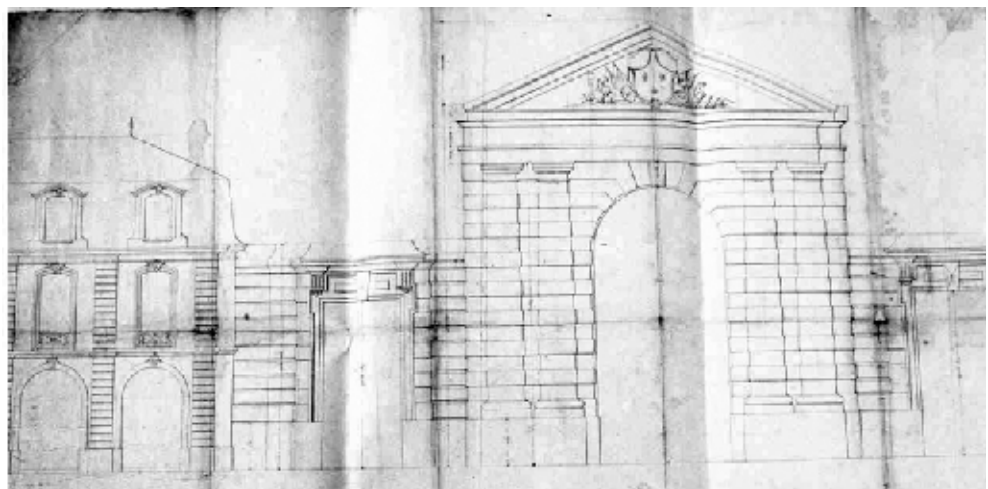
Comme la place des Capucins, celle d'Aquitaine est inachevée mais aussi beaucoup transformée, presque défigurée. Sa valeur patrimoniale réside dans cet inachèvement et sa capacité à intégrer des transformations parfois violentes.

Détail du fronton dans le projet de 1752, ne figurant pas les dieux marins autour du blason.
(ADG, cliché SRI)



FU1-DU_88-04

Deuxième projet de Portier avec les guichets droits.
(AMB, cliché Renée Leulier)

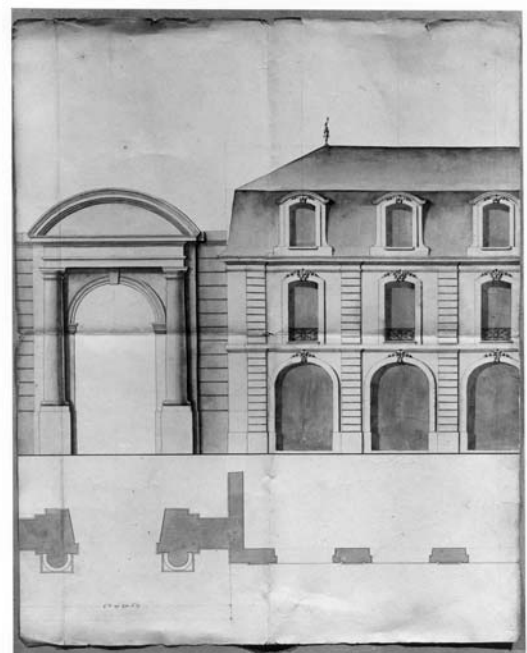


FU1-DU_88-05

Détails des élévations uniformes inchangées entre le premier et le second projet.
(ADG, cliché SRI)



FU1-DU_88-06



FU1-DU_88-07

Revue militaire
passant sous la porte
d'Aquitaine.
(Bordes, vers 1840)



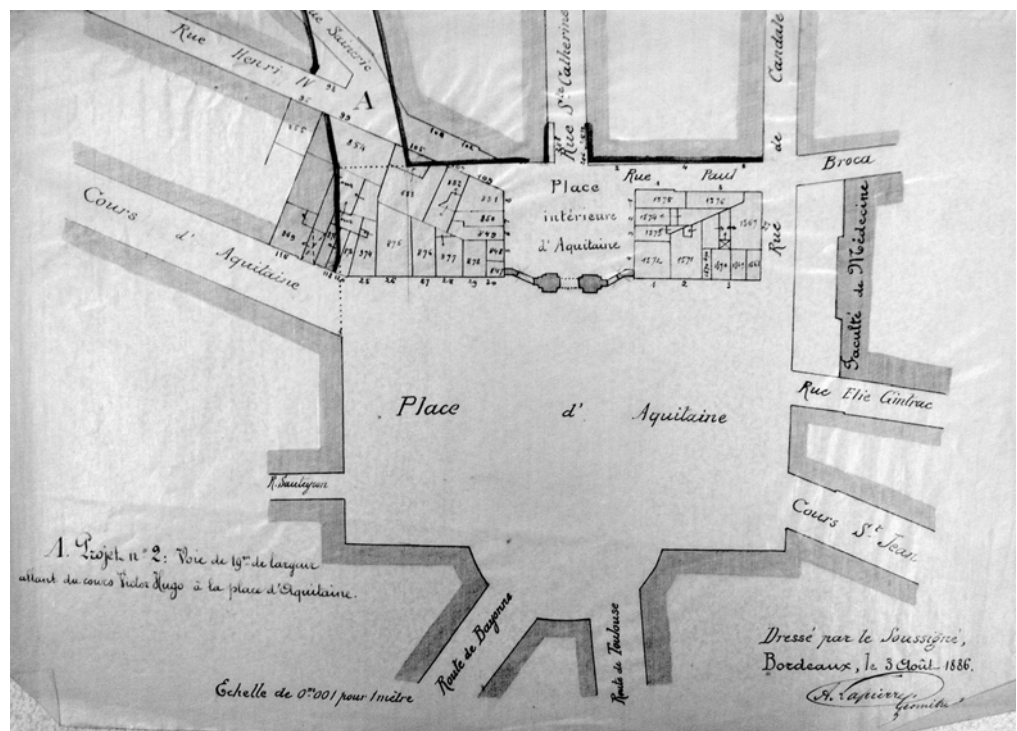
FU1-DU_88-08

La porte et la place
d'Aquitaine avant
1900.
(AMB, carte postale
ancienne)



FU1-DU_88-09

Plan pour l'isolement
de la porte
d'Aquitaine et
l'ouverture du cours
Pasteur, 1886.
(AMB, 62 O 21)



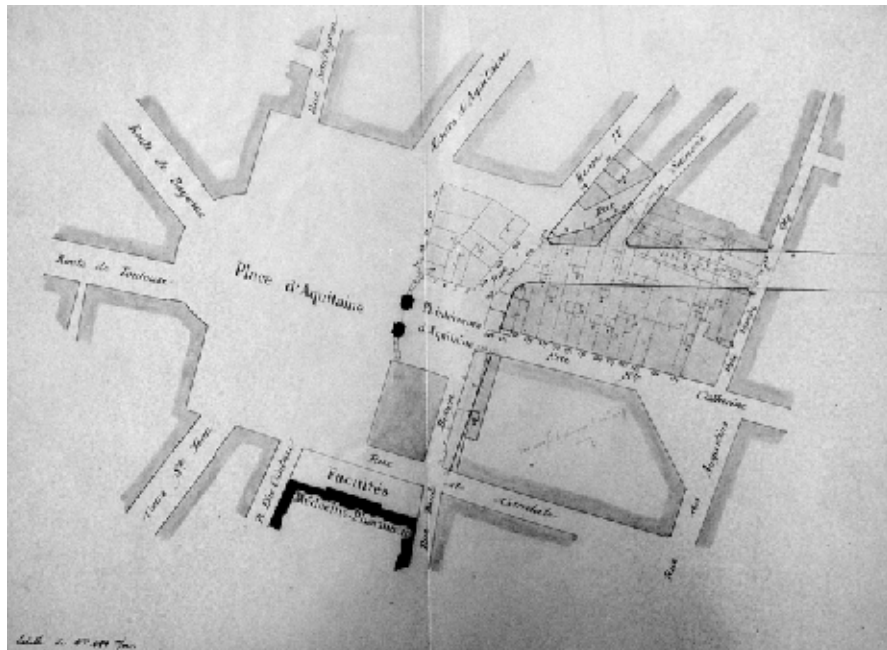
FU1-DU_88-10

Extrait du plan pour le débouché du cours Pasteur sur la place d'Aquitaine, Minvielle, arch., 1895. (AMB, 62 O 21)



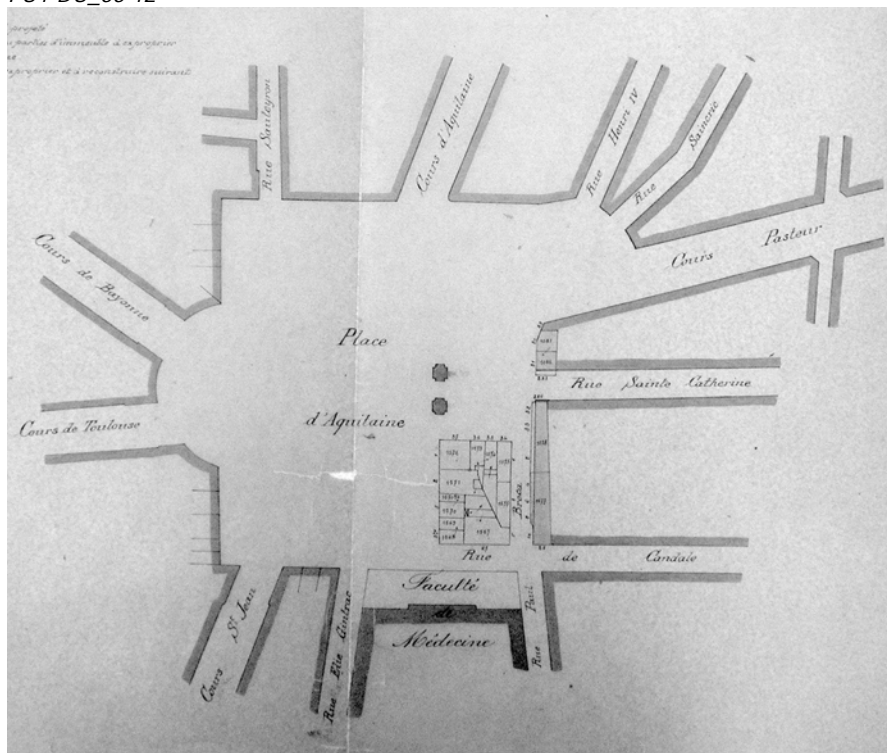
FU1-DU_88-11

Plan des expropriations au débouché du cours Pasteur sur la Victoire, nd. (AMB, 62 O 21)



FU1-DU_88-12

Plan pour l'expropriation de l'îlot est de la place d'Aquitaine et la mise à l'alignement immédiate des immeubles de la rue Paul Broca, nd. [1909] (AMB, 62 O 21)



FU1-DU_88-13

LIENS BIBLIOGRAPHIE

FU1-DC_34 / OA1-DS_1

Album du voyageur à Bordeaux. Bordeaux : Constant, 1837.
CABILLET, E. **Album des édifices et maisons remarquables de Bordeaux et de quelques projets dessinés et gravés sur une même échelle par E. Cabillet.** Bordeaux : Fillastre et Neveu, Paris : Bance et Guéry, vers 1825, cahier n°3.
DESGRAVES, Louis. **Evocation du vieux Bordeaux.** Paris : Editions de Minuit, 1960, p. 230-232.
LEULIER, Renée. « Sur les routes des Landes », **Le Festin**, n° 48, janvier 2004, p. 46-51.
LEULIER, Renée. « A la recherche d'un collaborateur oublié du marquis de Tourny, Cosme Henri Letellier (7 mai 1701 – 16 mars 1777) », **Revue Historique de Bordeaux et du département de la Gironde**, troisième série, n° 3, 2003, p.19-41.
MELLER, Pierre. « La Porte d'Aquitaine », **Société archéologique de Bordeaux**, t. XIII, 1902.
TAILLARD, Christian. **Bordeaux à l'âge classique.** Bordeaux : Mollat, 1997, p. 100-103.
WALDT, Stéphanie. **Les portes de la ville : l'exemple de Bordeaux.** Université de Bordeaux III : maîtrise d'histoire de l'art, 1997.

SOURCES

ADG, C 1168
AMB, recueil 125, f° 142, album Bordes, vers 1840
AMB, XLB 16, le vif pourtrait de la cité de Bordeaux par Antoine du Pinet
AMB, 62 O 21-22
DRAC, SRI, Bordeaux, généralités, place de la Victoire

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, sections A dite de l'Hôtel de Ville, B, dite de Saint-Côme, D, dite de Sainte-Croix, 1^{ère} feuille.

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction :	XVIII-XIXe siècles 1754 : projet de la porte Sainte-Eulalie 1793 : projet de lotissement
Maîtrise d'œuvre :	Richard-François Bonfin / Ville de Bordeaux
Maîtrise d'ouvrage :	Ville de Bordeaux / privée

COMMENTAIRES

Le projet pour la porte de Berry :

En 1603, l'ancienne porte Sainte-Eulalie fut murée et une nouvelle porte fut ouverte en face de la rue Sainte-Eulalie (Paul-Louis-Lande).

La démolition de la porte Sainte-Eulalie et sa reconstruction par l'ingénieur Richard-François Bonfin est décidée par délibération de la Jurade du 9 février 1754 et homologuée par l'arrêt du Conseil d'État du 19 mars suivant. Bonfin propose une porte composée de deux arceaux inscrite au-devant d'une grande place triangulaire aux maisons uniformes et bâtie à 52 toises de la précédente pour la placer dans l'alignement du « grand chemin » allant des Chartrons au faubourg Sainte-Eulalie.

Cet ouvrage qui est mentionné dans le plan de Lattré, malgré les échanges passés entre la Ville et l'archevêque et les accords avec l'État-Major du Château-Trompette pour l'acquisition du terrain, n'est pas réalisé car les finances de la Ville sont absorbées par les travaux du port et le chantier de la porte d'Aquitaine. Tourny a voulu montrer une fois encore sa fidélité envers la monarchie par la consécration de cette porte au duc de Berry, le futur Louis XVI.

Le lotissement des terrains compris entre le rempart et le cours d'Aquitaine (Aristide-Briand) :

Avec la vente des biens du clergé, les projets de lotissements se multiplient sous la Révolution aux alentours de la place Sainte-Eulalie, entre le cours d'Aquitaine et l'ancien rempart. Un plan de 1793 montre le prolongement de la rue Tombe L'Oly au carrefour de la rue Entre-deux-Places (Henri IV) où est proposé l'aménagement d'une place nouvelle, sur une partie de l'actuelle place Henri IV (Francis-de-Préssensé). L'emprise du couvent de l'Annonciade devait être lotie, mais ne le sera jamais, puisque les locaux sont utilisés comme salpêtrière et que le couvent est racheté en 1808 par la communauté de la Miséricorde.

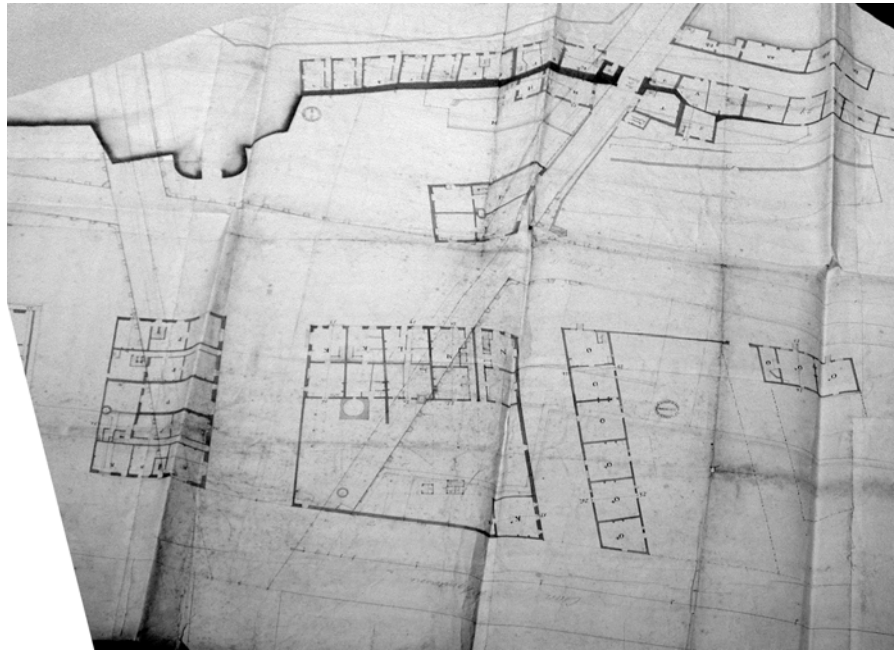
Le cadastre de 1820-1830 montre qu'un plan attribué à Corcelles est réalisé dans un premier temps en formant au long du mur du couvent un lotissement composé de deux îlots triangulaires qui déterminent deux carrefours en patte d'oie entre la rue Henry IV et le prolongement de la rue Tombe l'Oly. La rue du chemin de ronde, nommée ainsi parce qu'elle longe le boulevard extérieur du rempart, rue Saincric aujourd'hui, apparaît sur ce plan.

Sur le cadastre de 1851, le quartier a subi de profondes transformations : il s'est densifié considérablement et les rues ont été nettement régularisées. La place Henry IV a pris la forme régulière d'un rectangle sauf sur un côté où la tête de l'îlot compris entre elle et les rues du chemin de ronde et Henri IV n'est – toujours – pas alignée. Une école chrétienne a pris place qui s'étendra ensuite au devant de cette place lui servant de parvis. Le réservoir Sainte-Eulalie alimente le quartier en eau, là où Bonfin prévoyait une place régulière.

Ce lotissement, entre cours et rempart, s'apparente à celui des Doves entre le marché des Capucins et la place André-Meunier. Sa configuration par rapport au rempart et la connexion des rues nouvelles entre elles témoignent d'une stratification lente et hésitante qui permet de créer un morceau de quartier en fonction de l'évolution des anciens équipements publics et de l'implantation des nouveaux.

IMAGES

Ancien état des maisons aux environs de la porte Sainte-Eulalie pour le projet de la Place de Berry, XVIIIe.
(AMB VIII A 2)



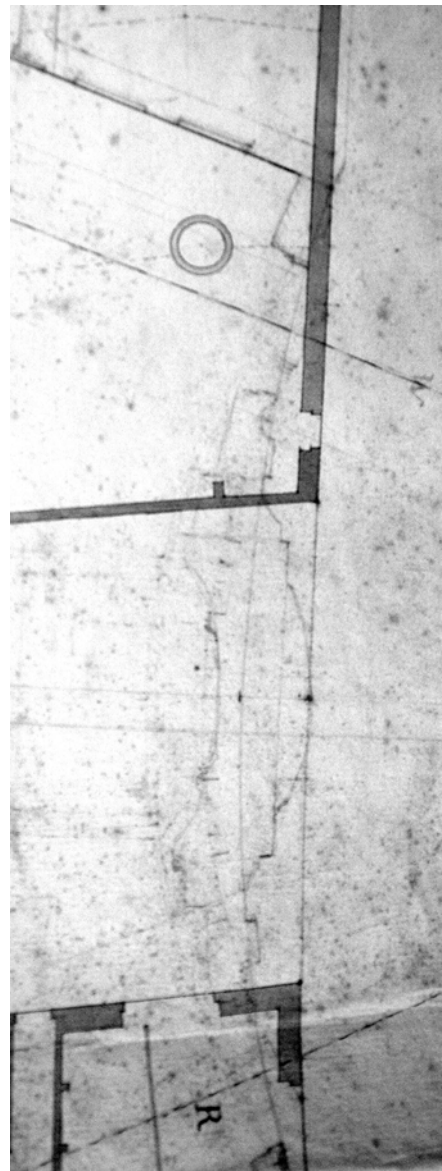
OA1-DT_351-01

Détails sur les portes de Sainte-Eulalie et le rempart
(AMB VIII A 2)



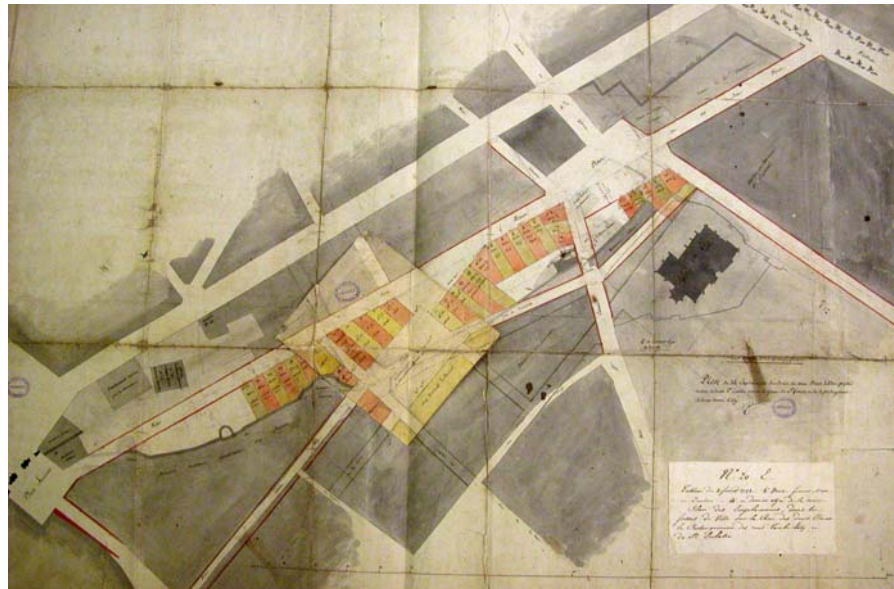
OA1-DT_351-02

Détail pour la porte de Berry,
[Bonfin, arch.]
(AMB VIII A 2)



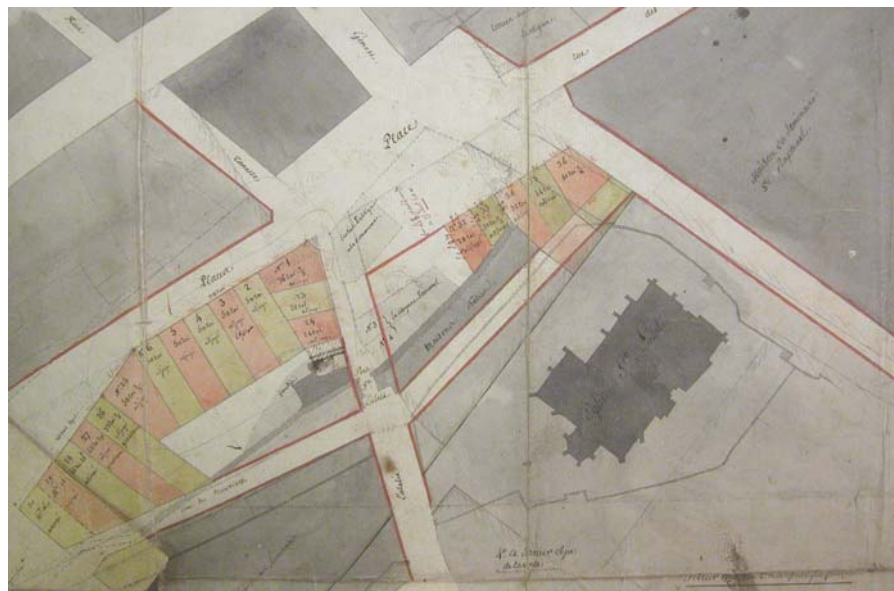
OA1-DT_351-03

« Plan de 36 emplacements sur la rue des deux Places, la Place projetée au bout de la rue Ste Eulalie, devant le chemin de St Genest, et sur le prolongement de la rue Tombe l'oly », 1793.
(AMB VIII A 24)



OA1-DT_351-04

Détail sur la place « Berry »
(AMB VIII A 24)



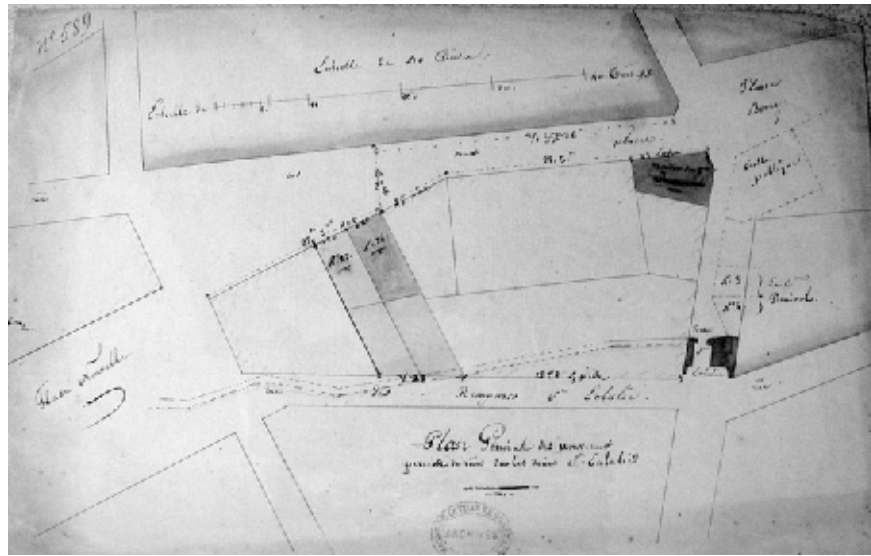
OA1-DT_351-05

Variante au carrefour de la
rue Tombe l'oly et la rue
Entre deux Places.
(AMB VIII A 24)



OA1-DT_351-06

Plan général des nouveaux percés de rues sur les douves Ste Eulalie, [Corcelles, v. 1800] (AMB VIII A 48, recueil 49)



OA1-DT_351-07

Etat du lotissement sur le cadastre de 1820-1830. (AMB)



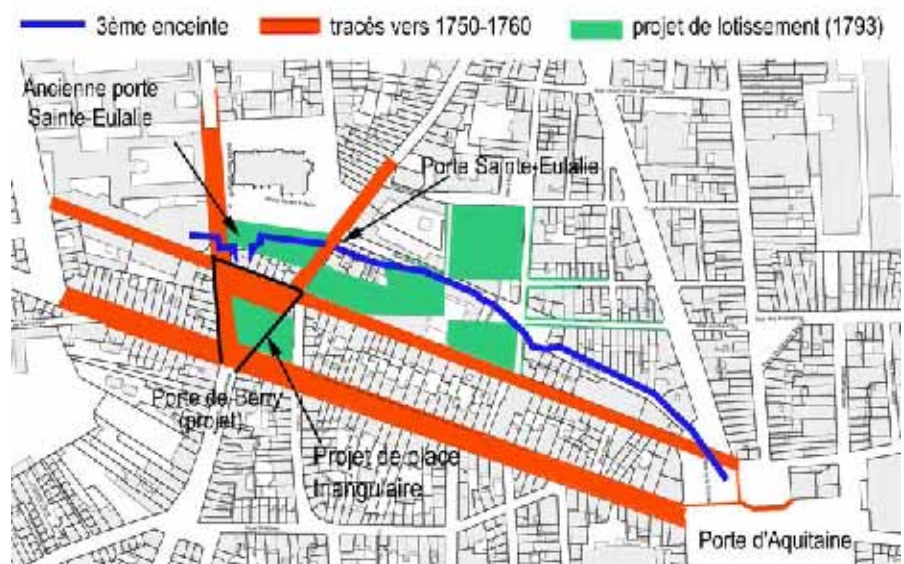
OA1-DT_351-08

Etat du lotissement sur le cadastre de 1851.
(AMB)



OA1-DT_351-09

Tracés des cours et des lotissements au sud du rempart, entre la place d'Aquitaine et la porte de Berry.
(D'après AMB VIII A 24 et VIII A 2)



OA1-DT_351-10

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-DH_72

COURTEAULT, Paul. « Les portes de Bordeaux au XVIII^e siècle », *Revue Historique de Bordeaux*, t XXXII, 1939, p. 5-14, 49-59, 112-121.

DESBREST-GILIS, Stéphane. **Richard-François Bonfin (1730-1714)**, Université de Bordeaux III : Doctorat de troisième cycle sous la direction de P. Roudié, 1989.

WALDT, Stéphanie. **Les portes de la ville ; l'exemple de Bordeaux**. Université de Bordeaux III : T.E.R. d'histoire de l'art sous la direction du professeur Ch. Taillard, 1997.

SOURCES

AMB, VIII A 2, « Ancien état des maisons aux environs de la Porte Ste Eulalie pour le projet de la Place de Berry », [R.F. Bonfin], XVIIIe

AMB, VIII A 24, « Plan de 36 emplacements sur la rue des deux Places, la Place projetée au bout de la rue Ste Eulalie, devant le chemin de St Genest, et sur le prolongement de la rue Tombe l'oly » fev. 1793, an XI

AMB, VIII A 48, recueil 49, « Plan général des nouveaux percés de rues sur les doües Ste Eulalie » [Corcelles]

ADG, C 1165, plan pour l'agrandissement du quartier Sainte-Eulalie

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section B dite de Saint-Côme

AMB, cadastre, section U du cours d'Aquitaine, 1851

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 25/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BÂTI
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE

IDENTIFIANT : XX-F1-DR0406

Adresse : place de la Victoire

DONNEES HISTORIQUES

Période de construction : 1876 (concours), 1880-1888 (construction), 1902-1922 (extension)
Maîtrise d'œuvre : Jean-Louis Pascal, architecte, Louis Ernest Barrias et Pierre-Jules Cavelier, sculpteurs
Maîtrise d'ouvrage : Ville de Bordeaux / ministère de l'Instruction publique

COMMENTAIRES

Cette faculté fait partie des grands équipements construits à Bordeaux sous la Troisième République, et en particulier ceux programmés après la défaite de 1871 pour redonner son éclat à la France et à son système éducatif. Bordeaux se dote, non sans mal, dès cette époque, de trois grandes facultés au centre ville : celle de droit est construite entre 1872 et 1874 par Charles Burquet sur la place Pey-Perland, celle de médecine et de pharmacie, place de La Victoire, par Jean-Louis Pascal après un concours organisé en 1876, celle de lettres, sur l'actuel cours Pasteur par Charles Durand entre 1880 et 1886.

Le site :

L'emplacement, à l'extrémité du cours Saint-Jean (de la Marne) et de la place d'Aquitaine (de La Victoire), était occupé par l'hospice des Incurables. Le cours Saint-Jean accueillait déjà des institutions de ce genre, comme du reste de nombreux quartiers et faubourgs sud de Bordeaux. L'hôpital des Incurables, fondé en 1743, gênait la circulation et l'embellissement de la place d'Aquitaine, il fut déplacé là où on le retrouve encore au début du XIXe siècle, à l'alignement nord-est de la place, entre la rue des Incurables (Elie-Ginrac) et la rue Entre-deux-places (car elle reliait les nouvelles places d'Aquitaine et des Capucins), aujourd'hui rue Paul Broca.

Sur le cadastre de 1854, les bâtiments de l'hospice (et de celui de la maternité adjacent) sont toujours présents et la rue Entre-deux-places n'est toujours pas alignée. La construction de la faculté de médecine va engendrer la disparition de ces édifices ainsi que de toutes les maisons périphériques adjacentes, dans l'îlot compris entre la place et la rue Botanique (prolongement de la rue Leyteire). Le gigantesque palais universitaire occupe ainsi entièrement un vaste îlot.

Le concours et la construction du palais universitaire :

Le projet fut remporté par l'architecte Jean-Louis Pascal après un concours organisé en 1876. Ce concours eut un écho dépassant largement le cadre local, les lauréats venaient de tous horizons mais étaient tous, plus ou moins, fraîchement sortis de l'Ecole des beaux-arts. La forme trapézoïdale et l'exiguïté du terrain des Incurables étaient des obstacles de poids. De fait, à l'exception d'un seul lauréat, tous proposèrent des plans présentant la façade principale sur la place d'Aquitaine, en développant dans l'îlot des séquences est-ouest. La cour d'honneur, ou un large vestibule, un grand amphithéâtre central et des laboratoires se situaient dans des ailes ou en annexes, rejetées à l'arrière. Le choix de l'architecte Pascal ne fut pas unanime et immédiat : le coût acceptable de ce projet, et une certaine expérience du candidat rassura le jury.

Les plans furent approuvés en décembre 1877, mais les travaux ne commencèrent qu'en mai 1880, concurrencés par la nouvelle université de Toulouse qui menaçait de réduire les crédits d'Etat pour cette faculté de Bordeaux. L'édifice fut inauguré en 1888. La même année, on décida d'élever devant la façade le groupe biparti de sculptures en marbre représentant, à gauche, *La Nature* « sous les traits d'une femme soulevant de ses deux bras, d'un geste lent et comme à regret, les voiles dont elle était enveloppée » ; à droite, la vieille *Science* « drapée de longs plis dans l'attitude de la réflexion et de l'attention ». Cinq bustes furent placés dans les entrecolonnements de l'avant-corps de la façade principale. L'Etat participa pour moitié aux dépenses et fournit les marbres à condition d'avoir un regard sur le choix des artistes (parisiens pour la plupart, seuls Prévot et Pierre Granet furent choisis par la municipalité). On disposa ainsi les bustes de Jussieu, Laennec, Bichat, Dupuytren et Lavoisier, c'est-à-dire le représentant de l'Anatomie au centre, assisté de la Médecine et de la Chirurgie, avec aux extrémités la Botanique et la Chimie.

L'extension du bâtiment :

Le programme initial était le regroupement des unités de pharmacie et de médecine dans un seul établissement mais plus tard on avait prévu sa scission en deux parties, dont l'une à Saint-Raphaël. Le pari de l'architecte fut de croire dès 1885 que l'ensemble des services serait regroupé au même endroit. Pari réussi puisque la Ville acquit en 1899 la partie est de l'îlot jusqu'à la rue Leyteire. Le plan d'extension fut donné le 28 janvier 1902. Suivant un système de constructions pavillonnaires, Pascal installa côté nord, rue Paul-Broca, le laboratoire de médecine expérimentale, l'Institut Pasteur et colonial et le laboratoire d'anatomie pathologique ; côté sud (rue Elie-Gintrag), le laboratoire de médecine légale et la morgue dans un bâtiment, celui de physique biologique dans un autre. En façade sur la rue Leyteire s'étendent les bâtiments de pharmacie. Les travaux commencés en 1908 furent interrompus pendant la guerre et reprirent ensuite jusqu'en 1922.

Les intérieurs :

Le bâtiment d'ensemble s'organise à peu près symétriquement suivant l'axe longitudinal de l'îlot. Au rez-de-chaussée les espaces remarquables sont d'abord le vestibule et le grand escalier. Après une galerie transversale on arrive dans un vestibule carré appelé « atrium » par l'architecte qui distribue les amphithéâtres côté nord et sud. Vient ensuite la grande cour trapézoïdale dont le portique distribue les salles de cours et d'examen. L'étage est plus particulièrement réservé à la bibliothèque qui occupe une position privilégiée au-dessus du vestibule et aux collections ethnologiques réunies par les médecins locaux.

La monumentalité urbaine de cet édifice :

Sur la place d'Aquitaine, la façade de cette institution est dominée par son avant-corps qui regroupe donc vestibule et bibliothèque. Le premier niveau de bossages est percé de cinq baies à jambages inclinés. L'étage développe un ordre colossal ionique dont la corniche est surmontée d'un attique. Chaque travée est percée d'une grande baie à l'allège assez haute pour servir d'appui aux rayonnages de la bibliothèque et ne pas distraire le regard des étudiants.

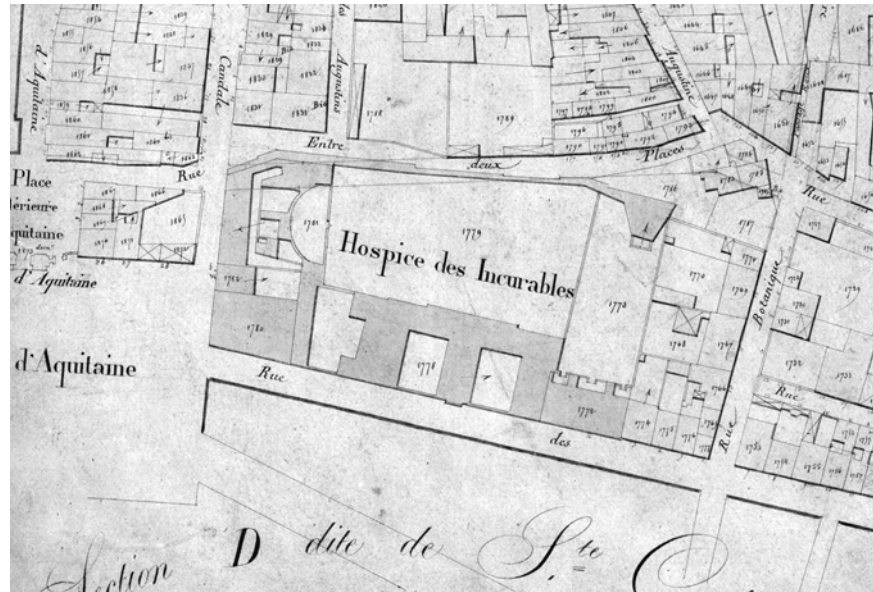
De part et d'autre du corps central couronné par un toit brisé percé d'œils-de-bœuf, se développent trois travées sur trois niveaux. L'étage est percé de colonnes toscanes engagées supportant un entablement. Sept travées sont reprises selon cette même ordonnance sur les rues latérales, après une chaîne d'angle en bossage, ce qui assure la continuité de la façade principale sur les rues secondaires.

Aucun des trois édifices universitaires construits par la Ville de Bordeaux sous la Troisième République n'a bénéficié d'un emplacement avantageux et d'une perspective frontale comme leur architecture l'exigeait (Laroche). La faculté de droit est la moins bien lotie, en face du flanc sud la cathédrale. Celle de lettres, cours Pasteur, ne bénéficie que des 19 m de largeur de ce cours comme recul.

La faculté de pharmacie et de médecine est certainement le palais universitaire qui bénéficie du plus de recul sur la place de la Victoire pour que son architecture soit dévoilée de loin et sa monumentalité affirmée. La vision perspective biaise à laquelle la façade est soumise et l'écrasante proportion de l'édifice par rapport aux modestes maisons de Portier sur la place d'Aquitaine donne donc à cet édifice monumental une position urbaine tout à fait surprenante.

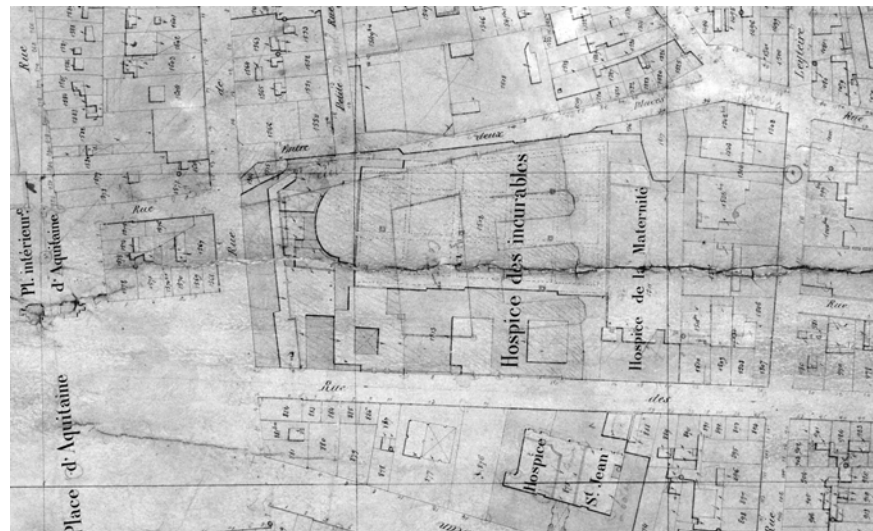
IMAGES

L'hospice des Incurables sur
le cadastre de 1820-1830.
(AMB)



XX-F1-DR0406-01

L'hospice des Incurables sur
le cadastre de 1854.
(AMB)



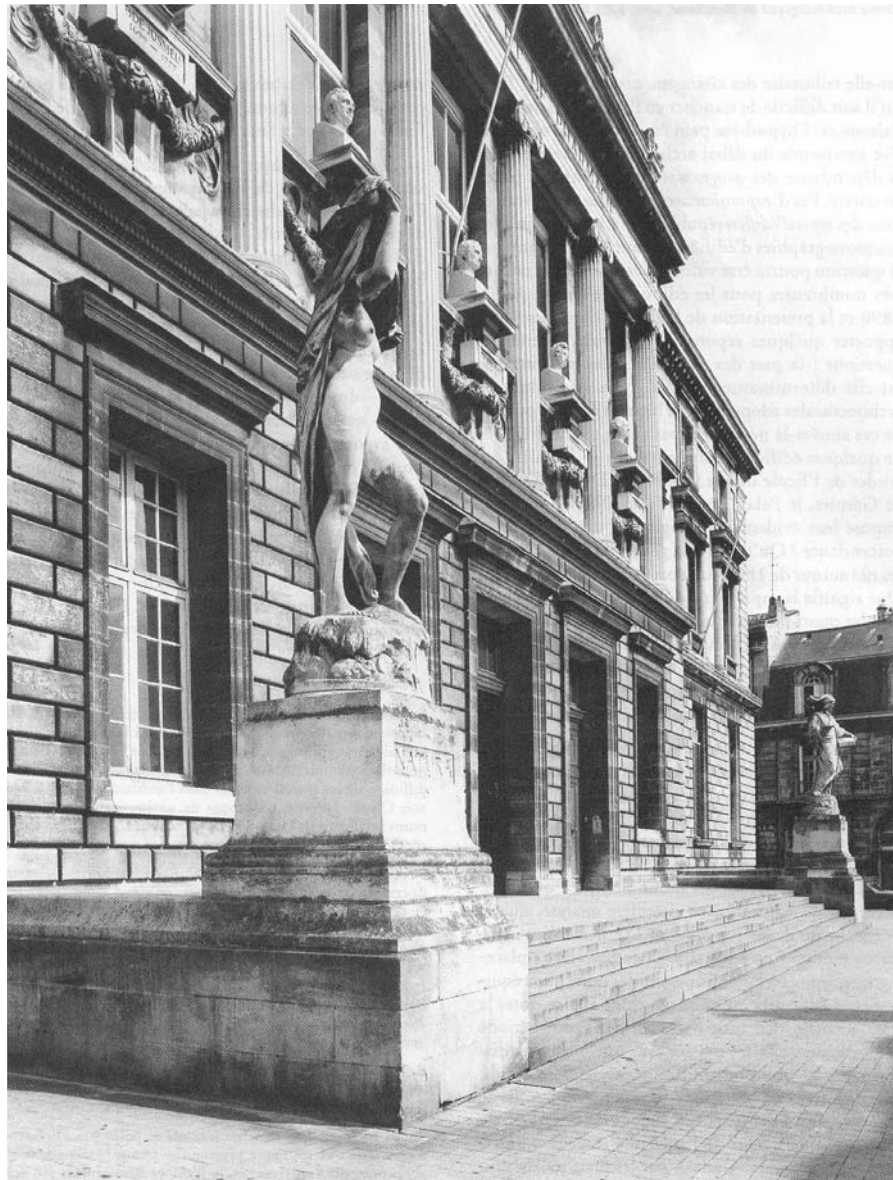
XX-F1-DR0406-02

Hôpital des Incurables, place
de La Victoire.
(Aquarelle d'A. Bordes, vers
1840)



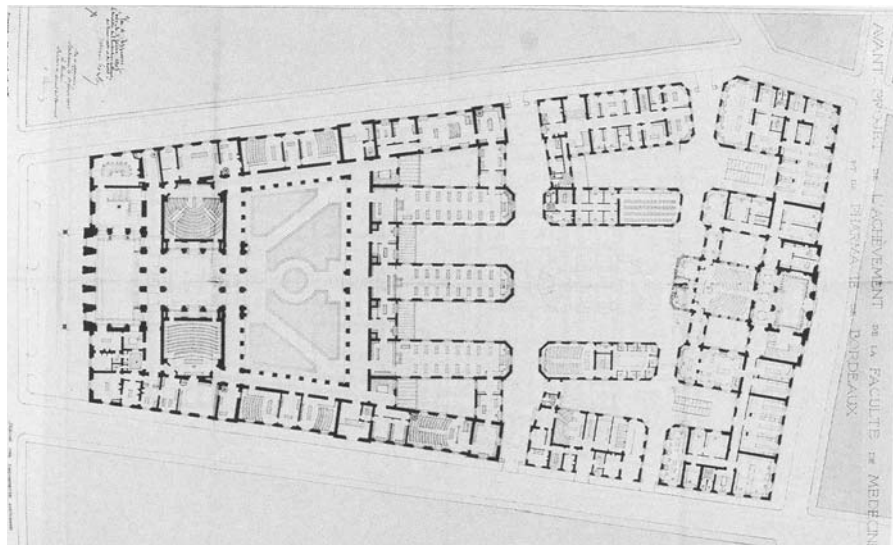
XX-F1-DR0406-03

Elévation sur la place de la Victoire, au premier plan, *La Nature*, à l'arrière-plan, *La Science*.
(Cliché SRI)



XX-F1-DR0406-04

Plan du projet d'extension du rez-de-chaussée, 1902, J.-L. Pascal, arch.
(AMB, 6872 M 57)

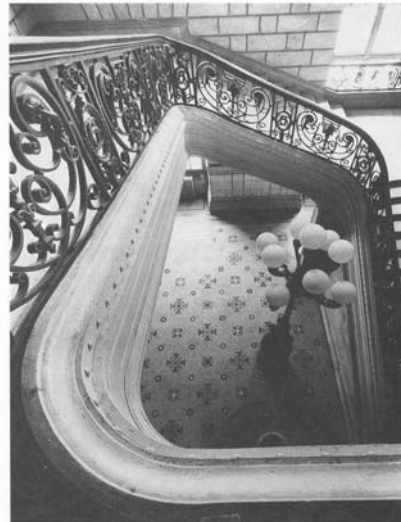


XX-F1-DR0406-05

A gauche, le vestibule.
A droite, l'escalier principal.
(Clichés SRI)



XX-F1-DR0406-06



XX-F1-DR0406-07

A gauche, l'atrium.
A droite, la bibliothèque.
(Clichés SRI)

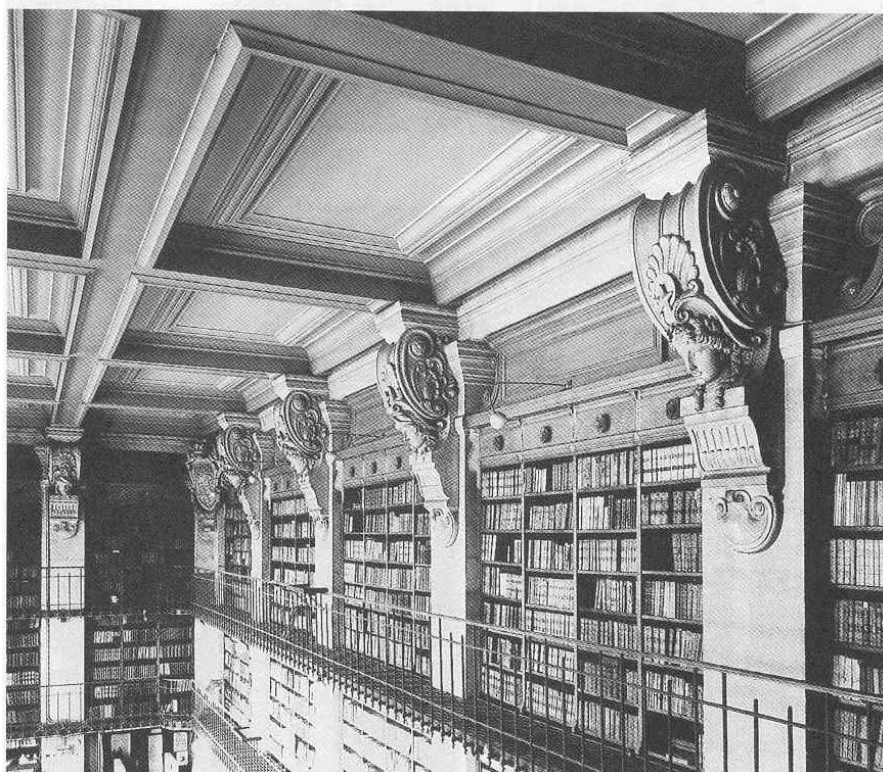


XX-F1-DR0406-08



XX-F1-DR0406-09

La bibliothèque (détail).
(Clichés SRI)



XX-F1-DR0406-10

LIENS BIBLIOGRAPHIE

OA1-DC_34 / FU1-DU_88 / OA1-DS_1 / 42-F1-DS0145

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. *Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)*. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 233-238.
DESGRAVES, Louis. *Evocation du vieux Bordeaux*. Paris : Editions de Minuit, 1960, p.

231.

LAROCHE, Claude. « *Pro Scientia Urbe et Patria* : l'architecture de la faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux, 1876-1888 et 1902-1922 », **Revue archéologique de Bordeaux**, t. XXXIII, 1992, p. 137-173.

LAROCHE, Claude, DUSSOL, Dominique. « Un exemple provincial : les facultés de Bordeaux », p. 201-222 dans, RIVE, Philippe (sous la dir. de), **La Sorbonne et sa reconstruction**, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, L'œil et la main, La Manufacture, 1987.

POUX, Ludovic. **La construction des palais universitaires de Bordeaux au XIXe siècle**. Université de Bordeaux : TER de maîtrise d'Histoire contemporaine, 1993.

SOURCES

Arch. SAB, Album Bordes, vers 1840, f° 35

AMB, 6872 M 47 et 57

DOCUMENTS PLANIMETRIQUES

AMB, cadastre 1820-1830, section A dite de l'Hôtel de Ville

AMB, cadastre 1854, section T, dite des Incurables

RECENSEMENT DU
PAYSAGE
ARCHITECTURAL ET URBAIN

Date d'enquête : 26/10/2006

Fin d'enquête : 18/12/2006

IMMEUBLE BÂTI
BUREAU DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

IDENTIFIANT : 45-F1-DC0141

Adresse : 45, cours de la Marne

DONNÉES HISTORIQUES

Période de construction : 1913-1914
Maîtrise d'œuvre : Charles Saunier, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Caisse d'Épargne de Bordeaux

COMMENTAIRES

Ce bureau auxiliaire de la Caisse d'Épargne de Bordeaux est représentatif des rares immeubles d'angle bâtis dans les années 1900 à Bordeaux, avec sa tourelle arrondie sommée d'un dôme ovale, qui marque l'angle du cours de la Marne et de la rue Kléber. Ce mode d'articulation des édifices aux angles des rues n'est pas traditionnel à Bordeaux où il est plutôt d'usage de traiter les angles des édifices par des pans coupés ou arrondis. Cet immeuble rappelle, sans en avoir les proportions, ceux du carrefour du cours Pasteur avec le cours Victor-Hugo, ou encore, bien qu'il soit plus monumental que ce dernier, le bow-window de la maison de ville de l'angle du 1, rue Eugène Le Roy (1926).

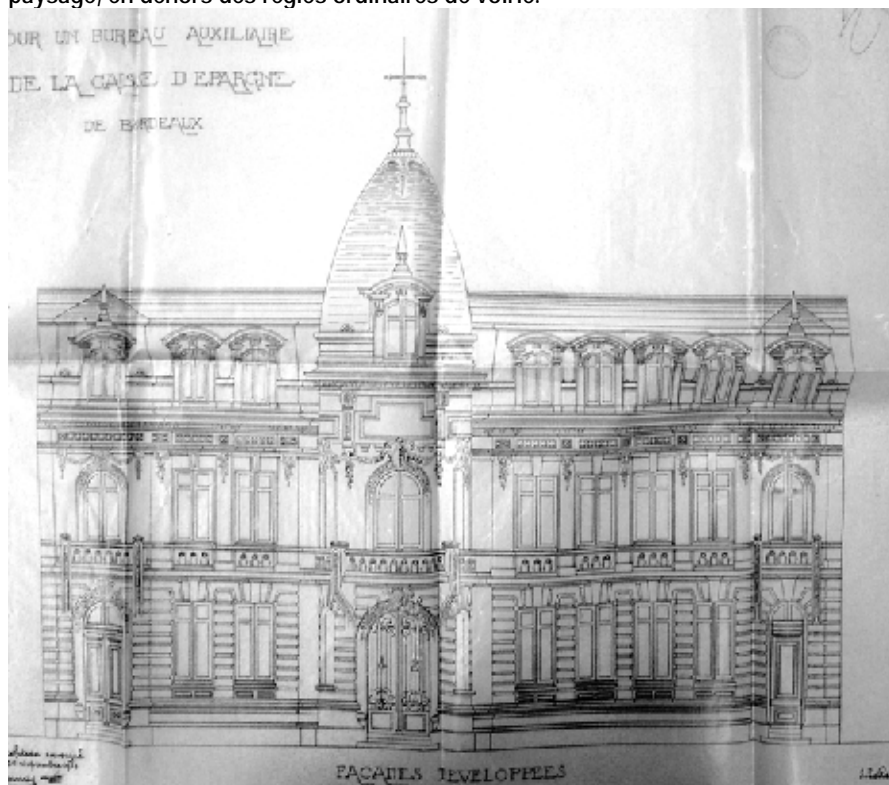
L'architecte Charles Saunier (à ne pas confondre avec C. de Saulnier, journaliste au Moniteur des architectes), semble être un architecte bordelais qui travaille surtout pour une clientèle privée. Il développe ici un immeuble massif et trapu, dissymétrique, de 9 travées, sur deux niveaux surmontés d'un comble brisé d'ardoises. Le rez-de-chaussée à refends présente trois entrées dont la principale dans la tourelle d'angle engagée : elles sont marquées de balcons aux lourdes consoles et balustrades de pierre qui courent tout au long du premier étage dont les baies sont décorées de guirlandes. Un ressaut du brisis de comble marque chaque travée d'extrémité de l'édifice dont le toit est rythmé par six hautes cheminées à bossages bien visibles depuis la rue.

En 1914, la Caisse d'Épargne fit une demande à la Ville afin d'être exonérée des droits de voirie sur les saillies de cette façade, particulièrement importantes et coûteuses. Depuis les années 1860, la société des architectes de Bordeaux avait en effet demandé à plusieurs reprises de pouvoir exceptionnellement ne pas respecter le règlement de voirie afin d'avoir de plus grandes libertés décoratives sur la rue. Ce fut le cas de cet édifice.

Ce type d'immeuble rare assure un marquage des carrefours et fonctionne comme un repère dans le paysage urbain : les dômes d'angle et des saillies ponctuellement plus importantes aux angles des rues peuvent ainsi être admises afin de marquer le paysage, en dehors des règles ordinaires de voirie.

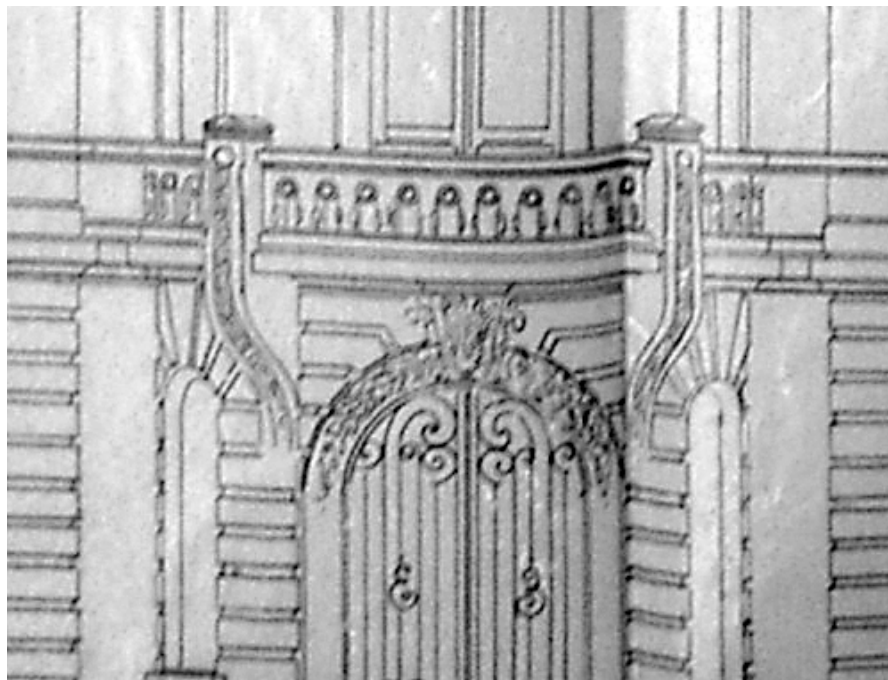
IMAGES

Façades développées du 45
cours de la Marne, 1913, C.
Saunier, arch.
(AMB, 50 O)



45-F1-DC0141-01

Façades du 45, cours de la Marne, 1913, C. Saunier, arch., détail du balcon de la tourelle d'angle. (AMB, 50 O)



45-F1-DC0141-02

Façades du 45, cours de la Marne, 1913, C. Saunier, arch., détail de l'entablement sur la tourelle d'angle. (AMB, 50 O)



45-F1-DC0141-03

LIENS BIBLIOGRAPHIE

1-F1-CY0001

COUSTET, Robert, SABOYA, Marc. **Bordeaux Le temps de l'histoire Architecture et urbanisme au XIXe siècle (1800-1914)**. Bordeaux : Mollat, 1999, p. 214.

SCHOONBAERT, Sylvain. **La voirie bordelaise au XIXe siècle. L'administration et les pratiques municipales d'aménagement urbain (1807-1886)**. Institut d'urbanisme de Paris : thèse d'urbanisme, 1999, t. I, p. 468-481.

SOURCES

AMB, 50 O 1533, autorisations de voirie, cours Saint-Jean, n° 1 à 146

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Plan de situation des fiches de documentation historique : décembre 2006.....	5
Identifiants des fiches établies.....	6
 Secteurs.....	 7
Secteur 13 : Mirail.....	8
Secteur 14 : Pasteur.....	11
Secteur 15 : Sainte-Eulalie.....	16
Secteur 16 : Victoire.....	20
 Secteur 13 : Mirail.....	 25
Rue du Mirail.....	26
40-62, rue du Mirail.....	29
2-8, rue du Mirail	31
Rue Leyteire.....	33
Lycée Montaigne.....	38
Chapelle Saint-Jacques.....	42
Ecole communale rue des Augustins.....	45
Hôtel de Razac.....	49
Hôtel Lecomte (de Puységur).....	50
28, rue du Mirail.....	52
Hôtel Leberthon.....	53
Hôtel Saint-François.....	58
34, rue Saint-François.....	64
 Secteur 14 : Pasteur.....	 66
Cours Pasteur.....	67
Chapelle de la Madeleine.....	74
Synagogue.....	78
69-73, cours Pasteur.....	81
39-41, cours Pasteur.....	83
Rue Sainte-Catherine.....	87
 Secteur 15 : Sainte-Eulalie.....	 94
Place Sainte-Eulalie.....	95
Cours Aristide-Briand.....	102
Couvent de l'Annonciade.....	107
Couvent des Dames de la Congrégation de Saint-Joseph.....	110
Presbytère Sainte-Eulalie.....	112
Ecole de médecine.....	114
Hôpital Saint-André (Hôtel Dieu).....	118
Caserne Saint-Raphaël.....	120
Clinique chirurgicale.....	123
Bourse du Travail.....	127
Ecole Henri IV.....	133
Collège de garçons (Goya).....	138
19-33, rue Paul-Louis-Lande.....	140
 Secteur 16 : Victoire.....	 146
Place de la Victoire.....	147
Lotissement Henri IV.....	154
Faculté de médecine et de pharmacie.....	160
Bureau de la caisse d'Epargne.....	166